TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 477 — 42 PAGES — VENDREDI 6 OCTOBRE 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

ETATS-UNIS, GRÈCE ET JAPON SONT LES PREMIERS BÉNÉFICIAIRES DES PAVILLONS DE COMPLAISANCE

LIRE PAGE 42

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Cabinet de paix en Égypte

Constitué mercredi, le nouveau cabinet égyptien présidé par M. Moustapha Kalil, à la fois politicien et technocrate, aura pour tâche essentielle de ramener l'Egypte à l'état de paix et de soigner des plaies économiques et sociales qui ne sont d'ailleurs pas toute dues à trente ans d'état de guerre. Pour mieux marquer cette intention, le ministère de la guerre prend dans le nouveau gouvernement le nom de ministère de la défense, laissant ainsi clairement entendre que le temps des conflits est désormais révolu.

Autre fait significatif, le départ du général Gamassi, héros de la guerre d'octobre, qui perd non seulement son poste de commandant en chef des forces de l'armée, mais également son portefeuille de vice-premier ministre et de ministre de la guerre. S'agit-il d'une disgrâce ? Sa promotion inattendue au poste honorifique de « conseiller militaire » du président Sadate n'exclut pas cette éventualité. Toutefois, rien pour l'instant ne permet d'accréditer les rumeurs selon lesquelles le « négociateur du kilomètre 101 » ne serait pas satisfait du résultat des entretiens de Camp David. En revanche, le remplacement du chef d'état-major des forces armées, le général Mohamed Ali Fahmi, semble bien un limogeage à peine déguisé. On savait, au Caire, depuis plusieurs mois que le général Fahmi se montrait peu enthousiaste à l'égard de la « politique de paix » du président Sadate.

Le fait même que le ministère des affaires étrangères demeure vacant, alors que ses deux titulaires précédents, MM. Ismail Fahmy et Ibrahim Kamel, avaient jugé nécessaire de démissionner pour protester contre la méthode choisie par le raïs pour parvenir à la paix avec Israël, montre toute l'étendue du malaise qui règne donc parmi les responsables de la diplomatie égyptienne. M. Boutros Boutros-Ghali, qui conserve son poste de ministre d'Etat aux affaires étrangères, connait du moins fort bien le dossier des négociations avec Israël et ne semble pas vouloir suivre l'exemple des ministres démissionnaires.

Il est clair en tout cas que le président Sadate entend conserver le contrôle de la politique de son gouvernement. Ce souci pourrait expliquer la suppression des postes de vice-président du conseil — ils étaient cinq dans le cabinet de M. Mamdouh Salem, — à l'exclusion de celui que détient M. Fikri Makram Ebeid, avec la charge des affaires parlementaires. L'entrée au gouvernement en tant que « numéro deux » de ce dernier, secrétaire général du parti national démocrate (majoritaire), que vient de créer le raïs, est en soi un événement politique : c'est la première fois depuis 1952 qu'un copte reçoit un poste important. En renouant avec la tradition des wafdistes, qui faisaient traditionnellement participer les coptes à la vie politique, le président Sadate alimente les critiques des intégristes islamiques, mais s'attache la minorité chrétienne.

Une autre innovation réside dans la suppression pure et simple du ministère de l'information, connu, il est vrai, pour son intolérance en matière intérieure et pour son peu d'efficacité en ce qui concerne la presse étrangère.

La moitié des trente-deux membres du gouvernement auront des tâches économiques. Au moment même où était formé le gouvernement, l'Institut égyptien des statistiques annonçait que l'Egypte avait maintenant dépassé le chiffre de quarante millions d'habitants. C'est le défi que doit relever le « cabinet de paix » formé au Caire.

(Lire nos informations page 5.)

Le conflit du Liban

- **Les combats s'étendent au « réduit chrétien »**
- **Israël maintient une attitude prudente**
- **Beyrouth juge « irréalisable » le plan français de cessez-le-feu**

Les troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion (FAD) poursuivaient, ce jeudi 5 octobre, leur bombardement massif des quartiers chrétiens de Beyrouth-Est et étendaient leur pilonnage par l'artillerie lourde à tout le territoire tenu par les milices chrétiennes, notamment dans la montagne et sur le littoral au nord de Beyrouth. La situation de la population civile, bloquée à Beyrouth-Est, s'aggrave au fil des heures. La radio libanaise chrétienne captée à Nicosie fait état, ce jeudi, de plus de sept cents morts et blessés. Le président Assad, qui avait regagné Damas après une visite à Berlin-Est, est arrivé ce jeudi matin à Moscou.

En Israël, les réactions officielles, comme celles de la presse et de *la radio, sont toujours remarquablement prudentes. Selon notre correspondant,* Jérusalem appuie les initiatives diplomatiques en faveur du cessez-le-feu, mais s'abstiendra vraisemblablement de toute initiative militaire pour *secourir les chrétiens libanais.*

Le conseil des ministres libanais aurait décidé, dans sa réunion de mercredi, de ne pas retenir les propositions françaises de cessez-le-feu par interposition d'unités libanaises entre les belligérants, les jugeant « irréalisables ».

Aux Nations unies, le président en exercice du Conseil de sécurité,* M. Jacques Leprette (France), et M. Kurt Waldheim, ont lancé mercredi un appel pressant à un cessez-le-feu. Le secrétaire général de l'ONU *s'apprêterait à proposer ses bons offices.

De notre correspondant

Beyrouth. — Beyrouth n'atteint jamais le fond de l'horreur : le terrifiant bombardement de lundi à l'aube a été répété et même dépassé mercredi 4 octobre, également à l'aube. Le commandement syrien avait menacé d'utiliser « *tous les moyens* » dont il dispose en cas d'attaque des milices conservatrices chrétiennes contre ses hommes sur le pont de la Quarantaine. Il l'a fait.

Ce fut une nouvelle nuit terrifiante au cours de laquelle le bombardement s'est réintensifié exactement à la même heure — 2 h. 45 — que lundi, atteignant l'ampleur de l'avant-veille et même le dépassant.

Le rythme n'en était peut-être pas aussi soutenu, mais il excédait constamment plusieurs tirs à la minute. De plus, les obus utilisés étaient beaucoup plus lourds et la durée du bombardement a été beaucoup plus longue que celle du précédent : il se poursuivait encore mercredi en fin d'après-midi. De nouveaux types d'engins ont fait leur apparition, identifiables à leur explosion, si violente qu'elle fait vibrer les immeubles à 5 kilomètres de distance. A chaque coup — et il y en eut des centaines de ce calibre, — on ne pouvait s'empêcher d'imaginer ce qu'en devait être l'impact, sur place.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

La crise du Sahara

M. Boumediène répond en termes conciliants à un message de Hassan II

Répondant pour la première fois depuis le début, en 1975, du conflit du Sahara-Occidental, à un message du roi Hassan II, le président Boumediène a usé, mercredi 4 octobre, d'un ton conciliant. Le président algérien souhaite « régler politiquement ce problème politique » et assure que « jamais aucun soldat algérien n'a franchi les frontières nationales ». Dans son message du 2 octobre, le souverain, tout en dénonçant une « agression », avait lui-même évité les mises en demeure qui marquaient ses précédentes démarches.

Toutefois, les positions algériennes et marocaines n'ont pas changé. M. Boucetta, ministre des affaires étrangères chérifien, a rappelé mercredi à l'ONU que son pays « estime irréversible le recouvrement de son intégrité territoriale ». Son collègue mauritanien, M. Chekhna Ould Mohamed Laghdaf, a, pour sa part, assuré que son pays « ne rejette à priori aucune proposition responsable pouvant déboucher sur un règlement global de ce regrettable conflit » et souhaitait « tourner une page sombre de son histoire en s'engageant résolument dans la voix de la paix ».

De notre correspondant

Alger. — « *Le moment est venu de redire avec la plus grande solennité qu'il n'y a aucun contentieux bilatéral entre l'Algérie et le Maroc... En toute conscience, je puis assurer Votre Majesté, au nom des liens indissolubles qui existeront toujours entre nos deux peuples, que jamais aucun soldat algérien n'a franchi les frontières nationales, précisément celles que nous avons scellées ensemble en 1972...* »

Pour la première fois depuis le début du conflit du Sahara occidental, le président Boumediène s'est adressé directement, mercredi soir 4 octobre, au roi Hassan II. Son message, diffusé par l'agence officielle Algérie - Presse - Service (A.P.S.), répond à celui envoyé lundi par le souverain chérifien (*le Monde* du 4 octobre). Dans ce texte, le monarque, évoquant des combats qui s'étaient déroulés les 29 et 30 septembre en territoire marocain, protestait « *contre l'agression perpétrée par l'Algérie* » tout en ajoutant : « *Vous et moi savons bien les risques et les dangers qu'entraîne généralement le déclenchement d'hostilités.* »

Jusqu'à présent, le chef de l'Etat algérien n'avait jamais directement répondu aux interpellations du roi, qui l'avait sommé à plusieurs reprises, et notamment après les violents combats d'Amgala en février 1976, de s'expliquer sur ses intentions. S'il l'a fait cette fois-ci, c'est sans doute pour tenter de faire tomber la tension, pour situer clairement les responsabilités et parce qu'il ne peut « *s'interdire de penser que les prétendues violations répétées de la frontière marocaine par l'armée nationale populaire algérienne ne tendent qu'à justifier une agression préméditée contre son pays* ».

DANIEL JUNQUA.

(Lire la suite page 8.)

L'encadrement du crédit sera plus strict l'an prochain

Pour la septième année consécutive, le crédit sera « encadré » en France en 1979. L'objectif du gouvernement est de limiter la croissance de la masse monétaire à un taux (11 %) sensiblement inférieur à l'augmentation de la production intérieure brute (12,9 %); cette année, le taux retenu était de 12 %. Mais l'encadrement apparait de plus en plus comme un instrument imparfait de lutte contre l'inflation.

C'est sous la forme d'un théorème dont il n'apporte pas la démonstration que le gouvernement vient de présenter les « grandes orientations » de sa politique monétaire pour 1979. Le ministre de l'économie, lit-on dans le communiqué publié après le conseil des ministres de mercredi 4 octobre, « *a souligné que la politique monétaire continuerait de constituer un élément essentiel de la lutte contre l'inflation et qu'il convenait donc* (c'est nous qui soulignons) *de se fixer comme objectif une croissance de la masse monétaire moins rapide que celle de la production intérieure brute en valeur.* »

En vertu de ce principe, l'augmentation de la masse en question devrait être limitée, l'année prochaine, à 11 %, contre une progression prévue de 12,9 % pour la PIB. Rappelons que la norme fixée pour 1978 est de 12 %, et que les résultats déjà connus pour les six premiers mois de l'exercice en cours (*le Monde* du 27 septembre) sont à peu près conformes à cet objectif, dont la réalisation, selon toute apparence, n'est « donc » pas suffisante pour réduire de façon significative l'inflation.

Pour contenir l'expansion monétaire dans les bornes fixées, le gouvernement compte essentiellement se servir, moyennant quelques modifications allant dans le sens de la restriction, de la technique utilisée déjà depuis six années consécutives (avec plus ou moins de sévérité, il est vrai) : l'encadrement du crédit bancaire. Les nouvelles modalités en seront portées prochainement à la connaissance des établissements intéressés. D'ores et déjà, on peut être assuré que sera renforcé le dispositif adopté en 1978 pour amener les banques à modérer quelque peu l'expansion des crédits non soumis à encadrement (pour l'essentiel, les crédits à l'exportation). Pour la détermination de la croissance de leur encours, les banques doivent cette année réintégrer une fraction, égale à 15 %, de l'accroissement de leurs crédits « désencadrés ». Ce coefficient sera majoré pour 1979.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 39.)

AU JOUR LE JOUR

CONTRACEPTIONS

Il paraît que les chercheurs des grands laboratoires pharmaceutiques viennent de mettre au point une petite gelule contraceptive qui foudroie un spermatozoïde en vingt secondes, ce qui prouve que rien n'arrête le progrès en matière de contraception.

Puisqu'on évoque les merveilles de la science, on ne peut que regretter, à voir ce qui se passe actuellement au Liban, que les chercheurs n'aient pas encore été capables de mettre au point la petite gelule qui stérilise les canons, alanguit les mitrailleuses et vasectomise les revolvers. Il est vrai qu'une telle découverte serait une insulte à la virilité des héros.

BERNARD CHAPUIS.

IL Y A CINQ ANS, LA GUERRE D'OCTOBRE

I. — TROIS GRANDES SURPRISES

par ANDRÉ FONTAINE

La guerre que les Arabes appellent « du Ramadan » et les Israéliens « du Kippour » est la quatrième, et la plus sanglante, de celles qui les ont opposés pendant un quart de siècle. Les trois précédentes étaient survenues au terme d'une longue période de tension : en 1948, quelques heures après la proclamation de l'Etat juif; en 1956, trois mois après la nationalisation du canal de Suez ; en 1967, dix-huit jours après le retrait des « casques bleus » d'Egypte. Personne, en dehors de ses initiateurs, ne s'attendait à celle qui a éclaté le 6 octobre 1973 et dont on n'a pas fini de mesurer les effets.

Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. De même qu'en 1939, Britanniques et Français avaient délibérément ignoré les signes avant-coureurs du rapprochement germano-soviétique, de même que Staline, deux ans plus tard, s'était refusé à accorder foi à l'avalanche de renseignements qui lui parvenaient sur l'imminence de l'attaque nazie, de même, les Israéliens avaient décidé une fois pour toutes, à l'exception de quelques Cassandres, que les Arabes étaient incapables de remettre en cause par la force l'occupation du Sinaï, de la Cisjordanie et du Golan, et qu'il n'y avait donc qu'à attendre patiemment le jour où ils se décideraient à négocier. L'expulsion par Sadate, en 1972, des milliers de « conseillers » soviétiques qui encadraient son armée, avait achevé de les rassurer : ils méprisaient trop l'armée égyptienne pour la croire à même de se lancer sans l'aide de Moscou.

Cette fois aussi, pourtant, les signaux d'alarme n'avaient pas manqué. Passe encore qu'on ait tenu pour simples rodomontades les déclarations dix fois répétées du président Sadate selon lesquelles puisque « *toutes les portes lui avaient été claquées au visage* » par les Américains et par les Israéliens, il lui faudrait bien recourir à la force : il avait trop dit, en 1971, que l'année ne se terminerait pas sans que les occupants du Sinaï soient renvoyés chez eux, fût-ce au prix d'un million de morts. Mais il y avait eu les innombrables va-et-vient des dirigeants arabes, la spectaculaire réconciliation du raïs avec le roi Fayçal d'Arabie Saoudite, le rétablissement des relations entre la Jordanie et ses voisins arabes, l'amnistie accordée aux détenus palestiniens en Jordanie, la modernisation d'armées où les « ventres plats » prenaient de plus en plus la place des pachas adipeux et poussifs de jadis.

(Lire la suite page 4.)

LE 65e SALON DE L'AUTOMOBILE ET DU MOTOCYCLE

Lire pages 35 à 37.

OBJECTIF 85

par VERONIQUE MAURUS

et les articles consacrés aux nouveaux modèles, à la motocyclette et au marché de la voiture d'occasion.

AU GRAND PALAIS

La trinité Le Nain

Inépuisable dix-septième siècle. La grande boite à surprises de la peinture en Europe. Depuis une *cinquantaine d'années peut-être,* les révolutions et les découvertes les plus fortes de l'époque qui correspond, en gros, à Louis XIII, concernent notre pays. Parcouru, inventorié, revu et corrigé par des chercheurs passionnés, le domaine français restitue la diversité de ses épisodes. Et ceux-ci n'ont pas seulement l'intérêt de montrer quelle voie, *de plus en plus originale,* fut suivie ici entre l'Italie et le Nord ; chose remarquable, ils sont *toujours capables de nous toucher.* D'où, la faveur du public aidant, l'exposition Poussin en 1960, *Georges de La Tour en* 1972, maintenant les Le Nain.

La confiance des établissements *russes, américains, britanniques,* qui détiennent beaucoup de ces tableaux, a permis une réunion *inespérée et presque complète* de soixante toiles : le « corpus » actuel des Le Nain, complété par *une vingtaine d'« apparentés ».* Nous avons là tout ce qu'il faut pour célébrer à loisir cette qualité *grave et contrôlée de la peinture* pour laquelle nous avons une espèce de culte. Dans la perfection de ses gris, de ses ocres, cet art ne représente-t-il pas l'essentiel *de la méditation « à la française »* sur le tissu quotidien des choses ? Comme la manière de Velasquez *pour l'Espagne ? Son « ton » n'a-t-il* pas été repris par Chardin, Millet, Courbet, Cézanne... Balthus, tous admirateurs des Le Nain ? Mais voilà : il est probable qu'on sera étonné, peut-être déconcerté. La présentation, le catalogue, proposent une révision énergique de toutes les données, une vaste remise en question, dont on peut *se demander si elle ne va pas un* peu troubler notre vieille liturgie esthétique.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 17.)



COLLECTIVITÉS LOCALES

Le maire, ce petit enfant de l'État

par BRIGITTE GROS (*)

FACE aux trente-six mille maires de France, l'Etat se comporte comme un père vis-à-vis de son enfant en bas âge. Pour lui, le maire est un être aux facultés intellectuelles *réduites*, aux réactions impulsives. Lui seul *peut* dicter au maire sa conduite, contrôler chacun de ses actes, au besoin le remettre dans le droit chemin. Cette *attitude* paternaliste vient du fond des *âges*. *Des siècles de centralisation* continuent à peser *d'un poids étouffant* sur la gestion *de* nos institutions *communales*.

La *monarchie est restée* enlisée dans la centralisation de la *période* féodale. Les années révolutionnaires ont *ouvert* la *voie* à la mainmise absolue du pouvoir d'Etat sur *le* pouvoir communal, sous *le* Consulat et l'Empire. En 1884, la *grande* loi libérale qui devait, *paraît-il*, nous ramener aux sources du droit *républicain* n'a finalement pas trouvé l'achèvement de ses *prétentions*. Le législateur avait *pourtant*, à l'époque, solennellement affirmé : « *Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.* » Mais dans la République d'hier, comme dans celle d'aujourd'hui, l'Etat omniprésent n'a de cesse de purger de son contenu la volonté décentralisatrice pourtant solennellement affirmée de la représentation nationale.

Depuis vingt ans, plusieurs tentatives ont été faites pour adapter la loi de 1884 aux *évolutions* successives et *profondes* de notre société. Mais, pas une de ces *réformes* n'a réussi à entamer l'état *de* subordination que le pouvoir central entend *imposer* unilatéralement aux élus locaux.

De quels pouvoirs de décisions les maires *disposent-ils* ? Quels sont leurs leviers de commandes qui *n'appellent* pas l'autorisation *préalable de* l'Etat ? Inaugurer *les* chrysanthèmes, *ouvrir le* bal du 14 juillet, accroître chaque *année plus* lourdement *les* impôts locaux de *leurs* administrés.

Comme l'enfant sur le banc de son école, *le maire* doit apprendre sa *leçon*, pour *le* jour de l'interrogation, *la réciter par cœur à M. l'Etat. Aussi, nous est-il recommandé de la lire et de la relire chaque soir avant de nous endormir. Cette sempiternelle rengaine notre manuel*, c'est un charmant *petit* livre rouge de 1 203 pages et de 3 300 articles *le Code des communes*. Il précise pour chacun *de nos actes les règlements* auxquels nous devons nous *plier. Il est l'expression* la plus manifeste de notre *subordination et de celle de* nos administrés au *pouvoir d'Etat*.

Cette surveillance, que l'Etat nous inflige, cette agression quotidienne dans l'exercice de notre mandat, elle nous heurte, elle nous révolte. Non pour des questions d'amour-propre, mais pour les conséquences néfastes qu'elle ne peut manquer de provoquer sur la vie quotidienne des Français. Ce sont nos administrés qui sont les premières victimes de l'attitude à la fois hautaine, paternaliste et suspicieuse de l'Etat.

Ce comportement, *dans leurs* réponses au questionnaire que *le* ministre de l'intérieur leur a adressé *il y a un an*, les maires de France l'ont *unanimement réprouvé*. Nous, maires, avons été unanimes pour *demander à devenir des* « maires-adultes », *libres* et *responsables* de nos actes tant *sur le* plan financier que *sur le plan* administratif. Nous exigeons d'être en mesure d'améliorer de façon certaine, et dans des *délais raisonnables*, le sort de nos administrés et notamment celui des *plus défavorisés d'entre eux*. N'est-ce *pas la finalité essentielle de la fonction de maire* ? Et cependant, la plupart d'entre nous n'ont pas *les* moyens d'y *répondre* dans des conditions dignes de la mission *à accomplir*. Chaque maire pourrait écrire *un véritable roman sur les implications financières et humaines de ses propres démêlés avec l'appareil tentaculaire et inhumain de l'Etat* : un roman d'humour noir, j'entends.

Deux exemples

Prenons *l'exemple de l'école* maternelle que *nous venons* de *réaliser* dans un nouveau *quartier* de *la ville dont je suis maire* : Meulan, 9 000 *habitants, située dans* la grande banlieue de la capitale. Entre la décision de notre conseil municipal et le commencement des travaux, il aura *fallu* attendre deux ans et *demi* pour *instruire* notre dossier, *donner* 403 signatures, *préparer* 245 *pièces*, *expédier* 23 *kilos* de documents aux *innombrables services* et commissions de l'Etat, chargés *de contrôler notre projet*.

Ce périple administratif *est* d'autant *plus invraisemblable* que notre architecte *communal* est agréé depuis *plusieurs* dizaines d'années par l'éducation nationale, *qu'il* a déjà réalisé, *dans* la *région*, plus de dix *maternelles du* même *type*. Les normes strictes imposées *par* la Rue de Grenelle n'ont plus de secret pour lui. Le gaspillage de l'argent des contribuables qui résulte de cette lenteur administrative est scandaleux. Notre école aura *coûté* aux Meulanais et aux Meulanaises 24 % de plus que son prix d'origine, soit le montant de la subvention que l'Etat nous a généreusement allouée pour la construire. Enfin, pendant deux ans et demi, 120 enfants de deux à cinq ans auront été obligés de se rendre dans une école éloignée de leur domicile au lieu de la nouvelle, *implantée à deux* pas de chez eux.

Autre exemple du même ordre, celui du *gymnase* que nous venons de *réaliser* à côté de *notre* collège. Cette réalisation fut *retardée*, elle aussi, de *deux ans* et *demi* pour *deux raisons*. La *première* étant que *le modèle* que *nous* avions *eu* l'affront de choisir, *parce* qu'il s'intégrait *mieux* dans *le* cadre esthétique de notre ville, était agréé certes, *mais seulement* pour la *région* de Picardie. *Il nous* fallut donc plus de dix-huit *mois pour obtenir* l'approbation technique de notre dossier. La *deuxième raison* était que *le* chantier de construction du gymnase avait été programmé *par l'entreprise* sur une année, mais qu'il s'est finalement étalé sur deux ans, *le* ministère de *la* jeunesse et des sports ayant eu l'excellente idée de nous verser, le 7 juillet 1978, le montant de la subvention qu'il nous avait attribuée le 7 juillet 1977.

Nos caisses étant vides et ne disposant pas de fonds libres pour faire une avance de 450 000 F à l'entrepreneur, celui-ci a — et c'est compréhensible — ralenti son chantier pendant plus de douze mois. Conséquence financière : 23 % d'augmentation, soit 734 000 F.

Double injustice pour les communes pauvres, dépourvues de taxes professionnelles. La collectivité locale se trouve dans l'obligation de payer les équipements qu'elle réalise plus chers que les communes riches. Le contribuable ensuite doit, par ses *impôts*, couvrir la différence de coût. Conséquence *enfin* sur le *plan* scolaire : 3 600 enfants privés de gymnastique pendant une année scolaire.

Les deux *exemples* que je viens de citer sont *graves*, mais il en est d'autres *qui sont* bien *plus graves* encore : les dossiers *communaux* perdus dans les administrations centrales. *Il s'agissait, pour* la commune de Meulan, de classer *dans la voirie* communale des voies privées qui *relient* à la ville des terrains d'une superficie de 10 *hectares* que nous souhaitons aménager en terrain de sports. Comme les premières conclusions du commissaire enquêteur nous étaient défavorables, la *préfecture* devait transmettre notre dossier au ministère de l'intérieur qui devait en saisir le Conseil constitutionnel. Hiérarchie oblige ! Après deux ans de recherche, noyée par des dizaines et des milliers de dossiers du même ordre, la place Beauvau était obligée d'avouer que notre dossier avait dû s'égarer dans un bureau de poste, dans ses sous-sols, ou bien encore dans une des innombrables *armoires* d'un de ses non moins innombrables services. Que faire ? Reprendre à zéro toute la procédure.

Ainsi, engagée en 1971, ce *n'est* que *sept* ans plus tard que la nouvelle enquête a été entamée. Si ce nouveau dossier *ne* subit pas le même sort que son *prédécesseur*, s'il est instruit avec *rapidité* à tous les *échelons*, il aura *fallu* une bonne dizaine *d'années* pour municipaliser ces *quelques* dizaines de mètres de voies.

Le maire, ce petit enfant de l'Etat, *n'a même* pas le *loisir d'organiser* le fonctionnement des équipements communaux sans en référer, au petit *détail* près, à son père spirituel ! Par exemple, un conseil municipal *n'a* pas le droit d'augmenter le *prix* des tickets de cantine sans le visa paternel. C'est ce que nous *avons* fait à Meulan, en *février* dernier, et nous attendons toujours une réponse. Le même problème s'est posé pour la buvette de notre piscine. Plus dramatique se trouve être la situation du responsable de notre cantine auquel la commune avait décidé d'attribuer une indemnité de 1 000 F par mois, celui-ci ayant remplacé le titulaire du poste de gestionnaire. Il fallut attendre plus de *neuf* mois *l'accord* de l'autorité de tutelle. *Neuf mois* pendant lesquels notre malheureux *cuisinier* ne fut pas payé. Et de plus cet accord ne fut donné qu'à titre provisoire et sous réserve que la commune recherche un véritable gestionnaire qui *lui* coûterait plus cher.

C'est d'ailleurs, sans doute, sur le problème de la gestion du personnel communal que la méfiance de l'Etat à l'égard du maire est la plus insolite. Les textes officiels nous précisent le nombre et la qualification des emplois communaux que nous pouvons créer en considération de l'importance de notre population. Mais l'Etat étant persuadé qu'un maire est tout à fait incapable de lire le statut du personnel communal et moins encore de l'appliquer, il nous faut lui envoyer chacune de nos décisions prises en ce domaine.

Une outrecuidante autorité

Mais la population se plaindra encore plus lorsque certains aménagements *qui* touchent *directement* à sa sécurité ne seront pas réalisés dans des délais *raisonnables*. Elle ne sait pas que l'Etat, là encore, manifeste une outrecuidante autorité. Je prends l'exemple d'un carrefour à l'entrée de notre ville rendu dangereux par l'augmentation du trafic, et que nous voulions équiper de feux de circulation. La réglementation nous *oblige* à faire parvenir notre *projet* à la sous-préfecture, laquelle l'envoie pour un contrôle technique au service de l'équipement. Il se trouve que celui-ci en l'occurrence est situé à quelques *minutes* de notre mairie. Pourquoi ne pas nous remettre directement notre dossier plutôt que de l'obliger à *remonter* en sens inverse la voie *hiérarchique* préalablement suivie ? *Ainsi* fallut-il attendre plus d'une année avant que notre projet ne soit approuvé. Le combla étant que c'est *le même ingénieur des Ponts* qui a établi *le* projet pour la ville et qui l'a contrôlé *pour* l'Etat.

Si, à ce même carrefour, plusieurs accidents *mortels* étaient intervenus pendant cette *longue* année perdue en paperasserie inutile, c'est le maire, et lui seul, qui en aurait été rendu responsable. Quand les élus d'une commune décident de *mettre une rue en sens interdit*, *ils doivent* s'engager *dans* le même *dédale* de procédures ubuesques.

Enfin, dernier volet de sa mission, *le maire* est là *pour organiser* la vie *quotidienne de sa population*. Prenons deux exemples significatifs : le premier, celui d'un jeune ménage qui souhaitait monter au centre ville une boutique d'articles de sports d'une dimension modeste (70 mètres carrés). Il déposa son permis de construire que nous approuvions aussitôt. Mais au niveau de l'Etat que de difficultés dues au fait que l'emplacement prévu était situé à moins de 500 mètres de l'église Saint-Nicolas de Meulan ! Le permis dut être instruit par une *multitude* de services, *habilités* chacun à modifier ce projet de fond en comble. *Finalement*, notre jeune *ménage* obtint gain de cause, treize mois plus tard, au lieu des trois mois légaux, et il dut en outre payer une surtaxe de 19 260 F, le projet imposé n'étant pas conforme aux dispositions du plan d'urbanisme de la commune.

Le deuxième exemple, plus choquant encore, est la manière dont est attribuée l'aide sociale. Certes, les dossiers sont instruits en principe à trois niveaux. Mais c'est finalement le pouvoir central qui tranche. Examinés par les élus au niveau communal et cantonal, l'Etat ne leur fait pas confiance. Il revient sur leurs décisions à tout moment. Ainsi avons-nous vu récemment certains dossiers remis en cause par lui, qui concernaient par exemple l'aide médicale hospitalière d'une mère de sept enfants, ou encore l'aide médicale à domicile d'une mère de dix enfants, ou les frais d'accouchement d'une mère de trois enfants.

Ces *quelques exemples tirés* au *hasard* de la liste *noire des* inepties du *bureaucratisme* et de la centralisation appellent l'urgence de la nécessaire *modification* de l'attitude de l'Etat à l'égard des élus.

L'Etat *doit enfin comprendre* que ce sont les Français finalement, *beaucoup* plus que *les* élus *locaux*, qui souffrent, *dans leur vie* quotidienne, de son *hypercentralisation*. Elle est *source* de graves injustices et d'*inacceptables* inégalités.

Le « *plan de développement* des collectivités locales » que le gouvernement soumet au Parlement en octobre pourrait être l'amorce de la grande réforme que depuis plus d'un siècle les élus attendent.

Il s'agit, a précisé le *président* de la République, « d'un véritable changement de nature dans les rapports respectifs de l'Etat, des collectivités locales et du citoyen ».

Tous *les* élus nationaux et *locaux* se *mobiliseront* pour que ce changement *profond* intervienne *enfin et* sans *tarder*.

(*) Sénateur des Yvelines, maire de Meulan.

Pour la proportionnelle

par JEAN-CLAUDE GAUDIN (*)

LE projet de loi-cadre relatif au développement des responsabilités locales soumis au Parlement implique une modification *profonde* de certaines structures administratives de notre pays. Pour le président de la République, « *Il ne s'agit pas d'une simple réforme administrative, mais d'une réforme de l'Etat et des rapports entre les citoyens et le pouvoir* ».

Depuis la Révolution, les collectivités locales subissent, en effet, un centralisme souvent pesant, gêne encore accentuée, ces dernières décennies, par l'évolution démographique et économique.

Aujourd'hui, les communes et, à un degré moindre, les départements ne disposent pas de la totalité des moyens qui leur seraient nécessaires pour faire face à toutes leurs obligations.

Au-delà de tout clivage politique, les réflexions générales des maires de France convergent vers trois thèmes essentiels.

D'abord, la légitimité de la commune, car les maires ne la conçoivent pas comme un simple relais du pouvoir central, mais comme une cellule privilégiée, traduisant la cohésion, l'originalité et la vie de la société française.

Deuxième thème, les réformes financières. Les maires estiment que la nation *doit* attribuer aux communes les ressources qui leur font défaut. En outre, une rénovation de la fiscalité communale répondrait aux vœux de beaucoup.

Enfin, la majorité d'entre eux souhaitent une plus grande autonomie dans leurs rapports avec les services de l'Etat. Les fonctionnaires devraient d'abord être les conseillers des élus locaux.

Ces considérations fournissent déjà les éléments de base de la réforme. Elles montrent aussi l'ampleur de la tâche à réaliser.

Le 20 juin dernier, devant le Sénat, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, ajoutait à ces objectifs la nécessité de faire face à l'évolution rapide de la situation économique et aussi celle de répondre aux aspirations des Français qui, de plus en plus, souhaitent participer aux décisions qui façonnent leur vie quotidienne.

La concrétisation de cette loi-cadre exigera, sans doute, plusieurs années, d'autant que seule une approche pragmatique des problèmes communaux, divers et multiples, reste valable.

Il ne faut pas concevoir cette réforme comme un affaiblissement de l'Etat. Dans le monde contemporain, cela serait néfaste. Il s'agit avant tout d'un transfert de compétences visant une plus grande efficacité et une plus grande justice. Les responsables des collectivités locales disposeront ainsi de libertés, d'initiatives et de responsabilités accrues.

Un complément nécessaire

Toutefois, les mesures envisagées pour alléger les contrôles réclament un correctif, ou au moins un complément.

Certes, les maires, dans leur ensemble, ressentent comme une contrainte la tutelle préfectorale. Les autres contrôles administratifs, techniques et financiers, souvent liés à des procédures longues et complexes, sont, eux aussi, considérés comme des freins aux actions municipales.

Afin de mettre un terme à ces pesanteurs, la réforme laissera seulement subsister le contrôle des tribunaux, les contrôles fiscaux, garants de l'utilisation des deniers publics, et le plus important, celui auquel participent tous les citoyens, l'élection, contrôle essentiel et définitif.

Dans la *majorité* des quelque *trente-huit* mille communes de France, cet allégement *s'avère* indispensable. Faute de capacités et de moyens, trop de petites mairies sont assujetties aux services de l'Etat.

Cette situation tend, en revanche, à s'inverser dans les très grandes villes. A Paris, Marseille ou Lyon, les maires disposent d'un pouvoir considérable, qui sera encore renforcé par la réforme.

Il semble donc nécessaire d'envisager quelques additifs à cette *loi*-cadre. L'allégement des contrôles exige, en corollaire, un renforcement de la démocratie au sein des conseils municipaux. C'est aussi la condition d'une participation plus large des citoyens à la vie de leur cité.

Or dans des villes de plus de trois cent mille habitants, où trop souvent l'anonymat et l'absence de relations humaines sont de règle, aucune formule associative ne permet d'établir cette participation.

Etablir une participation valable de la population à la vie communale implique l'étude de moyens autorisant la représentation du plus grand nombre possible de citoyens au sein des conseils municipaux.

Le scrutin en vigueur depuis 1965 dans *les* villes de plus de trente mille habitants limite cette représentation. Il permet la *constitution* de municipalités homogènes, mais il ne respecte pas la *pluralité* et la *réalité* du corps électoral.

A Paris, Marseille, *Lyon*, Toulouse et Nice, cela reste vrai malgré le découpage en secteurs.

Ainsi, lors des élections municipales de mars 1977 à Marseille, la liste socialiste, conduite par M. Defferre, obtenait au premier tour 39,8 % des suffrages exprimés contre 30,4 % au parti communiste, 22,6 % à la majorité, et 7,2 % aux *écologistes*.

Par le jeu du *scrutin* de liste majoritaire à deux tours, le parti *socialiste* enlevait 56 sièges sur les 63 du conseil municipal, le parti communiste 7, la majorité et les *écologistes* aucun.

Cet exemple, qui se retrouve ailleurs, illustre bien l'injustice de ce mode de scrutin. Son maintien porterait un lourd préjudice au projet de réforme.

Pour donner à celui-ci sa pleine dimension, il convient d'envisager un changement du type de scrutin, au moins dans les grandes villes.

En effet, dans les villes moyennes, où l'échelle humaine est respectée, les rapports citoyens-municipalité peuvent s'établir sur d'autres bases que l'élection.

Mais l'instauration de la proportionnelle paraît indispensable dans les cités où le corps électoral est trop important pour être associé directement à la vie communale.

Certes, cette modification ne recueillera pas que des adhésions. Les réticences seront nombreuses aussi bien dans la majorité que dans l'opposition.

Les modalités d'application présenteront des difficultés. Faudra-t-il appliquer cette proportionnelle dans toutes les communes de plus de trente mille habitants ? Devra-t-elle jouer uniquement dans celles de plus de cent mille, ou bien encore convient-il de la limiter aux seules villes divisées en secteurs, c'est-à-dire Paris, Marseille, *Lyon*, Toulouse et Nice ? La proportionnelle intégrale est-elle préférable à une proportionnelle pondérée ?

Il ne sera pas facile de répondre à *ces* questions. D'autre part, le scrutin majoritaire à deux tours représente dans notre pays une véritable institution. Enfin, la plupart des maires en place souhaiteront le maintenir.

Pourtant, il ne saurait y avoir une réelle réussite de la réforme des collectivités locales sans l'adoption d'un scrutin à la proportionnelle.

Difficile pour beaucoup, courageuse pour certains, mais honnête pour tous, cette mesure permettrait aux habitants des grandes villes, suivant la phrase du président de la République, « *de participer aux décisions qui intéressent leur vie quotidienne et à celles qui concernent les affaires locales* ».

Témoignage tangible d'une volonté de réforme, l'établissement d'un scrutin proportionnel marquerait une étape non négligeable dans cette évolution qui conduit la France vers une démocratie pluraliste, plus juste et plus sereine.

(*) Député des Bouches-du-Rhône, président du Groupe d'étude des députés U.D.F. sur les collectivités locales.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

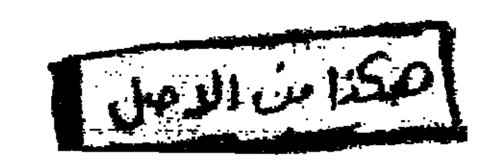
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

étranger

LA GUERRE DU LIBAN

Les combats s'étendent au « réduit chrétien »

(Suite de la première page.)

Au bout du fil, à 4 heures du matin, un habitant, que nous avions entrevu la veille et que nous ne reverrons peut-être jamais, nous a donné un saisissant raccourci de l'angoisse qui étreint les populations bombardées : « *De grâce, continuez à nous parler... rien qu'à nous parler.* » Quelques minutes plus tard, le téléphone était de nouveau coupé.

L'enjeu de cette nouvelle phase de la guerre est le pont de la Quarantaine — complexe routier comportant en fait deux ponts distants de 100 mètres l'un de l'autre — qu'un détachement syrien contrôle, coupant les communications entre l'arrière-pays chrétien et Beyrouth-Est qui se trouve asphyxiée.

Un second pont, celui de Sin-El-Fil, est aux mains des troupes syriennes. Des combats se déroulent également dans ce secteur distant du premier de 1 kilomètre environ. Cependant, étant mieux défendable, ce pont n'est pas directement attaqué, que l'on sache, jusqu'à présent.

Mercredi en fin d'après-midi, les miliciens encerclant le pont de la Quarantaine n'étaient toujours pas parvenus à l'occuper. Mais le déchaînement de l'artillerie syrienne à 2 h 45 du matin suggère qu'ils lui ont alors donné un premier assaut. Quoi qu'il en soit, et même si les miliciens parvenaient à contrôler le pont de la Quarantaine, ils n'auraient pas pour autant garanti les communications de Beyrouth-Est avec l'arrière-pays, car l'ouvrage pourra toujours facilement être pilonné par l'artillerie syrienne si, comme l'affirme M. Bechir Gemayel, l'intention de Damas est de maintenir un strict blocus du secteur. Les combattants de la droite chrétienne font en effet figure d' « *assiégeants assiégés* », puisque tout le Beyrouth et même *tout le Liban conservateur* chrétien est soumis à un siège de la part des troupes syriennes.

Les combats et duels d'artillerie ne sont d'ailleurs pas restés limités à la Quarantaine et durant la nuit, puis toute la journée, le canon tonnait lourdement sans discontinuer aussi bien dans la banlieue de Hadeth et Aïn-Remmaneh, ainsi que sur le littoral jusqu'à Jounieh, et en montagne, notamment à Bikfaya (sept morts et vingt-cinq blessés selon la radio phalangiste) et Faraya. Des incendies ont été alumés un peu partout. Les détails des *opérations* syriennes hors de Beyrouth font penser à un mouvement destiné à prendre en tenaille les milices chrétiennes.

Les milices iront jusqu'au bout

A Beyrouth-Est bien entendu, mais également à Beyrouth-Ouest, l'électricité est fréquemment coupée de même que le téléphone. L'eau et les communications internationales le sont totalement, l'essence commence à manquer dans les stations.

On craint sérieusement que l'aéroport, qui fonctionnait d'une manière hésitante mercredi matin, ne s'arrête à son tour. Dans la nuit noire, la ville — toute la ville — a retrouvé un moment l'atmosphère des jours les plus pénibles de la guerre 1975-1976 avec, en plus, des combats et des bombardements infiniment plus meurtriers.

Les perspectives de la nouvelle guerre du Liban font l'objet des spéculations les plus folles. Au terme d'une semaine, plusieurs constatations s'imposent :

Ou la Syrie est certaine qu'Israël n'interviendra pas, ou, au contraire, estiment certains, elle veut provoquer cette intervention pour bouleverser la situation au Proche-Orient : se serait, en quelque sorte, le seul moyen pour elle de contrecarrer les accords de Camp David. Si Israël ne relève pas le défi, la Syrie aura enregistré une victoire.

Or le silence d'Israël s'épaissit de jour en jour et la radio de ce pays ne cite les événements du Liban qu'en dernière position ou presque.

Les milices chrétiennes ont la détermination d'aller jusqu'au bout dans leur résistance à l'armée syrienne, sans qu'il soit possible de dire si elles font preuve de l'énergie du désespoir ou si elles disposent d'assurances qui n'ont pas encore joué.

LUCIEN GEORGE.

Le témoignage d'un médecin français

UN EFFROYABLE MASSACRE

Un médecin français, le docteur Bernard Kouchner, rentré de Beyrouth mercredi après-midi 4 octobre, estime que l'on assiste dans la capitale libanaise à « un effroyable massacre de la population civile ».

Depuis mardi 15 heures, jusqu'à son départ mercredi à 13 heures, les bombardements des quartiers chrétiens par la force arabe de dissuasion (FAD) n'ont pas cessé, a déclaré à FR 3 le docteur Kouchner, membre de l'association Médecins sans frontières. Selon lui, les chiffres d'un obus par seconde sont sans doute vrais, mais « donnent mal une idée de l'ampleur des dévastations ».

Le médecin, qui estime vraisemblable le bilan provisoire de cinq cents victimes, a dit craindre que le fait que Beyrouth soit, pour la première fois depuis quatre ans, entièrement coupée du monde « ne coïncide avec la phase finale ». « Les chrétiens ne comprennent pas, a-t-il ajouté, qu'on laisse se perpétrer aux yeux du monde ce qu'ils appellent un génocide. »

DANS LES ABRIS D'ACHRAFIEH

Beyrouth *(A.F.P.)*. — Maison par maison, immeuble par immeuble, Achrafieh et ses banlieues (secteur chrétien de Beyrouth) continuaient, mercredi 4 octobre, de s'écrouler sous les obus de l'artillerie syrienne.

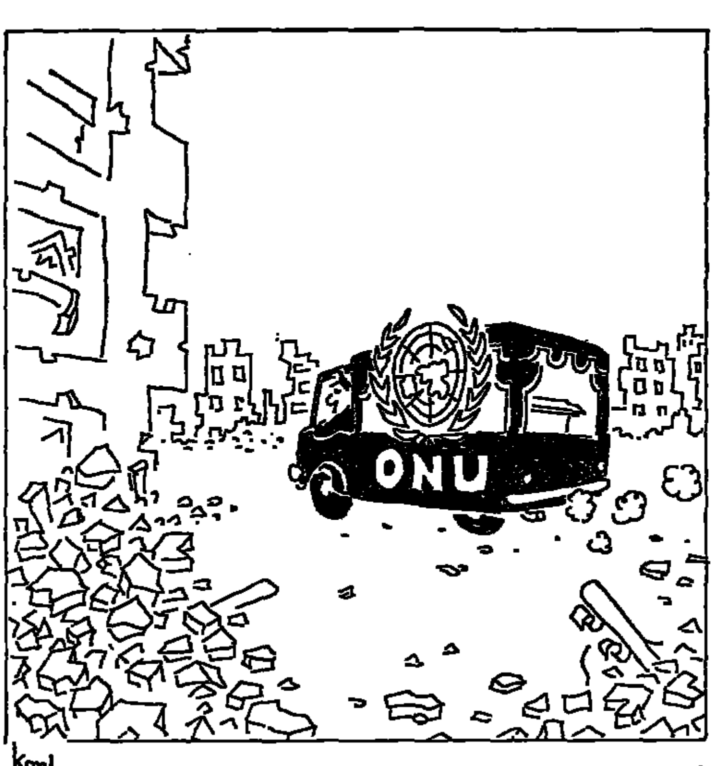
Totalement isolés du monde extérieur, les habitants de ces quartiers, privés d'eau, d'électricité, de téléphone, et bientôt sans doute de vivres, ont passé leur quatrième nuit dans les abris de fortune, qui ne sont, la plupart du temps, que des sous-sols ou d'étroites caves.

Un témoin qui a pu joindre l'A.F.P. par téléphone mercredi matin a raconté : « *Ici, à Achrafieh, personne ne dort plus depuis quatre jours. Dans les abris encombrés, puants, surchauffés, secoués par les explosions, hommes, femmes et enfants attendent pendant d'interminables heures un répit qui leur permettra d'aller respirer un peu d'air frais.* »

Le problème principal des quartiers chrétiens est l'approvisionnement en eau. Il reste quelques stocks d'eau potable en bouteilles, mais pas d'eau *courante*.

« *Dans ces abris*, a poursuivi le témoin, *chacun répète inlassablement : mais que font donc les Nations unies, que font les Etats-Unis, que font-ils tous pour nous tirer de cet enfer ?* »

Dans certains secteurs, les habitants n'ont plus la possibilité de soigner leurs blessés, ni *le temps d'enterrer leurs morts.* L'hôpital du Liban, à Achrafieh, a été durement touché par plus d'une vingtaine d'obus.



(Dessin de KONK.)

M. de Lipkowski demande que les « casques bleus » s'interposent entre les combattants

M. Jean de Lipkowski (député R.P.R., Charente-Maritime) a demandé, mercredi 4 octobre, dans une question écrite au ministre des affaires étrangères, « *s'il nourrit vraiment l'illusion que le plan qu'il a proposé pour faire cesser les combats au Liban puisse être mis en œuvre ?* ».

Il ajoute : « *Ce plan est fondé, en effet, sur l'idée qu'une force constituée par des éléments de l'armée libanaise pourrait s'interposer entre les combattants et amener ainsi un cessez-le-feu permettant d'engager par la suite un dialogue entre les deux communautés. Malheureusement, ce plan est tout à fait irréalisable dès lors que la force armée libanaise dont parle M le ministre des affaires étrangères n'existe pratiquement pas. Ce ne sont pas, en effet, quelques centaines d'hommes qui pourraient utilement s'interposer entre des forces représentées, d'une part, par quelque quarante mille soldats syriens et, de l'autre, par quelques milliers de combattants chrétiens.*

» *Compte tenu de l'urgence extrême qu'il y a à faire cesser des combats qui prennent l'allure d'un génocide, la France ne saurait avancer des plans qui risquent de n'apparaître que comme un simple exercice diplomatique dépourvu de tout effet pratique sur le terrain.* »

M. de Lipkowski demande ensuite au ministre « *s'il n'y aurait pas lieu de faire appel à la force d'intervention des Nations unies actuellement stationnée au Sud-Liban et qui pourrait, beaucoup mieux et plus rapidement qu'une armée libanaise pratiquement inexistante, jouer ce rôle de force d'interposition entre les combattants* ». « *La France, qui préside actuellement le Conseil de sécurité, devrait donc saisir d'extrême urgence cette instance pour demander à celle-ci d'élargir la mission de la force d'intervention des Nations unies, afin que celle-ci puisse s'interposer entre les combattants et obtenir un cessez-le-feu immédiat et aider à la restauration de la souveraineté libanaise* », conclua M. de Lipkowski.

● M. CHARLES HELOU, ancien président de la République libanaise, tout en accueillant « *avec reconnaissance* » la proposition française, a souhaité, mercredi, au micro de R.T.L. qu'elle conduise à un « *redéploiement* » des forces de l'ONU, car, a-t-il dit, « *la force ne peut exister puisque l'armée libanaise est puisque l'armée libanaise est inexistante* ».

● M. RAYMOND EDDE, chef du Bloc national libanais, qui se trouve lui aussi à Paris, a déclaré : « *Je suis très heureux de l'initiative française. (...) Mais, malheureusement, je ne crois pas à l'efficacité de la formule proposée* ».

Israël semble exclure toute initiative militaire

De notre correspondant

Jérusalem. — Après un silence de plusieurs jours dû à l'arrêt presque total de l'activité politique pendant les fêtes du Nouvel An juif, les premières réactions israéliennes aux événements du Liban n'ont été connues qu'au cours de la journée du 4 octobre. Ces réactions sont, pour l'instant, très limitées.

Un comité spécial de la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense s'est réuni mercredi. Au terme de la réunion au cours de laquelle un membre de l'état-major de l'armée a fait un rapport sur la situation militaire, M. Moshe Ahrens, membre du Likoud et président de cette commission, a déclaré qu'« *il voulait croire qu'Israël ne laisserait pas la Syrie exterminer la communauté chrétienne du Liban* ». M. Ahrens a ajouté que la Syrie « *profitait* » actuellement des effets du sommet de Camp David et que le gouvernement de Damas semblait être certain qu'aucun pays ne pourrait contrecarrer ses plans au Liban dans l'atmosphère actuelle des négociations. M. Ahrens a estimé que, « *en dépit du déséquilibre des forces* », les milices chrétiennes n'avaient pas encore atteint le « *point de rupture* ».

D'autre part M. Begin, qui prend actuellement plusieurs jours de repos, est tenu régulièrement au courant de l'état des combats par les services du ministère de la défense. Pour le moment, l'action du gouvernement israélien s'est réduite à des efforts diplomatiques, et à encourager les initiatives française et américaine. La plupart des observateurs à Jérusalem s'accordent à penser qu'aucune initiative militaire israélienne n'est actuellement envisageable. Les pressions américaines sont évidentes et les journaux israéliens de ce jeudi matin rapportent à ce sujet les propos du porte-parole du département d'Etat, M. Thomas Reston, qui a déclaré mercredi à Washington : « *Nous continuons d'espérer qu'Israël fera preuve de modération.* »

Cette influence américaine et l'attitude de « *neutralité* » observée par Washington sont soulignées dans la plupart des éditoriaux, souvent avec une certaine amertume. *Al Hamichmar* (travailliste) dénonce cette « *réserve* » des Etats-Unis, tandis qu'*Haaretz* (indépendant) doute très sérieusement de l'efficacité des initiatives française et américaine en vue d'obtenir un cessez-le-feu à Beyrouth. « *Si Damas refuse de se laisser convaincre*, écrit *Haaretz*, *Washington et Paris porteront alors une très lourde responsabilité.* »

F. C.

Le président du Conseil de sécurité et M. Waldheim lancent un appel pour un « cessez-le-feu durable »

Le président du Conseil de sécurité — *le chef de la délégation* française, M. Leprette — et le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, ont lancé mercredi 4 octobre un appel « *à tous* » pour que soit mis fin aux violences au Liban.

En voici le texte : « *Le président du Conseil de sécurité et le secrétaire général des Nations unies expriment leur profonde préoccupation devant l'ampleur des pertes en vies humaines et le caractère massif des destructions que provoquent au Liban les affrontements violents qui se déroulent depuis plusieurs jours dans la région de Beyrouth. Ils lancent un appel instant à tous pour que soit mis fin sans plus tarder aux actes de violence et que soit observée la plus grande modération en vue de l'instauration d'un cessez-le-feu durable* ».

Cet appel a été lancé après une réunion des membres du Conseil de sécurité « *en consultation* », mais, écrit notre correspondant A.-M. Carron, « *il n'engage en propre aucun membre du Conseil de sécurité, si ce n'est la France, et se situe de toute façon, ainsi que l'a fait remarquer un membre de la délégation française, à un niveau humanitaire* ».

Le président syrien Assad est arrivé ce jeudi matin à Moscou, où il a eu immédiatement un entretien avec M. Brejnev. Mercredi, *il avait modifié son* programme : au lieu de se rendre directement de Berlin-Est (où il était en visite officielle) à Moscou, il est allé passer la nuit à Damas.

LE GOUVERNEMENT LIBANAIS JUGE INAPPLICABLE LE PLAN FRANÇAIS

Beyrouth. — Le conseil des ministres libanais, qui s'est réuni mercredi pendant trois heures, n'a pas cru devoir retenir les propositions françaises pour ramener la paix, apprend-on jeudi à Beyrouth de source bien informée. De même source, on précise que le gouvernement libanais a estimé que les suggestions avancées par la France étaient pratiquement impossibles à mettre en application.

Toujours de même source, on indique que les autorités libanaises auraient donné la préférence à un plan saoudo-koweïtien qui prévoirait une réunion de l'Arabie Saoudite, du Koweït, du Liban et de la Syrie, en présence de diplomates français qui joueraient un rôle de catalyseur en raison des bonnes relations que Paris entretient avec tous ces pays. Cependant, le plan n'aurait pas d'autre but dans l'immédiat que de mettre un terme aux combats et non de dégager un règlement global de la crise libanaise. Ce plan saoudo-koweïtien, indique-t-on enfin de même source, bénéficie du soutien des Etats-Unis.

Le président syrien Hafez El Assad étant à Moscou, cette réunion, remarque-t-on, ne pourra vraisemblablement pas avoir lieu avant quelques jours. — *(A.F.P.)*

L'Assemblée nationale exprime son émotion et sa solidarité

La situation au Liban a été évoquée, mercredi après-midi 4 octobre, à l'Assemblée nationale, au cours du débat sur la motion de censure déposée par le groupe socialiste.

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., lui ayant demandé si l'on pouvait « *encore nourrir un espoir* » pour la communauté chrétienne — « *nos frères chrétiens qui sont une partie de nous-mêmes* », — le premier ministre a notamment déclaré : « *Le gouvernement n'a jamais cessé de marquer sa sollicitude pour le Liban : vous vous rappelez les missions accomplies il y a un an, en vue d'esquisser une solution qui pourrait être appliquée grâce à l'intervention de la France. Nous avons accepté, non sans être critiqués, que des forces françaises participent à la force des Nations unies. La France fait tout ce qui est en son pouvoir pour que les combats cessent.* »

Après avoir rappelé les grandes lignes de la déclaration adoptée le matin même par le conseil des ministres, M. Raymond Barre a ajouté : « *Le président Sarkis sait qu'il peut compter sur l'entier soutien de la France. Nous avons trop d'affection et d'amitié pour le Liban pour ne pas souhaiter que ce pays retrouve la paix, l'unité et l'indépendance.* »

Au nom des socialistes, M. François Mitterrand est alors intervenu pour souhaiter « *que l'Assemblée soit unanime à faire connaître son émotion et éventuellement ses suggestions en vue d'initiatives qui pourraient encore contribuer à un retour à la paix civile au Liban. La tâche est très difficile mais nécessaire*, a-t-il poursuivi. *C'est au niveau des Nations unies qu'il faut agir, et vite. A cet égard, toute initiative du président de la République sera la bienvenue. Impossible de rester spectateurs. Mais il ne me paraît pas bon de circonscrire la solidarité de la France à ceux qu'un orateur a appelés nos frères chrétiens. J'étais l'ami de Joumblat, assassiné pour avoir voulu assurer l'indépendance de son pays. Ne parlons pas d'autre chose que du peuple libanais* ».

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., intervenant à son tour, a souligné : « *Chacun comprendra que l'Assemblée s'inquiète du sort de nos frères du Liban. Nous prenons acte que la voix du ministre des affaires étrangères, présidant le Conseil de sécurité à New-York, s'élèvera pour demander une initiative qui permette de mettre fin au génocide auquel nous assistons avec un sentiment douloureux d'impuissance.* »

« *Je me réjouis que le triste sort du Liban et votre commune espérance dans le retour de la paix donnent lieu à une manifestation d'unanimité de l'Assemblée* », a conclu M. Barre.

En séance de nuit, M. Marcel Rigout (P.C.) a déclaré, s'adressant à M. Barre : « *La douloureuse tragédie, que vivent depuis des années les Libanais, musulmans et chrétiens, et les réfugiés palestiniens, ne peut trouver une solution que dans un règlement politique d'ensemble et non dans la préparation d'une opération militaire analogue à celle du Zaïre. Entendez-vous agir pour une négociation sans exclusive entre tous les intéressés sur la base des résolutions de l'ONU, c'est-à-dire le retrait d'Israël des territoires occupés, la reconnaissance du droit du peuple palestinien à un Etat indépendant, le respect de la sécurité et de la souveraineté de tous les Etats du Proche-Orient.* »

M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.S., a souhaité, d'autre part, au cours d'une conférence de presse, jeudi matin 5 octobre, que la France provoque « *la réunion des ministres des affaires étrangères de l'Europe des Neuf afin d'étudier le moyen de mettre fin à la situation tragique de ce pays.* »

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LE PRESIDENT AUGUSTO PINOCHET se rendra probablement en visite en Chine à la mi-octobre, a annoncé, mercredi 4 octobre, à Santiago, M. Herman Cubillos, ministre des affaires étrangères. — *(A.P.)*

Grande-Bretagne

● *LES NEUF JOURNALISTES* qui travaillent à Londres pour les services extérieurs de la B.B.C. ont été placés sous la protection de la police. Il semble que cette décision ait été prise après la mort de M. Vladimir Simeonov, l'un de leurs collègues bulgares (*le Monde* du 4 octobre). Selon les premiers rapports légistes, M. Simeonov est décédé des suites d'une asphyxie due à une inhalation de sang, consécutive à une fracture du nez. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● NEUF PERSONNES ONT ETE TUEES et plus de deux cent cinquante blessées, à la suite des émeutes de lundi 2 et mardi 3 octobre, provoquées par l'annonce d'une hausse des tarifs des transports urbains. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LE PRESIDENT ANASTASIO SOMOZA a reçu mercredi 4 octobre les cinq membres de la *commission des droits de* l'homme de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) venus enquêter au Nicaragua et a promis de leur laisser toute liberté pour mener à bien leur tâche. — *(A.F.P.)*

Pérou

● M. FERNANDO BELAUNDE TERRY, ancien président de la *République*, a *annoncé*, *mercredi* 4 octobre, qu'il serait candidat du Parti d'action populaire à l'élection présidentielle qui devrait avoir lieu dans les deux années à venir. — *(Reuter)*.

PROCHE-ORIENT

Il y a cinq ans, la guerre d'octobre

(Suite de la première page.)

Les concentrations de troupes et de matériel exigées par la préparation de la guerre ne pouvaient échapper à la vigilance du Mossad israélien, l'un des meilleurs services de renseignements du monde, comme de la C.I.A., avec laquelle il travaille le plus souvent la main dans la main. Mais tant de manœuvres et d'exercices de toutes sortes avaient été signalés dans les mois précédents qu'on ne prit pas ceux-là plus au sérieux qu'auparavant. Après tout, ce remue-ménage pouvait bien n'avoir pour but que d'imposer à l'Etat sioniste un état d'alerte épuisant pour ses nerfs et son économie.

A la veille de la guerre, les Israéliens regardaient moins en direction de leurs frontières que de l'Autriche. Un commando palestinien avait intercepté un train amenant au camp de Schönau, d'où ils devaient gagner Tel-Aviv, un groupe de juifs soviétiques. Le chef du gouvernement, Bruno Kreisky, avait promis la fermeture du camp en échange de la restitution des otages. L'émotion avait été d'autant plus vive à Jérusalem que le chancelier autrichien est lui-même d'origine juive, et Golda Meïr, alors président du conseil, avait bondi à Vienne.

Le plus long week-end

A son retour, le 3 octobre, elle est informée des mouvements de troupes arabes. Ce n'est pas assez pour que le commandement croie une guerre probable. Le lendemain, l'inquiétude monte un peu avec l'annonce de l'évacuation par Moscou des familles de ses ressortissants de Syrie et d'Egypte. Mais on est à quelques heures du début de Kippour, du grand Pardon, le plus long week-end de l'année, pendant lequel tout s'arrête pour permettre aux familles juives de se retrouver, de se recueillir ou de se distraire. Jamais l'armée n'a été aussi dispersée. A en croire l'ouvrage collectif sur le *Kippour* (1) publié par Ben Porat, Eytan Haber et une série d'autres auteurs israéliens, la moitié des fortins de la ligne Bar-Lev, qui protège la rive orientale du canal de Suez, sont vides au moment où est déclenchée l'attaque arabe. Dans la plupart des cas, elle prend les Israéliens absolument par surprise.

Sadate et Assad n'ont pas tort de compter sur la démobilisation des esprits et la dispersion des réservistes provoquées par les fêtes du Kippour. La rapidité légendaire des réflexes de leur adversaire est mise pour une fois en échec. Les embouteillages des retours sur les routes gênent le rassemblement des unités et leur acheminement vers le front. Appuyés par des milliers de chars, des centaines d'avions, une puissante artillerie, protégés par les missiles Sam-6 que les Soviétiques leur avaient fournis en abondance et contre lesquels la chasse israélienne est impuissante, les Syriens reprennent en quelques heures la plus grande partie du Golan, tandis que les Egyptiens traversent en force le canal de Suez réputé infranchissable.

Vingt-quatre heures après le début des hostilités, la situation de l'armée juive est extrêmement critique. Mais le commandement égyptien semble hésiter à exploiter son avantage tambour battant. Il n'essaye pas de forcer les trois cols qui commandent l'accès du Sinaï. L'aviation n'intervient pas en avant des lignes. Aucun raid n'est lancé contre le territoire israélien, où tous les réservistes finissent par rejoindre leur corps. Le Kremlin a évidemment dit son mot dans l'affaire. Ce n'est pas par hasard qu'il a refusé de fournir à ses amis arabes les Mig-23 qui leur auraient permis de se mesurer d'égal à égal avec la chasse juive. C'est qu'il tient pour acquis que les Etats-Unis ne laisseront pas détruire Israël. Le seul objectif que puissent raisonnablement s'assigner Sadate et Assad, c'est une prise de gages territoriaux, complétée par une guerre d'usure qu'ils se croient assurés de gagner, de manière à contraindre l'adversaire à négocier.

Une réplique foudroyante

Dans l'épreuve, qu'ils n'ont pas prévue, les généraux israéliens, soutenus par un peuple unanimement convaincu de lutter pour sa survie, prouvent, une fois de plus, leurs dons d'improvisation et les vertus de l'audace. Ils visent d'abord, selon la bonne doctrine, l'adversaire le plus faible, autrement dit la Syrie, n'hésitant pas à bombarder Damas, les centrales électriques, les raffineries de pétrole : en trois jours de bataille féroce, les résultats d'un effort économique de vingt ans sont ramenés à rien. C'est en vain que l'U.R.S.S. dépêche à ses alliés, par un pont aérien faisant fi de la souveraineté de plusieurs Etats, d'énormes quantités d'armes : les soldats du président Assad, malgré leur vaillance, malgré l'esprit de sacrifice des soldats marocains qui les appuient, sont refoulés au-delà de leurs positions de départ et mis hors d'état de reprendre avant longtemps l'offensive.

Officiellement alliée de la Syrie et de l'Egypte, la Jordanie l'est aussi des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne : sa participation aux combats n'est que symbolique. Négligeant le front oriental, Dayan peut donc prendre le risque de dégarnir celui du Golan pour amener à toute vitesse des renforts dans le Sinaï, où se trouvent aux prises davantage de chars que dans les batailles les plus acharnées de la deuxième guerre mondiale. Bientôt un coup de théâtre va faire basculer la situation. Renouvelant l'exploit de Bonaparte au Grand-Saint-Bernard, le général Sharon surgit sur les arrières de l'adversaire, en utilisant un chemin réputé si impraticable qu'il n'était même pas défendu. Après s'être glissé entre deux armées égyptiennes, il fait franchir de nuit à ses blindés montés sur des radeaux le grand lac Amer, immenses plans d'eau que traverse le canal de Suez. La tête de pont qu'il établit sur la rive occidentale, juste au-dessous du Déversoir, est rapidement élargie. Le tiers des fusées Sam-6 qui protègent des attaques de l'aviation israélienne les Egyptiens installés de l'autre côté du canal sont détruites, que la division Bren s'engouffre dans la brèche et fonce vers Suez, prenant au piège la III[e] armée. Celle-ci comprend trop tard l'ampleur de la menace et ne parvient pas à rompre l'encerclement : ce sont des dizaines de milliers d'hommes qui risquent de mourir de soif et de faim sous le soleil écrasant du désert.

ISMAÏLIA
2E ARMÉE ÉGYPTIENNE
BRIGADE SHARON
Fort égyptien
Déversoir
Fayid
DIVISION BREN
Grand Lac Amer
Petit Lac Amer
3E ARMÉE ÉGYPTIENNE
Canal
El Chaloufa
v. Le CAIRE
v. LE CAIRE
v. Col de Khatmia
v. Col de Gidi
v. Col de Mitla
520
715
869
SUEZ
Djebel Ataka
577
Port Tewfik
El Chatt
Adabiya
Golfe de Suez
0 km 20

Passe d'armes soviéto-américaine

Le coup de poker syro-égyptien allait-il se transformer en désastre ? L'U.R.S.S. n'avait pas pu faire grand-chose en 1967 pour ses protégés arabes, qui avaient dû consentir, la mort dans l'âme, à un cessez-le-feu sur les lignes de l'avance israélienne et non sur les positions de départ. Laisser battre une nouvelle fois ses amis eût été pour elle se déconsidérer complètement : on imagine le parti que les Chinois auraient tiré de cette nouvelle « capitulation devant l'impérialisme ». Les derniers à le comprendre n'étaient pas Nixon et Kissinger : ils adhéraient profondément à la conception qui avait été celle de Kennedy pendant la crise des fusées de Cuba, à savoir qu'en guerre froide — ou en détente, c'est à peu près la même chose, — il faut se garder d'acculer le partenaire-adversaire à perdre la face, si l'on veut être sûr qu'il ne recourra pas à des solutions désespérées. Un autre argument, de toute façon, les poussait à la prudence : à trop soutenir Israël, ils auraient risqué de perdre les amitiés qu'ils comptaient dans le camp arabe, et notamment chez les monarques du Golfe, pour la première fois déterminés à recourir, pour empêcher la victoire d'Israël, à l'arme du pétrole.

La première réaction des Etats-Unis fut de ne pas bouger : *« Laissez-les jouer un peu » (Let the boys play a while...)*, aurait dit Kissinger. Mais l'ampleur du pont aérien soviétique les obligeait à réagir. A partir du 12 octobre, ce fut à leur tour d'acheminer massivement des armes et du matériel vers Israël. Il fallait, pour ce faire, qu'un de leurs alliés européens au moins laisse leurs avions faire escale chez lui. Il n'y eut que le Portugal pour y consentir. La dictature devait être renversée quelques mois plus tard. Le régime révolutionnaire aurait-il adopté la même attitude ? On peut en douter. Quant aux autres pays de l'OTAN, bien que la sympathie de l'opinion allât dans la grande majorité des cas à Israël, ils commençaient à avoir peur pour leurs approvisionnements en pétrole. Ils s'agaçaient aussi de voir que nul, à Washington comme à Moscou, n'avait songé à leur demander leur avis sur ce qu'il convenait de faire vis-à-vis de la crise du Proche-Orient. Ignorée par les Grands, menacée, pour une querelle à laquelle elle ne pouvait mais, de devoir mettre son industrie au chômage et ses voitures au garage, incapable de faire entendre sa voix, elle méritait bien le qualificatif de « non-personne » que lui assénait Michel Jobert, alors ministre des affaires étrangères.

Le « télétype rouge » ne cesse de crépiter entre Washington et Moscou, où Kissinger arrive le 20 octobre, quelques heures après que Brejnev, alarmé par la percée israélienne dans le Sinaï, eut fait savoir à Nixon que son gouvernement était à la veille de prendre une décision « sans retour ». Les deux hommes s'entendent sur les termes d'une résolution prévoyant un cessez-le-feu sur la ligne de front, que le Conseil de sécurité des Nations unies adoptera sans difficulté le 22 octobre.

Les Israéliens, qui se sentent en mesure de briser l'armé égyptienne comme ils viennent de briser l'armée syrienne, ne mettent aucune hâte à s'incliner. Prétextant quelques violations du cessez-le-feu par leurs ennemis, ils intensifient tout au contraire leur offensive. Répétition de ce qui s'était passé en 1967 lorsqu'ils progressaient à marche forcée sur tous les fronts pour occuper le maximum de terrain avant le moment où la pression conjointe des grandes puissances les obligerait à s'arrêter. Là aussi, le télétype rouge avait fonctionné, et les Soviétiques avaient agité la menace d'une intervention directe.

Cette fois, Moscou propose à Washington une action conjointe des forces des deux pays pour séparer les combattants et assurer la paix. Peu soucieux d'installer des troupes soviétiques à proximité du canal de Suez, Nixon refuse net. Dans la nuit du 24 au 25, le conseil national de sécurité des Etats-Unis est saisi de renseignements concordants sur la préparation d'une intervention unilatérale soviétique. Brejnev répond sur un ton des plus désagréables à une demande d'éclaircissements de la Maison Blanche. Les forces américaines sont mises en état d'alerte « N° 3 » et Kissinger lance un avertissement à l'U.R.S.S. devant la presse. Mais il ouvre une porte de sortie en suggérant l'envoi sur place de « casques bleus » pris en dehors des grandes puissances.

Les retrouvailles

Le soir même, le Conseil de sécurité approuve cette proposition. Quelques heures plus tard, pour la première fois depuis 1948, des officiers égyptiens et israéliens se rencontrent pour discuter sur le terrain de l'application du cessez-le-feu. Tous les observateurs sont frappés de l'absence de ressentiment qui caractérise ces étranges retrouvailles : il faut dire qu'à aucun moment pendant les dix-neuf jours qu'avait duré la guerre, les propagandes adverses n'avaient pris le ton de haine que leur avait donné jadis, par exemple, le leader palestinien Choukeiry, lequel ne parlait que de rejeter les juifs à la mer.

On a souvent mis en doute la gravité de l'épreuve de force entre Américains et Soviétiques, jusqu'à évoquer l'hypothèse d'une comédie de complices. Il est parfaitement possible que Moscou n'ait jamais songé à intervenir et que le branle-bas de combat auquel on a assisté n'ait été qu'un simulacre destiné à montrer aux Arabes qu'une action unilatérale était trop dangereuse pour être tentée. Mais il est aussi possible que le Kremlin, comme en 1962 et comme dans d'autres occasions auparavant, ait tâté le terrain en se disant que Nixon était peut-être trop affaibli par la guerre du Vietnam et par les scandales intérieurs, trop attaché aussi à la détente pour pouvoir prendre de gros risques. Ce qui paraît difficilement contestable, c'est le ton de la mise en garde adressée à Brejnev le 24 octobre. Ce texte, qui est resté longtemps inédit, figure dans ses Mémoires : il y est question des « *conséquences incalculables* » que pourrait entraîner une intervention de l'U.R.S.S. (2).

L'alerte passée, tout le monde retrouva le sourire, oubliant les dizaines de milliers de morts laissés sur le terrain, les années de travail anéanties de part et d'autre. Qui se doutait évidemment que quatre ans plus tard, Sadate serait accueilli triomphalement à Jérusalem par le peuple et par le gouvernement israéliens ! Mais il était clair que rien désormais ne serait comme avant. Israël avait été à deux doigts d'être battu : il avait désormais peu de chances de jamais parvenir à imposer à ses voisins sa propre conception de la paix. Leurs victoires initiales avaient effacé chez les Arabes une humiliation que leur fierté ne pouvait tolérer. Et surtout les Etats producteurs avaient découvert la force de l'arme du pétrole. Le monde riche devait se faire à l'idée de payer cher l'énergie dont le bon marché avait permis pendant vingt ans sa rapide croissance. Des trois grandes surprises apportées par la guerre d'Octobre, celle-là n'était certes pas la moindre.

ANDRÉ FONTAINE.

1) Editions Hachette. Littérature.
2) Editions Stanké.

Prochain article :

L'ARME DU PÉTROLE

PROCHE-ORIENT

Egypte

La composition du nouveau gouvernement

Voici la composition du nouveau gouvernement égyptien :

— *Premier ministre :* M. Moustapha Khalil ;

— *Vice-premier ministre chargé des affaires de l'Assemblée du peuple (Parlement) :* M. Fikri Makram Ebeid ;

— *Ministre de la défense et de la production militaire :* général Kamal Hassan Ali ;

— *Ministre du pétrole :* M. Ahmed Ezzedine Helal ;

— *Economie, commerce extérieur et coopération économique :* M. Hamed Abdel Latif El Sayeh ;

— *Intérieur :* M. Mohamed Nabaoui Ismaïl ;

— *Tourisme et aviation civile :* M. Mahmoud Amin Abdel Hafez ;

— *Affaires sociales :* Mme Amal Osman ;

— *Planification :* M. Abdel Razzak Abdel Meguid ;

— *Reconstruction et nouvelles agglomérations :* M. Hassaballah El Kafraoui ;

— *Ministre d'Etat (affaires étrangères) :* M. Boutros Boutros-Ghali ;

— *Ministre d'Etat (contrôle et supervision) :* M. Ali Mohamed El Salmi ;

— *Travail et formation professionnelle :* M. Saad Mohamed Ahmed ;

— *Agriculture :* M. Mahmoud Mohamed Daoud ;

— *Approvisionnement et commerce intérieur :* M. Nassef Tahoun;

— *Enseignement, culture et recherche scientifique :* M. Hassan Mohamed Ismaïl ;

— *Justice :* M. Ahmed Ali Mouss.

— *Ministre d'Etat pour les affaires de la présidence du conseil et l'administration locale :* M. Soleiman Metwali Soleiman ;

— *Bonification des terres :* M. Tewfik Ahmed Charara ;

— *Ministre de l'irrigation et ministre d'Etat pour les affaires du Soudan :* M. Mohamed Abdel Hadi Samaha ;

— *Ministre d'Etat pour les affaires de l'Assemblée du peuple :* M. Abdel Akher Mohamed Omar ;

— *Transports, communications et transport maritime :* M. Ali Fahmi El Daghestani ;

— *Habitat :* M. Moustapha Metwali El Hefnaoui ;

— *Industrie et ressources minières :* M. Ibrahim Abdel Rahman Attalah ;

— *Electricité et énergie :* M. Moustapha Kamal Sabri ;

— *Ministre d'Etat (coopération économique) :* M. Gamal El Nazer ;

— *Ministre des wakfs (biens religieux) et ministre d'Etat (affaires de l'université d'El-Azhar) :* M. Mohamed Abdel Rahman Bissar ;

— *Ministre d'Etat (habitat) :* M. Hosni Mohamed El Ayed Ali ;

— *Ministre d'Etat pour la production militaire :* M. Kamal Tewfik Ahmed Nassar ;

— *Santé :* M. Mamdouh Kamal Gabr ;

— *Finances :* M. Ali Loufti Mahmoud Loufti ;

— *Ministre d'Etat sans portefeuille :* M. Mohamed El Otelbi.

LE GÉNÉRAL KAMAL HASSAN ALI NOUVEAU COMMANDANT EN CHEF DES FORCES ARMÉES

Le général Kamal Hassan Ali, qui vient d'être nommé par le président Sadate commandant en chef des forces armées égyptiennes, est âgé de cinquante-sept ans. Il était, jusqu'à sa nomination, chef des services de renseignements égyptiens les « *moukharat* ».

Diplômé de l'école d'état-major en 1946, il commande un bataillon pendant la guerre de Palestine, en 1948. De 1958 à la rupture de l'union égypto-syrienne, en 1961, il commande en Syrie une brigade envoyé au Yémen pour diriger envoyéau Yémen pour diriger les opérations militaires contre les maquisards de l'imam Badr appuyés par l'Arabie Saoudite.

Pendant la guerre de juin 1967 il est à la tête de la 2e brigade blindée qui est chargée de repousser l'avance israélienne dans le col stratégique de Giddi, au Sinaï.

Grièvement blessé au cours de cette action, il prend, après une longue convalescence, le commandement d'un division blindée. Pendant la guerre d'octobre 1973 il commande l'armée blindée.

En 1975, le général Ali est nommé adjoint au ministre de la guerre, le général Gamassi, puis il devient chef des services de renseignements.

Iran

Selon la presse

De nouvelles manifestations anti-gouvernementales ont fait dix morts à Kermanchah

Téhéran *(A.F.P.)*. — Dix personnes ont été tuées mardi à Kermanchah, près de la frontière irakienne, au cours de violentes manifestations, écrit, jeudi 5 octobre, la presse de Téhéran.

Trente mille manifestants se sont répandus à deux reprises, dans l'après-midi et en soirée, à travers les rues de cette ville de trois cent mille habitants déjà endeuillée par des affrontements qui avaient fait quatre morts dimanche. Les heurts de mardi ont fait également de nombreux blessés, dont le chef religieux de la ville, l'ayatollah Isfahani.

Mercredi, Kermanchah était une ville morte, où toutes les activités étaient paralysées, les boutiques et les écoles fermées. Les émeutes de Kermanchah, où la loi martiale n'est pas en vigueur, sont la première flambée de violence en Iran depuis le « *vendredi noir* » de Téhéran, il y a près d'un mois. Elles coïncident avec une vague de grèves d'une ampleur sans précédent dans le secteur public.

Les grèves dans le secteur public

Les derniers services affectés jeudi sont la poste, qui ne distribue plus le courrier, et la radio-télévision, où le premier ministre, M. Jaafar Charif-Emami, s'est rendu mercredi pour prévenir un arrêt des émissions. Le gouvernement a proposé des augmentations de salaires pouvant atteindre 50 % applicables à l'ensemble des fonctionnaires.

Environ quinze mille employés des télécommunications (notamment du téléphone) ont cessé le travail, en Iran, samedi dernier, et, à Téhéran, plusieurs établissements bancaires, dont l'importante banque Melli (banque d'Etat), ne fonctionnent pas.

Des grèves affectent également l'exploitation pétrolière. Les revendications des grévistes portent sur les salaires et l'amélioration des conditions de travail mais elles ont parfois des consonances politiques.

Dans la province pétrolière iranienne du Khouzestan, un nombre indéterminé de travailleurs sont en grève depuis une semaine. Il s'agit pour la plupart d'employés de l'OSCO (Oil Services Company of Iran), branche d'exploitation du consortium des compagnies occidentales. La compagnie nationale iranienne des pétroles (NIOC) paraît également touchée. Selon la presse, M. Madjid Tabatabai Iba, vice-président de la NIOC, a mis sur pied un comité chargé d'examiner les revendications des employés.

Selon des informations fragmentaires qui n'ont pu être confirmées, le mouvement aurait commencé à affecter les livraisons de brut iranien aux points d'enlèvement.

Soumis aux pressions des autorités de Bagdad

L'AYATOLLAH KHOMEINY SERAIT DÉCIDÉ A QUITTER L'IRAK

L'ayatollah Khomeiny a décidé de quitter l'Irak, après avoir été l'objet de pressions de la part du gouvernement de ce pays, visant à lui faire garder le silence sur les affaires concernant l'Iran, ou à quitter l'Irak, a indiqué mercredi 4 octobre le Comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran (1).

Le comité indique dans un un communiqué que l'ayatollah se trouvait mercredi soir à la frontière de l'Irak et du Koweït, où les autorités koweïtiennes lui ont refusé le droit d'entrée, et qu'il est retourné à Bagdad ce jeudi. Les autorités irakiennes lui auraient déjà fait savoir que son retour à Nadjaf, où il résidait, est exclu.

(1) 46, rue de Vaugirard, Paris.

En Cisjordanie

Les nationalistes proches de l'O.L.P. ont lancé une campagne de protestations contre les accords de Camp David

De notre correspondant

Jérusalem. — La réunion a commencé par une minute de silence à la mémoire des « martyrs » de la résistance palestinienne. Puis, devant plusieurs centaines de personnes rassemblées sur le petit stade de l'université arabe de Bir-Zeit, les orateurs — pour la plupart des maires des principales villes de Cisjordanie — se sont succédé au micro pour dénoncer le « complot » de Camp David. A chaque fois, l'assistance a applaudi à ce slogan : « *Non à l'autonomie, oui à l'unité nationale, oui à l'O.L.P.* » Cette réunion était organisée par les étudiants des plus importants centres universitaires en territoire occupé. D'autres rassemblements auront lieu vraisemblablement au cours des prochaines semaines, dans la mesure où l'administration militaire israélienne le permettra.

Il s'agit du début d'une campagne de protestation contre les accords de Camp David. Cette offensive, lancée par les milieux nationalistes favorables à l'O.L.P., est la conséquence du congrès, qui, le 1er octobre, a regroupé à Jérusalem 150 représentants de la plupart des institutions politiques, syndicales et religieuses de Cisjordanie et du territoire de Gaza (*le Monde* du 3 octobre). Dans une résolution en neuf points, les délégués ont très officiellement et catégoriquement rejeté les propositions contenues dans les accords de Camp David ; ils ont en substance déclaré qu'aucun progrès n'était actuellement possible si Israël ne s'engage pas dès maintenant à retirer ses troupes, à démanteler ses implantations, à renoncer à l'annexion de la partie arabe de Jérusalem, s'il n'y a pas de perspective de réelle autodétermination et si l'O.L.P. ne participe pas à la négociation. Cette première prise de position significative a prouvé l'influence que conservent les partisans de l'O.L.P. dans la majeure partie des territoires occupés, depuis les élections municipales de 1976, où près de 75 % des sièges avaient été gagnés par le Front nationaliste palestinien et ses sympathisants.

La tendance « dure » semble pour l'instant la plus forte. S'il existe des « modérés », ceux-ci jusqu'alors ne se sont pas manifestés en nombre. Neuf personnalités seulement ont accepté le 29 septembre de rencontrer l'ambassadeur itinérant américain, M. Alfred Atherton, lors de son dernier passage à Jérusalem. A l'exception du maire de Bethléem, tous les autres élus avaient décliné l'invitation lancée par le consulat général des Etats-Unis. Et même les interlocuteurs de M. Atherton ont montré les plus grandes réticences à l'égard des accords de Camp David.

Faute de partenaires en Cisjordanie, MM. Begin, Carter et Sadate restent seuls. De ce fait, l' « accord-cadre » concernant l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza risque pour le moment de rester lettre morte. Même si à Jérusalem et au Caire on déclare officiellement que les projets de Camp David seront appliqués coûte que coûte — en l'absence des deux autres parties invitées — on reconnait officieusement que cette solution est peu réaliste et ne représente qu'un moyen de pression pour tenter d'influencer les indécis.

Les restrictions de M. Begin

D'autre part, les déclarations de M. Begin depuis son retour de Camp David ne sont pas de nature à faciliter le dialogue, bien au contraire. Les interprétations restrictives faites par le premier ministre israélien n'ont pour effet que de renforcer la conviction des nationalistes palestiniens selon lesquels le projet d'autonomie élaboré à Camp David n'est qu'une version à peine modifiée du plan Begin de décembre 1977, et n'aurait pour résultat que de perpétuer l'occupation israélienne sous un autre nom. Dans deux interviews publiées simultanément le 1er octobre par les journaux du soir israéliens, M. Begin rappelait : « *Jérusalem « réunifiée » restera pour l'éternité la capitale d'Israël* » et « *aucune localité juive de Judée-Samarie (Cisjordanie), de la vallée du Jourdain et du Golan ne sera évacuée.* » M. Begin adressait également cette mise en garde : « *Si les responsables de l'administration autonome qui doit voir le jour, décident de créer un Etat palestinien, cela équivaudra à une violatoin des accords et Israël ne l'admettra pas.* »

Quelques jours plus tôt, les remous dans les différents partis israéliens et les débats très critiques qui avaient eu lieu à la Knesset avant la ratification des accords avaient montré que M. Begin pouvait être soutenu dans son intransigeance par une large partie des milieux politiques israéliens, non seulement dans la majorité mais aussi dans l'opposition (*le Monde* du 29 septembre).

De toute manière, le gouvernement de Jérusalem paraît beaucoup moins pressé de voir aboutir les négociations à propos de la Cisjordanie et du territoire de Gaza que de parvenir dans les plus brefs délais à la signature du traité de paix avec l'Egypte. La conclusion de l'accord sur le Sinaï est la « *priorité des priorités* », ce qui fait dire aux Palestiniens que l'accord-cadre les concernant n'était qu'un « *habillage* » masquant la paix séparée. De plus, les dirigeants israéliens pensent que le temps travaille pour eux. Ils ne nient pas qu'actuellement les partisans de l'O.L.P. et les membres du « camp du refus » en Cisjordanie tiennent bien la situation en main.

« *Mais les choses pourraient changer et les esprits évoluer*, affirme un expert gouvernemental. *Le mouvement qui soutient l'O.L.P. est récent puisqu'il n'est vraiment apparu qu'aux élections de 1976. Il n'a pas de racines profondes dans les structures politiques et sociales traditionnelles : attachement aux grandes familles, au village, maintien des différences entre les régions et les religions (chrétienne et musulmane)*, etc. *Un mouvement fondé sur le réalisme et non sur le refus systématique peut apparaître, mais cela prendra sans doute des mois...* »

Les Palestiniens proches de l'O.L.P. contestent cette analyse et estiment erroné le calcul israélien. « *Les notables traditionnels n'étaient en place que grâce à un système électoral censitaire que les Israéliens ont eux-mêmes libéralisé* », déclare un observateur palestinien. Celui-ci ajoute : « *La conception israélienne est dépassée car la société en Cisjordanie s'est beaucoup transformée ces dernières années, particulièrement du fait de l'occupation : par exemple, soixante-dix mille Palestiniens travaillent dans les entreprises israéliennes et quittent ainsi leur milieu rural et ancestral. Ils se prolétarisent et le nationalisme trouve parmi eux de précieux renforts.* »

Cependant, dans l'espoir qu'il *pourrait se produire un changement* dans la classe politique cisjordanienne, les autorités israéliennes ont déjà encouragé quelques personnalités « *sûres* » à se manifester. C'est le cas notamment de M. Moustapha Doudine, ancien ministre et ancien dirigeant du parti gouvernemental jordanien, qui déclarait au lendemain du sommet de Camp David : « *La majorité des habitants d'Hebron sont satisfaits.* »

La position-clé du roi Hussein

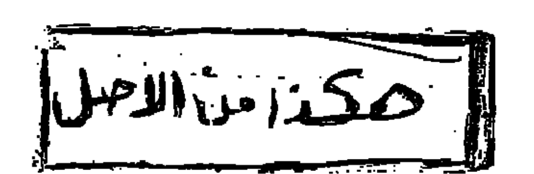
Dans ces conditions, les projets établis à Camp David pour la Cisjordanie et Gaza sont-ils bloqués ? Actuellement, tout progrès paraît irréalisable. Aussi longtemps du moins que le roi Hussein restera en dehors du jeu. Le souverain hachémite conserve une position-clé.

Certains Palestiniens estiment que le gouvernement américain *contrôle de plus en plus la situation* et se trouve en mesure d'obliger M. Begin à faire de nouvelles concessions. M. Nafez Nazzal, *professeur d'histoire à l'université* de Bir-Zet, qui a longtemps vécu aux Etats-Unis, est de cet avis. C'est pour cela qu'il a accepté de rencontrer M. Atherton à Jérusalem, initiative qui lui a valu ces derniers jours de très sévères reproches de la part de ses amis, partisans de l'O.L.P. « *Certes, les accords de Camp David sont inacceptables en l'état*, dit-il, *mais ils sont peut-être l'occasion de glisser le pied dans la porte. A condition d'avoir des garanties, qui n'existent pas actuellement, la tactique du « oui mais » ou du « non mais » serait plus embarrassante pour Israël qu'une attitude de refus systématique.* »

A l'encontre de cette opinion, la majorité des représentants du mouvement nationaliste affirment que les Palestiniens ne peuvent en aucun cas compter sur Washington. Le Dr Ahmed Hamzeh explique ce point de vue. Expulsé en 1976 par le gouvernement militaire, il a été autorisé en juillet à rentrer en Cisjordanie. Il est depuis un an et demi membre du Conseil national palestinien (le C.N.P. est en quelque sorte le Parlement palestinien en exil). « *La Jordanie, et encore moins l'Arabie Saoudite*, dit-il, *n'ont rien à gagner en participant aux négociations. Elles n'ont pas le Sinaï à négocier, et Hussein lui-même ne cherche pas à annexer la Cisjordanie. Aussi, je ne vois pas pourquoi les Américains leur feraient cadeau de concessions israéliennes.* »

Il est cependant un point sur lequel MM. Nazzal et Hamzeh se retrouvent d'accord. Israël ne perd rien au maintien en Cisjordanie du *statu quo* qui semble devoir se prolonger.

FRANCIS CORNU.



Le huitième océan.

Snow Beach – vous connaissez? C'est la plage d'altitude au pied des sommets alpins.

A part des mers de brouillard qui, d'une heure à l'autre, se réduisent à néant, on y trouve deux soleils: un soleil d'été et un soleil d'hiver.

Et tout, vraiment tout ce qui fait une plage romantique ou mondaine, à quelques détails près: au lieu de seuls skis nautiques, des skis tout court. Au lieu de pédalos, des traîneaux. Au lieu de voiliers, des planeurs. Au lieu de crèmes glacées, des glaces éternelles. Au lieu de mouettes, des aigles. Au lieu de pittoresques villages de pêcheurs, de romantiques villages de montagne. Au lieu de ports, des aéroports. Au lieu d'orchestres de plage, Vivaldi dans l'église du village. Au lieu de fruits de mer, du fromage de l'alpage. Au lieu de fontaines, de *véritables chutes*. Et au lieu de maîtres-nageurs, des moniteurs de ski comme neige à la montagne.

Snow Beach s'étend de Grenoble à Salzbourg, le huitième océan possède les plus beaux icebergs de tous les océans et Swissair se recommande en tant que sa marine marchande et que sa compagnie de paquebots: au départ de Paris, Nice et Marseille vers les ports de Genève, de Zurich ou de Bâle-Mulhouse et de là vers 85 *autres destinations aux quatre coins* du monde.

Ohé du DC-8, DC-9, DC-10 et Boeing 747!



GGK

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING AU BRÉSIL

La France espère obtenir la contrepartie économique de son engagement politique en faveur du régime actuel

De nos envoyés spéciaux

M. Valéry Giscard d'Estaing, arrivé mercredi 4 octobre en milieu d'après-midi à Brasilia après avoir voyagé à bord de Concorde, a rencontré peu après, pendant une heure et vingt minutes, le président Ernesto Geisel. Le chef de l'Etat français a eu des mots particulièrement chaleureux pour son hôte au cours du banquet offert mercredi dans la soirée au ministère brésilien des affaires étrangères.

Brasilia. — *« Le ton du discours du président Giscard d'Estaing aurait difficilement pu être plus chaleureux. »* Cette remarque d'un diplomate brésilien rend bien compte du climat de cordialité dont souhaite entourer, à Brasilia, la rencontre entre les chefs d'Etat français et brésilien. Les autorités locales ne manquent pas une occasion pour souligner la *« chaleur »* et l'*« esprit d'ouverture »* des premiers contacts. C'est aussi le cas pour elles d'évoquer en parallèle le climat de froideur ostensible qui avait caractérisé la visite au Brésil de M. Carter, au mois de mars.

Le discours prononcé par le chef d'Etat français, lors du banquet offert, mercredi, dans la soirée au ministère des affaires étrangères de Brasilia, avait de quoi satisfaire les Brésiliens. M. Giscard d'Estaing a insisté sur les thèmes auxquels ses hôtes sont les plus sensibles. En soulignant que le Brésil *« est entré dans l'âge industriel moderne »*, en affirmant que le gouvernement de Brasilia, *« en faisant reculer le sous-développement, a donné espoir à la moitié d'un continent »*, il a véritablement apporté, juge-t-on ici, une caution politique au mode de développement brésilien.

On n'a pas manqué de relever les termes particulièrement laudatifs dont M. Giscard d'Estaing a usé pour qualifier le président Geisel. Parlant de *« sa droiture, sa simplicité »*, de son effort pour *« faire passer avant tout le bien-être, le progrès et la dignité du Brésil »*, le chef d'Etat français s'est aussi félicité de l'*« ouverture sur les évolutions nécessaires »* dont fait preuve, selon lui, son hôte, une allusion évidente au processus de réformes entamé par le chef d'Etat brésilien.

Tandis que le président français s'attachait particulièrement aux perspectives bilatérales de la rencontre, son homologue brésilien, dans son allocution, a plutôt insisté sur la nécessité de réviser les relations entre pays riches et pays pauvres. Critiquant l'*« actuelle situation de prospérité partielle qui marginalise la majeure partie de l'humanité »*, demandant l'*« élimination des obstacles qui visent à la perpétuation des actuelles inégalités économiques »*, rappelant qu'*« il n'existe pas d'indépendance ni d'interdépendance dans la pauvreté »*, il a spécifiquement soulevé le problème du protectionnisme des pays riches — un thème sur lequel les vues de Paris et de Brasilia sont loin de concorder.

La différence entre les préoccupations qui animent les deux gouvernements est aussi apparue dans les commentaires des porte-parole brésilien et français. A l'issue de l'entretien qu'ont eu les deux chefs d'Etat, auquel assistaient le ministre brésilien des affaires étrangères, M. Azeredo da Silveira, et le secrétaire général de l'Elysée, M. Jean François-Poncet, remplaçant de M. de Guiringaud retenu à New-York. La conversation, qui a duré une heure et vingt minutes, a porté notamment sur la situation au Proche-Orient et sur le désarmement. Le porte-parole de M. da Silveira, M. Luiz Felipe Lampreia, a insisté sur le fait que les deux chefs d'Etat avaient également examiné la situation du dialogue Nord-Sud, le Brésil estimant nécessaire de tout faire pour rouvrir la discussion interrompue à Paris en décembre 1976, en évitant cette fois de fixer des thèmes spécifiques au débat.

M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, n'a guère mentionné cette question. Il a indiqué, au sujet de la détente, que M. Giscard d'Estaing avait fait le point des négociations SALT sur la limitation des armements nucléaires et exposé leurs conséquences pour l'Europe. Le chef d'Etat français a également abordé le problème des droits de l'homme, dans le cadre des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, mais aussi en Amérique latine. Enfin, M. Giscard d'Estaing a parlé de la construction européenne, en s'attardant sur l'établissement d'une zone monétaire commune, et les relations économiques entre le Brésil et la C.E.E. Le président français a relevé l'augmentation des échanges entre le Brésil et la Communauté.

M. Giscard d'Estaing et le général Geisel ont examiné le communiqué commun, qui devait être signé ce jeudi dans l'après-midi, avec une déclaration commune et un accord de coopération technologique. Décrivant le climat dans lequel s'était déroulé l'entretien, M. Hunt a souligné *« l'atmosphère de confiance, d'estime, d'amitié et d'intérêt mutuel »* qui existe entre les deux pays *« qui ont chacun une ouverture mondiale »*.

En déclarant que les Brésiliens et les Français étaient *« attachés aux mêmes valeurs d'indépendance pour les nations et de dignité pour les hommes »*, M. Giscard d'Estaing n'a pas seulement jeté un voile sur l'histoire récente du Brésil. Il a offert à ses hôtes la consécration politique que peut apporter une démocratie occidentale, soucieuse d'indépendance par rapport aux Etats-Unis, à un régime fort qui tente d'avancer *dans la voie de la libéralisation et* de l'émancipation à l'égard de Washington. Cette offre n'est pas gratuite : la France souhaite, à l'évidence, obtenir la contrepartie économique de cet engagement politique. La série d'accords commerciaux qui doivent être signés cette semaine entre les deux pays apporteront une première réponse à ce vœu.

Il semble, cependant, que Paris ne serait comblé que si le gouvernement brésilien se montrait plus attentif aux mérites de la technologie française dans le domaine nucléaire. Alors que l'on affirme, dans les milieux diplomatiques français, ne pas se faire d'illusions sur une révision des contrats signés par les Brésiliens, qui ont commandé huit centrales à l'Allemagne fédérale, M. Giscard d'Estaing a rappelé, mercredi soir, que la France *« compte parmi les trois pays du monde qui assurent, du combustible au retraitement, le service du cycle nucléaire »*.

Ce problème ne paraît cependant pas devoir perturber l'excellent climat que l'on a tenu à établir de part et d'autre dès la première journée de ce voyage.

PATRICK JARREAU et THIERRY MALINIAK.

LE P.S. « REGRETTE » LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT

Le parti socialiste a publié, jeudi 5 octobre, une déclaration dans laquelle il souligne : *« Le 15 octobre 1978, le Parlement brésilien, élu dans des conditions de fraude lui ôtant toute légitimité populaire, désignera le nouveau président de la République, entérinant, en fait, le choix du général Geisel. C'est à quelques jours de cette échéance que le président Giscard d'Estaing choisit de faire au général Geisel une visite qui ne peut apparaître que comme une caution au régime dictatorial issu du coup d'Etat de 1964, au moment où celui-ci cherche à se donner une façade libérale.*

» Le parti socialiste regrette ce voyage du chef de l'Etat, alors que les droits de l'homme continuent d'être bafoués au Brésil. Il réaffirme son appui aux luttes que mènent en ce moment même les travailleurs brésiliens pour leurs droits syndicaux et sociaux et son soutien au peuple brésilien dans son combat pour la démocratie. »

Plusieurs organisations françaises condamnent les violations des droits de l'homme au Brésil

Les responsables du Comité Brésil Amnistie, du Comité de solidarité France-Brésil et de l'Association France-Amérique latine ont tenu, mercredi 4 octobre, à Paris, une conférence de presse pour dénoncer la situation actuelle des droits de l'homme au Brésil. M. André Jacques, directeur du département des réfugiés à la CIMADE, a relevé les contradictions de l'actuel régime brésilien *« qui permet à la presse écrite de faire état de tortures, alors que ces pratiques elles-mêmes se poursuivent. Le Brésil a encore de nombreux prisonniers politiques, disparus et exilés à l'étranger »*, a affirmé M. André Jacques. Une représentante d'Amnesty International a estimé à environ trois cents le nombre des prisonniers politiques et a évoqué de nouvelles méthodes de répression. Des opposants sont détenus et brutalisés ou torturés pendant une période assez courte (une quinzaine de jours), puis libérés. Ces faits, en raison de leur brièveté, n'entrent pas dans les « statistiques » des organismes humanitaires.

M. Louis Jointet, magistrat, qui a effectué, en 1977, une mission d'enquête au Brésil pour le Mouvement international des juristes catholiques, a proposé une critique nuancée de l'évolution du droit brésilien. Il a reconnu que la suppression de l'acte institutionnel n° 5, qui donnait les pleins pouvoirs au président, représentait un très net progrès, de même que le rétablissement de certaines prérogatives du législatif, mais il a indiqué les limites et les faux-semblants de cette évolution.

M. Joinet a notamment fait remarquer que le décret-loi n° 898, dit de « sécurité nationale », était toujours en vigueur. Très souvent invoqué, il permet de déférer aux tribunaux militaires les personnes jugées « subversives ».

Si l'immunité des parlementaires est en principe rétablie, elle peut être levée pour les infractions à cette loi sur la sécurité nationale. Le pluralisme des partis est proclamé, mais le programme de tout nouveau parti doit être soumis au tribunal électoral suprême, et il faut que 10 % des élus aient signé son acte de fondation.

L'état de siège a été remplacé, a indiqué M. Louis Joinet, par un arsenal plus graduel : *« les mesures d'urgence »*, qui sont en fait un état de siège appliqué localement pour une durée indéterminée, l'état d'urgence et, enfin, l'état de siège proprement dit.

M. Etienne Bloch, magistrat et président du comité de solidarité France-Brésil, a conclu la conférence en affirmant que le voyage de M. Giscard d'Estaing au Brésil était *« à la fois indécent, parce que le président de la République ne devrait pas aller dans un pays où les droits de l'homme sont violés, et inadmissible parce qu'il apparaît comme une ingérence dans la vie politique brésilienne et une caution au président Geisel et au candidat officiel, le général Figueiredo, pour les prochaines élections »*.

Deux hauts dirigeants chinois sont en visite en Europe occidentale

Deux dirigeants chinois de haut rang commencent en Europe occidentale un voyage qui s'inscrit dans la politique d'ouverture de Pékin. M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères, était attendu ce jeudi 5 octobre à Rome pour une visite officielle de six jours. M. Fang Yi, vice-premier ministre et président de la commission des sciences et de la technique, séjourne, depuis mercredi, en R.F.A., avant de se rendre, la semaine prochaine en France.

Le programme de la visite de M. Huang Hua en Italie prévoit des entretiens avec le président de la République et le président du conseil, ainsi qu'avec les dirigeants de grandes sociétés. Le ministre visitera plusieurs ensembles industriels en province, notamment les usines Fiat à Turin.

On se demande, en Italie, si M. Huang Hua entrera en contact avec les dirigeants du P.C. italien. Ceux-ci souhaitent une rencontre. *« La reprise des relations entre les deux partis serait utile et constituerait un événement normal »*, avait déclaré, en septembre, l'un des responsables communistes, M. Gian Carlo Pajetta.

En R.F.A., M. Fang Yi signera, le 9 octobre, un accord cadre de coopération scientifique et technique. Il est prévu que les universités et instituts scientifiques de l'Allemagne de l'Ouest ouvriront leurs portes à quelque cinq cents étudiants chinois désireux de se familiariser avec les techniques occidentales, indique notre correspondant à Bonn, Jean Wetz.

Personne, note aussi Jean Wetz, ne s'attend que M. Fang Yi soit arrivé à Bonn avec un carnet de commandes dans sa poche. Tel n'est pas le but de ce voyage. On n'en est pas moins convaincu que cet exercice exploratoire du ministre pourrait aboutir à la livraison, par l'industrie ouest-allemande d'installations techniques dont les Chinois ont un besoin pressant. Le gouvernement de la R.F.A. est d'ailleurs prêt à faciliter, de toutes les manières possibles, une extension des rapports économiques entre les deux pays. Pékin a déjà accepté un crédit de 8 milliards de marks, offert par les banques allemandes, en vue de financer l'exploitation et la modernisation des mines de charbon en Chine.

Dans un domaine, toutefois, c'est la République fédérale qui ne paraît pas prête à coopérer avec Pékin. Il n'est pas question à Bonn de favoriser la production de matériel militaire en Chine. Aussi désireux que l'on soit de multiplier les liens économiques, techniques et scientifiques avec la République populaire, le gouvernement de la R.F.A. continue, à l'heure actuelle, de reconnaître, sur le plan politique, la priorité à la détente avec l'U.R.S.S.

AFRIQUE

Rhodésie

Londres a révélé les quatre principaux points d'un projet de règlement

Londres (A.F.P.). — Le Foreign Office a publié mercredi 4 octobre les quatre principaux points d'un projet de règlement sur la Rhodésie devant être discuté à la conférence qu'il propose entre les principales parties intéressées.

Ces points, énumérés pour la première fois par M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, au congrès travailliste de Blackpool, sont les suivants : création d'un conseil de transition, doté de pouvoirs exécutifs et législatifs ; présence d'une force de l'ONU ; contrôle des forces de l'ordre par un commissaire-résident « neutre » ; intégration des forces armées existantes dans une nouvelle armée du Zimbabwe.

Le commissaire-résident sera « neutre » par rapport au Front patriotique et au régime de Salisbury et la personnalité désignée pour ce poste reste le maréchal britannique lord Carver.

M. Owen a affirmé que le Front patriotique et les Etats africains concernés avaient accepté ce projet en quatre points.

Washington a accordé à M. Smith un visa d'entrée aux États-Unis

De notre correspondant

Washington. — En décidant, mercredi 4 octobre, de donner à M. Ian Smith, chef du gouvernement rhodésien, un visa d'entrée aux Etats-Unis, le gouvernement de M. Carter a mis fin à une longue période d'incertitude. Depuis le 20 septembre, date à laquelle M. Smith avait déposé sa demande en réponse à l'invitation qui lui avait été adressée par vingt-sept sénateurs de tendance conservatrice, les avis contradictoires n'avaient pas manqué sur l'opportunité de cette visite.

D'un côté, les milieux libéraux et une partie du département d'Etat faisaient valoir que le voyage du chef du gouvernement « rebelle » aux Etats-Unis serait mal vu dans les pays africains et semblerait faire bon marché des résolutions de l'ONU. Ils étaient appuyés par les associations noires américaines, dont l'une, l'organisation Transafrica, a annoncé qu'elle tenterait de faire annuler par la justice la décision du gouvernement.

Le groupe des vingt-sept sénateurs, sur les cent qui composent le Sénat, qui parrainait l'invitation de M. Smith, sous la direction du sénateur républicain de Californie, M. Hayakawa, représente à peine moins que la minorité suffisante pour bloquer la ratification d'un nouveau traité SALT, et bien assez pour créer au président de sérieux ennuis au moment où il cherche à obtenir, avant la mise en congé du Congrès, le 14 aoctobre, une série de votes sur les grands projets de la Maison Blanche.

M. Carter avait donné une idée de ses préférences en laissant entendre, au cours d'une rencontre non officielle avec des journalistes la semaine dernière, qu'un visa serait accordé à M. Smith. Ses adjoints ont cependant cherché à réhausser la « *respectabilité* » de cette décision en la présentant comme un élément d'un nouvel effort diplomatique en vue d'un règlement. Ces derniers jours, M. Vance à New-York et les ambassades américaines en Afrique ont tenté d'organiser, à l'occasion de la visite du dirigeant rhodésien ici, la « conférence de toutes les parties » qui figure en tête des plans anglo-américains pour ce pays depuis le printemps. Cet effort avait déjà échoué lorsqu'il avait été engagé dans des conditions plus sérieuses ces derniers mois. Il n'avait évidemment aucune chance dès lors qu'il visait surtout à « couvrir » une visite de M. Smith aux Etats-Unis. Le refus du président Nyerere de Tanzanie, signifié mardi 3 octobre, a enterré le projet. Mais il n'était plus possible d'annuler pour autant le séjour du dirigeant rhodésien.

Cherchant à ménager les susceptibilités, le département d'Etat a repris la thèse de « l'effort diplomatique » dans ses explications. « *Nous avons décidé*, a dit son porte-parole, *de faire une exception, parce que nous pensons que cette visite peut contribuer au processus qui doit conduire à un règlement du conflit rhodésien.* » Rappelant que les Etats-Unis « *ne favorisent aucune des parties* », qu'ils « *n'ont pas accepté que les parties de l'extérieur jouent un rôle dominant dans la période de transition* », mais qu'ils n'approuvent pas pour autant le « *règlement interne* », le même porte-parole a précisé que Washington compte utiliser la présence de M. Smith et de ses amis pour « *reprendre nos discussions avec eux, afin de montrer que ce que nous cherchons pour la Rhodésie n'est pas une solution qui donne l'avantage à un groupe de population sur l'autre* ». On précise à ce sujet que M. Vance s'entretiendra avec les visiteurs lors de leur passage à Washington.

On croit savoir que M. Smith — qui n'est jamais mentionné comme « chef de gouvernement » — n'aura même pas besoin d'exhiber son passeport, qui ne serait pas reconnu ici. Il lui sera délivré un visa de type « B 1 », sur une feuille volante, procédure en usage quand il s'agit d'une « *dérogation au régime des passeports* ».

MICHEL TATU.

Tunisie

LE PROCÈS DES SYNDICALISTES

Après le réquisitoire demandant la peine de mort les avocats s'estiment dans l'« incapacité » de plaider

De notre correspondant

Tunis. — Il n'y aura pas de plaidoiries sur le fond dans le procès des anciens dirigeants syndicalistes contre lesquels la peine de mort a été requise le mercredi 4 octobre (nos dernières éditions datées 5 octobre). Les quinze avocats commis d'office ont décidé de « *plaider leur incapacité à plaider* ».

Au cours de l'audience de mercredi, cinq d'entre eux ont exposé les raisons qui leur dictent cette attitude :

— Ils n'ont pas eu la possibilité de prendre connaissance des dossiers, la cour ayant refusé à deux reprises le renvoi, qu'ils demandaient, du procès ;

— N'ayant pas rencontré les inculpés depuis leur réquisition, ils n'ont pu arrêter avec eux un système de défense ;

— Les inculpés les ont récusés et ont refusé de répondre à l'interrogatoire du président de la cour, hors la présence des défenseurs qu'ils avaient initialement constitués ;

— Il y a des irrégularités de procédure : non-respect du délai de trois jours devant précéder l'ouverture du procès pour la convocation des avocats, empressement de la cour à commettre d'office des défenseurs avant d'avoir donné la possibilité aux inculpés de les choisir eux-mêmes ainsi que le prévoit le code de procédure pénale.

Les dix avocats, qui devaient encore intervenir ce jeudi avant que la cour n'entame ses délibérations, se proposaient de développer la même argumentation, se bornant à proclamer l'innocence de leurs clients et à demander leur acquittement.

« *Cette attitude*, a expliqué le bâtonnier, Mᵉ Fathi Zouhir, vice-président de l'Assemblée nationale, qui assiste à toutes les audiences, *ne tend pas à entraver le cours de la justice. C'est une affaire de conscience* ».

La matinée de mercredi a été entièrement consacrée au réquisitoire du procureur de la République, M. Abdelaziz Hamzaoui, qui, durant trois heures, s'est attaché à démontrer que la grève générale du 26 janvier et les émeutes qu'elle entraina étaient l'aboutissement d'un « *plan prémédité* » qui visait à renverser le régime.

Selon lui, l'ancienne direction syndicale préparait cette entreprise de longue date, et plus particulièrement depuis septembre 1977, par la multiplication aux quatre coins du pays de conflits sociaux, de grèves sauvages et de manifestations de rue.

M. Hamzaoui a surtout insisté sur la responsabilité de l'ancien secrétaire général du syndicat, M. Habib Achour, qu'il a présenté comme un homme « *assoiffé de pouvoir* ». M. Achour, a-t-il dit, recherchait l'alliance de tous les opposants notoires au régime, il recevait l'appui « *des syndicats communistes telle la C.G.T.* ». Il voulait devenir « *le leader du fanatisme religieux* » et, lorsqu'il se rendit en Libye, où il rencontra le colonel Kadhafi, il ne fut pas reçu comme un responsable syndical, mais comme un leader de l'arabisme et de l'islamisme. Cet exposé a été étayé par la lecture de déclarations, communiqués et articles de presse qui constituent en fait les seules preuves retenues contre l'ancienne direction syndicale.

Le procureur a aussi longuement évoqué en contrepoint l'action de promotion économique et sociale du gouvernement et ses efforts pour faire régner dans le pays la justice sociale. « *Jamais par le passé*, a-t-il affirmé, *un gouvernement n'a fait participer les syndicats à la conception et à l'exécution de sa politique comme celui de M. Nouira, qui n'a finalement trouvé auprès d'eux qu'hostilité, ingratitude et mauvaise foi.* »

Avant de demander la peine de mort pour les trente inculpés — y compris les quatre qui sont en liberté provisoire — dans cette affaire, « *qui est la plus grave que la Tunisie ait connue depuis son indépendance* », M. Hamzaoui avait recommandé à la cour de ne pas tenir compte des circonstances atténuantes que pourraient constituer à ses yeux le passé militant de certains d'entre eux et les services qu'ils ont pu rendre au pays.

Mercredi matin, les avocats ont déposé un « *recours gracieux* » auprès du président de la République et une requête au président du tribunal administratif demandant d'ordonner le sursis à exécution du décret portant composition de l'actuelle Cour de sûreté de l'Etat pris le 17 août dernier. Ce décret, estiment-ils, est, en effet, en contradiction avec la loi du 12 juillet 1968 instituant la Cour de sûreté, qui ne prévoit ni vice-président ni membre suppléant, comme c'est le cas dans le décret du mois d'août.

MICHEL DEURÉ.

● *La C.I.S.L.* (Confédération internationale des syndicats libres) a, sitôt connu le réquisitoire du procureur, lancé un nouvel appel au président Bourguiba, mercredi 4 octobre, pour lui demander d'éviter une erreur judiciaire. Conjointement avec la Confédération européenne des syndicats, la C.I.S.L. a lancé un appel à la Communauté européenne pour qu'elle intervienne en faveur des syndicalistes tunisiens.

La crise du Sahara

(Suite de la première page.)

Comment avons-nous pu en arriver là ?, s'interroge le président Boumediène, en évoquant le temps encore proche où le souverain et lui-même « *la main dans la main* » avaient pu « *apporter une contribution réelle à l'émancipation des peuples de notre continent et du monde arabe, et à la promotion du tiers-monde sur la scène internationale. Une telle politique*, poursuit-il, *puisait son inspiration première dans la fraternité, le bon voisinage et la concertation* ». Et le chef de l'État algérien rappelle que cette période avait été marquée par la signature du traité d'Ifrane qui avait mis fin au conflit frontalier entre les deux pays, en reconnaissant la souveraineté algérienne sur la région de Tindouf. Soulignant l' « *attachement indéfectible* » de l'Algérie à ce traité, il écrit : « *Nous nous sommes empressés, pour ce qui nous concerne, de ratifier ces accords dans leur double volet : institutionnalisation de la coopération et délimitation des frontières entre le Maroc et l'Algérie.* »

Le président ne fait cependant aucune allusion au fait que le Maroc n'a pas, quant à lui, ratifié ce traité, dont la signature avait été vivement critiquée à l'époque par les partis d'opposition. L'Istiqlal d'ailleurs n'a toujours pas renoncé *à réclamer le retour « à la mère patrie »* de la région de Tindouf.

Abordant enfin le problème du Sahara occidental, le chef de l'Etat algérien affirme avec force que son pays a choisi en cette affaire une « *politique de principes sans laquelle le peuple algérien ne serait ce qu'il est et ce qu'il doit être... Une politique que nous ne pouvons pas renier, quoi qu'il en coûte* ». Mais, dit-il, si le Maroc révisait sa position, il redeviendrait possible d'engager « *les deux pays frères dans la seule voie digne d'eux, celle de l'unité dans le respect des différences des institutions et des options* ».

Un ton nouveau

Sur le fond, le président Boumediène réaffirme une thèse connue et parfaitement opposée à l'analyse marocaine. Estimant qu'ils n'ont aucun contentieux avec Rabat, les Algériens affirment que dans le conflit saharien l'interlocuteur naturel du royaume est le Polisario. Les Marocains, en revanche, considèrent que le Front n'est qu'une émanation d'Alger, une organisation fantoche, et ils ne font aucune distinction entres les « *mercenaires recrutés par l'Algérie* » et l'armée régulière algérienne.

Ce qui est nouveau, en revanche, c'est le ton presque chaleureux utilisé pour évoquer un Maghreb des Etats peint sous des couleurs idylliques. Alors que depuis près de trois ans la presse de chacun des deux pays n'a cessé d'invectiver l'autre nation, on croit rêver lorsqu'on lit sous la plume du chef de l'Etat algérien la phrase suivante « *Au-delà d'une estime forgée dans le compagnonnage des combats et la fraternité d'armes, les rapports entre nos peuples comme les liens personnels avec Votre Majesté ont toujours été confortés par une confiance également partagée, une loyauté sans failles, une franchise sans complaisance.* » Le souverain chérifien pourra-t-il rester insensible à ce langage ? La balle est, en tout cas, de son côté.

Il est de fait que, contrairement à ce qui s'était passé à la fin d'août, lorsque le roi avait accusé l'armée algérienne d'avoir tendu en plein territoire marocain une embuscade à un groupe de supplétifs, la presse algérienne a évité ces deux derniers jours de dramatiser la situation et s'est abstenue d'attaquer personnellement Hassan II. Dans son numéro de mercredi, *El Moudjahid* a même affirmé le plus sérieusement du monde que le roi était sans doute mal informé. Et d'ajouter : « *Le moment est venu de lancer un appel solennel à tous les protagonistes pour trouver au problème la juste solution politique.* »

Mercredi également, M. Missoum Zbih, secrétaire général du ministère algérien des affaires étrangères, a reçu les ambassadeurs de pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies. Il les a informés de la position algérienne et a opposé un démenti catégorique aux accusations d'agression lancées par le Maroc. La même mise au point a été faite auprès des autres chefs de mission diplomatique. Le ministère des affaires étrangères a rappelé, selon une dépêche de l'A.P.S., « *la position constante de l'Algérie sur l'ensemble du problème posé par la décolonisation du Sahara occidental et la disponibilité qu'elle n'a cessé d'affirmer pour une solution juste et durable de cette question* ».

DANIEL JUNQUA.

Mauritanie

● LE CAPITAINE ET CINQ MEMBRES D'EQUIPAGE d'un bateau de pêche sud-africain, le *Zuidersier (Etoile du Sud)* ont été tués dans la nuit « par des inconnus », près des côtes de la Mauritanie, a annoncé au Cap, mercredi 4 octobre, un porte-parole de la compagnie. Deux autres marins ont été blessés. A Alger, le Front Polisario a déclaré ne rien *(A.P., A.F.P., Reuter.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

LE CONGRÈS TRAVAILLISTE

La situation en Afrique australe aurait incité M. Callaghan à ajourner les élections

De notre envoyé spécial

Blackpool. — Un vent anti-européen soufflait très fort, mercredi 4 octobre, à Blackpool, où le congrès travailliste a adopté, à une très large majorité (4 846 000 mandats contre 1 635 000), une motion recommandant une réduction des pouvoirs de la communauté européenne, une réforme de la politique agricole commune, un amendement aux lois britanniques afin de rétablir l'autorité suprême des Communes sur l'application de la législation communautaire et, bien entendu, rejetant toute union économique et monétaire européenne. Néanmoins, le congrès a rejeté, à mains levées, une motion qui recommandait au gouvernement d'ouvrir des négociations pour le retrait de la Grande-Bretagne de la communauté.

Du côté officiel, on ne prend pas trop au sérieux les conclusions du « débat » européen, expédié en moins d'une demi-heure, et d'une qualité très faible.

Le premier ministre ne peut cependant ignorer entièrement l'opposition de son parti au système monétaire européen.

Le Congrès a approuvé à l'unanimité une déclaration de l'exécutif invitant le gouvernement à ouvrir une enquête publique sur les violations de l'embargo pétrolier contre la Rhodésie.

Le débat a permis à M. Owen, le secrétaire au Foreign Office, de souligner que le gouvernement britannique n'envisageait pas de s'engager dans une aventure de « recolonisation » et que le retour d'une présence britannique en Rhodésie ne pouvait être envisagé que dans le cadre des Nations unies. A un meeting du groupe d'extrême gauche Tribune, M. Michael Foot a révélé que la décision de M. Callaghan d'ajourner les élections avait été prise en raison de la grave crise qui se développait en Afrique australe, et notamment en Rhodésie.

HENRI PIERRE.

Italie

Le procès-verbal de l'interrogatoire d'Aldo Moro par ses ravisseurs aurait été saisi à Milan

De notre correspondant

Rome. — L'arrestation à Milan de neuf membres présumés des Brigades rouges (*le Monde* du 4 octobre) permettra-t-elle d'éclaircir l'affaire Moro ? Selon des rumeurs insistantes, les carabiniers auraient saisi des pièces de première importance ayant trait à l'enlèvement et à l'assassinat du président de la démocratie chrétienne. On parle notamment d'un texte de cent à cent cinquante pages dactylographié qui ne serait autre que le procès-verbal de « l'interrogatoire » de l'otage. Ce document — dont on chercherait à établir l'authenticité — serait même accompagné de bandes magnétiques.

Un nouveau mystère, en revanche, est venu s'ajouter à l'autre grand épisode du terrorisme italien : l'attentat de la Piazza Fontana du 12 décembre 1969. Ce premier acte de la « stratégie de la tension » — attribuée à des activistes d'extrême-droite plus ou moins aidés sinon inspirés, par des agents des services secrets — avait fait seize morts et une centaine de blessés.

L'accusé numéro un, Franco Freda, a disparu depuis le 1er octobre, et on vient seulement de s'en apercevoir. Libéré en août 1976 après quatre années de détention préventive (le maximum autorisé par la loi), il était assigné à résidence dans la ville calabraise de Catanzaro. Le procès devait reprendre le 16 octobre prochain.

Freda qui professe des théories néo-nazies, doit répondre à de lourdes accusations. Il n'a toujours pas expliqué par exemple pourquoi il s'était procuré avant l'attentat cinquante engins à retardement, les mêmes qui devaient ensanglanter la Piazza Fontana. — R. S.

Les droits de l'homme en Europe de l'Est

M. Sabata, porte-parole de la Charte 77 est inculpé de résistance à la force publique

M. Jaroslav Sabata, l'un des porte-parole de la Charte 77, a été arrêté dimanche 1er octobre dans les monts des Géants, à la frontière polono-tchécoslovaque, en même temps que trois signataires de la Charte, un ouvrier, M. Jiri Bednar, un étudiant, M. Tomas Petrivy, et un psychologue, M. Jiri Nemenc. Pendant que la police tchécoslovaque opérait ces interpellations, la police polonaise de son côté arrêtait MM. Adam Michnik, Piotr Niameski et Jan Litynski, du Comité polonais d'autodéfense sociale. Toutes les personnes interpellées tentaient de se rencontrer dans le cadre de la coopération instituée entre leurs deux organisations, à un endroit de la frontière où l'on circule généralement le dimanche tout à fait librement et sans être obligé de subir quelque contrôle que ce soit.

Du côté polonais, tous les interpellés ont été relâchés. Chez les Tchécoslovaques, M. Sabata, lui, a été inculpé de résistance à la force publique et coups à un agent de police. En fait, selon ses amis, M. Sabata serait intervenu alors que M. Petrivy était assez sévèrement malmené par des policiers. Le porte-parole de la Charte a reçu alors une paire de gifles.

Ancien responsable du P.C. pour la ville de Brno, M. Sabata avait purgé une peine de six ans de prison à laquelle il avait été condamné en 1972 pour avoir incité la population à s'abstenir lors des élections législatives. Son domicile à Brno est sous la surveillance de la police depuis qu'il est devenu l'un des trois porte-parole de la Charte 77.

D'autre part, un avocat viennois, Mᵉ Wolfgang Aigner, mandaté par Amnesty International, s'était rendu en début de semaine à Brno pour tenter de suivre le procès de trois jeunes, l'ouvrier Peter Cibulka, l'apprenti typographe Peter Pospichal et le bibliothécaire Libor Chloupek, jugés pour avoir recopié le texte de la Charte 77 et avoir écouté des disques de musique pop du groupe Plastic People, proscrit par les autorités. Inculpés « *d'incitation à l'hostilité contre l'Etat socialiste* », ils risquent de six mois à trois ans de prison. Mᵉ Aigner a été appréhendé mardi 3 octobre devant le bâtiment du tribunal et interrogé durant trois heures à la police. Entre-temps, le tribunal avait ajourné le procès à une date ultérieure.

En U.R.S.S., le professeur Alexandre Lerner, spécialiste de l'informatique, qui tente vainement d'émigrer en Israël depuis 1971, s'est vu opposer une fin de non-recevoir à une demande de visa pour un an, afin de pouvoir répondre à l'invitation d'universités américaines. Il lui a été signifié qu'il était inutile de déposer de telles demandes.

De son côté, la femme du philosophe soviétique Alexandre Zinoviev a subi quelques déboires, la semaine passée, en Hongrie.

Contrairement à l'auteur de l'« *Avenir radieux* » et des « *Hauteurs béantes* », Mme Zinoviev n'a pas, elle, été privée de la citoyenneté soviétique. Elle avait donc, munie de son passeport, quitté Munich, où ils résidaient depuis août dernier, pour la Hongrie où vit sa sœur qu'elle souhaitait revoir. Comme tout citoyen soviétique, elle n'avait pas besoin d'un visa hongrois pour entrer dans ce pays. Mais, à la frontière, on lui prit son passeport et on la fit descendre du train à l'arrêt suivant, en territoire hongrois. Mme Zinoviev fut gardée par des personnes — ne parlant que le hongrois — pendant plusieurs heures, puis reconduite jusqu'à Vienne dans un train formé à son intention d'une locomotive et d'un wagon. On lui précisa, sans fournir aucun motif, qu'elle était indésirable en Hongrie.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LA MOTION DE CENSURE (199 VOIX) N'EST PAS ADOPTÉE

M. Mitterrand s'adresse directement à M. Giscard d'Estaing

Ils ont donc choisi la rougeole. Entre deux maux, les députés R.P.R. ont choisi le moindre, comme les y avait invités le matin même Pierre Charpy dans « la Lettre de la Nation ». « Mieux vaut, *écrivait-il, risquer la* rougeole avec la majorité que la variole avec l'opposition. »

Ils ont donc choisi, et ils l'ont fait avec une certaine dignité, par la voix du président de leur groupe, M. Claude Labbé, qui a tenu à préciser clairement les circonstances « exceptionnelles » dans lesquelles les gaullistes pourraient, un jour, voter la censure.

Mais, comme il n'avait dans son discours ni vraiment soutenu ni vraiment récusé la politique actuelle du gouvernement, les élus R.P.R. ne pouvaient, n'en déplaise à M. Labbé, que la cautionner en ne la censurant pas. *M. Defferre se fit un plaisir de le leur faire* remarquer. « Vous protestez, déclara-t-il, mais vous voterez pour un gouvernement que vous condamnez dans vos circonscriptions. » Cruelle constatation, d'autant que les propos tenus mercredi au Palais-Bourbon par M. Raymond Barre n'avaient rien qui puisse justifier la caution à une politique envers laquelle le conseil politique du R.P.R. avait enregistré lundi soir « un très fort courant de réserves et de critiques ».

Certes, M. Labbé s'en fit, avec modération, l'écho. Certes, il exposa les propositions de son groupe et souhaita que *le* gouvernement se tourne davantage vers lui. « C'est une prière », commenta M. Labarrère (P.S.). Et force est de constater qu'elle fut loin d'être exaucée.

Le premier ministre devait en effet montrer, ainsi que le remarqua le touchant et solitaire *M. Robert Fabre*, la même foi inébranlable en ses succès futurs, la même confiance en lui, en son avenir, les mêmes certitudes absolues, la même détermination à appliquer la même politique. « Je persiste et signe », sembla-t-il dire aux députés en leur expliquant, « une fois de plus », ses objectifs et ses priorités, *priorités réaffirmées avec force*, « même si cela n'est pas compris par les Français ».

Gouverner, c'est aussi s'adresser au pays pour lui faire comprendre la politique suivie, devait cependant lui faire remarquer M. Bernard Stasi (U.D.F.), dans une intervention dont la franchise contrastait avec l'agressivité souvent primaire dont fit preuve le président de ce groupe à l'égard d'une opposition à laquelle il reprocha curieusement son comportement archaïque.

« Il n'existe pas de solution de rechange à votre politique », déclara M. Stasi, et telle semblait bien être l'opinion de la majorité de la majorité. Là réside assurément la force actuelle du premier ministre. Et M. Barre ne se priva pas de constater que, dès lors qu'il n'existe ni majorité possible ni programme de rechange, la motion de censure semblait relever de l'acte gratuit le plus pur.

Du débat de mercredi, on retirait finalement l'impression que la force de M. Barre se nourrit actuellement autant de son assurance que de la désunion d'une gauche dont les querelles compromettent singulièrement la crédibilité.

Ainsi, privé de la dynamique unitaire, le discours de M. Ballanger (P.C.) devenait laborieux et indigeste. Quant à M. Mitterrand, il choisit de s'adresser directement au chef de l'Etat, par dessus la tête d'un premier ministre réduit au rôle de facteur ou de « commis ».

Ainsi entendait-il démontrer ce qu'affirmait, plus tard, M. Crépeau : « Il n'y a pas d'un côté un bon président, de l'autre un mauvais premier ministre. »

PATRICK FRANCÈS.

Premier orateur, M. FRANÇOIS MITTERRAND déclare : « *Vous voilà saisis de deux motions de censure à la fois. L'une à l'air libre, publique, la nôtre, l'autre, prononcée dans l'air confiné des palais officiels par l'un des deux partis de votre majorité... Les uns vous diront tout bas ce que les autres vous auront dit à voix haute. Les arguments seront différents, mais tous seront d'accord sur l'étendue du mal. Nos collègues de la majorité abordent votre gouvernement sur la pointe des pieds, comme on entre dans la chambre d'un malade. Malheureusement celui qui souffre, c'est le pays.* »

Constatant que c'est le président de la République qui « *ordonne, décide et tranche* », le premier secrétaire du parti socialiste reconnaît qu'il est difficile de s'en prendre à un premier ministre « *qui ressemble de plus en plus au premier des ministres de Louis-Philippe ou de Louis-Napoléon Bonaparte, un bouc émissaire en un mot* ».

M. Mitterrand s'adresse donc d'abord à M. Giscard d'Estaing : « *Responsable depuis près de dix ans de la conduite de l'économie française.* » Rappelant les déclarations du président de la République « *toutes immanquablement démenties par les faits* », il déclare : « *On voit bien aujourd'hui que c'est toute l'analyse qui était erronée et que l'on a sous-estimé la signification de la crise mondiale. De ce fait, les problèmes français n'ont pas été abordés de front. Et voilà qu'à présent on peut continuer de naviguer à vue en baptisant gestion de l'aléatoire cette absence de perspectives. Votre appel en faveur d'une économie libérale, compétitive et* « *musclée* » *alors que nos forces économiques s'affaiblissent, semble bien dérisoire.* »

M. MITTERRAND : notre censure s'adresse à d'autres qu'à vous-même

« *Pourquoi avoir déposé cette motion de censure ?* » demande M. Mitterrand, qui répond qu'il était opportun de faire le bilan de la politique annoncée par M. Barre en octobre 1976 : « *Vous alliez stopper la hausse des prix. Nous en sommes restés bon an mal an à 10 %. Une croissance équilibrée et régulière ? Notre taux de croissance n'a cesser de baisser ! Le plein emploi ? Vous savez ce qu'il en est advenu. Quant ce qu'il en est advenu. Quant au au progrès social, pourquoi en parler ? Le retour à l'équilibre budgétaire ? Un déficit de 101 milliards en quatre ans. L'inflation ? Une hausse limitée des tarifs publics ? Vous parliez de 6 % vous en êtes à 12 %. L'incitation aux investissements ? La production industrielle est à peine égale aujourd'hui à celle d'il y a quatre ans. Bref, vous avez résolu le problème de la croissance zéro. Grâce à vous, nous l'avons. Tout cela ne justifie-t-il pas la censure ?* », demande M. Mitterrand, qui note en outre que la pression fiscal s'accroît, puis résume ainsi la politique suivie par le gouvernement : libération des prix et dirigisme des salaires.

Puis il poursuit : « *Un point essentiel justifie à lui seul la censure, c'est l'emploi, autrement dit le chômage. Comment laisser espérer l'amorce d'une guérison quand on ne prévoit qu'une croissance de 3,7 % alors qu'on ne peut y parvenir tant que le taux reste inférieur à 4,5 %. C'est pourquoi nous réclamons une croissance sélective et la reconquête du marché intérieur. En attendant, le chômage atteint de nouveaux records : un million trois cent mille. Ce qui nous inquiète, c'est ce cancer qui s'installe dans notre pays et pousse une partie de notre jeunesse dans le désespoir, voire la délinquance. Qu'est-ce qu'une société qui n'est pas en mesure d'offrir à chacun un travail ?* »

M. Mitterrand conclut : « *Notre censure s'adresse à d'autres qu'à vous-même, car vous êtes l'exécuteur d'une politique décidée ailleurs, une politique dont vous êtes le commis et que je qualifierai de politique des coups pour rien. Ainsi, la conférence Nord-Sud, la grande commission franco-soviétique, le plan sur le désarmement. Alors que la France reste le premier marchand d'armes du monde. En réalité, tout se passe comme si la politique du premier responsable de la France ne consistait qu'à se regarder au fond des yeux dans un miroir et à tenter de donner aux Français une image de sa politique qui fasse oublier la réalité.*

» *Aussi n'est-il pas étonnant que l'opinion publique soit de plus en plus sensible à l'appel des socialistes et qu'une fraction des Français ait déjà, à l'occasion des récentes élections partielles, censuré la politique du président de la République. Nous faisons de même aujourd'hui en vous priant, monsieur le premier ministre, d'avoir l'obligeance de transmettre...* »

M. LABBÉ : nous voulons peser sur les décisions

« *En quoi ce débat, qui n'est ni de notre fait, ni de notre volonté, nous concerne-t-il ?* » demande M. CLAUDE LABBE, qui rappelle d'entrée qu'aucun député R.P.R. ne mêlera ses voix à celles des socialistes et des communistes.

« *Nous, nous sommes fait une autre idée de la censure, arme absolue et non sabre de bois. Dans notre esprit, les limites de la censure, ce sont celles de la légitimité. Ou le gouvernement nommé par le président de la République se tient pour l'essentiel dans une ligne qui respecte la volonté exprimée par le suffrage universel, toute sa volonté, rien que sa volonté ; s'appuie sur une majorité clairement définie, élue sur des engagements pris devant les Français ; il est alors dan.. la légitimité. S'il s'en écarte, c'est alors que la censure doit lui être appliquée...*

« *Bientôt ?* », demande un député socialiste.

« *Tout le reste n'est que du vent. Il n'est pas bon de donner à une procédure exceptionnelle les apparences de la routine politique.* »

M. Labbé poursuit : « *Si un jour nous devions, dans des circonstances exceptionnelles, voter une motion de censure...* »

« *Chiche !* » lance un socialiste.

« *C'est que nous l'aurions signée en mesurant toutes les conséquences de notre décision ? Nous ne nous sentirions plus dans la légitimité. Mieux que quiconque, les gaullistes connaissent la règle du jeu. Ils n'ont rien d'apprentis sorciers brutalement placés dans une situation qu'ils n'ont pas voulue...* »

« *Ce n'est pas gentil pour Michel Debré* », lance un député de l'opposition.

« *Notre détermination*, poursuit M. Labbé, *ne se fondera jamais sur une sorte de chantage que nous pourrions exercer sur le gouvernement en échange de satisfactions personnelles. Notre volonté correspond uniquement à celle d'un électorat que nous n'entendons pas trahir.* »

M. Labbé indique enfin « *un sentiment confusément ou clairement ressenti par les Français, celui de l'insécurité. A cet égard,* constate-t-il, *l'emploi prend une place majeure dans leurs préoccupations, car ils n'acceptent pas le chômage dès qu'il dépasse le taux incompressible.* » Il poursuit : « *Il faut refuser le chômage et le combattre comme une maladie épidémique. Rien ne sert de formuler des diagnostics sans prescrire et appliquer le traitement. Indemniser, c'est anesthésier et non guérir, c'est parfois entretenir le mal. (...) Nous ne sommes pas porteurs de recettes magiques ou de traitements miraculeux, n'étant ni médecins, ni même pharmaciens...* » *(sourire de M. Robert Fabre, qui siège désormais sur les bancs des non-inscrits).*

M. Labbé présente alors les propositions de son groupe : « *Dire plus nettement encore l'importance de la crise. Répondre à la guerre qui nous est faite par une réelle mobilisation. Nous proposons un plan de six mois pour résorber le chômage, un plan de cinq ans pour la création de 100 000 à 200 000 emplois par an. Ces emplois ne pourront être dégagés sans une véritable politique de l'entreprise.* »

Le président du groupe R.P.R. conclut : « *Nos seules ambitions et nos seules querelles sont d'agir sur le devenir français, c'est de peser suffisamment sur les décisions et les choix. Nous ne voulons pas que par un glissement insidieux notre légitimité soit mise en cause au profit dont on ne sait quel rêve. La confiance ne s'accorde pas, elle se vit.* »

M. BALLANGER (P.C.) : une politique anti-nationale et anti-sociale

« *Depuis la présentation de votre plan d'austérité il y a deux ans*, constate M. ROBERT BALLANGER, *la crise n'a cessé de s'aggraver.* » Aussi le président du groupe communiste entend-il saisir ce débat pour « *brosser le bilan d'une politique continue de la majorité solidaire pour assurer les profits des multinationales, solidaire, insiste-t-il, car les attaques verbales du R.P.R. ne trompent que ceux qui veulent bien l'être.* »

Il déclare : « *La production industrielle stagne depuis 1974, les faillites se multiplient. Des secteurs-clés de l'industrie sont démantelés. La situation de l'emploi ne cesse de se dégrader et le pouvoir se prépare à une nouvelle et brutale extension du chômage d'ici à 1980.* »

Selon M. Ballanger « *la priorité à l'exportation sacrifie le marché intérieur, et en réduisant la consommation intérieure on a affaibli le potentiel industriel national* ». Il cite Neuves-Maisons et Montefibre, et ajoute : « *Dans des secteurs de pointe, vous cédez à l'hégémonie américaine. Votre politique met en cause l'indépendance nationale. Les réunions de Bonn et de Brême constituent une nouvelle étape de l'intégration de la France à la coalition atlantique sous domination américaine... Qu'il s'agisse de la renégociation de l'Europe verte ou de l'élargissement de la Communauté, le gouvernement a mis le doigt dans l'engrenage des abandons.* »

M. Ballanger poursuit : « *Face à un gouvernement qui ne prend aucune mesure pour enrayer le chômage, l'espoir repose sur le développement des luttes. Il faut s'orienter vers une nouvelle croissance de l'activité économique. Il est impératif de relancer la consommation populaire en relevant le pouvoir d'achat des travailleurs. Il est indispensable d'améliorer les conditions de travail et de réduire sa durée.* »

Pour terminer, M. Ballanger évoque « *la campagne anti-communiste violente et multiforme à laquelle on assiste depuis plusieurs mois* » et il conclut : « *Les députés communistes censureront une politique anti-nationale et anti-sociale.* »

M. CHINAUD (U.D.F.) : le comportement archaïque de l'opposition

Pour M. ROGER CHINAUD, président du groupe U.D.F., cette motion de censure est contraire à la lettre et à l'esprit des constitutions, car elle ne fait pas apparaître une autre majorité de gouvernement, socialistes et communistes étant incapables de gouverner ensemble. Affirmant qu'en 1936 M. Mitterrand « *était plus proche de Maurras que de Léon Blum* », il déclare : « *Quand on trahit sa jeunesse, on a déjà rencontré Géronte.* » Il enchaîne : « *Face à une opposition qui ne sait pas tirer les leçons de son échec, la majorité doit faire preuve de cohésion et de détermination*, estime l'orateur, *qui observe que les Français ont approuvé le programme de Blois, que le gouvernement n'a jamais caché ses objectifs et que des résultats tangibles ont été enregistrés.* »

M. Chinaud conclut : « *Peut-être sortirons-nous un jour de l'actuel manichéisme politique, mais il faudrait pour cela que l'opposition renonce à son comportement archaïque. Je salue ici le courage de M. Robert Fabre. Quant à la majorité, elle doit mettre un terme aux rivalités et se concerter.* ».

M. BARRE : j'assume pleinement la politique du gouvernement

M. RAYMOND BARRE observe que M. Mitterrand « *tient le même langage depuis 1965* ».

« *J'admire*, déclare-t-il, *son opiniâtreté verbale qui fait fi des démentis successifs que le suffrage universel lui a infligés.* » « *Chaque fois qu'il ne m'a laissé que quelques jours à vivre*, ajoute-t-il, *il a assuré ma longévité et celle du gouvernement. Aujourd'hui encore, je me suis dit que l'issue fatale n'était pas pour demain.* » « *Dès lors qu'il n'existe ni majorité possible ni programme de rechange*, poursuit M. Barre, *la motion de censure semble relever de l'acte gratuit le plus pur.* » Le premier ministre rappelle les objectifs de sa politique et poursuit :

« *Il y a des cas, monsieur Labbé, où, même si cela n'est pas compris par les Français, certaines choses doivent être faites, car, lorsque les équilibres extérieurs sont compromis, le pays est conduit à une politique restrictive, qui pèse, en premier lieu, sur les travailleurs. Je ne reviendrai donc jamais assez sur cet aspect prioritaire de notre politique. Ce faisant, c'est l'emploi que le gouvernement entend défendre.*

Au sujet de l'emploi, M. Barre annonce deux vérités : « *Le gouvernement n'admet pas la thèse du chômage considéré comme un volant de sécurité. Il y a deux sortes de politique de l'emploi : l'une, artificielle, est une politique inflationniste qui consiste à accorder des facilités temporaires. Le gouvernement ne la fera pas. L'autre consiste à aider les entreprises à investir et à exporter, c'est celle du gouvernement.* »

S'adressant alors à M. Labbé, il déclare : « *Vous réclamez un plan de six mois pour l'emploi, mais vous l'avez déjà voté en avril avec la reconduction du deuxième pacte pour l'emploi. Vous demandez aussi un plan de cinq ans, mais le ministre du travail s'efforce de dégager les moyens d'une politique à plus long terme.* »

(Lire la suite page 10.)

POLITIQUE

Le débat sur la motion de censure

(Suite de la page 9.)

Le premier ministre indique ensuite que le gouvernement sera amené à reconsidérer sa politique d'immigration, mais qu'il le fera *« dans des conditions qui respectent la dignité des immigrés »*.

A l'intention du parti socialiste, M. Barre déclare : *« La politique du gouvernement, monsieur Mitterrand, je l'assume pleinement. Et, s'il y avait le moindre désaccord entre le président de la République et moi, je ne resterai pas en fonctions un minute de plus. » « Les présidents des groupes de la majorité ont souhaité pour leur part une concertation confiante. J'y suis* toujours prêt, conclut le premier ministre, *et je serai un interlocuteur loyal. Je demande à la majorité de comprendre que le gouvernement a ses responsabilités. »* (Applaudissements sur les bancs de la majorité. M. Debré restant immobile.)

« Croyez-vous, demande M. MICHEL CREPEAU (app. P.S., Charente-Maritime), *que vous pouvez avoir raison seul contre tous ? Qu'il vous soit longtemps possible d'ignorer la moitié des Français? Vous avez gagné les élections, ou plus exactement on nous les a fait perdre. Cela ne change rien aux réalités qui exigent une autre politique. Il n'y a pas un bon président de la République et un mauvais premier ministre, mais une seule et même politique, celle du conservatisme attardé »*.

« Quand un gouvernement mène une action de salut public, observe M. HENRI COLOMBIER (U.D.F., Seine-Maritime), *on ne le censure pas, on le soutient. »*

M. ANTOINE PORCU (P.C., Meurthe-et-Moselle) consacre son intervention à la sidérurgie et observe que *« la Lorraine se transforme peu à peu en cimetières d'usines »*.

Pour M. MARC MASSON (U.D.F., Yonne), *« ce n'est pas parce qu'une inquiétude existe dans le pays qu'il faut condamner la politique d'un gouvernement qui tient aux Français le langage de la vérité, de la responsabilité et de l'effort »*.

Mme JEANINE PORTE (P.C., Bouches-du-Rhône) souligne la gravité des menaces qui pèsent sur les industries navales portuaires et maritimes françaises.

M. JEAN-ROYER (non-inscrit, Indre-et-Loire) constate que les résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation ont peut-être été payés trop cher dans le domaine de l'emploi.

« Qu'avez-vous du textile ? demande en séance de nuit M. CLAUDE WARGNIES (P.C., Nord), qui accuse les grands groupes d'avoir, *« avec l'aide de l'Etat, délibérément choisi de développer leur production à l'étranger »*.

Enfin, M. ADRIEN ZELLER (app. U.D.F., Bas-Rhin) demande notamment la réduction sélective de la durée du travail et l'imposition des grandes fortunes et héritages.

Répondant aux orateurs, M. BARRE affirme : *« Le gouvernement n'entend pas sacrifier les différentes branches de notre économie. Il souhaite, au contraire, leur rénovation afin qu'elles puissent affronter la concurrence internationale. Cela passe par une meilleure gestion des chefs d'entreprise, mais aussi des syndicats et des salariés, car tous, dans cette affaire, sont solidaires. Si on revient à une meilleure gestion*, précise-t-il, *Terrin aura l'aide de l'Etat ; sinon, il ne l'aura pas. Quant au textile, s'il y a eu effondrement d'entreprises*, précise le premier ministre, *c'est qu'il y a eu, dans ce secteur, un laxisme généralisé, des revendications et des surenchères qui ont été exercées du côté syndical et acceptées du côté patronal, pour avoir la paix. Mais la paix, aujourd'hui, se paie, au détriment des travailleurs. »*

Dans les explications de vote, M. GASTON DEFFERRE, président du groupe socialiste, relève une phrase de M. Labbé (*« Si nous déposions une motion de censure »*) et se demande si elle constitue *« un tournant dans la V*

République ou une simple hypothèse d'école »*. Pour sa part, il estime que le R.P.R. ne prendra pas cette responsabilité. *« Vous protestez, mais vous votez toujours pour le gouvernement*, déclare-t-il, *c'est ce que vous ferez encore pour le budget. »* M. Defferre reproche ensuite à M. Chinaud d'avoir rabaissé le débat en se livrant à des attaques personnelles contre M. Mitterrand. *« En 1936*, déclare-t-il, *les Chinaud de l'époque combattaient les réformes sociales proposées par le Front populaire. »*

M. BERNARD STASI (U.D.F., Marne) tire du débat deux conclusions : *« D'abord, il est clair que si la censure était votée, l'opposition serait incapable de gouverner le pays ; ensuite, la majorité reste unie sur l'essentiel et fidèle dans son soutien au gouvernement. »* L'orateur renouvelle, en conclusion, la confiance de son groupe au premier ministre et souligne la nécessité de faire comprendre au pays la politique menée *« ce qui n'est pas toujours le cas actuellement »*.

M. MARCEL RIGOUT (P.C.) précise que son groupe entend censurer non seulement la politique intérieure du gouvernement, mais également sa politique extérieure. *« Nous n'acceptons pas la mise en cause de la souveraineté nationale*, conclut-il, *c'est pourquoi nous voterons contre une politique du déclin de la France. »*

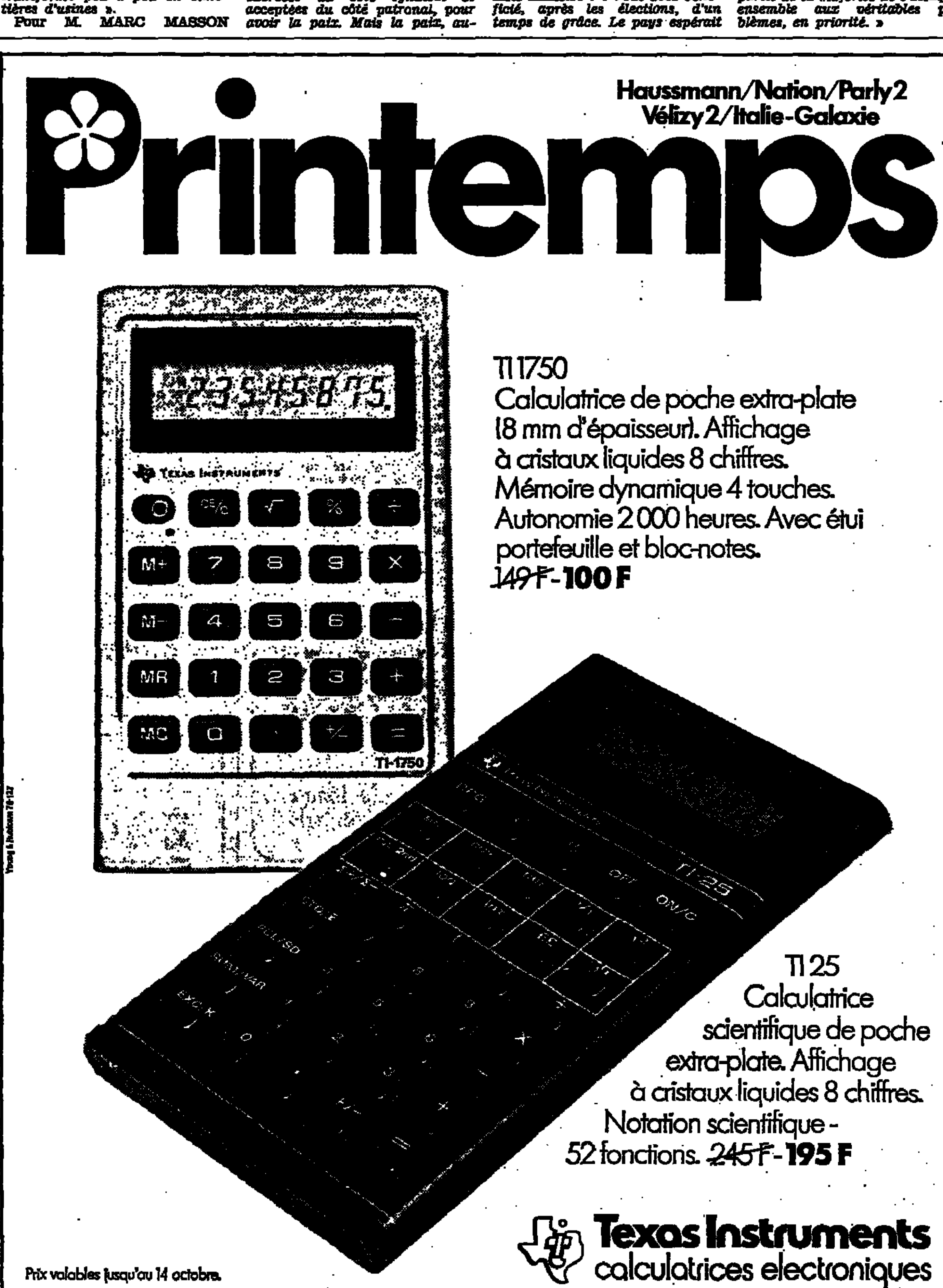
M. ROBERT FABRE (non-inscr., Aveyron) s'adresse au premier ministre : *« Vous avez bénéficié, après les élections, d'un temps de grâce. Le pays espérait un changement. Il a été déçu. Vous avez continué dans la voie de la rigueur, dans celle de la concurrence à tout va. Des résultats ont certes été obtenus, mais à quel prix ? Celui d'une dégradation inexorable de notre économie.*

« Ce soir, conclut-il, *je voterai la censure contre une politique où manque une dimension humaine. » « Ce n'est pas un acte gratuit*, estime-t-il, *mais un avertissement. »*

Dernier intervenant, M. HECTOR ROLLAND (R.P.R., Allier) regrette la discourtoisie de M. Defferre à l'égard du gouvernement et de M. Chinaud. Ce dernier répond à M. Defferre, puis la motion de censure est mise aux voix par scrutin public à la tribune. Jeudi, à 1 h. 5, M. Chaban-Delmas annonce qu'elle a obtenu 199 voix, celles de 110 socialistes et apparentés (MM. Fabius et Césaire étant absents), des 86 communistes et de trois non-inscrits. M. Robert Fabre ainsi que les deux nouveaux députés, Mme Avice et M. Toudon, dont l'inscription au groupe socialiste n'a pas été encore enregistrée. La majorité requise étant de 246 voix, la motion n'est donc pas adoptée.

P. Fr.

● *Le Centre national des indépendants et paysans*, que préside M. Bertrand Motte, a publié, mercredi 4 octobre, une déclaration dans laquelle on lit notamment : *« La majorité devrait comprendre qu'elle est solidaire devant la réussite ou l'échec de la politique du gouvernement. Elle semble, au contraire, se complaire à des rivalités internes et s'adonner au scepticisme. Le C.N.I.P. n'a pas voulu entrer dans des querelles qui peuvent rapidement devenir suicidaires, et demande instamment aux autres partis de la majorité de s'attaquer ensemble aux véritables problèmes, en priorité. »*



Le parti communiste français dénonce une « campagne anticommuniste »

Le bureau politique du P.C.F. a jugé nécessaire de mobiliser les militants communistes à la fois pour une campagne de popularisation des thèses du parti et pour une dénonciation de « l'anticommunisme » de la presse et de l'ensemble des autres forces politiques. Cette forme de mobilisation relève de ce que l'historien Jean Elleinstein appelle une « mentalité de défenseurs d'une forteresse assiégée ». Il ne pense pas que la « campagne anticommuniste » suffise à expliquer les difficultés actuelles de son parti.

De fait, c'est depuis sa naissance que le P.C.F. doit faire face à des campagnes hostiles, mais n'est-ce pas là l'une des manifestations de ce qu'il appelle la « lutte de classes » ? S'il perd actuellemnt du terrain c'est peut-être parce qu'il n'a pas su adapter sa politique aux conditions actuelles de l'affrontement.

Pour convaincre les militants et les sympathisants communistes de la nécessité de faire corps avec le P.C.F., « l'Humanité » s'attache à démontrer, à l'aide de citations extraites des principaux quotidiens et hebdomadaires parisiens, que les organes d'information mentent.

Le quotidien communiste s'étonne ainsi, par exemple, de la publicité faite au livre de M. Mitterrand, « l'Abeille et l'Architecte », alors que l'ouvrage « l'U.R.S.S. et Nous » a été beaucoup moins commenté. Il dénonce enfin la mise en place « aux postes-clés », dans les chaînes de télévision et les agences, d'hommes « de l'Elysée ». — T. P.

M. Leroy : libérer l'espace nécessaire à l'installation d'une forte social-démocratie

M. René Piquet, membre du secrétariat du P.C.F., présente la double page que *l'Humanité* du 5 octobre consacre à la dénonciation de l'« anticommunisme » des organes de presse. Il écrit :

« Les faits sont ainsi. On ne traite pas de la politique du parti communiste, de l'activité de ses dirigeants et de ses militants. On les maltraite. Et pour ce faire tout est bon : mensonge, déformation, manipulation, omission volontaire...

» Ce n'est certes pas nouveau. Mais, aujourd'hui, c'est à tout propos, sur toutes les questions et de manière multiforme que s'exerce, avec des moyens considérables, ce qu'il faut bien appeler par son nom : l'anticommunisme. Toutes les formations politiques et la plupart de leurs leaders y contribuent (...).

» L'absence de loyauté, de respect des hommes et des faits contredit, dans la vie politique et sociale, le besoin de démocratie, de pluralisme. Elle met en cause une liberté : le droit essentiel de chaque citoyen d'être informé pour juger, choisir et intervenir. »

M. Roland Leroy, directeur du quotidien communiste, explique de son côté :

« Actuellement, toutes les forces du grand capital convergent, tous les moyens dont il dispose sont utilisés pour tenter de réduire les positions du parti communiste afin de libérer l'espace nécessaire à l'installation d'une forte social-démocratie. »

De son côté, le bureau politique du P.C.F. a adopté, mercredi 4 octobre, une résolution dans laquelle il annonce le lancement d'*« une campagne d'explication d'ampleur exceptionnelle pour informer les communistes sur l'ensemble de la politique de leur parti, la populariser et la faire soutenir par les travailleurs »*.

Cet effort de propagande sera notamment marqué, jusqu'au 30 octobre, par l'organisation de cent meetings et rassemblements nationaux.

M. Elleinstein dénonce les manifestations d'un « antisémitisme de type fasciste » en U.R.S.S.

M. Jean Elleinstein, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, évoque, dans *Paris-Match* daté du 13 octobre, la situation en Union soviétique. Si l'historien communiste se félicite de la sortie du livre *l'U.R.S.S. et nous*, cautionné par le bureau politique du P.C.F., il ajoute : *« La seule question qui reste posée et que je pose est de savoir si le cheminement est assez rapide et suffisant. »*

Il poursuit : *« L'économie en Union soviétique connaît des difficultés réelles du point de vue qualitatif dans les domaines de la production des biens de consommation et de l'agriculture. Les conflits entre nationalités s'aggravent, la publication dans la presse soviétique et sans que les autorités les condamnent d'articles d'inspiration nettement fasciste — comme celui du journal* Komsomolskaia Pravda *— est particulièrement révélatrice de ce climat nouveau. Comme Hitler, ces articles dénoncent la franc-maçonnerie et le sionisme, tous deux inspirés par le judaïsme* (le Monde *daté 17-18 septembre). Ces thèses de Valery Emelianov sont reprises et développées dans des articles de revues, telle* Ogoniok, *et dans des livres... et quand on pense que le mot komsomol signifie jeunesses marxistes-léninistes ! Pauvre Marx et pauvre Lénine dont on met les noms à une drôle de sauce, celle de Goebbels et de Rosenberg. C'est pourquoi les attaques de la revue soviétique* Temps nouveaux *contre moi m'honorent (trois articles en six mois). Qui sert la bourgeoisie et développe l'anticommunisme sinon ceux qui défendent le Staline de 1936 et qui recourent aujourd'hui à des arguments fascistes contre le judaïsme ? Et une des raisons de leurs attaques contre moi n'est-elle pas que je suis d'origine juive ? (...)*

» On ne peut se contenter pour expliquer les difficultés actuelles [du P.C.F.] *d'en rendre responsables les médias, les journaux, les journalistes et la campagne anticommuniste.*

» En vérité, c'est l'aptitude des communistes à éclairer leurs propos qui est en cause, car tout sectarisme de leur part facilite une campagne au demeurant permanente. La mentalité de défenseurs d'une forteresse assiégée pèse lourdement sur le parti communiste français. L'histoire permet de le comprendre mais non de l'approuver ou de le justifier, et nous sommes dans une situation historique radicalement nouvelle.

» Il ne s'agit pas de « répudier l'Union soviétique », mais de s'en distancer nettement (...).

» Par exemple, quelle aurait été la réaction de l'Humanité *si l'article de Komsomolskaia Pravda avait été publié par un journal français ? Elle aurait critiqué cet antisémitisme primaire de type fasciste. Elle ne l'a pas fait, pas plus qu'elle n'a répondu aux attaques de* Temps nouveaux *me concernant. »*

L'examen du budget

L'IMPOSITION DES SALARIÉS CÉLIBATAIRES ET DES CONJOINTS D'EXPLOITANTS AGRICOLES

La commission des finances a examiné et adopté, avec quelques modifications, les premiers articles de la première partie de la loi de finances (recettes).

Elle a notamment décidé d'exonérer les célibataires salariés, dont le revenu est inférieur ou égal au SMIC, lorsque ce revenu brut est constitué pour au moins la moitié de salaires. Pour gager cette mesure, elle demandera que soit relevé d'un quart les taux de la taxe sur les encours bancaires.

A l'article 7, qui concerne le relèvement de la limite de déduction des salaires du conjoint de l'exploitant agricole, le rapporteur général, M. Fernand Icart, a souligné que, par cette disposition, le gouvernement concrétisait l'engagement pris l'an dernier, en portant la limite de déductibilité du salaire du conjoint participant à l'exercice de la profession de 9 000 à 12 000 F.

La commission a voté à ce sujet un amendement qui propose de porter cette limite à douze fois le niveau du SMIC et de gager ce relèvement par une majoration de la taxe annuelle sur les véhicules de société à 2 400 F (jusqu'à 7 CV) et à 3 300 F (au-delà de 7 CV).

Elle a également adopté un sous-amendement de M. Laurent Fabius (socialiste, Seine-Maritime), qui limite à 7 000 F par foyer fiscal la réduction d'impôt résultant de cette mesure.

MORT DE M. PERRON SÉNATEUR P.S. DU VAR

M. Jean-Jacques Perron, sénateur du Var (P.S.) terrassé, mardi 3 octobre à Paris, par une rupture d'anévrisme, vient de mourir. Il venait de quitter le palais du Luxembourg quand un très grave malaise se produisit. Hospitalisé à La Salpêtrière, Jean-Jacques Perron fut examiné par le professeur Le Beau, qui constata l'impossibilité de pratiquer une intervention chirurgicale, le malade se trouvant dans un coma profond. Dans la soirée de mercredi, M. Perron était ramené en ambulance à Hyères, ville dont il était le maire.

[Agé de quarante-trois ans (il était né le 24 décembre 1935 à Hyères), médecin diplômé de la faculté de Montpellier, M. Perron était marié et père de deux enfants. Venu au parti socialiste en 1968, ancien membre de la commission des institutions républicaines, il avait été élu maire d'Hyères en mars 1977. Sa liste, composée de militants du P.S. et de sympathisants, avait battu celle de la municipalité sortante conduite par M. Mario Bénard (R.P.R.). Le 25 septembre 1977, M. Perron devenait sénateur du Var. Son suppléant au palais du Luxembourg est M. Guy Durbec, maire d'Ollioules (P.S.).]

Une seule voie

II. — Affirmer son autonomie

Dans son premier article, M. Jean-Denis Bredin estimait qu'après son échec de mars *il restait à la gauche trois* stratégies : s'entêter, rejoindre la majorité (« le Monde » du 5 octobre). Il les rejetait toutes les deux. Aujourd'hui, il examine la troisième voie.

par JEAN-DENIS BREDIN *

III. *En vérité il n'y a, dans le moment, qu'une voie ouverte à la gauche non communiste : affirmer son autonomie, assurer seule son propre développement.* — Sans regarder vers la majorité. Mais aussi sans subordonner son projet et son avenir à la détermination, bonne ou mauvaise, du parti communiste. Entre les illusions de l'union de la gauche et les compromissions avec la majorité, les socialistes et les radicaux de gauche n'ont d'autre choix que de travailler seuls à la conquête du pouvoir.

Projet irréaliste quand la gauche non communiste ne regroupe pas 30 % des suffrages ? Peut-on espérer, quels que soient ses progrès, qu'elle devienne jamais majoritaire ? Et n'est-ce pas la plus chimérique des trois stratégies, celle qui rêve, pour la gauche non communiste, d'un miraculeux développement ?

Cette stratégie, voie étroite, seule voie ouverte, n'est pas du tout sans chance. Mais elle pose deux exigences qui ne sont pas simples pour la gauche empêtrée dans ses habiletés et ses habitudes : la rigueur et l'imagination.

∴

Il faut d'abord que les partis de gauche soient rigoureux dans leur relation avec le parti communiste. Prendre acte de l'actuelle volonté du parti communiste de ne pas poursuivre la stratégie d'union de la gauche n'implique aucun comportement *anticommuniste. Cette stratégie* ne requiert ni geste ni mot qui pourrait aggraver l'actuelle division. Car il reste évident que l'union de toute la gauche est la seule perspective *tout à fait satisfaisante*, que la gauche non communiste doit faire ce qui dépend d'elle pour faciliter et préparer l'union, même à lointaine échéance : ce qui oblige à ne pas humilier, à ne pas éloigner les communistes français, qui sont des camarades aujourd'hui séparés. Un tel choix ne doit jamais conduire à des concessions programmatiques importantes — et le programme commun en comportait beaucoup trop, — mais oblige à ne jamais céder à l'hostilité.

Soyons-en sûrs : nous ne pouvons pas grand-chose pour ramener nos amis communistes vers l'union de la gauche. Ce retour dépend essentiellement d'eux, de leur stratégie générale, de leur évolution interne : non d'abandons consentis à contre-cœur. L'expérience du compromis que constituait le programme commun est édifiante : les très forts sacrifices faits dès 1972 n'ont pu empêcher la rupture ; en d'autres circonstances, l'union a été effective, sans concession essentielle.

Nous devrons attendre les communistes, en attitude de sympathie, et même de respect pour un parti qui n'est nullement obligé d'aligner sa stratégie sur la nôtre, et qui a rendu à la classe ouvrière suffisamment de services pour n'avoir pas de leçon à recevoir. Reviendra-t-il à l'union ? En attendant ce retour, *maintiendra-t-il des accords électoraux* qui serviront la gauche non communiste ? On peut l'espérer. Non seulement parce que les voix communistes apportent au développement de la gauche non communiste un concours évidemment capital, mais aussi parce que les accords électoraux manifestent et maintiennent, contre la droite, la solidarité de toutes les forces sociales de gauche. *Affirmons clairement* que l'absence du parti communiste ne nous empêchera jamais d'avances, mais que nous n'attendrons pas. Constatons aussi que cette absence *est ressentie non comme une délivrance*, mais comme une infirmité.

A l'égard de la majorité, la rigueur s'impose aussi. Il n'est pas question de collaborer avec elle. Le dia*logue que la tolérance et le respect* mutuel encouragent dans une démocratie n'implique aucune complicité, ne tolère aucun compromis. L'évidente reconnaissance des fonctions du président de la République, et même, s'il y a lieu, l'estime portée à sa personne, peuvent justifier des rencontres, des conversations, des informations réciproques, mais nulle collaboration ; tant du moins que le président de la République restera ce qu'il est : le chef de la majorité, le maître réel du pouvoir exécutif. Serait-il permis à la gauche non communiste de gouverner *avec l'appui de députés appartenant à l'actuelle majorité* ? Sans doute. Il n'y a pas d'électeurs ni d'élus pestiférés. Et la gauche, qui n'a pas d'excommunications à prononcer, ne *serait en rien déshonorée si elle* réalisait son programme avec l'appui de députés élus sans elle. Mais ce concours, s'il s'offrait un jour, serait limité par deux contraintes qui se rejoignent : qu'en aucun cas cet appui ne comporte de concessions substantielles, c'est-à-dire n'oblige la gauche à gouverner au centre ; et que jamais la gauche ne soit minoritaire dans une coalition dite centriste. Cet appoint ne pourrait être accepté par la gauche que s'il restait minoritaire, et s'il ne risquait pas d'infléchir sérieusement son projet.

∴

Mais ce n'est ni l'espoir du retour communiste ni la chance, ou le risque, d'un apport venu d'ailleurs *qui peuvent, dans l'immédiat, ouvrir* à la gauche non communiste des perspectives victorieuses. Le véritable espoir, il est dans la gauche non communiste elle-même : dans son imagination et sa capacité de changement. Changer, ce n'est pas secouer quelques cocotiers pour satisfaire quelques ambitions ni renier celui que tous auraient encensé s'il avait triomphé. Ce n'est pas badigeonner le programme commun pour tirer les leçons de l'échec et le mettre au goût du jour : un peu moins de nationalisations et un peu plus d'écologie, un peu moins de *quantitatif et un peu plus de qualitatif.*

Changer, c'est renouveler de fond en comble la vie politique, la relation du citoyen et du parti. C'est trans*former le langage politique qui a* atteint à une insignifiance — au sens étymologique — quasi parfaite : moins de solennité pesante, de verbiage emphatique, d'incompétence prétentieuse, moins de mots pour rien, pour faire semblant, pour faire valoir. Changer, c'est reconnaître que les partis politiques ne seront plus jugés demain sur de vagues doctrines, des programmesa yant réponse à tout, des étalages de bonheur prêt à porter, mais qu'ils seront jugés sur ce qu'ils font : des actions précises et vigoureuses, une exacte coïncidence entre leur discours et *leur engagement. Changer, c'est* qui a pour objet les Français, mais convenablement formés et informés, qu'on ne peut leur dire n'importe quoi : qu'ils ont droit à la vérité. *Changer, c'est faire en sorte que la* politique ne soit plus une spécialité qui a pour objet les Français mais qui leur est étrangère, un débat sur eux, mais sans eux, un métier pour ceux qui n'en ont pas d'autre.

Que la gauche renonce aux grand-messes où elle célèbre ses mythes. Qu'elle cesse de répéter *un catéchisme économique, figé il y* a cinquante ans, et qui n'en a pas fini de vénérer ses faux dieux, l'étatisme et l'autarcie. Qu'elle regarde le monde moderne tel qu'il est, l'éclatement des frontières, la redistribution mondiale des ressources et du travail, et la France telle qu'elle est, la montée des classes moyennes et la réduction du prolétariat. Que la gauche cherche vraiment à « changer la vie », à inventer pour ce peuple d'autres perspectives que la fureur consommatrice, l'ennui solitaire, le désespoir éclaté en petites distractions. *Qu'elle nous aide à devenir plus* intelligents, plus sensibles, plus généreux, à secouer notre destin, à décider notre cap, à respirer à pleins poumons le plaisir d'être libre et d'être ensemble. Qu'elle s'engage dans ce qui pourrait être la grande aventure des temps modernes : la solidarité, non de mots, mais d'actions, avec le tiers-monde, avec l'espèce humaine tout entière.

∴

Il s'agit aujourd'hui d'inventer la gauche. Si d'aventure radicaux de *gauche et socialistes étaient capables* de cette révolution-là — révolution de soi, — alors seraient ouvertes à la gauche non communiste de vastes perspectives. L'essentiel de la jeunesse française, détournée d'une vie politique qui lui semble démodée, sinon méprisable, viendrait sans doute à la gauche. S'y rallieraient aussi de nombreuses Françaises, de nombreux Français, que la gauche a déçus par son verbiage et sa démagogie, affolés par ses promesses excessives, ou effrayés par sa hargne — mais qui n'ont voté à droite que par crainte *ou par résignation. Oui, si la gau*che se mettait à ressembler à ses idées, à défendre la liberté, les libertés, partout et toujours, que cela l'arrange ou la gêne, à *combattre pour l'égalité de tous sans* défendre les privilèges qui sont de son côté ou servent sa clientèle, à devenir vraiment fraternelle, débarrassée de ses rancœurs et de ses astuces, si la gauche était à gauche, alors la droite aurait bien du mal à arrêter son élan victorieux !

Pourquoi la gauche non communiste serait-elle, en France, historiquement condamnée à dégénérer ? Que la Chambre du Front populaire ait accouché du gouvernement de Paul Reynaud et de la dictature du maréchal Pétain, que Guy Mollet ait été l'instrument d'une politique réactionnaire, cela doit nous rendre vigilants. Mais l'histoire ne fait pas que bégayer. Le progrès de la gauche non communiste, sans compromis avec la droite, c'est affaire de *lucidité, de conviction, de volonté.* Que la gauche se découvre capable de cette révolution, qui bouleverserait son discours, son projet, son action quotidienne, sa conception de *la vie politique, sa manière d'être* et de faire, et sans doute le reste lui serait-il donné par surcroît.

FIN

(*) Vice-président du Mouvement des radicaux de gauche.

LE PARTI RADICAL RÉUNIRA SON CONGRÈS ANNUEL LES 25 ET 26 NOVEMBRE A VERSAILLES

Le bureau du parti radical, réuni sous la présidence de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, a décidé de convoquer, les 25 et 26 novembre prochain, à Versailles, le congrès du parti. Dans une déclaration publiée mercredi soir, le bureau précise que ce congrès examinera *« le rôle des radicaux face à la situation de crise durable sur l'emploi et l'activité économique ».* Il ajoute : *« Devant ces difficultés profondes, les radicaux auront à préciser leurs projets pour la rénovation économique et sociale de notre société. »*

Selon les statuts du parti radical, le congrès siège tous les ans ; mais, le mandat du président du parti étant de deux ans (immédiatement renouvelable une seule fois), un congrès sur deux seulement est un congrès de renouvellement des instances. Le congrès intermédiaire est consacré plus particulièrement à la réflexion politique, sans que soient remis en jeu les postes dirigeants.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a été élu à la présidence du parti le 15 mai 1977, lors du congrès de Paris (il succédait à M. Gabriel Péronnet), son mandat prendra donc fin en 1979, et le congrès, cette année-là, aura à débattre du renouvellement des dirigeants. M. Servan-Schreiber pourra briguer un deuxième mandat.

● *M. Enrico Berlinguer*, secrétaire général du parti communiste italien, est arrivé mercredi soir 4 octobre à Orly, où il a été accueilli par M. Georges Marchais. Les entretiens entre les deux hommes ont commencé ce jeudi. M. Berlinguer doit ensuite se rendre à Moscou où il s'entretiendra avec M. Brejnev, puis à Belgrade où il rencontrera le maréchal Tito.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 4 octobre 1978, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **La politique monétaire.**

Le ministre de l'économie a présenté, au conseil des ministres, les grandes orientations de la politique monétaire pour 1979. Il a souligné que la politique monétaire *continuerait de constituer un élément* essentiel de la lutte contre l'inflation et qu'il convenait donc de se fixer comme objectif une croissance de la masse monétaire moins rapide que celle de la production intérieure brute en valeur. C'est pourquoi la croissance de la masse monétaire devrait être limitée à 11 % en 1979. Les normes d'encadrement du crédit correspondant pour les banques seront fixées prochainement par les instances compétentes.

A cette occasion, le ministre de l'économie procédera à un premier aménagement des modalités de l'encadrement du crédit.

(Lire en première page.)

● **L'information scientifique et technique.**

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, a présenté une communication sur la relance de la politique nationale d'information scientifique et technique.

L'information scientifique et technique, qui s'appuie désormais sur une nouvelle génération d'outils informatiques puissants, constitue un enjeu de la compétition internationale, où la France doit rattraper son retard par rapport aux pays les plus avancés en ce domaine.

Un effort a été engagé à la suite des décisions des conseils des ministres du 9 novembre 1977 et du 10 février 1978 de mettre en place un ordinateur capable de traiter dix millions de références bibliographiques.

Cet effort doit être poursuivi et intensifié. A cette fin, le secrétaire d'Etat à la recherche a fait approuver les mesures suivantes :

— La coordination des actions *menées dans le domaine des banques* de données et le développement de ces techniques nouvelles dans des domaines appropriés ;

— Un effort en faveur des bibliothèques scientifiques, les systèmes *traditionnels de documentation* conservant toute leur importance, et en faveur des revues scientifiques à haut niveau ; le principe de la création d'un centre national de documentation scientifique rattaché à la *Bibliothèque nationale a été retenu* ;

— La mise en place d'une instance de coordination interministérielle des politiques menées dans le domaine de l'information scientifique et technique.

● **La rentrée scolaire.**

Le ministre de l'éducation a rendu compte des conditions dans lesquelles s'est effectuée la rentrée scolaire.

Dès le 15 septembre, dans les 70 000 écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées, 12 millions 500 000 élèves ont pu commencer l'année scolaire dans des conditions d'accueil et d'encadrement dans leur ensemble satisfaisantes.

Cette année 4 000 postes d'enseignants ont été créés, alors que les effectifs scolaires diminuaient globalement de 4 000.

Ainsi, en dix ans, alors que les effectifs scolaires ont augmenté de 14 %, le nombre d'enseignants s'est accru de 45 %.

Seuls quelques établissements, représentant une proportion infime du système éducatif (quelques centaines de classes sur 415 000), et localisés dans des régions connaissant d'importants mouvements de population, ont connu des difficultés et nécessité des ajustements postérieurs à la rentrée. Ces ajustements ont été effectués dans le cadre de l'enveloppe budgétaire.

Dans les collèges, en particulier, toutes les conditions ont été réunies pour le passage à la seconde étape de l'application de la loi du 11 juillet 1975.

Grâce à un effort soutenu de la collectivité nationale, et malgré une situation économique difficile, le gouvernement réalise ainsi, année après année, les objectifs fixés.

Dans ces conditions, les difficultés rencontrées ne sauraient justifier des actes de violence tels que des séquestrations, intolérables dans une démocratie.

(Lire page 13.)

Le conseil des ministres a entendu un exposé de M. Giscard d'Estaing sur le Liban *(le Monde du 5 octobre).*

● *Le contre-amiral Pierre Lacoste* est nommé chef du cabinet militaire du premier ministre, en remplacement du contre-amiral Jean-Paul Orosco, appelé à d'autres fonctions *(Journal officiel* de ce mercredi 4 octobre).

[Né le 23 janvier 1924 à Paris, le contre-amiral Pierre Lacoste s'engage en mai 1943 dans la marine avant d'être admis en avril 1945 à l'Ecole navale. Après plusieurs postes en Indochine et à l'état-major, il commande en 1962 l'escorteur rapide *le Provençal* et en 1967 l'escorteur d'escadre *Jaureguiberry*. Commandant la 8e division d'escorteurs d'escadre en 1971, il devient adjoint au chef du cabinet militaire du ministre de la défense en 1975. Avant son affectation à l'hôtel Matignon, il commandait l'Ecole supérieure de de guerre navale à Paris.]

En Nouvelle-Calédonie

La crise économique entraîne une crise politique

De notre correspondant

Nouméa. — Le vice-président du Conseil de gouvernement de Nouvelle-Calédonie (chef de l'exécutif local), M. André Caillard (apparenté R.P.R.) a *officiellement présenté sa* démission mardi 3 octobre à M. Jean-Gabriel Eriau, haut commissaire de la République dans le Pacifique. Il a été suivi en cela par trois autres conseillers appartenant à la même tendance. Cette décision a été provoquée par le rejet, vendredi dernier à l'assemblée territoriale, d'un projet de réforme fiscale préparé par le conseil de gouvernement, et visant à instituer un impôt sur les revenus en Nouvelle-Calédonie. Ce projet a été repoussé grâce aux voix centristes, et notamment à celles de l'U.D.F. *qui, s'y étant opposée, on fait basculer* la majorité du côté de l'Union calédonienne, parti où siège le député non inscrit M. Roch Pidjot.

En fait, ce jour là, à partir d'un *débat consacré plus précisément à* la fiscalité, plusieurs conseillers ont saisi l'occasion de critiquer l'ensemble de la politique appliquée par M. André Caillard. *« Il s'est surtout agi d'une attaque en règle contre le Conseil, et en définitive d'un véritable débat de censure. Nous en avons donc tiré les conclusions »*, a déclaré le vice-président en annonçant sa démission.

Cette crise politique survient alors que le territoire est dans une situation économique catastrophique. Le budget de 1978 va probablement se solder par un déficit de 66 millions. Quant au budget 1979, en cours d'élaboration, on sait déjà qu'il sera *en augmentation par rapport au précédent*, mais on ignore avec quelles recettes seront équilibrées les dépenses.

L'assemblée territoriale devra élire quatre conseillers de gouvernement en remplacement des démissionnaires. Le fait que les deux conseillers membres de l'Union calédonienne (parti favorable à une indépendance à terme de la Nouvelle-Calédonie) n'aient pas donné leur démission, qu'un cinquième, apparenté R.P.R. — le conseil comprend sept membres — ait demandé un délai de réflexion, peut placer les deux partis les plus importants du territoire pratiquement à égalité de voix au sein du futur conseil. Dans cette hypothèse les centristes — qui ont l'appui tacite du secrétaire d'Etat, M. Paul Dijoud — pourraient bien, une fois encore, faire la différence. — J.-N. F.

Le Monde

société

JUSTICE

AU TRIBUNAL D'ÉPINAL

La Pommade souveraine a-t-elle tué un bébé ?

De notre correspondant

Epinal. — La Pommade souveraine est-elle un produit toxique ? Ce baume fabriqué à Plevaincourt (Vosges) est-il responsable de la mort du petit Christophe Bonnet, décédé, le 2 octobre 1975 à l'hôpital Necker, à Paris, à l'âge de six semaines, par intoxication au plomb ? Le tribunal de grande instance d'Epinal a tenté, mercredi 4 octobre, de répondre à ces deux questions.

Mme Marie Demay, P.-D.G. des établissements Husson et son frère, M. Jean Husson, directeur, étaient prévenus d'homicide involontaire et d'exercice illégal de la pharmacie. Ils fabriquaient — jusqu'à l'interdiction imposée par la préfecture des Vosges, au lendemain de la mort de Christophe Bonnet — une pommade à base d'huile d'arachide et de minium de plomb, selon une « recette » que la famille Husson détient depuis 1904 de l'abbé Bertrand. Selon Mme Demay, la pommade avait été vendue à plus de cent mille utilisateurs.

« Vous ne respectiez pas la réglementation qui oblige à inscrire sur l'emballage que votre pommade contenait plus de 20 % de sels de plomb, explique le président du tribunal, M. Pierre Menant. *Pire, vous joigniez à vos expéditions une brochure vantant les mérites de votre produit.* » En effet, y étaient notés les « bienfaits » de la toile souveraine qui pouvait être utilisée aussi bien pour traiter les arbres, réparer les casseroles ou soigner les néphrites, les pleurésies, les rhumatismes, les hémorroïdes, les séquelles de la poliomyélite, etc.

« L'ignorance est partout »

Le rapport du professeur Lebreton, directeur du laboratoire de toxicologie de la préfecture de police de Paris, est encore plus accablant pour les fabricants. « *Il ne fait aucun doute*, dit celui-ci, *que la mort de l'enfant ait été due à une intoxication aiguë par le plomb. Les analyses en ont révélé une quantité importante et anormale dans le sang et les os.* » Ce plomb, qui est la « *cause unique* » de l'intoxication était contenu dans le lait de la mère qui s'enduisait les seins de Pommade souveraine pour soigner ses gerçures.

De plus, il se trouvait dans le sang de Mme Bonnet, qui utilisa cette pommade durant sa grossesse. La mère de Christophe étalait aussi le produit sur le corps de l'enfant. Christophe Bonnet est mort de « *saturnisme* ». A Me Bocquillon, défenseur de Mme Demay et de son frère, qui lui demande pourquoi « *aucune voix ne s'est élevée jusqu'alors pour condamner la toile souveraine* », le professeur Lebreton répond : « *L'ignorance est partout.* » Pourtant, l'avocat souligne la bonne foi de ses clients qui ne pensaient qu'« *à soulager la souffrance* » et présente au tribunal la satisfaction des utilisateurs de la Pommade. « *Méfiez-vous des experts en toxicologie* », dit-il au tribunal. Second défenseur des fabricants « du produit miracle », Me Feger brandit un énorme dossier, celui des témoignages. « *De la Pommade souveraine*, explique-t-il, *on ne connaît que des résultats heureux, des effets bénéfiques, et cela depuis 1904, date de son apparition sur le marché.* »

A la fin de l'audience, Mme Demay et M. Husson quittent la salle visiblement satisfaits, entourés par quelques supporters qui applaudissent. Le jugement sera rendu le 9 décembre.

YVAN COLIN.

Une information contre X... est ouverte pour escroquerie à l'importation de crabe

Une information contre X... pour escroquerie vient d'être ouverte par le parquet du tribunal de Paris, sur les plaintes de cinq sociétés de magasins à succursales multiples victimes des agissements des dirigeants de la société Courtage 2000. Ces dirigeants ont disparu, dans le courant du mois d'août dernier, après avoir extorqué des sommes de l'ordre de 10 millions de francs aux sociétés Codec, UNA, Primex, Getrafi, Geimex, auxquelles ils devaient procurer, à des prix intéressants, notamment des stocks de crabe en boîte provenant d'U.R.S.S. et devant transiter par Hongkong.

Tous les documents fournis paraissaient parfaitement en règle pour permettre l'importation par bateau de ces boîtes de crabe (certificat d'origine de l'Etat soviétique, certificat de la chambre de commerce de Hongkong, pièces émanant de la compagnie de transports maritimes, certificat d'assurances de la cargaison, etc.). Les règlements devaient se faire par le système dit des accréditifs de banque à banque. En réalité, tous les documents étaient des faux, et la marchandise n'arriva jamais au Havre où elle devait être débarquée. Les courtiers, eux, en revanche, avaient encaissé les fonds qu'ils avaient fait virer sur le compte d'une société en Suisse.

Il semble que l'on ait affaire à une bande parfaitement organisée qui a déjà réalisé de fructueuses opérations du même genre à Montreux et à Londres, en proposant cette fois du ciment et de la ferraille et en usant de procédés semblables leur ayant rapporté 850 000 dollars.

Les sociétés Martini et Duval poursuivies pour fraude sur la quantité

Un « pastis »

Devant la trente et unième chambre du tribunal correctionnel de Paris comparaissait le 3 octobre M. Teofilo Rossi de Montelera, P.-D.G. de la société Martini et Rossi, et trois de ses collaborateurs des sociétés Martini et Duval. Les faits reprochés : un manque de 0,98 cl constaté dans quatre bouteilles de Martini rouge et trois de Martini blanc, par rapport aux quantités indiquées sur les bouteilles, dans des lots de bouteilles des années 1967, 1968, 1969 et 1970. Quantité négligeable ? Non : si la fraude a été organisée, elle prend alors une tout autre dimension. C'est l'opinion du service de la répression des fraudes, qui, estimant qu'il y a eu tromperie sur la quantité portant sur 83,5 millions de bouteilles dressa en 1970 procès verbal.

Le juge d'instruction saisi de l'affaire ouvre une information et déclenche une bataille d'experts : les premiers, en 1973, donnent une interprétation opposée de ce « manque à boire » ; les seconds, en 1976, concluront à la tromperie sur la quantité. Mais cette contre-expertise n'a pas été contradictoire : « sa nullité est d'ordre public », plaide la défense.

En fait, tout concourt à faire de cette affaire un « pastis » : un doute sur les conditions d'exécution d'une telle contre-expertise ; un autre sur ses résultats (le manque, constaté, en 1976, sur les bouteilles litigieuses ne résulte-t-il pas d'une évaporation ou d'un coulage ? Surtout peut-on, à bon droit, extrapoler à partir d'un tel échantillon et estimer que la tromperie éventuelle a concerné plusieurs dizaines de millions de bouteilles ?

Le décret du 31 janvier 1978 relatif au contrôle métrologique de certains préemballages paraît avoir répondu à cette question fondamentale, tenant compte des règles du calcul statistique et précisant désormais, en cas d' « erreur en usine », les tolérances acceptables.

Présidée par Mme Guilhem, la trente et unième chambre correctionnelle a décidé, en fin de compte, de joindre au fonds l'exception de procédure soulevée par la défense et te renvoyer l'affaire Pour statuer, ultérieurement, sur ce dossier dont les faits remontent à 1970, époque des contrôles ? Non ! Pour fixer une date convenant à tous, experts compris, on se reverra le 24 octobre ; l'audience ne durera que quelques minutes. Juste le temps d'un apéritif, en quelque sorte.

POLICE

L'insécurité n'est pas fatale

estime la fédération C.G.T.

Les policiers de la Fédération générale C.G.T. ont distribué, mercredi 4 octobre, dans les gares et les aéroports parisiens, cent mille tracts afin d'expliquer à la population de la capitale que « *l'insécurité qui menace nos personnes, nos familles, nos biens n'est pas fatale* ». Des distributions de tracts ont également eu lieu dans les grandes villes de province.

Au cours d'une conférence de presse réunie dans la matinée, M. Claude Toulouse, secrétaire général de la fédération, s'est inquiété de ce que l'augmentation de la criminalité, de plus en plus mal supportée par la population, soit en train de déboucher vers une tendance généralisée à la répression et à l'autodéfense. « *Nous disons d'abord qu'il ne faut pas dramatiser ce phénomène même si nous ne devons pas en sous-estimer la gravité*, a déclaré M. Toulouse. *Nous ne devons pas sombrer dans le pessimisme et admettre comme une fatalité que les sociétés modernes suscitent la délinquance. Il y a quelque chose à faire.* »

La police doit, selon la C.G.T., avoir des moyens, mais surtout disposer de tous ses moyens. Les effectifs peuvent être jugés suffisants, notamment si les engagements de Blois sont tenus. Il importe, en revanche, devait souligner M. Toulouse, de remettre dans les services actifs les six mille fonctionnaires détachés à des besognes extra-policières, et il faut aussi diminuer le nombre des gardiens affectés dans les C.R.S. pour renforcer les services territoriaux de sécurité publique.

A ce propos, M. Toulouse devait observer que le projet gouvernemental de direction autonome des C.R.S. était un premier pas dangereux vers la constitution d'une « *police prétorienne* ».

Enfin, la C.G.T. souhaite que la lutte contre la violence et la criminalité ne soit pas le seul fait de la police, mais que des mesures sociales (plein emploi, équipements sociaux, formation de jeunes) concourent aussi à en assurer la prévention.

Brigade antigang et milices d'autodéfense à Nice

Au moment même où M. Honore Gévaudan, sous-directeur des affaires criminelles à la direction centrale de la police judiciaire, se rendait à Nice, mercredi 4 octobre, pour y installer une brigade de recherches et d'intervention, composée d'une vingtaine de policiers « triés sur le volet », chargés de lutter contre le grand banditisme, on apprenait que de nombreux habitants de la ville, inquiets de l'insécurité croissante et du caractère sauvage que prend, localement, la criminalité, avaient réclamé au maire, M. Jacques Médecin, l'autorisation de créer des milices d'autodéfense dans certains quartiers.

Ces démarches, selon notre correspondant à Nice, font suite notamment au triple crime de Cimiez (*le Monde* daté 1er-2 octoble), au cours duquel trois personnes avaient été égorgées, et à plusieurs autres agressions à l'arme blanche, qui ont vivement ému la population.

Rappelant qu'il était intervenu à plusieurs reprises auprès des pouvoirs publics pour réclamer un renforcement des effectifs de police et des moyens de lutte adaptés, M. Médecin a précisé que la constiution de milices était illégale et qu'il ne pouvait que désapprouver de tels projets.

Le président de l'Union patronale interprofessionnelle des Alpes-Maritimes, M. Léon-Paul Barrière, a, de son côté, écrit au préfet du département pour réclamer des mesures appropriées à la lutte contre la criminalité sur la Côte-d'Azur. La situation, déclare-t-il, « *constitue pour la population une crainte de plus en plus fondée et peut rapidement déboucher sur des actes de violences collectives qu'il sera difficile d'enrayer* », et il souhaite que s'instaure « *un contrôle systématique et permanent de la situation d'une faune qui brave impunément la population laborieuse* ».

● *Pas d'armes pour les policiers municipaux lillois.* — Une quarantaine des soixante policiers municipaux de Lille (Nord) ont entamé, à l'appel de la C.G.T., une grève du zèle d'une semaine, pour protester contre l'intention de l'administration de leur faire assurer de nouvelles tâches de surveillance de certains lieux publics comme la bibliothèque municipale, le musée, etc. Cette grève consiste essentiellement à sanctionner sévèrement, soit d'une amende de 120 F prévue par le code de la route), les infractions au stationnement, alors qu'un arrêté municipal fixe la somme à 25 ou 30 F maximum. Les policiers municipaux demandent également à être autorisé à porter une arme. M. Pierre Mauroy, maire de Lille (P.S.), a vivement réagi contre cette grève en déclarant : « *Quiconque portera une arme sera immédiatement révoqué. Et si certains agents appliquent sans distinction des amendes à 120 F, ils seront affectés à d'autres services.* » — *(Corresp.)*

Faits et jugements

500 francs d'amende pour un refus d'alcootest.

Poursuivi pour avoir refusé de se soumettre à l'alcootest (*le Monde* des 19 août et 16 septembre), M. Francis Rongier, représentant de commerce stéphanois et secrétaire général fondateur du mouvement Auto-défense, a été condamné, mercredi 4 octobre, à une amende de 500 F par la 4e chambre correctionnelle du tribunal de Saint-Etienne présidée par Mme Jeanine Lalanne. Le tribunal a estimé que le prévenu avait commis le délit reproché, mais que, tenant compte de larges circonstances atténuantes, il fallait le sanctionner par une peine de principe.

M. Rongier entendait mettre l'accent sur l'illégalité, selon lui, de la circulaire interministérielle publiée au *Journal officiel* du 3 août, qui donne les instructions nécessaires à l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 12 juillet 1978, sans attendre la promulgation du décret d'application du Conseil d'Etat prévue par le législateur dans la nouvelle rédaction de l'article L. 3 du code de la route. Le tribunal a estimé que cette interprétation était erronée. Elle aboutirait à supprimer en l'état, et jusqu'à la parution du décret, tout moyen légal de contrôle d'alcoolémie des conducteurs en infraction ou non. — *(Corresp.)*

● *Viol : un acquittement à Grenoble.* — Un maçon d'origine tunisienne, M. Salah Boujnah, père de trois enfants, accusé de viol, a été acquitté, mercredi 4 octobre, par la cour d'assises de l'Isère. Il aurait pris, le 26 septembre 1977, à son bord une autostoppeuse âgée de dix-huit ans, qui portant plainte deux jours plus tard fournissait une description précise du véhicule de son agresseur. Le numéro d'immatriculation de la 404, qu'elle avait relevé, permettait aussitôt aux policiers d'identifier son propriétaire. M. Salah Boujnah, qui, détenu depuis un an, a toujours nié être l'auteur de ce viol. La victime et ses parents ont, à la veille du procès, renoncé à se porter partie civile. L'avocat général, M. Jean Reygrobellet, avait requis cinq à six ans d'emprisonnement. Me Ambre, défenseur de M. Boujnah, invoquait le bénéfice du doute, s'appuyant sur certains points observés ou contradictoires du dossier. Après vingt minutes de délibération, le jury a conclu à la non culpabilité de M. Boujnah. — *(Corresp.)*

● *Douze ans de réclusion criminelle pour la mort d'un bébé.* — La cour d'assises des Côtes-du-Nord a condamné, mercredi 4 octobre, Eliane Guillemot, à douze ans de réclusion criminelle pour violences et privations de soins ayant entraîné la mort de son fils Frédéric, âgé de vingt-trois mois. L'avocat général avait requis une peine de vingt ans.

Eliane Guillemot avait été condamnée il y a un an par la cour d'assises du Finistère à la réclusion criminelle à perpétuité, mais la décision avait été cassée par la cour de cassation pou vice de forme dans la constitution du jury. Le mari de l'accusée, Joël Guillemot, condamné à dix ans de réclusion criminelle, ne s'était pas pourvu en cassation. L'enfant avait été ébouillanté et était décédé trois jours plus tard, faute de soins. — *(Corresp.)*

FAITS DIVERS

LA TUERIE DU BAR DU TÉLÉPHONE A MARSEILLE

Un coin si tranquille

De notre correspondant régional

Marseille. — Tandis que les enquêteurs paraissent toujours hésiter entre de nombreuses hypothèses, l'affaire de la tuerie du Bar du Téléphone, qui a coûté la vie à neuf personnes dans la soirée du 3 octobre (« le Monde » du 5 octobre), se déplace maintenant sur le terrain politique. La fédération communiste des Bouches-du-Rhône a publié, ce jeudi 5 octobre, une déclaration dans laquelle elle souligne la responsabilité du gouvernement « qui n'assure pas la protection et la sécurité des personnes », et demande que « les forces de police ne soient pas affectées à la répression contre les travailleurs, mais pour faire cesser tous les actes de banditisme ». De son côté, le maire de Marseille, M. Gaston Defferre, avait déploré la veille que, « depuis quelques années, les crédits et les effectifs de police accordés aux grandes villes soient en diminution.

M. Defferre estimait également qu'il fallait « s'attaquer aux causes mêmes du mal, c'est-à-dire à ce qui permet à ceux qui vivent de la prostitution, de la drogue, du trafic sur les courses de chevaux, d'exercer leur métier ». « Il faut enfin et surtout, ajoutait M. Defferre, un changement de politique, car lorsqu'il y a du chômage, de la misère, cela crée une atmosphère qui peut entraîner certains à la délinquance. »

Si la tuerie du Canet s'est produite dans les quartiers nord de Marseille, le hasard ne peut pas être invoqué. Le boulevard Finat-Duclos, où est situé le Bar du Téléphone, théâtre du règlement de comptes de mardi, a toutes les apparences d'un coin tranquille. Une artère bordée de platanes, avec ses villas paisibles aux noms poétiques, La Cigale, La Roseraie, des rideaux brodés aux fenêtres, des bouquets de bougainvillée derrière les murs de clôture. Image paisible de ce que fut le village du Canet transformé aujourd'hui en banlieue surpeuplée. Tout autour, de grands ensembles sans âme et des cités d'urgence dégradées, Font-Vert, Campagne-Larousse, La Besserine, Campagne-Picon, La Paternelle, Les Flamants, résultat d'une « urbanisation de nécessité », que la municipalité de Marseille a entrepris récemment d'aménager.

Au commissariat des Arnavaux, dont dépend la population du quatorzième arrondissement, on ne cache pas la réalité criminelle qui fait la vie quotidienne de la plupart des quartiers nord de Marseille. Trente plaintes par jour, en moyenne, pour des vols de voitures, de cyclos, des cambriolages, des vols à l'arraché, des vols à la tire, « *sans compter tous les délits dont les victimes, par peur ou lassitude, ne se manifestent pas* ».

Des affaires plus importantes sont quelquefois révélées, comme cette « école du délit », qu'une famille de Gitans avait organisée récemment à La Busserine pour apprendre à de jeunes délinquants à voler, ou cette affaire de trafic d'armes qui, il y a deux mois environ, avait également pris naissance dans le quatorzième arrondissement. « *Si les gens savaient ce qui se passe réellement dans leur quartier*, confie un jeune inspecteur, *ils éprouveraient sans doute un sentiment de panique et se terreraient chez eux après 21 heures.* »

Dix policiers pour 100 000 habitants

L'insécurité qui règne dans ce secteur de l'agglomération marseillaise est rendue plus concrète encore par la dramatique insuffisance des effectifs de police. Une vingtaine d'hommes seulement constituent l'actif du commissariat des Arnavaux, ce qui signifie, compte tenu des congés et des indisponibilités diverses, qu'une dizaine de policiers seulement veillent quotidiennement sur la sécurité d'une population de plus de cent mille habitants... Dans ces conditions la tuerie du Bar du Téléphone, aussi exceptionnellement sanglante soit-elle, n'était peut-être pas totalement imprévisible.

Les bars ne sont pas très nombreux dans le quatorzième arrondissement. Le boulevard Finat-Duclot en compte trois, dont un qui vient de rouvrir après une fermeture d'un mois.

« *Nous n'aurions pas pensé au Bar du Téléphone*, disent les policiers du commissariat des Arnavaux, *car c'était précisément le plus sain.* »

Le comité d'intérêt du quartier du Canet-Gare y avait établi son siège et le patron, M. André Léoni, considéré unanimement comme un homme travailleur, y avait lui-même créé un club de boulistes. Une feuille placardée dan sun des bureaux du commissariat résume cependant avec dérision le drame du Canet. Il y est écrit à l'encre rouge : « *L'urgent est fait, l'impossible est en cours, pour les miracles nous demandons vingt-quatre heures...* »

GUY PORTE.

Le témoignage de la seule rescapée

De notre correspondant

Marseille. — Seule rescapée, Mme Nicole Léoni, trente-six ans, épouse du propriétaire du bar, nous a confié, mercredi matin, son témoignage sur le drame :

« *Il était 20 h 15. Nous allions fermer le bar, comme tous les soirs à 20 h. 30. Je suis alors montée jusqu'à notre appartement situé au premier étage au-dessus de l'établissement où se trouvait ma jeune sœur. C'est à ce moment-là que j'ai entendu des détonations. Je suis redescendue et je me suis trouvée face à un homme qui, me sembla-t-il, avait le bas du visage masqué et tenait à la main une arme. Je me suis immobilisée dans l'escalier, j'étais persuadée qu'il allait tirer. L'homme m'a longuement dévisagée et puis, tout à coup, il a tourné les talons et il a disparu.*

« *J'étais terrorisée et je suis remontée me barricader dans l'appartement, redoutant que l'homme ne revienne et ne me tue. Quand je n'ai plus rien entendu je suis redescendue dans la salle du bar. Elle était jonchée de cadavres, parmi lesquels j'ai cherché André, mon mari. Il était allongé derrière le comptoir et saignait en abondance. Il avait plusieurs balles dans la poitrine mais il respirait encore. Il râlait et a bien vite perdu conscience. Parmi les morts il y avait également mon frère, Henri Ciron, vingt ans, qui rentrait du travail et était passé par chez nous.*

« *Je ne m'explique pas ce qui s'est passé. Certes, il existe au Canet, comme ailleurs, des bandes de voyous, mais mon mari a toujours eu soin de les éloigner de notre établissement. Notre clientèle était essentiellement constituée de gens du quartier et que nous connaissions. Hier soir, c'était la deuxième fois que quatre des neuf consommateurs qui étaient dans la salle venaient chez nous. Ils figurent parmi les morts. Nous savions vaguement qu'ils n'avaient pas une réputation irréprochable, mais s'il n'est pas possible de refuser de les servir, nous n'avions pourtant lié aucune relation personnelle avec eux. Nous les connaissions simplement de vue.* » — J. C.



COLLISION ENTRE DEUX CARGOS EN MÉDITERRANÉE : VINGT-SIX DISPARUS

Cartagène (Espagne) (*A.F.P.*). — Vingt-six membres d'équipage du cargo algérien *Co* sont portés disparus le mercredi 4 octobre à la suite d'une collision au large de Carthagène, sur la côte méditerranéenne de l'Espagne, avec le cargo italien *Expresso-Marylin*.

Le *Colo* a coulé aussitôt après la collision. L'équipage était composé de trente hommes. Quatre ont été recueillis aussitôt après l'accident par le yacht français *Standfast*.

La collision s'est produite dans la nuit de mardi à mercredi.

RELIGION

La pluie a perturbé les obsèques de Jean Paul Ier

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Tout est pareil et tout est différent, a-t-on pu dire du prochain conclave en le comparant au précédent. Cette formule s'applique parfaitement aux obsèques des deux papes. A quelques semaines d'intervalle, sur la place Saint-Pierre, l'histoire a donné l'impression de se répéter : même décor, même liturgie, même cercueil de bois clair posé par terre et entouré des mêmes célébrants. Mais le climat a changé.

Paul VI s'était éteint doucement, comme un vieillard arrivé au soir de sa vie. Il fut enterré en plein été, après une messe sereine, presque joyeuse, qui évoquait le printemps. Jean Paul Ier, lui, a été surpris par la mort, provoquant un choc autour de lui. On l'a enterré en automne, par un jour gris et pluvieux qui ressemblait à l'hiver.

« Personne ne pouvait imaginer que, moins de deux mois après les funérailles de Paul VI, nous allions nous retrouver ici pour rendre un dernier hommage à son successeur. » D'une voix ferme et assurée, le cardinal Carlo Confalonieri, quatre-vingt-cinq ans, doyen du Sacré Collège, ne fait qu'interpréter la pensée des quelque cinquante mille personnes présentes. *« Il est passé comme une étoile filante qui brille soudain dans les cieux et disparaît aussitôt, en nous laissant étonnés et sans voix »*, ajoute le robuste vieillard, auquel la limite d'âge — ironie du sort — n'avait pas permis d'élire le « jeune » pape Luciani.

Soudain, la pluie commence à tomber. Des parapluies s'ouvrent un peu partout : parmi la foule, dans le groupe des délégations étrangères et, en face, chez les évêques. En quelques secondes, la place Saint-Pierre est recouverte d'une immense cape noire. Seuls, les quatre-vingt-treize cardinaux concélébrants, alignés devant le porche, essuient l'averse. Ce ne sont pas leurs mitres blanches damassées qui les en protégeront.

Imperturbable, sans accélérer le rythme de l'homélie, le cardinal Confalonieri continue à lire ses feuillets humides. *« Pour un monde submergé par la haine et la violence, le pape Jean Paul a été, dans sa personne même, un message de bonté. »* Alors que l'homélie s'achève, les nuages se dissipent justement. Les parapluies se referment. On retrouve les évêques en violet, les diplomates en noir et la foule bigarrée. Nouvelle averse au moment de la consécration, sérieuse cette fois. Les cardinaux font comme si de rien n'était. Mais tous les regards sont tournés vers ces hommes en rouge dont la moyenne d'âge est de soixante-huit ans et dont jamais l'état de santé n'aura paru aussi important. La situation frise le grotesque. Finalement, quelques prêtres se précipitent et offrent au Sacré Collège leurs parapluies.

Le ciel redevient clément avant le *Pater noster* et le restera heureusement jusqu'à la fin de la cérémonie. Les marches toutes luisantes de la basilique vont pouvoir sécher. On distribue aux cardinaux des mouchoirs blancs qui seront récupérés sur des plateaux.

Des applaudissements

Est-ce le mauvais temps qui a retenu les Romains chez eux ? Plusieurs autres raisons expliquent cette relative absence de fidèles. D'abord, des centaines de milliers d'entre eux étaient déjà venus, pendant quatre jours, rendre hommage à la dépouille mortelle de Jean Paul Ier. D'autre part, cette cérémonie avait lieu un jour de semaine, à 4 heures de l'après-midi. Enfin, il n'est pas très tentant d'assister à des obsèques, surtout quand on peut les suivre en direct à la télévision. La grande foule se réserve pour le couronnement de celui qui se fera peut-être appeler Jean Paul II.

Comme pour Paul VI, l'assistance applaudit lorsque douze *sediari* viennent emporter le cercueil. Et elle applaudit encore lorsque le cortège pénètre dans la basilique, sous la loggia où le pape, à peine élu, lui offrait son sourire avec des larmes dans les yeux.

Rome sans soleil, l'Eglise sans pape, un conclave dans le brouillard... Tandis que la chorale de la Sixtime psalmodie *In paradisum*, l'assistance semble méditer les paroles du cardinal Confalonieri : *« Voici donc apparaître à nouveau, dans sa merveilleuse et bouleversante grandeur, le mystère insondable de la vie et de la mort. »* Deux pontificats viennent de s'éteindre. Un troisième s'apprête à naître. Les papes meurent, l'Eglise demeure.

ROBERT SOLÉ.

LA PROPHÉTIE DE MALACHIE A ÉTÉ VÉRIFIÉE

La prophétie attribuée à saint Malachie sur la durée des pontificats donnait, à celui qui est devenu Jean Paul Ier, la maxime : *« De medietate Lunae »*. *La Stampa*, de Turin, fait observer à cet égard que cette formule est la contraction de : *« De media aetate Lunae »*, c'est-à-dire : de la moitié d'une époque de la lune, ou d'une époque moyenne de la lune.

Or, Jean-Paul Ier est mort, en effet, au milieu de la période qui sépare deux pleines lunes. Et la durée de son pontificat comptée depuis le jour du couronnement a été de vingt-huit jours, soit la durée d'un cycle lunaire.

Quant à la centurie de Nostradamus, qui concerne son successeur, elle le définit comme *« Florum pater »* (1) et lui donne pour maxime : *« Fede divisa »* (la foi divisée). Mais nul ne l'a encore interprétée.

(1) Le sens de cette formule reste mystérieux.

A PUEBLA (MEXIQUE) ET A ROME

Deux assemblées épiscopales continentales sont ajournées jusqu'au prochain pontificat

Pendant la vacance du Saint-Siège, presque toute l'activité de l'Eglise est suspendue. Ne sont prises que les décisions urgentes plus ou moins secondaires. C'est le collège des cardinaux qui en est chargé, et plus particulièrement le camerlingue, prélat français, en la personne du cardinal *Jean Villot*.

La mise en œuvre depuis le concile d'une certaine collégialité permet toutefois aux conférences épiscopales statutairement reconnues par Rome de continuer à exercer leurs responsabilités. C'est ainsi que, sauf imprévu, l'assemblée plénière de l'épiscopat français, qui n'est pas convoquée par le pape mais par le président de cette instance, aura lieu à Lourdes, sauf imprévu, du 23 au 30 octobre.

En revanche, l'assemblée continentale des évêques d'Amérique latine, qui a lieu tous les dix ans et qui rassemble des délégués de l'ensemble des conférences épiscopales, ne pourra se tenir à Puebla (Mexique) à la date fixée par Paul VI (12 au 28 octobre). Jean Paul Ier avait immédiatement confirmé la décision de son prédécesseur, mais il faudra attendre l'élection du prochain pape pour que celui-ci accepte à son tour le principe de cette assemblée.

La mort soudaine du successeur de Paul VI, qui décalait obligatoirement la convocation de la réunion de Puebla, a représenté une gêne considérable puisqu'elle est intervenue deux semaines avant la date prévue de son ouverture.

C'est là que l'on mesure l'étendue des pouvoirs de la papauté et le juridisme de l'appareil ecclésiastique. Car, en fait, il est tout à fait exclu qu'un nouveau pape ne ratifie pas le principe d'une telle réunion voulue par son prédécesseur.

Pour les mêmes raisons, le symposium des évêques d'Europe, prévu à Rome pour le 17 octobre, est ajourné. Mgr Roger Etchegaray, président du conseil des conférences épiscopales européennes, vient de l'annoncer. Son thème est important : « Les jeunes et la foi ». Neuf évêques français doivent y participer. — H. F.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qui a été écrit dans *le Monde* daté 1er-2 octobre, les collectes envoyées à Rome par les épiscopats nationaux (denier de Saint-Pierre) n'ont pas diminué, affirme-t-on au Vatican. Le montant annuel est toujours de 7 à 8 milliards de lires environ. D'autre part, l'évaluation des dépenses occasionnées par la mort de Paul VI est excessive. Le budget du conclave (3 à 4 milliards de lires) avait été calculé pour dix jours, remarque-t-on, alors que l'élection de Jean Paul Ier n'a duré que vingt-quatre heures.

ÉDUCATION

LES PARENTS ET LES DIFFICULTÉS DE LA RENTRÉE

M. Beullac constate une « montée de consumérisme sans esprit de responsabilité »

Dans un entretien accordé le 4 octobre à l'Agence France-Presse et à l'Agence centrale de presse, *M. Christian Beullac, ministre de l'éducation*, commente en ces termes les mouvements de protestation des parents d'élèves :

« J'observe une exigence accrue des parents à l'égard de la qualité de l'école. Cette exigence en soi est compréhensible, mais cette montée de « consumérisme » (1) *à l'égard du service public se développe sans esprit de responsabilité, c'est-à-dire sans contrepartie financière. Personne, en effet, ne dit que, pour aller dans la voie que l'on demande, il faut trouver des moyens et probablement augmenter les impôts. »* *« L'opposition communiste,* ajoute-t-il, *fait monter la température contre ce qu'elle appelle la politique d'austérité du gouvernement. Elle entraîne ainsi un certain nombre de parents qui ne sont pas tous politisés. »*

Qualifiant d'*« épiphénomènes »* les problèmes de rentrée, le ministre indique que leur règlement est du ressort des recteurs et des inspecteurs d'académie. Il ajoute :

« Je comprends bien que, pour les parents concernés par ces rares difficultés non résolues, ce soit une préoccupation et qu'ils l'expriment. Je voudrais simplement leur dire ceci : la collectivité nationale fait, dans une conjoncture économique difficile, un énorme effort pour l'éducation des jeunes Français (...). Nos moyens, les moyens des Français, ne nous permettent pas d'aller plus vite. Si certaines classes apparaissent encore trop chargées, si le nombre des maîtres apparaît encore insuffisant, c'est à l'intérieur des moyens dont nous disposons qu'il faut chercher les solutions. »

A propos des effectifs dans les lycées, le ministre déclare : *« Nous constatons cette année un afflux plus important que prévu d'élèves entrant en seconde. Je fais actuellement étudier particulièrement cet aspect de la rentrée. Si cela est vérifié (...) nous devons en tirer les conséquences quant aux moyens à dégager pour accueillir ces élèves. »*

Interrogé sur les grèves lancées par certains syndicats d'enseignants, M. Beullac répond par trois questions :

« Les Français croiront-ils que ces organisations ont fait avancer les discussions en désorganisant le fonctionnement des établissements, et en gênant ainsi la bonne reprise de la scolarité des élèves ? Ces organisations pensent-elles vraiment défendre, ce faisant, les enseignants qu'elles veulent représenter ? Contribuent-elles à ce qui nous est apparu, à elles comme à moi, lors de nos entretiens, comme une nécessité urgente : rapprocher la société et le monde enseignant ? »

Des réactions

Cette déclaration a suscité plusieurs réactions :

● LE PARTI COMMUNISTE. — M. Michel Duffour, membre du comité central du P.C.F., chargé de l'enseignement, évoque *« une tirade anticommuniste »* destinée à *« faire diversion »*. *« Elle s'inscrit dans la longue liste des attaques mensongères visant notre parti. Une fois de plus, nous sommes accusés d'attiser les haines. Nous ne soufflons pas sur le feu, ce qui est vrai, c'est qu'élus et militants communistes, dans un esprit constructif, sont partout présents pour limiter les dégâts de la rentrée scolaire, cas par cas. »*

● M. ALFRED SOREL, responsable du courant Unité et action au Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), principal courant d'opposition au sein de la Fédération de l'éducation nationale, estime que, *« inquiet du mécontentement et du développement des luttes unies des enseignants et des parents, le ministre tente de dresser l'opinion contre ce mouvement revendicatif en recourant au chantage à l'impôt et aux habituelles manœuvres de diversion »*.

● LA C.F.D.T. note que, *« cette année, la réaction, souvent commune, des parents, des enseignants et des élèves a bien souvent pris la forme d'une mobilisation vigoureuse : grèves, manifestations et autres formes d'actions se sont multipliées »*. Pour la C.F.D.T., *« il faut aller plus loin encore et ne pas se limiter à des réactions face à la rentrée scolaire : l'école doit s'ouvrir beaucoup plus largement aux parents et aux travailleurs »* (...). La C.F.D.T. souligne que *« les jeunes se sentent de moins en moins à l'aise dans une école où ils ne retrouvent pas leurs aspirations (...) »*

● LE PARTI SOCIALISTE constate que *« la rentrée scolaire s'est faite dans des conditions mauvaises »*. *« M. Beullac, qui n'a répondu à aucune des sept questions que le P.S. lui a posées en juillet dernier, tente aujourd'hui de faire croire que nous ne serions pas opposés à sa politique d'austérité et d'autorité. Le parti socialiste s'élève contre cette petite opération politique. Il invite ses militants et ses élus à poursuivre et à renforcer l'action contre les insuffisances d'une politique éducative qui aggrave les inégalités scolaires et sociales, mutile la formation générale et professionnelle des jeunes et refuse en fait aux parents le droit de faire partie de la communauté éducative. »*

(1) Développement et organisation du mouvement des consommateurs.

LE CALENDRIER DES GRÈVES DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Des grèves tournantes sont organisées, académie par académie, par quatre syndicats de l'enseignement secondaire (1). En voici le calendrier :

— Jeudi 5 octobre : Orléans-Tours (le 6 dans les collèges) ;

— Vendredi 6 octobre : Aix-Marseille ;

— Jeudi 12 octobre : Rouen (département de la Seine-Maritime), Besançon ;

— Vendredi 13 octobre : Rouen (département de l'Eure), Toulouse, Paris, Créteil, Versailles, Lyon, Amiens ;

— Lundi 16 octobre : Nancy, Reims ;

— Mardi 17 octobre : Dijon ;

— Jeudi 19 octobre : Bordeaux, Limoges et Rennes.

Des grèves ont déjà eu lieu dans l'académie de Clermont-Ferrand (21 et 28 septembre) et dans celle de Grenoble (3 octobre).

(1) Il s'agit du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), du Syndicat national de l'enseignement technique et professionnel (SNETP-C.G.T.) et du Syndicat général des personnels de l'éducation nationale (S.G.P.E.N.-C.G.T.).

LA F.S.G.T. VEUT OBTENIR L'ANNULATION DU « PLAN DE RELANCE » DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

M. René Moustard, président de la Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.), a déclaré, le 4 octobre, au cours d'une conférence de presse, que l'intérêt de l'ensemble du mouvement sportif est d'obtenir l'annulation des dispositions du plan de « relance » de l'éducation physique et sportive à l'école de M. Jean-Pierre Soisson.

« Notre rôle propre est de tout faire pour que les organisations du milieu scolaire et les organisations du milieu sportif se rencontrent dans ce but » a ajouté M. Moustard, en précisant que sa fédération soutiendrait les initiatives allant dans ce sens, qui pourraient aboutir à une pétition nationale. *« Défendre véritablement le sport scolaire et le sport universitaire, c'est défendre tout le sport français et préserver l'avenir »*, a-t-il conclu.

Après le « déménagement forcé »

SITUATION BLOQUÉE A L'I.U.T. DE SAINT-DENIS

Le conseil de l'université de Paris-Nord (Paris-XIII), réuni mardi 3 octobre, a étudié le problème posé par la décision du ministre des universités de transférer sur le terrain de l'Institut universitaire de technologie de Saint-Denis (rattaché à Paris-XIII) l'université de Paris-VIII (Vincennes). Le conseil, tout en condamnant *« les illégalités et les coups de force du ministre »* (déménagement *« en force »* de l'I.U.T. sous la protection de la police) demande l'ouverture d'une *« concertation créant aussi les conditions pour la réouverture la plus rapide possible de l'I.U.T. de Saint-Denis »*. La destruction des bâtiments de l'I.U.T. envisagée par le ministre, serait, a estimé le conseil, *« un gaspillage intolérable des ressources nationales »*.

[La situation créée à Saint-Denis par la décision de Mme Saunier-Seïté a eu au moins une conséquence : la *rentrée* n'a pas pu se faire dans l'I.U.T. de Saint-Denis. Les locaux ont été vidés d'une partie de leur matériel qui se trouve depuis le 26 septembre en dépôt dans les entrepôts d'une entreprise de déménagement. Outre les frais considérables engagés par ce dépôt, la situation actuelle aboutit à une désorganisation totale de l'activité d'un I.U.T. très prisé des employeurs locaux. Sans parler du ridicule qui consiste à interdire l'accès des locaux au président de l'université lui-même.

***L'ouverture faite par le Conseil de Paris-Nord, qui propose seulement une négociation devrait être comprise, faute de quoi, les étudiants de l'I.U.T. seraient les premières victimes d'un conflit dans lequel ils n'ont aucune part de responsabilité.* — Br. F.]**

LA FÉDÉRATION DES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES S'INQUIÈTE DES CONDITIONS DE LA RENTRÉE

La Fédération des résidences universitaires de France (FRUF) s'inquiète des conditions dans lesquelles a lieu la rentrée universitaire. Elle s'élève notamment contre la diminution du nombre des bourses et contre certaines augmentations de prix, qu'elle chiffre à 20 % pour la Sécurité sociale et la Mutuelle nationale des étudiants de France, à plus de 7 % pour les loyers des résidences et à 14 % pour les tickets de restaurant. A propos de ceux-ci, la FRUF déclare : *« Jamais le plateau au restaurant universitaire n'a été rempli de manière aussi parcimonieuse et déséquilibrée (...). Mme Saunier-Seïté compte-t-elle nourrir les étudiants de ce pays avec du vent ? »*

La FRUF appelle les étudiants à se mobiliser dans chaque cité universitaire pour la défense du pouvoir d'achat des résidents, pour *« le développement du potentiel social et socio-culturel des cités »* et *« la défense et l'extension des droits et libertés des résidents »*.

DÉFENSE

Des records pour les «marchands de mort»

Comme bien d'autres secteurs professionnels qui s'organisent pour peser sur les décisions d'un gouvernement, les industriels de l'armement, dans les pays où leurs exportations contribuent peu ou prou à l'équilibre des échanges commerciaux, constituent des groupes de pression souvent efficaces.

Aux Etats-Unis, mais aussi en France, cette considération se vérifie chaque jour davantage, quels que puissent être les sentiments personnels des dirigeants politiques sur le commerce international des armes et les « marchands de mort ».

En 1974, lors de la campagne pour les élections présidentielles, M. Valéry Giscard d'Estaing avait clairement exprimé son intention de « moraliser » les ventes d'armes de la France. En 1976, dans des circonstances équivalentes, M. Jimmy Carter avait dénoncé la place — « éminente » — des Etats-Unis et promis de restreindre son commerce.

Les statistiques officielles — dans ce domaine, on peut penser qu'elles ont tendance à sous-évaluer la réalité — ne confirment pas les intentions présidentielles : elles refléteraient une accélération des ventes des deux pays à l'exportation.

Durant l'année budgétaire 1978, les Etats-Unis ont exporté pour 13 600 millions de dollars de matériels militaires (dont environ 50 % à seulement trois pays du Proche-Orient : l'Arabie Saoudite, l'Iran et Israël) au lieu de 11 400 millions de dollars en 1977, soit une augmentation de près de 20 %.

En France, ces deux dernières années, les exportations de matériels de guerre ont atteint un niveau jamais égalé. En 1976, les prises de commandes se sont élevées à 18 500 millions de francs et les livraisons à 11 600 millions. En 1977, les prises de commandes ont dépassé 27 milliards de francs et les livraisons 14 500 millions.

Ce qui fait dire aux députés socialistes, qui ont déposé une proposition de loi instituant un contrôle du Parlement sur les exportations de matériels de guerre : « *Le montant des commandes françaises en 1977 représente, ainsi, près de la moitié de celui des commandes reçues par les Etats-Unis. Par tête d'habitant, nous vendons donc deux fois plus d'armes que le premier marchand d'armes du monde.* »

Les Français n'ont pas l'habitude de collectionner les records internationaux à quelque domaine d'activités qu'ils appartiennent. Mais il est des exploits dont on devrait avoir la fierté ou la sagesse de se dispenser, même si les industriels français peuvent faire valoir, pour leur défense, qu'ils partagent en réalité, avec leurs concurrents israéliens ou suédois, le privilège d'être au premier rang des « marchands de mort » les plus actifs par tête d'habitant.

JACQUES ISNARD.

Nominations militaires

Le général Augier reçoit sa quatrième étoile

Sur proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 4 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● TERRE. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Jean-Noël Augier.

● MARINE. — Sont promus vice-amiral, les contre-amiraux Claude Pieri et Gérard de Castelbajac.

Sont promus contre-amiral, les capitaines de vaisseau Jacques Laugier, Jean Brusson, Philippe Lejeune et Jean Montpellier (nommé adjoint « opérations » au préfet maritime de Toulon).

Sont nommés : chef de la division aéronautique de l'état-major de la marine et chef du service central de l'aéronautique navale, le contre-amiral Alain Fatou ; commandant les porte-avions et l'aviation embarquée, le contre-amiral Jacques Degermann.

● SERVICE DE SANTE. — Sont promus : vétérinaire biologiste général inspecteur (rang et prérogatives de général de division), le vétérinaire biologiste chef des services hors classe René Dagain, nommé directeur technique du service vétérinaire et biologique des armées ; médecin général (rang et prérogatives de général de brigade), le médecin chef des services de classe normale François Guillot, nommé médecin chef de l'hôpital d'instruction des armées Percy, à Clamart.

Sont nommés : inspecteur du service de santé de l'armée de terre, le médecin général inspecteur Lucien Malaval ; directeur adjoint du service de santé des armées, le médecin général Charles Tournier-Lasserve; chargé des fonctions de sous-directeur « action scientifique et technique » à la direction centrale du service de santé, le médecin général Robert Duriez.

SCIENCES

LA CHINE NÉGOCIE L'ACHAT D'UN SATELLITE AMÉRICAIN DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Washington *(A.F.P.)*. — Des négociations sont en cours entre les Etats-Unis et la Chine populaire pour la vente et le lancement d'un satellite de communications de fabrication américaine pour les besoins intérieurs de la Chine.

Le département d'Etat a confirmé, mercredi 4 octobre, l'existence de ces négociations.

Les Chinois, désireux d'améliorer les communications téléphoniques à l'intérieur de leur vaste territoire, voudraient acheter un satellite Westar-1, analogue à ceux qu'utilise aux Etats-Unis la compagnie Western Union. Il s'agit d'un satellite assurant la transmission simultanée dans les deux sens de six mille communications téléphoniques. Le satellite devrait être placé en orbite stationnaire au-dessus du Pacifique.

Le déploiement des forces navales soviétiques constitue une menace potentielle sur les approvisionnements de la France

estime l'amiral Lannuzel

« Le risque de coupure des approvisionnements ne cesse de grandir en raison du développement de la menace potentielle s'exerçant sur le trafic et sur les sources d'approvisionnement », estime l'amiral Jean Lannuzel, chef d'état-major de la marine nationale, lors d'une conférence à l'Institut des hautes études de défense nationale dont la revue « Défense nationale » publie des extraits (1).

« *Cette menace est liée d'une part au déploiement des forces navales soviétiques dans les principales zones du trafic maritime qui va de pair avec l'influence grandissante de l'U.R.S.S. en Afrique, d'autre part à l'accroissement des capacités offensives de nombreux pays d'Afrique et d'Asie dont les régimes souvent instables ne permettent pas de préjuger des réactions en cas de tension* », ajoute l'amiral.

« *Hors d'Europe, une crise peut donc apparaître et dégénérer en conflit limité sans entraîner forcément la menace d'emploi de l'arme nucléaire. Un tel conflit peut durer longtemps, revêtir des formes diverses et conduire progressivement à l'asphyxie économique du pays.*

» *C'est pourquoi*, estime le chef d'état-major de la marine de guerre française, *il est essentiel de pouvoir réagir avec des forces conventionnelles dont le volume doit nous permettre de contrer seuls une menace sélective. Au-delà d'un certain seuil d'agression, l'interdépendance de plus en plus poussée du trafic maritime desservant l'Europe conduirait nécessairement les alliés à s'engager à nos côtés : il importe alors que notre contribution à la protection des voies de communication soit en rapport avec la part des approvisionnements que nous voulons recevoir, sinon le risque serait grand de perdre par ce biais la liberté d'action que nous donne notre force nucléaire dans la conduite de notre politique générale.* »

En annexe de ces extraits de la conférence de l'amiral Lannuzel figure, dans la revue *Défense nationale*, un état des forces navales françaises en 1978, qui fait apparaître un total de quatre sous-marins stratégiques (30 000 tonnes), de cent quarante-cinq bâtiments de comba (un total de 203 317 tonnes) et de cinquante-sept bâtiments de soutien et de transport opérationnel (un total de 103 670 tonnes).

« *La flotte logistique*, indique encore l'amiral Lannuzel, *a toujours constitué le point faible de la marine française et nous nous efforçons de la gommer. Il n'est d'ailleurs pas inutile de souligner que la Royal Navy, malgré son repli sur la métropole, s'est bien gardée d'accepter une diminution de son potentiel logistique qui représente le double et même le triple du nôtre...* »

(1) *Défense nationale*, octobre 1978, 1, place Joffre, 75700 Paris ; prix : 15 francs.

Un porte-avions de 60 000 tonnes pour le Pacifique

Des renseignements de source occidentale incitent à penser que l'Union soviétique s'apprête à construire un nouveau porte-avions qui déplacerait environ 60 000 tonnes. Ce bâtiment — le premier de sa catégorie en Union soviétique — serait de la classe des *John-F.-Kennedy, Constellation, Forrestal* ou *Independance* américains, capables d'embarquer de soixante-dix à quatre-vingts aéronefs à leur bord.

A l'état-major de la marine française, on estime que l'un des objectifs de la politique navale de Moscou est de renforcer, principalement, la flotte du Pacifique et de développer la construction de grands porte-aéronefs.

Depuis une dizaine d'années, dans ses chantiers de Nikolaiev en mer Noire, l'Union soviétique a lancé deux croiseurs porte-hélicoptères de 20 000 tonnes chacun semblables à la *Jeanne-d'Arc* française, le *Moscou* et le *Leningrad*. A leur bord, quatorze hélicoptères Hormone pour l'assaut et la lutte anti-sous-marine.

En 1976, est entré en service le porte-aéronefs *Kiev* de 38 000 tonnes et son bateau jumeau, le *Minsk*, est sur le point d'être opérationnel. Une troisième unité du même modèle, le *Kursk*, est en voie d'achèvement. Il s'agit de bâtiments d'un tonnage comparable à celui des *Foch* et *Clemenceau* français, et ils embarquent douze avions Forger à décollage et atterrissage verticaux (pour l'interception et l'appui de troupes au sol) et quinze hélicoptères Hormone pour la lutte anti-sous-marine. De surcroît, ces trois navires ont reçu des missiles surface-surface SS-N 12 à tête nucléaire et d'une portée de 480 kilomètres environ, qui remplacent l'aviation d'assaut embarquée.

Selon des informations recueillies récemment, une quatrième unité a été mise sur cale. Mais ce bâtiment serait d'un tonnage supérieur, évalué, aujourd'hui, à 60 000 tonnes environ.

Parallèlement, l'Union soviétique a pris livraison d'un dock flottant de 80 000 tonnes construit dans des chantiers navals japonais, près de Nagoya. Ce dock de réparations et de reconditionnement devrait gagner, le mois prochain, le port de Vladivostok, qui est le P.C. de la flotte soviétique du Pacifique.

Les experts considèrent que ce dock, utilisable par des bateaux de guerre et de commerce, devrait permettre à l'Union soviétique d'introduire, pour la première fois en Asie, en permanence, un porte-avions de la classe du *Kiev* ou de la catégorie supérieure. A l'heure actuelle, le bâtiment le plus important de la flotte soviétique du Pacifique est un croiseur de 8 000 tonnes, et, depuis mai 1977, l'U.R.S.S. ne disposait à Vladivostok que d'un dock flottant de 30 000 tonnes.

AÉRONAUTIQUE

LES RESPONSABLES D'AIRBUS - INDUSTRIE SOUHAITENT UNE PARTICIPATION DES BRITANNIQUES

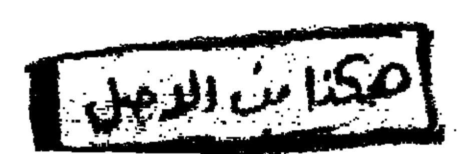
Invité de l'association de la presse anglo-américaine de Paris, M Bernard Lathière, administrateur-gérant du consortium européen Airbus-Industrie, a déclaré, mercredi 4 octobre, à propos des négociations entre la France, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne sur la participation britannique à la construction du biréacteur moyen-courrier :

« *Au début des négociations, nos partenaires anglais ont décidé de ne pas participer au programme, expliquant que l'avion ne se vendrait pas. Je souhaite personnellement que les Anglais reviennent. Tout d'abord parce que la société Hawker Siddeley travaille toujours pour nous. Elle construit les ailes du A 300, mais en tant que sous-traitant et non en tant que partenaire. Cette société travaille très bien, et je ne vois pas pourquoi elle ne participerait pas au programme.* »

Il a expliqué qu'il souhaitait le retour des Anglais avec d'autant plus de liberté de pensée qu'« *il est possible de réaliser ce programme sans eux* ».

Sur la décision définitive, M. Lathière a ajouté : « *Un jour ou l'autre, quoi qu'il arrive, il me faudra dire : messieurs, vous avez huit jours et, après cela, c'est fini.* » Il n'a toutefois pas précisé à quelle date pourrait être fixée cette échéance.





…rces navales soviétiques
…enace potentielle
…ements de la France
…miral Lannuzel

: de 60 000 tonnes
: Pacifique

…ES D'AIRBUS - INDUSTRIE
…IPATION DES BRITANNIQUES

Le Monde dossiers et documents
Numéro d'octobre
LA PRISON
L'ARGENTINE

Mercedes 325 Km/h en diesel.

Pour une consommation record : moins de 16 litres de gazole aux 100 km.

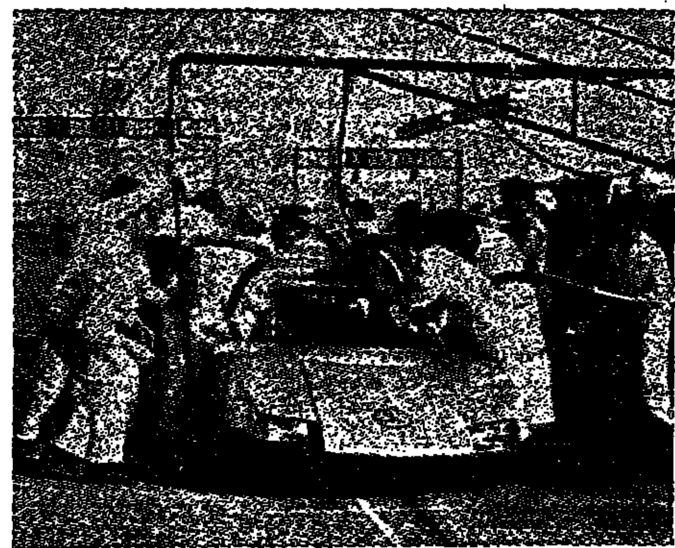


Un prototype expérimental

Une fois encore, Mercedes a fait la preuve de son avance technologique. Et quelle preuve: 325 km/h avec un moteur diesel. Même les spécialistes en sont restés rêveurs.
Le véhicule utilisé: le prototype C111/3, laboratoire roulant de Mercedes. Roues carénées, dérive arrière, une ligne tout entière soumise aux lois de l'aérodynamique, il a battu record sur record sur le circuit de Nardo, en Italie du Sud.

Un moteur proche de la série

La C111 est équipée d'un 5 cylindres diesel suralimenté par un turbocompresseur. Un moteur proche du moteur de série de la 300 SD, voiture de la fameuse "classe S" présentée récemment aux Etats-Unis. Naturellement quelques aménagements y ont été apportés: alésage réduit de quelques millimètres, taux de compression abaissé de 22/1 à 17/1 en fonction de l'augmentation de la pression de suralimentation, léger accroissement de la durée de la phase d'échappement. Le turbocompresseur, lui, diffère de la série. Ses caractéristiques ont été revues afin de lui faire fournir la surpression correspondant à la surpression maximale du moteur (4.500 tours/minute environ). Mais parce qu'il reste proche d'un moteur de série,

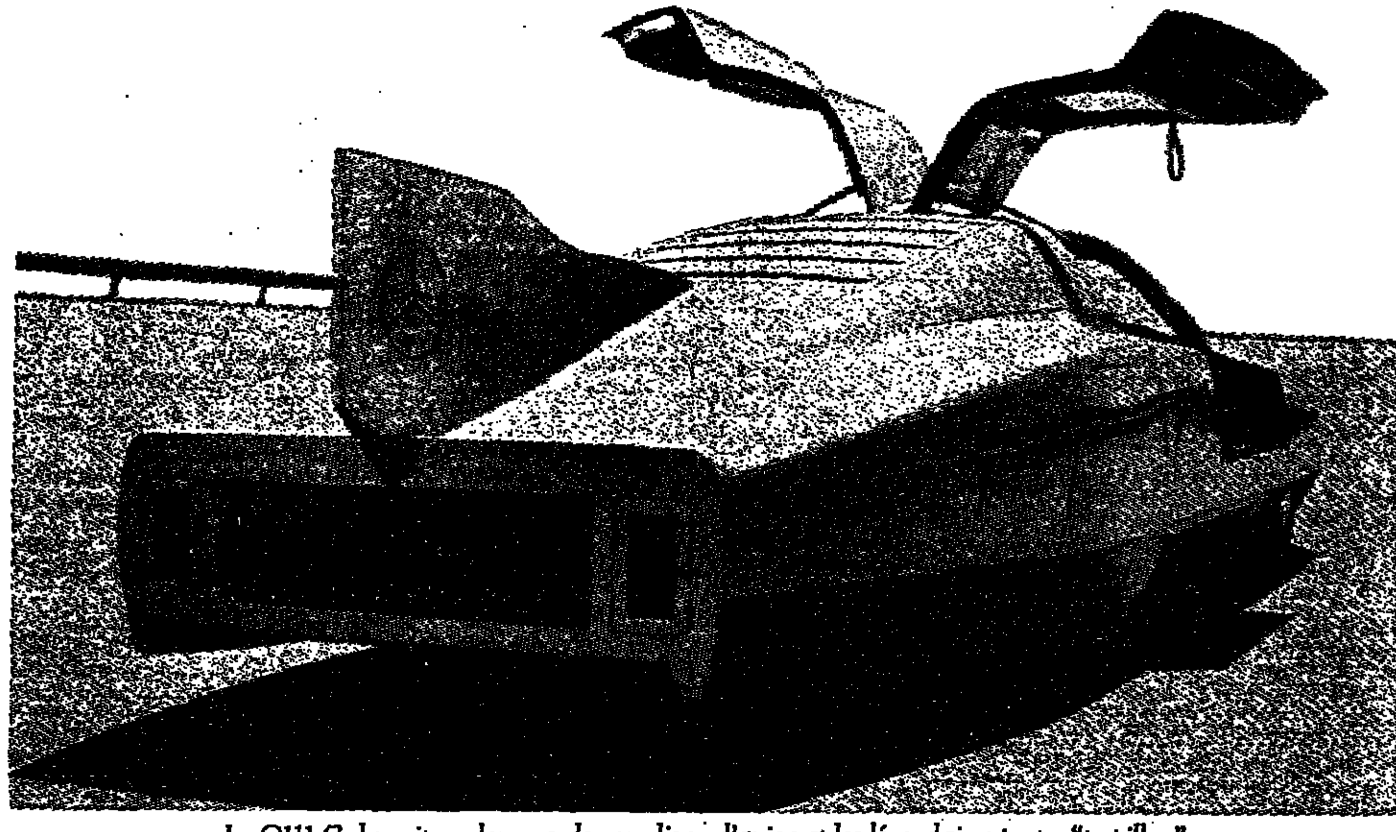


Le ravitaillement au stand: chaque seconde compte.

le 5 cylindres de la C111, après ces essais plus que concluants, a permis aux techniciens de Mercedes de tirer des enseignements précieux concernant les performances diesel.

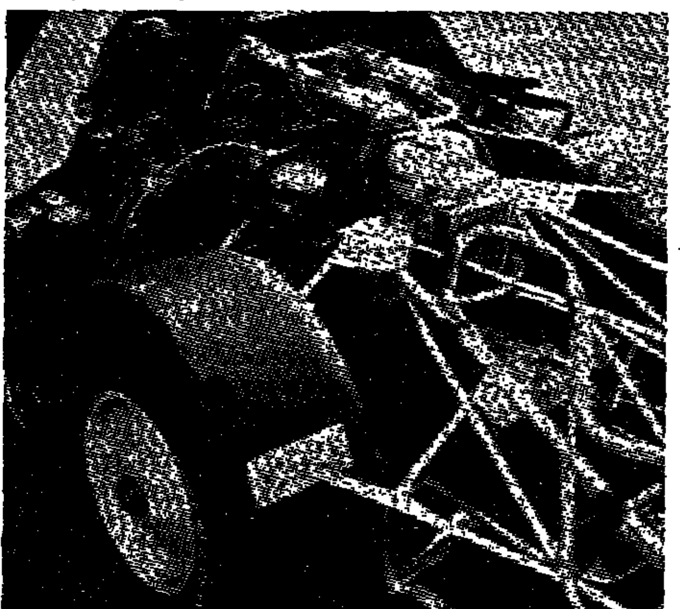
9 records du monde battus

Au volant de la C111, trois pilotes: Paul Frère, Rico Steinemann et Guido Moch, ont battu



La C111/3, la voiture des records: une ligne d'avion et les légendaires portes "papillon"

9 records mondiaux (toutes catégories), et 11 records internationaux (par classe de cylindrée). Les 3 pilotes se relayaient toutes les deux



Le moteur des records: en 43 ans, le diesel a bien changé...

heures et demie, une installation radio les maintenant en contact permanent avec le stand.

16 litres aux 100 km

Chaque pilote faisait des relais de 67 tours, avec 140 litres de carburant. Ce qui correspond à une consommation de moins de 16 litres de gazole aux 100 km à plus de 320 km/h de moyenne. Voilà sans doute les chiffres les plus étonnants de cette série de records, et la performance la plus significative pour l'usager de véhicules particuliers à moteur diesel.

Un pari gagné

Avec le prototype C111, la preuve est faite qu'un moteur diesel peut allier performances économiques et routières. Et de cette preuve, Mercedes a déjà donné une application: la Mercedes 300D équipée d'un moteur 5 cylindres, l'une des voitures diesel les plus rapides actuellement construites en série.

Le prototype C111 au Salon

Du 5 au 15 octobre, Mercedes exposera son prototype ainsi que toute sa gamme dans le hall central du Salon de l'Automobile.
Mais pour juger et apprécier une Mercedes, diesel ou essence, rien ne vaut un essai. Au



L'équipe des records.

Centre Mercedes de la Grande Cascade du Bois de Boulogne, toutes les Mercedes vous attendent. Sauf la C111, naturellement: 325 km/h...

Mercedes
L'esprit de synthèse

Ogilvy & Mather

Le Monde

culture

Théâtre

« TRAVESTIES », de Tom Stoppard

Ailleurs, c'était la guerre. Les soldats, dans les tranchées, apprenaient la mort garantie. Dans les rues de Zurich, on parlait de la pénurie de pommes de terre et du manque de sucre. Cependant la ville s'enorgueillissait d'accueillir un grand nombre d'intellectuels. Pour cause de pacifisme ou raison d'exil obligé, Paris, Londres et même Moscou, s'étaient transportés en Suisse neutre. Les nouveaux venus avaient leur lieux — avenues, cafés, où il convenait d'être vu — et leurs usages — certains comme Vladimir Ilitch Oulianov passaient leurs journées à travailler dans les bibliothèques de la ville.

Décor : une salle de lecture publique, avec ses échelles et ses rayons de livres. « *Quelque chose d'artificiel* », indique lui-même Tom Stoppard pour sa pièce, *Travesties*. Quelque chose qui tient aussi du salon d'Henry Carr, personnage anglais qui a réellement existé, mais n'a jamais eu de biographie, consul imaginaire qui, cinquante ans après, se souvient, en divaguant, de l'année 1917. Et, comme « la divagation fait partie du charme des vieilles réminiscences », voilà réunies grâce à une « jonglerie » de dates, Lénine (Patrick Lapp, ressemblant), Tristan Tzara (Roger Gendly, sautillant) et James Joyce (Jean-Luc Bideau, très convaincant). Sur une scène de théâtre.

Prologue : Henry Carr dans un fauteuil roulant — François Germond en robe de chambre. Actes I et II : A Zurich, 1917... Ainsi, tandis que Lénine et sa femme attendaient des nouvelles de leur révolution, Tristan Tzara au cabaret Voltaire lançait le mot « Dada » et sortait de son chapeau haut de forme des poèmes en petits morceaux. Les vers déchiquetés du Roumain français faisaient fureur. James Joyce, lui, loin de Dublin et de ses censures, se retrouvait producteur de théâtre. Henry Carr, diplomate sémillant d'une élégance raffinée, rencontre ainsi celui qui écrira Ulysse : il a accepté de jouer pour lui dans une célèbre pièce d'Oscar Wilde. Il aura avec l'Irlandais des démêlés d'argent et, contre lui, un procès pour une affaire de costume neuf.

Trois femmes glissent comme des ombres, Gwendoline, Cecily et Nadia. Jolis prénoms pour des utilités. Il y a également un valet de chambre, celui d'Henry Carr... Cinq personnages, donc, pour fomenter une rencontre, qui, si elle avait eu lieu, serait historique pour l'histoire de la littérature. Ce choc de trois esprits télescopés en un même lieu, au même moment, relève seulement de la fiction littéraire. Tom Stoppard a étudié pendant trois ans la vie et les œuvres de ses trois personnages, afin d'inventer les conversations qu'ils eussent pu avoir. « *Le dialogue est la meilleure façon de développer mes propres contradictions* », a dit quelque part le talentueux auteur dramatique anglais, ancien journaliste, âgé de quarante et un ans, à qui l'on doit entre autres *Rosencrantz et Guildenstern sont morts*.

Il manie le paradoxe en virtuose et cultive les mots comme un gourmet ses bonheurs culinaires. *Travesties*, adaptée en français par Guy Dumur (1), procure donc des plaisirs d'intelligence et en appelle au clin d'œil un peu cultivé. La pièce, créée à Londres en 1974, et reprise à New-York par la Royal Shakespeare Company, est ici mise en scène par André Steiger. Cette version du Centre dramatique de Lausanne dure un peu longtemps, et, au bout d'une heure, on a l'impression d'entendre des phrases répondre à des phrases, comme si ces « langageurs » s'écoutaient parler. Redondances voulues ou fautes de jeu. Manque de légèreté, en tout cas.

MATHILDE LA BARDONN'E.

(1) Paru chez Gallimard sous le titre *Parodies*.

★ Odéon, 20 h. 30.

« LE PONT JAPONAIS » de Leonard Spigelgass

Comment Sarah Jacoby, marchande d'occasions et « mama » juive de Brooklyn qui détestait les Japonais (son fils unique étant mort pendant la guerre du Pacifique), perdit ses préjugés au cours d'un voyage au Japon avec sa fille et son gendre (Irlandais) et dans la fréquentation d'un digne homme d'affaires nippon qui se révéla bien proche d'elle.

L'action de cette pièce de Leonard Spigelgass — adaptée par Barillet et Grédy — se passe en 1956. Soit l'époque de *Sayonara* et des films américains qui prêchaient le rapprochement avec les anciens ennemis devenus des partenaires commerciaux. Mais l'humour juif new-yorkais empêche le glissement vers le mélodrame et, si les idées exprimées sont simplistes, le ton de comédie fait passer la leçon sentimentale : aimez-vous les uns les autres, c'est le meilleur moyen d'abattre la barrière des langues, des races, des religions.

Gérard Vergez s'est fort adroitement servi des très jolis décors à transformations (justement applaudis) de Jacques Noël, pour une mise en scène vivante, animée, qui rappelle ses émissions historiques à la télévision. La boutique de Brooklyn a du pittoresque. Les scènes sur le bateau, la réception dans un intérieur japonais traditionnel, sont particulièrement réussies.

Jacqueline Maillan joue Sarah Jacoby sans exécuter un numéro « à la Maillan ». Elle y met de la finesse, un peu d'émotion, du comique discret, perd en route le particularisme juif (on ne peut pas tout avoir), mais se rattrape par sa composition de femme de bonne volonté. Elle est sûrement embarquée pour un long succès, avec Marcel Cuvelier (excellent), Patrick Raynal, Patricia Cartier, Josine Comellas, Madeleine Damien et Bruno Raina, qui font tous bien ce qu'ils ont à faire.

JACQUES SICLIER.

★ Théâtre Antoine, 20 h. 30.

■ La maison de la culture du Havre a décidé de suspendre sa programmation pendant le mois de novembre pour protester contre la « politique d'asphyxie culturelle » du gouvernement. Les programmes seront donc remplacés par des soirées « portes ouvertes » au cours desquelles les différentes unités de la maison de la culture présenteront leurs activités. Une campagne va être lancée pour exiger une subvention en 1979 correspondant aux besoins réels de l'établissement.

« LE TEMPS D'UNE VIE », de Roland Lepage

La lumineuse tendresse de Muriel Dutil

Sept moments de la vie d'une femme, de l'adolescence ouverte à tous les possibles, au temps des souvenirs résignés. Rosanna vit à la campagne avec son père, rencontre un garçon qui veut échapper à la misère monotone et s'en va. Parce qu'elle atteint vingt-cinq ans, elle doit se marier. Elle élève ses enfants jusqu'à ce que, à leur tour, ils fuient en ville. Roland Lepage a écrit *le Temps d'une vie* (présenté l'an dernier à Avignon) pour un exercice d'élèves — sept filles et huit garçons, — à l'Ecole nationale du théâtre de Montréal. Un exercice sur l'émotion. Quand il s'est agi de monter la pièce, il a fallu trouver une comédienne capable de donner à Rosanna toute sa richesse, et c'est Muriel Dutil, sa lumineuse tendresse, sa pudeur souriante. Avec une merveilleuse simplicité, elle amène sans heurts l'évolution de cette existence modeste et exemplaire.

« *Le rôle m'a été proposé par un ami en qui j'ai confiance*, dit-elle, *pendant que j'étais en vacances. Quand j'ai lu la pièce, la panique m'a prise. Je me trouvais devant une montagne. Finalement, je me suis laissée mener. Robert Page, le metteur en scène, nous a fait faire un long travail à la table. Nous avons beaucoup parlé de nos souvenirs, de nos grands-parents, des odeurs de la campagne. Les histoires des autres sont devenues les miennes. Nous avons tous des parents près de la terre. Je pige très bien comment ils ont vécu. Mon père est forgeron dans un pays très pauvre où il y a une seule récolte par an à cause du froid. L'hiver, les hommes partent dans la forêt. Les femmes restent avec les enfants. C'est sur elles que repose la continuité, elles sont fortes. Rosanna est forte. Elle souffre, mais elle sait être heureuse. Elle aime bien son mari, mais la chaleur de l'amour c'est en serrant contre elle ses enfants qu'elle la connaît, et c'est immense.*

» *Moi, je n'aurais pas vécu comme elle... Mais je ne sais pas. Si j'avais des responsabilités, si j'avais un enfant, je m'arrêterais de travailler pendant deux ans pour rester avec lui. Pour l'instant je travaille, je n'ai pas arrêté depuis que je suis sortie de l'école. Rien que du théâtre de création, j'ai de la chance, bien qu'il y ait, sans doute moins de chômage pour les comédiens au Québec qu'ici.*

» *J'aime marcher dans Paris, mais c'est difficile parfois de vous comprendre. Vous faites des phrases avec plein d'adjectifs, vous parlez comme si vous écriviez... On s'y habitue. Je pourrais jouer à Paris peut-être, mais pourquoi ? Il y a tant à faire chez nous.* »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

★ Salle Gemier, 20 h. 30

Cinéma

« F.I.S.T. », de Norman Jewison

A l'origine de ce film une histoire vraie : celle de James Hoffa, l'un des plus puissants leaders du syndicalisme américain qui, après avoir régné sur les transports routiers américains, fut accusé de corruption par une commission sénatoriale et disparut mystérieusement.

Johnny Kovak, le héros de *F.I.S.T.*, n'est pas James Hoffa, mais il lui ressemble comme un frère. Quand commence le film (vers 1933), ce n'est qu'un ouvrier d'origine étrangère, fort en gueule et en muscles, qui gagne péniblement sa vie dans une entreprise de camionnage. Révolté par les conditions de travail auxquelles ses camarades et lui-même sont soumis, il milite dans la section syndicale de l'entreprise et, grâce à sa force de persuasion, en devient rapidement le chef.

Une grève éclate. Pour la briser, le patronat fait appel à des miliciens armés. Un gréviste est tué. Johnny Kovak estime alors qu'à la violence on ne peut répondre que par la violence et, au côté de ses amis, recrute des hommes de main. Sans très bien s'en rendre compte, le pur et dur syndicaliste vient de s'engager sur une pente fatale. Ces hommes de main appartiennent en effet, à la Mafia qui, en remerciement de l'aide apportée, réclame à Kovak quelques menus « services », l'obligeant ainsi à se compromettre.

Les années passent. Kovak a gravi tous les échelons de la hiérarchie syndicale. Il est maintenant président du syndicat des transports. Son pouvoir est considérable. Trop considérable peut-être. Une commission d'enquête révèle ses imprudences de jadis. Kovak fait front. Il gagne la partie. Mais, jugeant qu'il est devenu dangereux, la Mafia le condamne.

Ce film est typiquement américain. A Deauville, où il fut présenté, son réalisateur, Norman Jewison, nous a déclaré qu'il s'y attaquait à l'une des « *plaies* » *de son pays*. Cette plaie est naturellement la Mafia, cette Mafia omniprésente qui gangrène les institutions les plus respectables. Qu'à son contact des responsables syndicaux se soient salis les mains, c'est ce qu'affirme Jewison. Sans, pour autant, porter atteinte aux idéaux et à l'honneur de l'ensemble du mouvement syndical.

A l'image de son principal interprète, Sylvester Stallone (le héros de *Rocky*), le récit est costaud, taillé à coups de hache, totalement dépourvu de nuances et de finesses. Il captive, impressionne par sa violence déclarée ou latente, et pose en termes clairs le problème du pragmatisme politique. Doit-on, pour faire triompher une idée juste, utiliser n'importe quels moyens, s'allier avec le diable ?... Film de bonne confection courante, *F.I.S.T.* nous rappelle que, dans ce genre de cinéma, où l'action et la réflexion s'entremêlent, les Américains sont, depuis longtemps, passés maîtres.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Photo

UNE LETTRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA R.A.T.P.

Nous avons reçu de M. Jacques Deschamps, directeur général de la R.A.T.P., la lettre suivante, en réponse à l'article d'Hervé Guibert sur la préparation de l'exposition « Photo-Métro » (le Monde du 30 septembre).

Je dois, avec regret, vous faire connaître que ce texte ne correspond pas à la réalité, tant par la démesure de son titre, « La censure dans le métro », que par son contenu.

La R.A.T.P. avait effectivement souhaité que l'exposition des photographies prises par les amateurs soit accompagnée d'une illustration par les professionnels de la vie quotidienne du métro, autrefois et aujourd'hui.

Le caractère quasi bénévole de cette présentation ne pouvait entraîner renonciation par la R.A.T.P. à l'appréciation que les documents retenus s'inscrivaient bien dans le thème fixé, d'autant qu'elle offrait une contrepartie inestimable : l'accès gracieux au public le plus vaste qu'un artiste puisse souhaiter, celui du métro. Nous contestions en fait le choix de quatre des soixante-douze clichés sélectionnés.

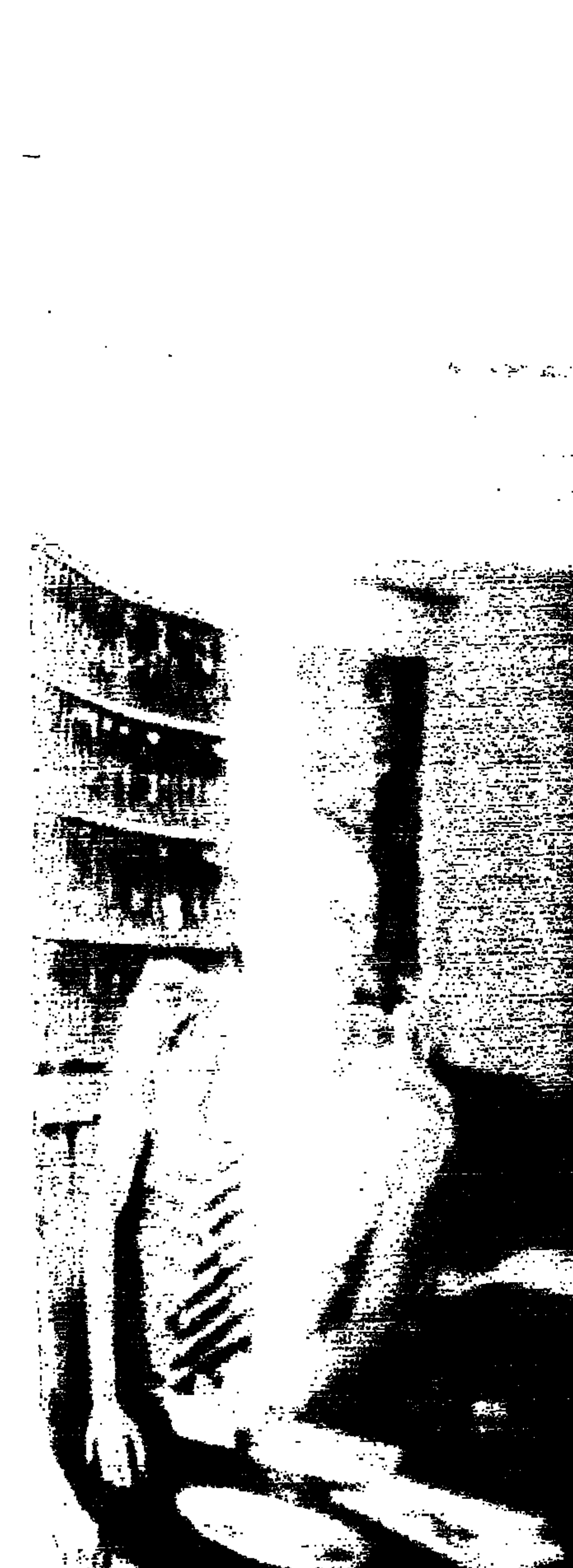
A l'issue d'une réunion tenue le mardi 26 septembre, les professionnels envisagèrent finalement de retirer trois des quatre clichés, sous la réserve expresse que soit maintenu le quatrième, dont l'effet devait cependant être corrigé par la mise en regard d'un nouveau document, représentatif de l'action quotidienne de la police au service des usagers du métro.

Cette proposition pouvait constituer un terrain d'entente et la R.A.T.P. avait promis de donner sa réponse définitive dans la journée du 28 septembre. Elle n'eut pas à le faire, puisque le matin du même jour un quotidien préjugea notre position, dans le sens qu'il escomptait. J'ai personnellement trouvé ce procédé parfaitement discourtois et j'ai des raisons de penser que ce sentiment est partagé. Il montre, à l'évidence, que le désir de créer un incident, dont l'exploitation serait facile et est aujourd'hui effective, l'emportait chez certain sur l'avantage de participer à une exposition populaire.

Bien évidemment, nous regrettons vivement que l'intérêt de notre exposition ne soit pas rehaussé par une large participation d'artistes de renom, mais il serait abusif d'en déduire que nos objectifs ne seront pas atteints. L'essentiel était et demeure pour la R.A.T.P. de connaître la vision spontanée du métro qu'ont eue les participants au concours. Le thème était libre ; tous les clichés reçus seront exposés ; les clichés primés ont été sélectionnés par un jury indépendant ; le libéralisme de cette formule est certain. Les trois mille documents envoyés par deux mille photographes nous apportent une réponse large et positive. La vision qui en résulte est souvent fort réaliste, mais plus sereine que celle que l'on voudrait imposer en érigeant des faits exceptionnels en scènes quotidiennes, et je suis persuadé que cette exposition aura un grand succès auprès du public du métro.

[Rien, dans cette lettre, ne contredit le « contenu » de l'article mis en cause, dont elle ne cite d'ailleurs aucune phrase. Les photographes professionnels continuent à penser qu'il y a eu une censure, et que « leur fonction n'est pas de donner des images de marque, mais d'être des témoins du monde ». Il est difficile de croire que la publication, dans « le Matin », d'une des photos incriminées ait pu être la raison, et non le prétexte, d'une réponse négative de la R.A.T.P. — H. G.]





Expositions

La trinité Le Nain

(Suite de la première page.)

L'accrochage sur trois niveaux a le mérite d'une clarté provocante. D'abord la peinture d' « histoire », comme on disait autrefois, c'est-à-dire les tableaux sur thèmes mythologiques et religieux, relevant de ce qui était au dix-septième siècle la grande peinture et la grosse production. Il revient incontestablement aux Le Nain (gardons le pluriel) les quatre panneaux de « la Vie de la Vierge », autrefois des Petits-Augustins (c'est-à-dire à l'emplacement de l'ex-École des beaux-arts), dispersés à la Révolution, retrouvés il y a vingt ans : conventionnels, un peu froids, plus intéressants par le détail des visages que par la composition banale ; le « Saint Michel », de Nevers, déjà plus convaincant ; la « Nativité de la Vierge », de Notre-Dame de Paris, où l'on ne peut qu'admirer un petit ange servant au regard oblique... ; la « Pietà » (Darmstadt), aux tons baissés, d'un grand sentiment.

Dans le registre profane, le « Bacchus » (reparu il y a vingt-cinq ans, maintenant à Orléans), et l'incroyable « Victoire », tableau politique, où le paysage, le type féminin, l'espèce de naïveté emblématique sont du pur Le Nain (entré au Louvre en 1971). On le voit, la plupart de ces ouvrages ont été identifiés depuis peu. Ils modifient la définition de l'œuvre. Tous les documents confirment que la maison Le Nain s'est abondamment affirmée dans ces domaines. Les « Pèlerins d'Emmaüs » (Louvre), où la belle nature morte du pain et du vin compense une dispersion gênante, et la célèbre « Forge de Vulcain » (Reims), si bien faite, si curieusement calme, font la transition avec les scènes d'intérieur, les tableaux de genre, les paysanneries..., objet principal du pèlerinage, qui attendent, bien alignés, comme les « familles » de nos peintres, au second étage.

Une diversité déconcertante

Ils sont tous là autour des trésors du Louvre : le petit « Ane » immobile de l'Ermitage, le groupe hypnotique de Petworth, et surtout l'émouvant et bizarre « Intérieur » de l'Ermitage, où huit créatures prolongées par les plis verticaux du mur sont rassemblées autour d'un gamin jouant du flageolet... A côté de la « Charrette » du Louvre, rayonne la famille plantée devant le mur gras, gris et lumineux, comme des arbres dans une forêt (San-Francisco). Il n'est pas question que notre passion soit déçue. Mais l'impression d'étrangeté s'intensifie. Comment situer tout cela ? Ce ne sont pas là, comme on l'a trop répété, des images d'une vie misérable. La dignité, la gravité de ces « portraits familiaux » sont certainement, comme l'indique Jacques Thuillier, une réponse originale à un type de peinture alors à la mode dans toute l'Europe : les gueux et les sacripants de Teniers (penser aussi à Callot), les bambochades, évocation burlesque des conditions, dérivées des paysanneries des Bassan et des bas-fonds du Caravage.

La perplexité — une bonne perplexité — s'accroît avec les autres séries accolées à celle-là. D'abord, une quinzaine de petites compositions, souvent sur bois, sur cuivre, qui sont des réductions, des tableautins sentant un peu la divulgation commerciale (et où une scène comme la « Messe pontificale » d'un faire quasi rubénien rentre assez mal). Surtout trois « portraits de groupe » des plus étonnants, où il apparaît que les Le Nain répondent « aussi » au défi de la peinture hollandaise, qui en avait fait sa spécialité : le singulier « Atelier du peintre » (collection particulière), où la réunion très apprêtée cache des intentions, peut-être humoristiques, qui nous échappent ; la superbe « Tabagie » rougeoyante (coll. Fesch, aujourd'hui au Louvre), qui peut répondre à Georges de La Tour, et que rendent assez énigmatique ses gandins, son dormeur, ses amateurs de « pétun », enfin la « Réunion » (Louvre), galerie de beaux esprits contents d'eux-mêmes, de beaux cols de dentelle détachés sur fond de cuir de Cordoue, présentation d'un « club » ou d'une académie libre, préludant à celle que Richelieu allait créer.

Que de questions posent ces toiles ! Elles sont très diverses, et on a besoin de se faire répéter que ces « séries », trop distinctes, reviennent bien aux Le Nain (toujours ce pluriel). L'introduction, d'une précision documentaire impeccable, nous apprend qu'il y en avait, en fait, beaucoup d'autres et que l'on n'a recueilli que des vestiges. Heureux vestiges ! Inversement, plusieurs « séries » non recevables, présentées au troisième étage, libèrent le dossier des imitateurs, nombreux dès 1650 : les plus remarquables sont le robuste « Maître des cortèges », qui plaisait tant à Picasso, et le bon Michelin « faiseur de bamboches, qu'il vendait à la foire pour des tableaux de Le Nain ».

Des procédés singuliers

Mais alors, qui sont ces Le Nain ? Quel est le génie de la famille ? Comment s'explique cette production ? Il faut une bonne dose de courage et d'indépendance à un érudit du calibre de Jacques Thuillier (1) pour donner sa langue au chat. De prime abord, on a du mal à comprendre qu'il soit impossible de faire la part de A(ntoine), de L(ouis) et de M(athieu) quand l'œil le moins exercé discerne des manières différentes. Mais on aura un grand profit à entrer dans les explications neuves et impitoyables qui justifient un grand repli stratégique. Faute de tableaux-repères, on n'a aucune raison de donner telle « série » à l'un plutôt qu'à l'autre ; les tableaux religieux trahissent plusieurs mains. Il vaut mieux parler d'A portraitiste, B intimiste, C mondain (qui aurait des chances d'être Mathieu). Mais les motifs s'échangent d'un groupe à l'autre.

La documentation de base fournie par les notices et les catalogues de vente du dix-huitième siècle — quel labeur que d'avoir resuivi et contrôlé tout cela ! — est révélatrice : tantôt Le Nain, tantôt comme pour le merveilleux « Intérieur » de l'Ermitage : les frères Le Nain. Jacques Thuillier triomphe doucement en reproduisant pour chaque tableau la signature (s'il y en a une) ; c'est immanquablement : Le Nain, parfois suivi d'une date. Les trois frères n'ont pas cherché à dissocier leur production respective : c'est la firme « Le Nain frères » qui comptait. On cherche en vain des cas analogues : il y a eu trois Carrache, trois Guardi. Le « mystère » Le Nain est le plus curieux de tous.

(1) *Le Monde* du 28 septembre a publié un entretien avec Jacques Thuillier à propos de l'exposition.

Avec la sujétion du nom du peintre, nous subissons celle du titre du tableau. Habitude relativement récente, avec des conséquences souvent malheureuses. Il a fallu rebaptiser un certain nombre de toiles, parce que le titre, généralement appliqué au siècle dernier, faisait faux sens. La « Famille heureuse » remplace : « le Retour de baptême » qui ne tient pas ; on invite ainsi à saisir le caractère anti-Jordaens de la composition. Quelques tableaux avaient été étiquetés : « le Bénédicité », sans doute pour rendre compte du calme figé qui règne sur le groupe ; mais il n'y a pas de prière commune ici, pas d'emblème religieux d'ailleurs, et des titres plus laïques, comme « l'Intérieur paysan » pour le tableau de Washington, vont très bien. Moins neutre : « les Trois Ages » pour le tableau de Londres, si sobre avec son fond gris, si proche de Vermeer, avec ses étoffes et son pichet. La chaîne des générations revient tout le temps, comme une obsession, chez les Le Nain, avec des faciès typiques de grand-mère ou de petit-fils. Mais dans ce tableau dont on a fait un « Bénédicité » comme s'il anticipait Millet, il n'y a peut-être pas trois générations, mais une mère trapue avec trois enfants ; derrière la table, une petite fille vue de face, les yeux écarquillés, les mains jointes, est aussi belle et mystérieuse que la petite femme au poulet de la « Ronde de nuit ». Car dans beaucoup de ces œuvres, il y a en marge, au centre, ange ou gamin, des figures d'enfant attirantes et énigmatiques, comme la petite fille à la coiffe tournée vers l'âtre dans l'« Intérieur », de Washington, ces gamins jouant de leur flageolet devant leur table.

J. Thuillier cite une phrase de Paul Jamot : « Le Nain, peintre de regards », qui en dit presque assez. Dans les tableaux religieux ou mythologiques on ne trouve presque jamais ces regards insistants, presque indiscrets, qui visent le spectateur et donnent aux alignements les plus statiques une formidable présence. Dans l'intérieur dit à la « creutte » (grotte), six paires d'yeux sont ajustées droit sur vous ; dans la famille au petit joueur de flageolet, trois plus le chat, etc. Ces familles vous dévisagent. Le parti est incroyablement efficace. On aurait du mal à trouver dans l'histoire de la peinture un exemple aussi systématique.

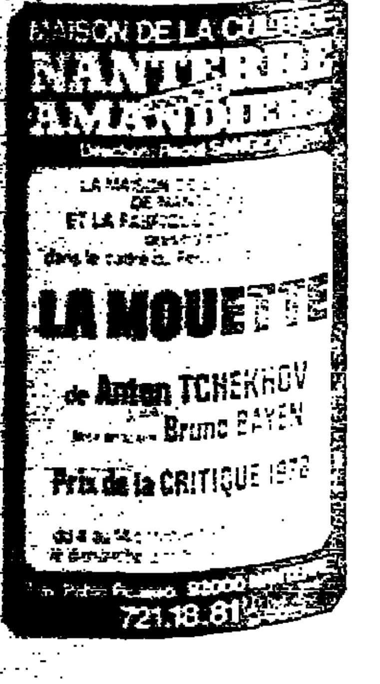
Il est permis de penser à la pose recommandée par les photographes, il y a encore un demi-siècle : le sourire figé ou scrutateur ressemblent assez à ce qu'on voit sur les vieux clichés. On serait donc en présence de groupements artificiels, calculés pour le tableau, nullement d'instantanés de la vie paysanne. Rien de plus construit dans sa simplicité. Tout se joue sur l'immobilité et la fascination, sur le prestige d'un monde gris, d'un espace quasi nul, où n'interviennent que le rubis du vin, le doré du pain, le blanc du chat ou du griffon, le rougeoiement de l'âtre.

La force des visages

Il est impossible de ne pas s'attarder sur les paysanneries du peintre B. Nous n'arrivons pas à nous intéresser au même degré aux autres travaux de l'équipe. Ils nous éclairent, certes, sur leurs affinités, peut-être les autres causes de leur succès, leurs références ; l'intense activité parisienne des années 1640 et suivantes s'éclairent ainsi d'un élément de plus. S'ils regardent vers les exemples du Nord, ces Le Nain frères, c'est vers la gravité bourgeoise des Néerlandais, mais avec quelle retenue ! Leurs joueurs de cartes ou de tric-trac ont perdu l'entrain des modèles de Valentin ; ils se figent ; on dirait qu'ils attendent Cézanne. Ce qui est propre au dix-septième siècle, c'est la force des visages. Elle rend cet art inoubliable. Sur une toile inachevée (Londres), on voit trois figures alignées : celle du milieu vous regarde avec une sorte de curiosité. Si cela pouvait être les trois frères, nous serions tout de même très heureux.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Les frères Le Nain. Galerie du Grand Palais, jusqu'au 8 janvier 1979.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 19 h. 30 : Roméo et Juliette.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : le Temps d'une vie.
Odéon, 20 h. 30 : Travesties.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Pavillon Balthazar.
Petit TEP, 20 h. 30 : Francis Lemarque.
Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : Roger Marino.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, 21 h. : Olaf et Albert.
Biothéâtre, 21 h. 15 : le Grand Orchestre du Splendid.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Nadia.
Cité internationale, 21 h. : la Clôture.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Epicerie-Théâtre, 21 h. : Français, encore un effort...
Essaïon, 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folles du samedi soir.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : le Fauteuil ; 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.
Madeleine, 20 h 30 : le Préféré.
Mathurins, 21 h. : Alex Métayer.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 18 h. 30 : Au niveau du chou ; 21 h. : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Oblique, 21 h. : Bajazet.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, 20 h. 30 : le Rhinocéros. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
La Péniche, 20 h. 30 : la Dernière Bande ; Fragment de théâtre 2 ; 22 h. 30 : Trecca et Ricardo.
Plaine, 20 h. 30 : la Vie privée de la race supérieure.
Plaisance, 20 h 30 : Tête de méduse.
Saint-Merri, terrasse, 20 h. : la Ville.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Au bénéfice du doute.
Théâtre de Bretagne, 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : la Nuit du 13 ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Baroufe à Chioggia.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Succès.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Jeudi 5 octobre

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)

EXPOSITION
Chapelle de la Sorbonne, 15 h. 30 : Calligraphie contemporaine japonaise.

THEATRE
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : la Table.
Théâtre Mogador, 20 h. 15 : Maître Puntila et son valet Matti.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Rodogune.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Mori El Merma.
Athénée, 20 h. 30 : Tartuffe.
Nanterre, Maison de la culture, 20 h. 30 : la Mouette.

MUSIQUE
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mauricio Kagel.

La danse

Palais des arts, 18 h. 30 : Parcours cosmogonie.
Cité internationale, 21 h. : Théâtre de l'arche.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Etoile du Nord.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : R. Simpson, violoncelle, et E. Erlends-Dottir, piano (Debussy, Janacek, Webern, Beethoven, Brahms) ; 21 h. : F. Buffet (Liszt, Schumann).
Point-Virgule, 21 h. : R. Athanassova, piano (Debussy, Fauré, Ravel).
Salle Gaveau, 21 h. : Siao Pio Fan, piano (Brahms, Schumann, Prokofiev, Liszt, Bartok).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. P. Boulez, sol. L. Yordanoff (Bartok, Debussy, Stravinski).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : B. Laplante, baryton (Honegger, Poulenc, Durey, Binet).

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Maxime Saury Fanfare.
Campagne-Première, 18 h. 30 : Factory ; 20 h. 30 : Sugar Blue.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Antoine Tome.
Chapelle des Lombards, 21 h. : Okay Temiz.
Caveau de la Montagne, 22 h. 30 : Marais-Mechali.
Point-Virgule, 18 h. 30 : les Hot d'Ac.
Bistrot d'Iza, 22 h. 30 : R. Urtreger, piano, et A. Cullaz, contrebasse.
Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Gabriel Yacoub.
Salle Pleyel, 21 h. 30 : O. Peterson, J. Pass, N. Orsted.
Stadium, 21 h. : J. Dyani Trio.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. et 18 h. 30, Cinéma fantastique et science-fiction (15 h. : la Sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen ; 18 h. 30 : Homunculus, d'O. Rippert) ; 20 h. 30, Hommage à George Roy Hill : la Kermesse des aigles ; 22 h. 30 : l'Escalade vers l'abîme, de K. El Cheikh (en avant-première).

Beaubourg, Les grandes figures du western : le héros moderne (15 h. : Représailles en Arizona ; 17 h. : Cow-boy, de D. Daves ; 19 h. : Règlement de comptes à O. K. Corral, de J. Sturges).

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 14e (326-58-00).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 4e (033-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Gramont, 2e (742-95-42) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

UN CANDIDAT AU POIL (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

LE CONVOI (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Miramar, 14e (320-89-52).

CRI DE FEMMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).

DAMIEN LA MALEDICTION 2 (A., v.f.) (*) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

DESPAIR (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Jusqu'à J. ; Nation, 12e 343-04-67). Jusqu'à J.

DOSSIER 51 (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48). Jusqu'à J. ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; à partir de V. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

DRIVER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 2e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17.

EMBRAYE... BIDASSE, ÇA FUME (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36

LES FAUX DURS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

FEDORA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86.

GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GREASE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), jusqu'à J. ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 15e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LE JEU DE LA MORT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), jusqu'à J. ; v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Jusqu'à J.

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-77) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Concorde, 8e (359-92-84).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LE RECIDIVISTE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RETOUR (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).

(Lire la suite page 20.)

SPECTACLES

(Suite de la page 19.)

LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

SOLEIL DE HYENES (Tun., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE SOURIRE AUX LARMES, (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), jusqu'à Jeudi.

LE TEMOIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

TIRE PAS SUR MON COLLANT (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

LA CHANSON DE ROLAND, film français de Frank Cassenti : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'HOMME DE MARBRE, film polonais de Andrzej Wadja (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES OIES SAUVAGES, film américain de Andrew McLaglen (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME, film français de J.-F. Laguione.

L'ARRET DU MILIEU, film français de J.-P. Sentier : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD, film franco-américain de John Dehayes-Bee (v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

F.I.S.T., film américain de Norman Jewison (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

GIRL FRIENDS, film américain de Claudia Weill (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (742-43-90) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

A PARTIR DE VENDREDI

JUDITH THERPAUVE, film français de Patrice Chereau : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

TROCADERO BLEU CITRON (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf Mar.) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46).

VAS-Y MAMAN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) (jusqu'à Jeu.) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

Les festivals

HOMMAGE A S. SIGNORET, Olympic, 14e (542-67-42) : la Mort en ce jardin.

HOMMAGE A J. MOREAU, Studio Logos, 5e (033-26-42) : Jules et Jim.

ARTS MARTIAUX (v.o.), Palais des art, 3e (272-62-98) : Sanjuro.

ROBERT ALTMAN (v.o.), Jean-Renoir, 9e (874-40-75) : John McCabe.

MIZOGUCHI (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : le Héros sacrilège.

PANORAMA DU CINEMA JAPONAIS (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : Cache-cache pastoral.

HENNING CARLSEN (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : Sophie de 6 à 9.

HOMMAGE A H. LANGLOIS et R. ROSSELLINI, Les Templiers, 3e (272-62-98) : Un film inachevé ; le Point douloureux ; l'Adieu nu.

PANORAMA DU CINEMA ARABE (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), I : 16 h. 30 : Noua ; 18 h. 15 : les Ambassadeurs ; 20 h. 15 : Chronique des années de braise ; 22 h. 15 : la Terre. — II : 16 h. 45 : la Momie ; 18 h. 30 : le Charbonnier ; 20 h. 30 : Omar Gatlato ; 22 h. 30 : El Chergui.

HOMMAGE A M. PAGNOL : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : Fanny.

FESTIVAL TOLSTOI (v.o.) : Cosmos (ex-Arlequin), 6e (548-62-25). A partir du 9, 14 h. : documentaire sur Tolstoï ; 16 h. : les Cosaques ; 18 h. : le Cadavre vivant ; 20 h. 45 : Guerre et Paix (première époque). Mar., 14 h. : Résurrection ; 16 h. : Anna Karénine ; 18 h. : le Cadavre vivant ; 20 h. 45 : Guerre et Paix (première époque).

LAUREL ET HARDY (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : les Joyeux Compères ; les Bons Petits Diables ; 15 h. : Les montagnards sont là ; Au-dessus de zéro ; 16 h. 30 : les Chevaliers de la flemme ; Livreurs, sachez livrer ; 18 h. : les Deux Légionnaires ; 19 h. 30 : les Conscrits ; Drôles de locataires ; 21 h. : la Bohémienne ; les Deux Vagabonds ; 22 h. 30 : les As d'Oxford ; La flotte est dans le lac.

BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I. : 13 h. : Cabaret ; 15 h. : Frankenstein Jr. ; 16 h. 50 : Une étoile est née ; 19 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 30 : Salo ; vend., sam. : The Song Remains the Same. — II. 12 h. 45 : Easy Rider ; 14 h. 25 : Une nuit à Casablanca ; 16 h. : One, two, three ; 18 h. : Frankenstein Jr. ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 10 : Délivrance ; vend., sam., 0 h. 15 : Panique à Needle Park.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : Macbeth ; 16 h. : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 10 : Délivrance ; 20 h. : les Mille et Une Nuits ; 22 h. 50 : Chiens de paille.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 14 h. : les Hauts de Hurlevent ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : le Droit du plus fort ; 20 h. (plus vend., sam., 24 h.) : Cabaret ; 22 h. 10 : l'Œuf du serpent. — II. 14 h. 10 : Tirez sur le pianiste ; 16 h. 10 : le Bal des vauriens ; 18 h. : Citizen Kane ; 20 h. 10 (plus vend., 24 h.) : Providence ; 22 h. (plus sam., 24 h.) : To be or not to be.

H. BOGART (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Comtesse aux pieds nus. — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Echec à la Gestapo.

M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monnaie de singe.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Parlons d'argent

On était content en fermant le poste mercredi soir, franchement on était ravi. On venait de voir un magazine économique et social « l'Enjeu », un mensuel présenté par François de Closets. Et, contrairement à ce qu'on aurait pu craindre au départ, on avait tout compris, tout suivi, avec intérêt, sans ennui. On se sentait très au courant, très averti. Au sommaire : requiem pour un pétrolier, tourné dans la rade d'Eleusis ; crise de la sidérurgie à Maisons-Neuves et à Longwy ; l'homme du mois ; l'impôt sur le tiercé ; la création d'entreprises, etc.

Tout cela sans parlotes inutiles, bien expliqué à l'aide d'excellents reportages, simples, rapides, vivants. Un vrai plaisir. Un prolongement et un approfondissement de ce que l'on entend au « Journal télévisé ». Ainsi le premier sujet, « Qu'est-ce qui ne va pas et pourquoi à La Ciotat ? », au lieu de nous ramener sur place encore une fois, au lieu de donner la parole aux responsables ou aux syndicats, nous a conduits au Pirée, au cimetière des super-tankers (un sur trois de ces monstres finira à la casse) et dans le bureau du président des armateurs grecs. Ils sont très embêtés : depuis la guerre du Kippour, ils perdent 2 millions de nos centimes par jour...

Autre notation au passage : on s'était préparé à suivre, crayon en main, un difficile, un assommant cours du soir ! On a assisté à la jubilation du P.-D.G. de Citroën, M. Georges Taylor, parlant de sa vocation de grand patron, salarié, attention ! c'est à lui, pas au propriétaire, de jouer les premiers de cordée, les pilotes de ligne, c'est lui le véritable, le seul, responsable de l'affaire. Et ça le grise.

Bonne idée aussi d'avoir demandé à Lauzier et à Wolinski d'illustrer sous nos yeux la chute du dollar et ses conséquences. Ça devenait lumineux.

Qu'on ne vienne pas nous dire après cela que les magazines sont passés de mode, que le public les boude. Sûrement pas s'ils sont bons, s'ils cherchent à renouveler — en se spécialisant pourquoi pas ? — la formule surannée, peut-être, en effet, de « Cinq colonnes à la une ». C'est un excellent moyen, au contraire, d'informer sans rebuter et d'attirer, malgré l'heure tardive, tous ceux, ils sont nombreux, qui s'intéressent à leur porte-monnaie.

CLAUDE SARRAUTE.

M. CHAVANON QUITTE SON POSTE D'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ DE R.T.L.

M. Christian Chavanon, administrateur délégué de R.T.L. et président de section au Conseil d'Etat, a été placé par le conseil des ministres du 4 octobre en position de détachement pour remplir une mission à l'étranger. M. Chavanon serait chargé d'une mission d'étude sur l'enseignement du français à l'étranger (*nos dernières éditions du 5 octobre*).

Le départ de l'administrateur délégué de R.T.L. est annoncé moins de deux semaines après celui de M. Jean Farran, directeur de l'antenne française (*le Monde* daté 24-25 septembre). L'équipe dirigeante de la station en France se trouve ainsi renouvelée. Après avoir profité de son désaccord persistant avec M. Chavanon pour écarter M. Farran, lié de longue date au groupe Prouvost, le gouvernement français, à la suite de négociations avec les autorités luxembourgeoises, lors de la récente visite du grand-duc et du premier ministre, M. Gaston Thorn, a décidé une réorganisation approfondie, notamment dans la perspective de la mise en service des satellites de communication et, semble-t-il, d'un nouveau partage des responsabilités entre actionnaires français et luxembourgeois.

[Après avoir été directeur général de la radiodiffusion-télévision française (1958-1960), président-directeur général de l'agence Havas (1960-1973), président de la section des finances du Conseil d'Etat (1973-1975), M. Christian Chavanon avait succédé à M. Jean Prouvost, en 1975, comme administrateur délégué de R.T.L.]

Le gala du Festival de Paris sur Antenne 2

Les téléspectateurs sont heureux : le gala d'ouverture du quatrième Festival cinématographique international de Paris ne leur est pas présenté en direct. S'il avait fallu qu'ils vivent devant leur poste les mêmes instants de doute que les neuf cents invités de l'Empire, ils auraient pensé que ce n'était pas la peine de faire un gala.

Ils ne subiront pas les incidents techniques, l'attente, ils ne s'agaceront pas d'une visibilité incertaine, et, si leur fauteuil reste vide, ce ne sera impoli pour personne. Bien sûr, ils risquent d'être déçus s'ils se préparent à une soirée de prestige, et perplexes s'ils espèrent un hommage à Jeanne Moreau. Mais depuis les remises de Césars, ils doivent savoir que le cinéma français n'est pas doué pour le panache.

Jeanne la Française — c'est le titre de la soirée — a été inaugurée le 4 octobre par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication. La première partie est une suite de numéros d'acteurs mis en scène par Jacques Weber et n'a pas grand rapport avec Jeanne Moreau. L'élégance de Bulle Ogier et de Brigitte Fossey, le drôle de Tourbillon de la vie, *par Anna Prucnal, lui sont cependant une manière de salut. Les auteurs des textes, enfin, sont prestigieux : Baudelaire, Choderlos de Laclos, Claudel, Artaud, Renoir et Marguerite Duras, dont le chanteur britannique Murray Head interprète* India Song.

Et Jeanne Moreau ? Elle est venue très tard, après le film de montage réalisé par Guy Gilles, où on la voit fabuleuse. Les graves bouleversants de sa voix, quand elle chante, ont consolé tout à coup une assistance, très digne mais somnolente. Il est difficile de prévoir l'image que la télévision va donner de cette présence tant attendue. Jeanne Moreau est recouverte de voiles rouges, mais on n'a droit qu'à une seule chanson pas très belle.

CLAIRE DEVARRIEUX.

« LE TRIO INFERNAL » DÉPROGRAMMÉ

● Le film de Francis Girod, *le Trio infernal*, qui devait être diffusé sur TF 1 à 22 h. 40 ce jeudi 5 octobre, sera remplacé par un récital d'orgue de Marie-Claire Alain. Cette décision de reporter la programmation d'une œuvre pour le moins violente et entrant dans la catégorie « Interdit aux moins de 18 ans » a été prise par M. Jean-Louis Guilbaud, président-directeur général de la chaîne, en raison, dit-on à TF 1, de la contradiction trop marquée entre un tel sujet et la retransmission, la veille, des obsèques du pape.

JEUDI 5 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1



20 h. 30, Feuilleton : Allegra (n° 3), d'après le roman de F. Mallet-Joris, adapt. M. Verny, réal. M. Wyn.

La très pure histoire d'amour que vit Allegra avec le petit Rachid irrite son mari, qui s'éloigne d'elle, et la tante de l'enfant, qui essaie de détruire cette harmonie.



21 h. 30, Magazine : l'Evénement, au sommaire : Retour à Kolwezi, Les souverains du Danemark, Le village de Jean Paul Ier, Le Salon de l'auto, Qu'est-ce qui fait courir Rocard ?

22 h. 30, Journal.

22 h. 40, Concert d'orgue : Récital M.-C. Alain (œuvres de Couperin, Bach, Mendelssohn, Franck, Messiaen).

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeanne la Française (hommage à Jeanne Moreau) :

Pour l'ouverture du Festival de Paris, un « show » mis en scène par Jacques Weber, des extraits de films et un tour de chant de Jeanne Moreau.

22 h. 5, Courte échelle pour grand écran :

Ce nouveau magazine de cinéma, préparé par Lionel Chouchan, se propose de donner une chance aux films qui, pour une raison ou pour une autre, ont besoin d'être aidés. Ce soir : « Molière », d'A. Mnouchkine, et « le Témoin », de J.-P. Mocky.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : FELLINI-SATYRICON, de F. Fellini (1969), avec M. Potter, H. Keller, M. Born, M. Romagnoli, M. Noël, Capucine, A. Cuny.

Deux jeunes débauchés qui se disputent un « mignon » traversent les fêtes et les orgies de la société romaine décadente du temps de Néron.

D'après le livre de Petrone, une « dolce vita » à l'antique. Des images stupéfiantes et cauchemardesques, visions et obsessions de Fellini.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Catherine Ivanovna », de L. Andreiev. Adaptation O. Semprun-Maura. Réalisat. J.-P. Colas. Avec D. Ivernel, S. Joubert, P. Mazzotti, J. Martin, etc. (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Cycle symphonique... Concert donné au Théâtre des Champs-Elysées : « le Songe d'une nuit d'été » (Mendelssohn) ; « Symphonie n° 9 en ut majeur » (Schubert), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction U. Segal ; 23 h., Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Nuits sans voix.

VENDREDI 6 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h. 5, Télévision scolaire ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Opéra : Mireille, de Gounod, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France ;

La mise en scène de J.-C. Auvray, cet été au Festival de Carpentras, renouvelle la tradition avec beaucoup d'invention et de tendresse.

22 h. 40, Magazine : Expressions ;

Le voyage de l'Orchestre de Paris en Israël, la papauté et l'art, l'architecture finlandaise, la tribu des Le Nain, les célébrations nationales sont les sujets ce mois-ci du magazine culturel de M. Bruzek.

23 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h., Aujourd'hui, madame : la maison des champs ; 15 h., Série : La chasse aux hommes ; 16 h., Sports : Tennis (Coupe Davis), en direct de Göteborg ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 19 h. 45, Top-club (Mireille Mathieu) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Médecins de nuit (3e épisode : Alpha) ;

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (L'amour, toujours l'amour) ;

Avec H. Bazin (Un feu dévore un autre feu), *D. Aury* (Lettres à Marthe, de J. Bousquet), *J. Lanzmann* (les Transsibériennes), *R. Desforges* (le Cahier volé), *C. Rihoit* (le Bal des débutantes), *P.-L. Rey* (le Reflux).

22 h. 40, Journal.

22 h. 50, Ciné-Club... FILM : LES FRAISES SAUVAGES, d'I. Bergman (1957), avec V. Sjostrom, I. Thulin, G. Bjornstrand, B. Andersson, B. Bjelvenstam, F. Sundqvist, N. Wifstrand (v.o. sous-titrée. N.).

Au cours d'un voyage en voiture, de Stockholm à Lund, un vieillard, assailli de rêves traumatisants et de souvenirs, fait son examen de conscience et le bilan de son existence.

Admirable plongée dans l'univers intérieur, la vie psychique d'un homme. Une grande œuvre d'introspection romanesque.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Action catholique des enfants ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : Il était une fois... l'homme ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Vivre ailleurs.

Une enquête de Pierre Dumayet et d'Antoine Gallien sur la décentralisation du secteur tertiaire.

21 h. 30, La France musicale : musique en Aquitaine.

Le premier numéro d'une nouvelle série nous montre « le Mai musical de Bordeaux » et les diverses formations musicales qui ont essaimé dans la région, du conservatoire bordelais à l'Ensemble vocal de Pau animé par Guy Maneveau.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : P. Celan (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... G. Dumezil et les sciences humaines ; à 8 h. 32, La fête hindoue ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 11 h. 2, Les musiques d'Espagne et du Portugal : musique de joie et musica nova ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Prima donna », de P. Moustiers ; 14 h. 47, Un homme, une ville : Luther à Wittenberg ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Grand Livre des aventures de Bretagne... Perceval cherche sa mère » ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les télécommunications spatiales ;

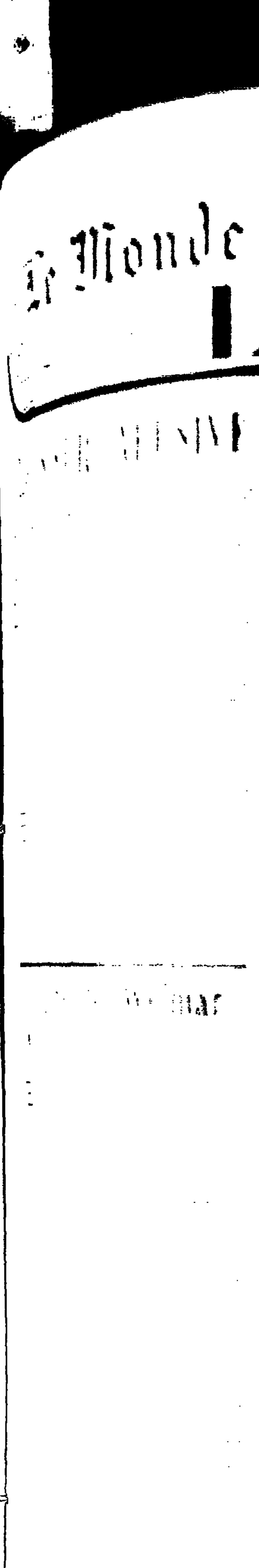
20 h., Les silences d'André Maurois ; 21 h. 30, Musique de chambre : Schmitt, Roussel, Baudrier ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Interférences ; 12 h. 40, Jazz classique : tout Duke ;

14 h. 15, Divertimento : E. Strauss, Millocker, Lehar ; 14 h. 30, Triptyque ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs : musique arabo-andalouse ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique classique et contemporaine en France ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Thèmes variés ;

20 h. 30, Cycles d'échanges franco-allemands : « Triptyque symphonique pour F. Schubert » (Berger) ; « Concerto en mi bémol majeur Jeune homme » (Mozart) ; « la Mer » (Debussy), par l'Orchestre de Baden-Baden, direction C. Aimone-Marsan. Avec A. Brendel, piano ; 23 h. 15, Da capo : hommage à R. Kolish ; 0 h. 5, Nuits sans voix.





Le Monde des LIVRES

LA SŒUR ABUSIVE DE ZARATHOUSTRA

● ***Dominatrice, machiavélique, rouée, Elisabeth Nietzsche.***

LORSQU'ELLE s'éteignit paisiblement le 10 novembre 1935, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, Elisabeth Nietzsche pouvait estimer avoir accompli la tâche qu'elle s'était assignée : rendre immortel le nom de son frère. L'œuvre de Nietzsche, désormais associée au Reich millénaire, qu'enflammait le souffle de Zarathoustra, annonçait une nouvelle race d'hommes incarnée déjà par un obscur caporal autrichien devenu, grâce à sa « volonté de puissance », le chancelier du Reich.

Adolf Hitler, comme Mussolini d'ailleurs, ne s'y étaient pas trompés : d'emblée, ils s'étaient reconnus dans le « surhomme nietzschéen ». Et Hitler, dès son accession au pouvoir, témoignait sa gratitude envers son « maître spirituel » en dotant les Archives Nietzsche, à Weimar, de moyens colossaux. En outre, lorsque Elisabeth Nietzsche mourut, elle eut droit à des funérailles nationales auxquelles assistaient tous les dignitaires du IIIe Reich. Le Führer en personne tint à déposer sur son cercueil une couronne de laurier.

Par un de ces paradoxes dont l'histoire est friande, le penseur le plus subversif et le plus iconoclaste du dix-neuvième siècle se trouvait porté aux nues par un gouvernement « nationaliste », « socialiste » et « antisémite », les trois idéologies qu'il exécrait le plus. Une telle falsification, si elle devait peu à son œuvre, devait en revanche beaucoup à l'indomptable énergie, à l'ambition démesurée et surtout aux préjugés de sa sœur.

De 1900, année de la mort de son frère, à 1935, Elisabeth — maître d'œuvre des Archives Nietzsche — déploya tout son talent non seulement à *diffuser* la pensée nietzschéenne, mais également à s'en faire reconnaître comme la seule interprète autorisée. Cette femme redoutable, suffisamment intrigante *pour subjuguer* les hésitants et suffisamment forte pour briser ceux qui lui résistaient, parvint effectivement à faire de Weimar non seulement le lieu de pèlerinage de tous les fervents nietzschéens, mais aussi le lieu de rencontre de tout ce que l'Allemagne comptait d'artistes, de poètes et d'écrivains. Pas une célébrité qui ne vînt la courtiser dans sa villa « Silberblick », aménagée par l'architecte belge Henry Van de Velde, qu'elle avait imposé comme directeur de l'Ecole des beaux-arts de Weimar. Cette arriviste, en effet, *n'était point sotte* et savait s'entourer : le comte Harry Kessler, Thomas Mann, Edvard Munch comptèrent parmi ses admirateurs. D'autres, comme le richissime banquier juif Ernst Thiel — qui révérait en Nietzsche le modèle du « bon Européen » — furent littéralement escroqués par Elisabeth.

Elle écrivit, en *outre, une vie de* son frère, en trois volume, œuvre destinée à donner corps à la légende de « mage » et de « saint » qui commençait à se propager. Elle l'enveloppa dans un suaire mystique. Elle nia toujours qu'il fût mort syphilitique, sa folie résultant, selon elle, du désespoir provoqué par l'incompréhension de ses contemporains. Outre l'art de réussir, elle connaissait celui de culpabiliser ! Elle dénonça enfin les « commérages malveillants » du docteur Möbius qui, dès 1902, dans son essai *les Syndromes pathologiques chez Nietzsche*, avait risqué le mot « syphilis » ; il n'était pas possible qu'elle laissât ainsi calomnier un frère dont elle affirmait qu'il était « chaste par nature ».

Manipulatrice, dominatrice, machiavélique, rouée, Elisabeth Nietzsche ne trouva pour s'opposer à elle qu'un homme : Franz Overbeck, professeur de théologie à l'université de Bâle et ami de son frère. « *On voit souvent le monde désirer qu'on l'abuse, écrivit-il au début du siècle, et pourtant, rarement a-t-on dupé les lecteurs comme dans le livre de Mme Förster-Nietzsche. On pourrait croire à la lire qu'elle tient à prouver qu'elle est infiniment plus avisée que son frère. On lui donne maintenant le Bon Dieu sans confession. Mais cela ne durera pas. Un temps viendra où on la considérera comme l'exemple type d'une certaine catégorie : celle des sœurs abusives.* »

★ *Dessin de Zoran ORLIC.*

Il fallut attendre l'effondrement du Reich millénaire pour que les vues prophétiques d'Overbeck soient confirmées. D'abord grâce au philosophe allemand Karl Schlechta qui a, dans un remarquable essai : *le Cas Nietzsche* (éd. Gallimard, 1960), mit à jour les distorsions qu'Elisabeth avait fait subir à l'œuvre de son frère, notamment dans la publication de sa correspondance et dans *la Volonté de puissance*. « *Qui se déclare pour la sœur*, écrivit-il, *se déclare contre Nietzsche : l'un ne va pas sans l'autre.* »

C'est également l'opinion de l'historien américain, H. F. Petters, qui, après avoir publié une biographie de Lou Andréas-Salomé, instruit le procès d'Elisabeth dans un ouvrage passionnant, *Nietzsche et sa sœur Elisabeth*, rédigé à partir de documents jusqu'à présent difficilement accessibles comme ceux des Archives Nietzsche en Allemagne de l'Est, ou inexploités comme le fonds Nietzsche de l'université de Bâle.

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 23.)

L'Allemagne de Weimar

● ***Vue par un historien anglais provocant.***

ENTRE 1918 et 1933, l'Allemagne conçoit la peinture abstraite, la réaction en chaîne nucléaire, l'H.L.M. et la révolution sexuelle. Elle fait alors ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler « une crise de modernité » — particulièrement violente et radicale. Après une longue période d'amnésie post-hitlérienne, les Français redécouvrent la culture de Weimar, phase essentielle du développement intellectuel de l'Allemagne et de l'Europe. En ce moment même, l'exposition Paris - Berlin du Centre Beaubourg introduit à la vie artistique foisonnante des années 1900-1930.

Weimar, une histoire culturelle de l'Allemagne des années 20, de Walter Laqueur, qui paraît dans une excellente traduction annotée de Georges Liébert, peut à la fois servir de guide et de contrepoids à cette exposition. Tableau d'ensemble des évolutions allemandes — politiques économiques, sociales, artistiques, intellectuelles et universitaires. — *Weimar* permet d'abord à l'*amateur de s'y retrouver dans* les conflits, groupes et tendances de l'époque. En outre, ce livre brillant et synthétique tempère utilement l'impression générale d'apocalypse créatrice donnée par l'exposition.

Laqueur insiste largement sur les plages tranquilles, mortes ou plaisantes de la vie allemande sous la République de Weimar : importance de la province, indifférence prolétarienne aux combats de l'avant-garde artistique et révolutionnaire, conservatisme d'extrême droite des universités, renouveau de l'opérette berlinoise. Ces tendances sociales, moins à la mode aujourd'hui que l'architecture du Bauhaus ou la sociologie de l'école de Francfort, représentaient pourtant les phénomènes culturels dominants des années 20.

L'historien britannique irritera, provoquera bien des admirateurs français de la prose weimarienne par son traitement des intellectuels de gauche. Il souligne malicieusement que l'obscurité métaphysicienne d'Ernst Bloch lui permit de survivre sans peine aux rigueurs idéologiques de l'Allemagne de l'Est stalinienne d'après 1945 et que le rationalisme abscons de l'école de Francfort protégea pendant un certain temps ses membres des foudres hitlériennes. En revanche, les peintres et architectes du Bauhaus, dont le mode d'expression était par nature universel et transparent, furent pourchassés et traqués en priorité.

Plus généralement, Laqueur relève l'irresponsabilité et le manque de clairvoyance historique des penseurs engagés. Coupés de la réalité sociale malgré leur rhétorique marxisante et révolutionnaire, ceux-ci se révèlent incapables de comprendre, face à l'événement, l'imminence et l'ampleur du péril nazi. Le peintre George Grosz fut l'une des rares exceptions : il confia, en 1933, à Thomas Mann que le nazisme au pouvoir durerait bien plus que quelques mois.

EMMANUEL TODD.

(Lire la suite page 25.)

«UN FEU DÉVORE UN AUTRE FEU», d'Hervé Bazin

L'illusion moraliste

LE roman moraliste à la française se leurre sur son universalité. Habile à peindre nos mœurs, encore maintenant, il tombe dans la pacotille dès qu'il se pique de voyager. De cette limite connue, Hervé Bazin nous donne, cet automne, une confirmation dont on se serait passé. Lui, un des meilleurs observateurs de notre vie privée depuis la guerre, qu'avait-il besoin de transporter son chevalet au chevet de militants sud-américains, au risque, hélas ! vérifié, de les peindre en fiancés tourangeaux ?

Oh ! on voit bien ce qui a tenté l'auteur de *Vipère au poing* : sortir, justement, de la conjugalité hexagonale sur fond de bisbilles sordides, élargir sa palette familiale aux dimensions des drames politiques qui forment le tragique de notre temps...

NOUS voici donc dans un pays qui pourrait être le Chili *d'après la chute* d'Allende. L'*armée, à la solde des* possédants, noie dans le sang les espoirs nés d'un gouvernement populaire, coupable d'imprévoyance. Le livre s'ouvre sur le massacre d'une noce innocente par les chars de la contre-révolution.

Le couple sur lequel se concentre ensuite le récit a trouvé refuge à l'ambassade de France. Lui, Manuel, a trente-sept ans. Orphelin, élevé par l'Assistance publique, il est devenu sénateur socialiste, tribun dans l'âme, athée. Elle, Maria, a vingt-deux ans. Fille de professeur, de mère irlandaise, elle est catholique et croit à la charité. Ils se sont connus à la faveur d'un accident de la circulation. Manuel a renversé Maria alors qu'elle fuyait les avances d'un passant. Il l'a conduite à l'hôpital, où on l'a retenue pour une grosse entorse. Il lui a apporté des fleurs. Plus tard, ils se sont retrouvés dans un bidonville, lui en tournée électorale, elle en visite d'aide sociale.

par Bertrand Poirot-Delpech

Ils se sont promis l'un à l'autre quand la répression les oblige à s'enfermer dans le grenier du conseiller culturel *français. Mais ils ne s'appartiendront qu'après plusieurs jours* de réclusion, et peu avant que le destin ne les sépare, ou, plutôt, ne les unisse à jamais. Souffrant d'une colite qui dégénère en péritonite, et ne pouvant ni être opéré ni s'enfuir, Manuel choisit de se livrer, en mourant, au feu d'une patrouille ; et Maria de le suivre, à vélo, dans la mort.

COMME le titre, l'intrigue se veut d'une splendeur shakespearienne. Manuel et Maria rejoindraient Roméo et Juliette dans le martyrologue des amours sacrifiées par la société.

La lecture laisse une impression moins ample. Les quelques touches de vieux rose sur les troncs d'eucalyptus ne parviennent pas à dépayser, ni les discussions de militants ou les rafales de mitraillette à faire peser le poids de l'histoire. Tout d'une pièce, dépourvus de l'ambiguïté dont l'art romanesque ti e sa vibration, les personnages semblent sortis d'un mélodrame bourgeois, avec séances de tricot et chamaille au lit. Il suffirait de remplacer la contre-révolution par la fatalité de la maladie pour retrouver des problèmes ni exotiques ni politiques. Avec leurs soucis d'argent, d'héritage, leurs rêves d'avoir deux enfants, leurs interrogations devant la douleur ou la vérité due aux malades, Manuel et Maria ne diffèrent pas, en somme, d'un gentil couple bien de chez nous.

RIEN à faire : l'épopée n'est pas son registre. Ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il a perdu la main, ni la face. *Vipère au poing, Au nom du fils, le Matrimoine, le Cri de la chouette*, demeurent des monuments du roman de mœurs contemporain, non loin de Mauriac par la férocité instinctive...

Si l'auteur de ces chefs-d'œuvre paraît se tromper aujourd'hui, c'est sans doute à cause d'une erreur d'appréciation qui vaut d'être élucidée et qui pourrait s'appeler l' « *illusion moraliste* ».

Par « moralisme », il faut entendre non quelque tendance à redresser les torts ou à prêcher, mais une tradition toute *française qui, de Montaigne et La Rochefoucauld aux plus* grands romanciers du dix-neuvième siècle, assortit la peinture des mœurs de réflexions, souvent préalables, sur la condition humaine en général. L'écrivain soumet l'observation du réel et des psychologies à sa vision du monde, cherche dans l'une des confirmations de l'autre, se tient constamment en coin de tableau, quand il ne bouche pas la toile, et aligne, en causeur, les aphorismes, base de son brio.

(Lire la suite page 24.)

La campagne, quel révélateur !

● ***Des interrogations de Burguet aux certitudes de « la Billebaude ».***

« ATTENTION : campagne ! »... Ne pas défigurer, ne pas détruire ; mais aussi se méfier de ses traquenards ; telles sont les deux idées directrices d'un ouvrage aussi ambigu que son titre.

Se gausser des « résidents secondaires », obsédés du gazon et de la tondeuse, « zombies du monde rural », qui y reconstituent, consternants de conformisme, des ghettos, pas toujours de luxe, mais fonctionnels et ennuyeux comme ceux de leur ville qu'ils quittent chaque fin de semaine, aujourd'hui, c'est une banalité. La bienveillance est de mise, en revanche, envers les retapeurs de ruines, le plus souvent ruineuses. Et pourtant, ce qu'ils en font quelquefois !... Franz-André Burguet les rassemble, lui, dans une hargne qui vise également les « nantis » et les possesseurs de châteaux.

Plus indulgent, nettement, avec ces autres déprédateurs, les paysans eux-mêmes, qui fignolent leur malheur futur (et le nôtre) à la tronçonneuse, rasant tout ce qui dépasse le niveau du sol et l'« encombre ». La justification d'une si curieuse longanimité se trouverait-elle dans les « dangers » de la campagne, vengeances sournoises toujours à craindre même et surtout à très long terme, commérages à faire se battre des montagnes, et autres plaies que l'auteur énumère, sans s'appesantir ? Ne pas oublier qu'il vit, plusieurs mois par an, dans un hameau bourguignon.

Est-il, pour autant, autre chose qu'un des « consommateurs de campagne » qu'il fustige si lestement, lui qui y vit « comme dans un hôtel particulier à Neuilly », et partage le reste de ses années en deux tranches : Paris et les Antilles, où, dès l'hostile grisaille de février, il s'envole ? Le regard qu'il pose sur la campagne, ses jugements sur elle, sont, *quoi qu'il fasse*, d'un intellectuel venu de l'extérieur, et, nous parlant d'elle, c'est lui-même qu'il interroge.

La vie saine et juteuse

« La campagne, c'est quoi ? », a-t-il demandé, pour ce livre, à quelques amis ; à défaut d'écrivains-paysans à la façon d'Emile Guillaumin jadis, d'autres intellectuels répondent, définitions contradictoires qui font toucher du doigt ce qui, en elle, enchante et rebute. « *C'est la mort* », pour Ludmilla Tchérina, mais Jacques Peuchmaurd y voit « *un grand monastère ouvert, un morceau de paix* » et, tandis que Jean-Louis Bory y découvre « *la solitude comme une fête* », elle redonne, à Maurice Frot, le précieux « *besoin de rencontrer des hommes* ».

Et si, tout simplement, elle n'était que ce qu'on est soi-même et, selon les jours de richesse ou d'aridité, le plein ou le vide, la joie ou l'angoisse : le plus implacable des révélateurs ?

∴

Des hommes, de vrais hommes des champs, façonnés par la terre ou le métier qui y attache, on en rencontre en-veux-tu-en-voilà, dans *la Billebaude*, auquel le public a fait un sort dès avant l'été. Il peut bien ricaner du « folklore », Burguet, et râler contre ceux qui en exploitent présentement la veine, « bons gibiers pour les sociologues » ; on prend un plaisir fou à la compagnie de ces autres *Bourguignons*, Mandubiens, grands chasseurs et braconniers de même acabit. Crasse, pour eux, égale cuirasse, et ça n'est pas tous les dimanches, heureusement, qu'on se savonne en grand. Ils vont à la messe ou ils n'y vont pas, mais toutes les « mémères » prient à longueur de journée en travaillant, celle qui a des dons de guérisseuse comprise.

L'arrivée, dans la ferme, du bourrelier qui vient y graisser les harnais pour l'année, la fauchaison, la cueillette des simples, dont les femmes connaissent les principes actifs que de savants travaux révéleront, plus tard, autant de prétextes à ripailles, à chants, à échanges joyeux des souvenirs.

Le paradis ? Qui parle de cela ? Mais la vie, oui, bien saine et juteuse. Dure, sans doute, mais qui saurait peser la différence avec certaines conditions d'existence, aujourd'hui, ne verrait pas le pire où l'on pense. Il faut avoir goûté à cela soi-même, dans l'enfance, pour savoir que des gens ont ainsi vécu non pas voici des siècles, mais avant-hier, mais hier, et qu'il s'agissait bel et bien d'une civilisation rayonnante. Si ce genre de récits plaît tant, c'est parce qu'ils permettent à beaucoup de « *retrouver leur terroir et leur race, et de comprendre avec émerveillement de quelle façon on est singulier* ».

∴

Dans la même ligne, le retour de Pierre Bellemare vers « la petite vallée » (celle de la Seulles), où, par un hasard féerique, il passa, petit garçon, ses vacances et où, par la même occasion, il billebaude à la rencontre d'un père dont il se fait grief de n'avoir pas été assez proche, quand il vivait encore. Qui tient la plume ? Le sait-on, dans ces livres « au magnétophone » ? Mais celui-ci est joli, bien que la campagne, assez vite, n'y soit que prétexte à évoquer des personnages n'ayant, avec la chose rurale, que d'assez vagues rapports.

Œuvre ambiguë, celle-là aussi, où, dans la transparence de contes bien troussés, se dessine une homme sensible, inquiet, le contraire de celui qui apparaît sur le petit écran, infiniment plus fraternel et sympathique.

La campagne, décidément, quel révélateur !

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ ATTENTION : CAMPAGNE ! de Franz-André Burguet, Ramsay, 238 p., 45 F.

★ LA BILLEBAUDE, d'Henri Vincenot, Denoël, 336 p., 45 F.

★ L'HISTOIRE D'UNE PETITE VALLEE QUI PEUT-ETRE N'EXISTE PLUS, de Pierre Bellemare et Jacques Florent, Stock, 288 p., 39 F.

la vie littéraire

La sélection des « Goncourt »

La compétition reste très ouverte pour le prix Goncourt. Le jury, pour sa deuxième délibération de l'année, a gardé dix-neuf livres sur sa liste.

Voici la liste des ouvrages retenus : Robert André : *l'Enfant miroir* (Gallimard) ; Henry Bonnier : *le Cœur violé* (Albin Michel) ; Alain Bosquet : *Une mère russe* (Grasset) ; Nicolas Bruhal : *les Etangs de Woodfield* (Mercure de France) ; Serge Bramly : *l'Itinéraire du fou* (Flammarion) ; Cavanna : *les Ritals* (Belfond) ; Guy Croussy : *la Concession de la providence* (Julliard) ; Christian Dodet : *le Soleil pour la soif* (Julliard) ; Hortense Dufour : *la Marie-Marraine* (Grasset) ; Dominique Fernandez : *l'Etoile rose* (Grasset) ; Gomez-Arcos : *Scènes de chasse furtive* (Stock) ; Pascal Jardin : *le Nain jaune* (Julliard) ; Alain Jouffroy : *le Roman vécu* (Laffont) ; Patrick Modiano : *Rue des boutiques obscures* (Gallimard) ; Georges Perec : *la Vie mode d'emploi* (Hachette) ; Angelo Rinaldi : *les Dames de France* (Gallimard) ; Jean-Marc Roberts : *les Enfants de fortune* (Seuil) ; Christiane Singer : *la Mort viennoise* (Albin Michel) ; Jean-Didier Wolfromm : *Diana Lansler* (Grasset).

Le prix Goncourt sera décerné le 20 novembre.

Derrière Aurélien... Drieu La Rochelle

Etrangement, personne — en présentant le film télévisé tiré de l'*Aurélien* d'Aragon — n'a parlé de la clé du personnage : Drieu La Rochelle. Pourtant Aragon, en 1959, dans *J'abats mon jeu* avouait : « *Il est vrai qu'Aurélien est né de moi et qu'il a des traits de Drieu La Rochelle... On dit qu'il a passé son dernier jour à lire* Aurélien. *Il n'y avait en tout cas rien de blessant pour lui dans ce livre... C'est que, quand je pensais à lui, je ne pouvais voir que cet ami que j'avais eu, et non ce qu'il a pu devenir ensuite.* »

Leur amitié dura jusqu'en 1927. Puis Aragon devient communiste — fin 1928 — et, en 1934, Drieu s'engage dans le fascisme de Doriot.

Trente-trois ans après son suicide (le 15 mars 1945), Drieu La Rochelle revient en force. Ses œuvres épuisées sont rééditées. *Etat civil*, récit de l'enfance ; *l'Homme couvert de femmes*, premier roman répudié. Cet automne paraît *le Jeune Européen*, document et mythe mêlés, accompagnés de *Genève ou Moscou*, essai sur l'Europe (1).

Le 15 novembre sort *Drieu La Rochelle, le séducteur mystifié*, par Dominique Desanti (2). On y voit Drieu dans l'époque, avec ses intimes : Aragon, Emmanuel Berl, Malraux, leur traversée de la première guerre et de l'aventure surréaliste, leurs amours, leur affrontement dans la grande tragédie du siècle : communisme ou fascisme.

Une thèse de deux mille pages de M. Lansart se prépare en Sorbonne. Une dizaine d'autres travaux universitaires en France. Sept aux Etats-Unis. Une Israélienne, Charlotte Wardi, prépare une étude sur *Judas*, sa pièce inachevée.

En 1979, paraîtra une biographie monumentale de Drieu. L'un des auteurs, le professeur Frederic Grover lui a déjà consacré deux livres, en français et en anglais (3). L'autre, Pierre Andreu, qui fut son ami, a publié sur lui un essai (4).

Ce retour de Drieu La Rochelle, le doit-on à la mode « rétro » ? Ou plutôt à la curiosité des jeunes pour les engagements tragiques des intellectuels de la première moitié du siècle ?

(1) Gallimard.
(2) Flammarion.
(3) *Drieu La Rochelle* (« Bibliothèque Idéale », Gallimard).
(4) *Drieu, témoin et visionnaire* (Grasset).

« Les grands révolutionnaires »

Après la série de *l'Humanité en marche*, qui, en vingt-cinq volumes reliés représentant sept mille cinq cents pages, avait inventorié les grandes heures de la liberté en France, les grandes mutations dans le monde, les conquêtes sociales, les luttes pour le progrès, les éditions Martinsart viennent d'achever la publication d'une nouvelle collection intitulée « Les grands révolutionnaires », qui, en huit volumes également reliés, fait le portrait de tous les hommes politiques, théoriciens qui, depuis la Révolution française, en France et dans le monde, ont contribué à modifier l'ordre établi des choses.

Conçu selon un double principe, chronologique ou thématique, chacun de ces volumes rassemble et étudie les figures les plus marquantes qui l'ont illustré.

Les géants de 89 avec Mirabeau, Danton, Marat, Robespierre, Saint-Just ; les socialistes scientifiques avec Marx, Engels, Gramsci ; les socialistes, les utopistes et les anarchistes avec Saint-Simon, Fourier, Blanqui, Proudhon, Bakounine, Louise Michel, etc. ; les révolutionnaires communistes à la conquête du pouvoir : Lénine, Trotski, Tito, Rosa Luxemburg ; les anti-impérialistes et les tiers-mondistes avec Nasser, Ben Gourion, Gandhi, Ho Chi Minh, Mao ; les guérilleros à l'assaut du pouvoir : Castro, Che Guevara, Allende etc. ; les anticolonialistes et les anti-impérialistes : Washington, Jefferson, Lincoln, Luther King, etc. ; les socialistes et l'exercice du pouvoir : Jaurès, Blum, Dubcek, Senghor, etc.

On pourra s'étonner de ne pas trouver dans cette liste Joseph Staline, qui participa à la révolution d'Octobre, alors qu'y figure Léon Blum, qui fut moins un révolutionnaire qu'un réformiste. Mais il s'agit moins, sans doute, d'un parti pris que d'une appréciation. Staline fut surtout le gestionnaire discuté et aujourd'hui renié, d'une révolution acquise alors que les conquêtes sociales du Front populaire ont modifié profondément l'ordre ancien.

Des signatures autorisées émaillent ce pèlerinage historique : de François Fonvieille-Alquier à Jean Pronteau, de Daniel Guérin à Claude Estier, de Jean Lacouture à Régis Debray, de Marc Ferro à Jean Rous, d'Henri Noguères à Lionel Jospin et Daniel Mayer. (En souscription aux éditions Martinsart, 41200 Romorantin.) — P. M.

Les deux Emile

Emile Herzog, vingt et un ans, jeune industriel d'Elbeuf, déjà — et encore — socialiste, et Emile Chartier, trente-huit ans, professeur de philosophie au lycée Corneille de Rouen, et son maître à penser, s'affrontèrent en 1905, lorsque Mouchel, professeur de mathématiques, député socialiste et maire d'Elbeuf, se donna la mort. Mouchel avait voulu municipaliser les usines. Il avait échoué.

Emile Chartier lui rendit hommage dans *le Quotidien* de Rouen. Il signait Alain. Emile Herzog, pour défendre certains de ces « riches » qu'Alain avait mis en cause, lui répondit ; il ne signait pas encore André Maurois. Alain, tolérant, fit publier cette « réponse du praticien ». Seule opposition entre les deux Emile, et qui ne dura pas.

Maurois et Alain se sont retrouvés à Mortagne-au-Perche (Orne), ville natale du philosophe, et qui le proclame avec fierté sur ses panneaux indicateurs. Alain y a son musée, où une exposition présente, jusqu'au 5 novembre, souvenirs et photographies alternés du robuste et provocant percheron et du mince et courtois biographe.

Maurice Schumann, autre élève — parisien, celui-là — de l'auteur de l'*Essai sur le radicalisme*, l'a inaugurée en proclamant, entre autres, devant le préfet, le recteur, le président du conseil général et une salle comble jusqu'au plafond, que, selon Jean-Jacques Rousseau, relayé par Alain : « *L'homme qui médite est un animal dépravé.* » De quoi réjouir dans sa tombe le fils du vétérinaire mortagnais. — J. Pl.

vient de paraître

Romans

CLAIRE GALLOIS : *la Vie n'est pas un roman.* — La vie singulière d'Odile, épouse d'un vieil homme, par l'auteur d'*Une fille cousue de fil blanc.* (Grasset, 254 p., 39 F.)

YVES SIMON : *l'Amour dans l'âme.* — Une histoire d'amour de six mois qui finit tragiquement. (Grasset, 216 p., 39 F.)

GEORGES LONDEIX : *Tonio Bicicleta.* — La vie romancée d'un fabuleux bandit portoricain. (Belfond, 250 p., 49 F.)

DIDIER MARTIN : *les Enfants de nuit.* — Une jeune fille découvre un étrange potager où s'enfouissent des bébés. (Balland, coll. « L'instant romanesque », 90 p., 25 F.)

BERNARD DA COSTA : *le Mur en toutes saisons.* — Le mur de Berlin héros de roman. Par l'auteur de *l'Opéra de Madame Gabler.* (Bucher-Chastel, 173 p., 39,80 F.)

Récit

FREDERICK TRISTAN : *la Geste serpentine.* — Parabole et récit initiatique. (Ed. de la Différence, 190 p., 28 F.)

Littérature étrangère

GUEORGUI VLADIMOV : *Trois minutes de silence.* — Vie et péripéties de l'équipage d'un chalutier soviétique. Traduit du russe par Lily Denis. (Gallimard, 475 p., 77 F.)

Poésie

JEAN RISTAT : *Ode pour hâter la venue du printemps.* — Une ode en vingt-six strophes, par l'auteur *Du coup d'Etat en littérature...* (Gallimard, 35 p., 20 F.)

Correspondance

JOE BOUSQUET : *Lettres à Marthe.* — Une poignante histoire d'amour, à travers les lettres que Joë Bousquet adressa à Marthe Marquié, de 1919 à 1937. (Gallimard, 340 p., 72 F.)

Entretiens

ANNE PHILIPE : *l'Eclat de la lumière.* — Entretiens avec Marie-Hélène Vieira da Silva et Arpad Szenes : intimité du couple et solitude des artistes. (Gallimard, 125 p., 40 F.)

Essais

ALBERT JACQUARD : *Eloge de la différence : la génétique et les hommes.* — Un examen de la génétique moderne et une réfutation des idées reçues. (Seuil, 220 p., 49 F.)

DANIEL GAXIE : *le Cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique.* — Le monopole des professionnels de la politique favorise les partis représentatifs des classes supérieures. (Seuil, 270 p., 59 F.)

HERVE BOURGES : *Décoloniser l'information.* — Le dialogue avec le tiers-monde exige une redistribution du réseau mondial de l'information aux mains des pays riches. (Ed. Cana, 164 p., 38 F.)

JEAN LACOUTURE : *Survive le peuple cambodgien !* — Jean Lacouture exprime son indignation et explique comment la révolution cambodgienne a donné naissance à un régime de barbarie. (Seuil, 141 p., 29 F.)

JEAN-MARIE DOMENACH : *Ce que je crois.* — L'ancien directeur de la revue *Esprit* évoque sa jeunesse pieuse, son amour de la France, son espoir d'une révolution ontologique. (Ed. Grasset, 281 p., 42 F.)

JEAN ZIEGLER : *Main basse sur l'Afrique.* — Les curées néo-impérialistes vigoureusement dénoncées par un socialiste suisse. (Ed. du Seuil, coll. « Combats », 304 p., 49 F.)

Souvenirs

SAUL FRIEDLANDER : *Quand vient le souvenir.* — Trente ans après son arrivée en Israël, Saul Friedländer rassemble ses souvenirs enracinés dans la vie de son pays. (Seuil, 172 p., 39 F.)

Société

CASAMAYOR : *les Magistrats.* — Traditions sacrées et habitudes mesquines contrarient le bon fonctionnement de la machine judiciaire. (Gallimard, 180 p., 40 F.)

JEAN CHAZAL : *les Magistrats.* — L'auteur, ancien conseiller à la Cour de cassation, livre une vue d'ensemble de l'appareil judiciaire. (Grasset, 307 p., 49 F.)

Document

BERNARD HEUVELMANS : *les Derniers Dragons d'Afrique.* — Zoologiste chevronné, l'auteur fait la lumière sur le mythe du dragon. (Plon, coll. « Méprises et découvertes réelles », 510 p., 80 F.)

en poche

Gide et l'U.R.S.S.

« C'est aussi, c'est beaucoup la bêtise et la malhonnêteté des attaques contre l'U.R.S.S. qui font qu'aujourd'hui nous mettons quelque obstination à la défendre. » Ainsi écrivait André Gide, en mars 1936, avant son fameux voyage en U.R.S.S., qui allait se conclure pour lui par une excommunication presque générale de la gauche, fascinée par le Front populaire.

Quelques mois plus tard, à son retour, l'écrivain publiait en effet *Retour de l'U.R.S.S.*, complété peu après par *Retouches à mon Retour de l'U.R.S.S.* Un bref récit, en forme de reportage et de réflexion, qui constitue l'un des plus impitoyables réquisitoires contre le régime. En quelques semaines, Gide a vu, pressenti, deviné tout ce que ses hôtes cherchaient à lui masquer. Il lui a suffi d'une grande attention, de sa liberté d'esprit, de son intelligence aussi pour savoir et comprendre. Et sa déception est à la mesure de l'amour et de l'admiration qu'il professait la veille encore de son départ pour l'Union soviétique. Qu'on en juge par les dernières lignes de ce petit livre, toujours valables, et qui, aujourd'hui, ne concernent plus seulement l'U.R.S.S. : *« Il importe de voir les choses telles qu'elles sont et non telles que l'on eût souhaité qu'elles fussent : l'U.R.S.S. n'est pas ce que nous espérions qu'elle serait, ce qu'elle avait promis d'être, ce qu'elle s'efforce encore de paraître ; elle a trahi tous nos espoirs. Si nous n'acceptons pas que ceux-ci retombent, il faut les reporter ailleurs. »*

Il était urgent que ce texte, devenu très difficile à trouver, soit réédité. Regrettons toutefois que l'éditeur n'ait même pas pris la peine de le situer dans son contexte historique : pas un mot de préface ne rappelle quel pavé dans la mare constitua la publication de *Retour de l'U.R.S.S.* C'était quarante années avant les petits cailloux des nouveaux philosophes. — N. Z.

★ **RETOUR DE L'U.R.S.S., suivi de RETOUCHES A MON RETOUR DE L'U.R.S.S., Gallimard, coll. « Idées », 198 p., 10,60F**

● Parmi les rééditions : *Ce que je crois*, d'Hervé Bazin (le Livre de poche) ; *l'Assommoir*, de Zola, précédé d'un *Hommage à Zola*, par Céline (Presses-Pocket).

en bref

● **L'ASSOCIATION INTERNATIONALE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR NIETZSCHE**, présidée par le professeur Fallica, a organisé, le 22 septembre, à Taormina (Sicile), un colloque sur le thème : « Nietzsche et la psychanalyse ».

Au cours des débats, le concept freudien de « libido » en tant que manque a été contesté par André Flécheux (université de Nice), Henri Gobard (université de Vincennes) et Ferruccio Masini (université de Sienne).

Le 23 septembre a eu lieu la remise du prix Nietzsche. Décerné pour la première fois, il a été attribué à Henri Birault (Sorbonne) pour son livre « Heidegger et l'expérience de la pensée » (Gallimard), ex aequo avec Curt Paul Janz (université de Bâle) pour le premier tome de sa monumentale biographie de Nietzsche.

Le jury a tenu à signaler en outre l'ouvrage de François Laruelle « Heidegger contre Nietzsche » (Payot), ainsi qu'Augusto del Noce pour son essai « le Suicide de la révolution ».

Pour la section littéraire, le prix a été attribué à Pietro Cimatti, poète et critique littéraire, pour son livre « Stanza sulla polveriera ».

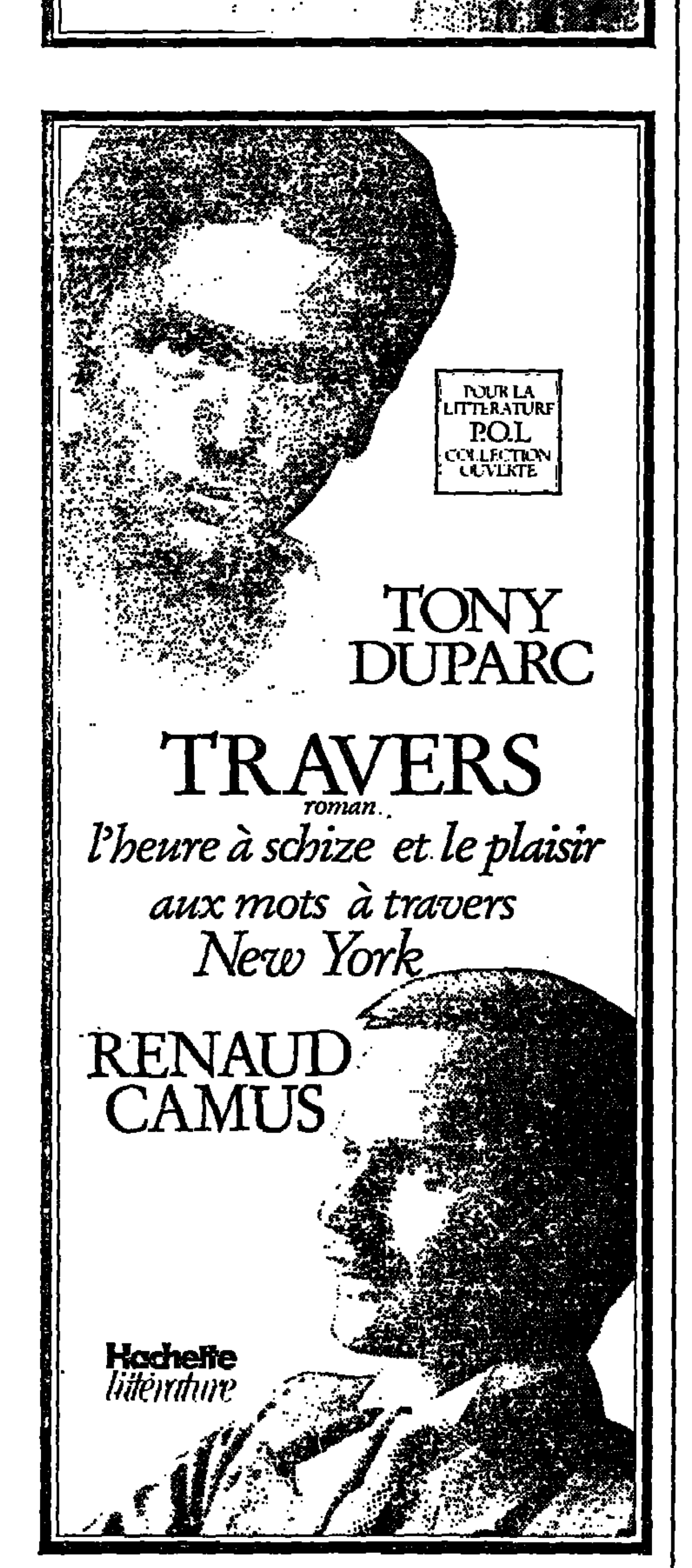
● **L'ECRIVAIN SOVIETIQUE DISSIDENT ALEXANDRE ZINOVIEV** a reçu, à Chexbres (Suisse), le Prix européen de l'essai 1977 pour son livre « les Hauteurs béantes ».

Ce prix, d'une valeur de 10 000 F suisses, donnés par la Fondation Charles Veillon, avait été attribué à Zinoviev alors qu'il était encore à Moscou. L'écrivain n'avait pas été autorisé à quitter son pays pour le recevoir. Sorti depuis d'U.R.S.S., il a été déchu de sa citoyenneté.

● **A PROPOS DU CENTENAIRE DE C.-F. RAMUZ**, il convient d'ajouter à la liste des livres disponibles de l'écrivain vaudois, publiée dans « le Monde des livres » du 29 septembre : « Aline » (avec une postface d'Hubert Juin) et « Si le soleil ne revenait pas », qui viennent de paraître aux éditions Marabout.

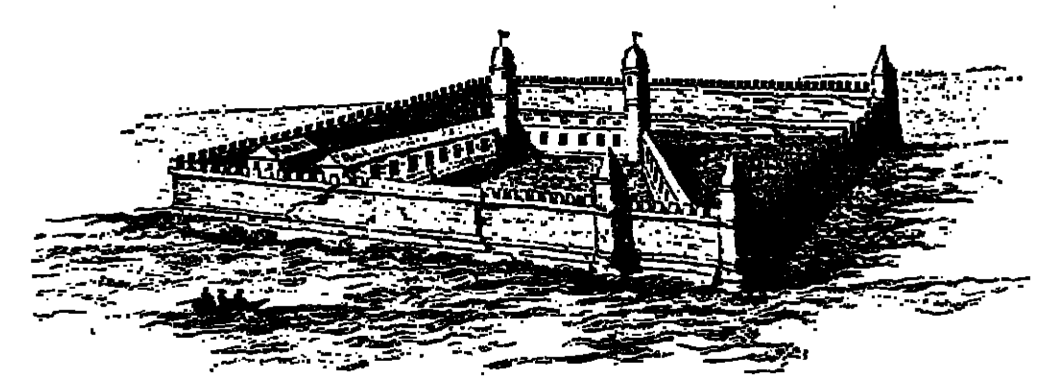
● **UN COLLOQUE SERA CONSACRE A JEAN-PAUL SARTRE ET « L'IDIOT DE LA FAMILLE »** par l'Institut de sociologie de l'université libre de Bruxelles, le 13 octobre (14 h. 30 à 18 h.) et le 14 octobre (10 h. à 12 h. 30 et 14 h. 30 à 17 h.). Pierre Barberis, Julia Kristeva, Albert Memmi, Pierre Verstraeten y seront présents. (44, avenue Jeanne, 1050 Bruxelles).

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'une des éditions du 29 septembre, une erreur typographique nous a fait attribuer à Georges Pérec le roman « le Fils éternel », qui est de Claude Delarue (Balland, 288 p., 49 F), ainsi qu'il était indiqué dans le corps de l'article.



romans

Dans l'ombre de la Grande Catherine



La forteresse de Schlüsselburg, d'après une gravure d'époque.

● ***L'histoire trop romancée du « Prisonnier numéro 1 » de la forteresse de Schlüsselburg.***

CEUX qu'a séduits la magnifique biographie de la Grande Catherine qu'Henri Troyat nous a donnée l'an dernier ne résisteront pas à l'envie de lire *le Prisonnier n° 1*, puisqu'il en sort. A vrai dire, combien de romans la vie de cette Allemande extraordinaire, parvenue à s'imposer aux Russes, ne pourrait-elle pas engendrer, par grossissement, comme ici, d'un de ses épisodes. Elle contient des aventures innombrables.

Henri Troyat a choisi la plus sombre : le massacre du malheureux Ivan VI dans la forteresse de Schlüsselburg où, depuis des lustres, le prisonnier n° 1 » est tenu au secret. Tout lecteur de *Catherine la Grande* se rappelle la triste figure de ce prince de vingt-quatre ans, grandi dans les cachots, après avoir été proclamé tsar à quelques mois et renversé moins de deux ans plus tard par Elizabeth.

Un oublié de l'histoire, cet Ivan ? Pas pour ceux qui la font au moment où il croupit dans sa cellule sans jamais avoir vu le ciel, sans avoir rien goûté des joies de la vie. Tout hâve et déguenillé qu'il soit, le reclus est encore de taille à faire peur. Elizabeth s'est défendue contre lui. Il a empoisonné les nuits du futur Pierre III, le mari de Catherine. A la cour de France, Louis XV s'inquiète de son sort... et de ses chances.

Si Catherine paraît moins que les autres redouter ce spectre, c'est de sa part force de caractère. Ou bien elle ignore encore, à son avènement, les bizarres réactions du peuple russe. Elle est pourtant allée visiter le prisonnier dans sa cellule. Elle l'a jugé débile. A cette tête froide, éprise de raison, la constatation, peut-être hâtive, a suffi. A tort, puisqu'en 1762, tout de suite après le coup d'Etat, et, de nouveau en 1764, des révoltes contre l'« usurpatrice » se fomentent en prenant Ivan comme idole.

C'est la seconde de ces révoltes, tragiquement terminée, que conte Henri Troyat. Mais il nous abuse quelque peu avec son titre. Car le héros du livre est moins le pitoyable détenu sans nom que le jeune sous-lieutenant Mirovitch qui, seul ou à peu près, a juré de libérer Ivan et d'arracher la Sainte Russie aux mains de l'étrangère et de l'impie.

On dirait que le romancier se trompe de personnage. Il pouvait nous restituer un atroce destin. Il préfère suivre une dramatique aventure. Il pouvait imaginer ce corps et cet esprit ruinés par d'inhumaines conditions d'existence. Qu'érait-il devenu Ivan ? Un demi-fou ? Un saint ? Un épileptique ? Le débile que Catherine voyait en lui ? A côté de cette vivante énigme, Mirovitch ne fait pas le poids. Même si sa révolte d'abord dictée par des raisons personnelles — une injustice commise autrefois contre sa famille et qui l'a privé de ses biens — se tourne en un messianisme d'illuminé. C'est sans doute cette métamorphose qui a tenté Henri Troyat, parce qu'elle éclaire tout un pan de l'âme russe.

Mais le roman s'attarde trop, en ses débuts, sur la vie de garnison du jeune mécontent, sur une idylle un peu fade destinée à mettre en conflit l'amour et le dévouement mystique à une cause. Il ne trouve sa vraie grandeur qu'au moment où apparaît Ivan, bégayant sa Bible derrière la double enceinte de la fascinante forteresse cernée d'eau, ou dans les scènes finales : l'assaut donné à la citadelle ; la découverte du prince assassiné dans sa cellule par ses gardiens, selon les ordres reçus ; les derniers honneurs que lui rend Mirovitch dans la cour avant de se constituer prisonnier.

Dès lors, l'élan sauvage est donné. Il ne se ralentira ni avec le procès du séditieux qui apprend là de quelles trahisons, de quelles provocations peut-être il a été la victime, ni avec son exécution capitale suspendue, jusqu'au pied de l'échafaud, à une grâce de l'impératrice qui ne sera pas accordée.

Cette dernière scène est historique et figure, sans l'enrichissement romanesque, ici très efficace, dans *Catherine la Grande*. C'est un de ces grandioses et sombres tableaux de genre où Henri Troyat excelle. Qu'on se rappelle celui qui termine la biographie : les deux cercueils alignés dans le Palais d'hiver par les soins du fils, Paul, l'un où l'on vient d'ensevelir la vieille impératrice, l'autre tiré de la tombe où repose depuis plus de trente ans Pierre III, le tsar déposé et assassiné ; et flottant au-dessus d'eux la vengeresse banderole : « *Divisés pendant leur vie, unis dans le trépas...* »

Là aussi l'histoire parlait d'abord. Force est de reconnaître qu'elle passe la fiction, quand la superbe vision d'Henri Troyat l'anime.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE PRISONNIER N° 1, d'Henri Troyat, Flammarion, 286 p., 44 F.

Elvis, c'est moi !

● ***Eugène Savitzkaya entre strass et stress.***

LE « roman » est dédié à la mémoire d'Elvis Presley. D'une certaine façon, c'est un piège que dès le déaprt Eugène Savitzkaya tend au lecteur, piège d'autant plus dangereux qu'il s'agit d'un lecteur passionné par le personnage du roi du rock'n'roll qu'il y a encore quelques semaines, dans un Memphis perturbé par des grèves de services municipaux, plusieurs milliers d'adolescents et d'adolescentes célébraient en se recueillant sur sa tombe. *Un jeune homme trop gros*, c'est d'abord et avant tout un édifice littéraire, une machine à mots, une écriture en mouvement. C'est — et je le dis d'emblée — un beau livre en cela qu'à une construction maîtrisée *s'ajoutent un style, une « respiration »* qui font surgir l'émotion, le trouble.

On commence à connaître ici Eugène Savitzkaya, qui vit en Belgique où notamment il anime, avec le poète Jacques Izoard et le peintre Robert Varlez, l'Atelier de l'Agneau, et qui n'a guère plus de vingt ans. Il a déjà publié plusieurs ouvrages dont un recueil de textes *Mongolie plaine sale* (Editions Seghers), étonnant collage de séquences nourries de réalités et de fantasmes où on pouvait déchiffrer une sorte de « bestiaire » à la Michaux et un premier roman, *Mentir* (Editions de Minuit) qui soulignait l'intérêt de son auteur pour les effets de langage qui « font » le récit.

Ce « il » obsessionnel

Un jeune homme trop gros prolonge ces perspectives et se présente comme une apparente biographie dont, incontestablement, Elvis Presley est la figure centrale. Mais celui-ci n'y est jamais précisément nommé. Il demeure jusqu'à la dernière page ce « il » obsessionnel qui occupe tout l'espace de l'écriture, à propos duquel Eugène Savitzkaya travestit les faits mêmes et mêle subtilement épisodes réels et détails « faux ». Sans hésitation, l'écrivain s'est abandonné à l'affabulation, au « mensonge », à la rêverie saugrenue, aux diaprures du stress et du strass.

On fait donc connaissance avec un jeune homme qui vit près d'un père vieux, d'une mère qui devient toujours plus grosse, d'une ville américaine où repose le frère jumeau. Ce jeune homme commence à chanter alors qu'il est devenu livreur, camionneur. Il rencontre des filles qu'il aime et puis abandonne ou qui le quittent. Il se met alors à donner les premiers signes d'une insatiable boulimie. Il va se goinfrer de lait, de bonbons, de friandises. La célébrité étant venue, il va habiter de grandes maisons superbes, rouler dans de grandes automobiles noires sans jamais cesser de manger. Il va dormir beaucoup sur des canapés, des sofas, il va étonner les foules puis disparaître dans la nuit, revenu à sa mère qui vieillit, le rabroue gentiment puis le dorlote. Il va être malade, solitaire, triste. Il collectionne des oursons, des poupées. Puis il va élever des lapins et enfin il va mourir, épais, étouffé par la graisse, « embaumé »...

Ah ! c'est ça *Un jeune homme trop gros !* allez-vous rétorquer. C'est ça, oui, bêtement « résumé ». *Mais c'est aussi autre chose :* cent cinquante pages qu'on ne lâche pas, une entreprise magique. *Ce « il » si fortement présent*, et pourtant si difficile à capter — seuls quelques détails : yeux, vêtements, cheveux nous aident à l'approcher physiquement — ne cesse de nous hanter. La voix de l'écrivain ressasse. Elle reprend comme autant de leimotive des bribes de phrases des indications de formes, de lieux, de couleurs. Elle parle en phrases plutôt brèves, très cinématographiques. Elle parle au « futur » : « *Un jour le garçon s'achètera des souliers en daim bleu. Il sera ainsi bien chaussé pour se promener en ville ou dans les champs, pour courir, pour conduire sa moto. Il possèdera une énorme moto anglaise, lourde et luisante, qu'il conduira brutalement, tout habillé de cuir noir et souple, sur le bitume ou dans les boues de la berge.* »

Ce temps du verbe modifie à coup sûr notre rapport à l'ouvrage. Il — comment dire ? — « ouvre » une sorte de béance dans laquelle nous nous engouffrons, cernés par une lumière glauque, rauque aussi. Une *lumière où errent des visages de* femmes : Vera, Debora, Maria, Mona, figures presque dissoutes déjà à peine nommées.

Il y a dans *Un jeune homme trop gros* d'éblouissantes « séquences », le terme convient car Eugène Savitzkaya procède par montages, saccades, va-et-vient. Par exemple, la séquence des *lapins qu'« il » collectionne*, affectionne, visite la nuit, explorant de ses doigts le ventre d'une future mère lapine. La séquence des enfants qui envahissent le jardin au moment de sa mort. La séquence des longues balades *en camion* dans la neige.

Je ne suis pas loin de croire que l'auteur a eu recours au personnage d'Elvis Presley pour débusquer, exorciser, délivrer un certain nombre de peurs, d'obsessions qui sont les siennes et nourrissent tous ses écrits.

ANDRÉ LAUDE.

★ UN JEUNE HOMME TROP GROS, d'Eugène Savitzkaya, Editions de Minuit, 157 p., 27 F.

biographie

LA SŒUR ABUSIVE DE ZARATHOUSTRA

(Suite de la page 21.)

A la *fois érudit* et *d'une écriture* presque romanesque, encore que des répétitions alourdissent inutilement le texte, ce livre n'a, précisons-le, aucune prétention philosophique. Si l'auteur mentionne volontiers le caractère *« dangereux »* de la pensée nietzschéenne, il ne va guère au-delà de vagues considérations sur le rapport, à vrai dire difficile à élucider, entre le contenu idéologique des écrits de Nietzsche et leur impact politique.

Non, l'objectif de H. F. Peters consiste essentiellement, par l'accumulation de détails significatifs, à tracer un portrait d'Elisabeth ; et il n'est guère flatteur : entre Lou Salomé, amorale et souverainement libre, et la sœur de Nietzsche, il n'hésite pas. La haine qui lia les deux femmes lui inspire quelques fortes pages où *nous voyons* Elisabeth mener campagne pour faire expulser Lou d'Allemagne, ou encore, sur son lit de mort, prenant une ultime revanche en la décrivant dans son livre *Nietzsche et les femmes de son temps*, comme une vulgaire aventurière n'ayant jamais rien compris à la philosophie de l'auteur du *Gai Savoir*. N'est-ce pas ce dernier qui écrivait que dans la vengeance, comme dans l'amour, la femme se montre toujours plus barbare que l'*homme* ?

Quant aux rapports entre Elisabeth et Fritz, ils furent toujours ambigus : *passionnés* et quasi incestueux dans leur jeunesse, orageux lors de « l'épisode *Lou* », plus distants lorsque le « fidèle lama » s'attacha à l'antisémite Bernhard Förster, hâbleur et wagnérien, qu'elle épousa et suivit au Paraguay pour y fonder une colonie : la Nueva Germania (la Nouvelle Allemagne) qu'aucune influence juive ne viendrait corrompre. Son beau-frère n'inspirait à Nietzsche que mépris, et ses bavardages sur la pureté de la race aryenne l'horripilaient ; il ne voyait pas la nécessité de « préserver la pureté de cette race splendide », bien au contraire ! Quant à sa sœur, il ne la ménageait plus : « *Les gens comme ma sœur*, écrivait-il, *sont nécessairement les ennemis irréductibles de ma pensée et de ma philosophie. C'est dans la nature des choses.* »

En 1883, lorsque Elisabeth revint définitivement en Allemagne après le suicide de son mari et la banqueroute de leur entreprise coloniale, elle fut surprise du succès grandissant et rapide que rencontrait l'œuvre de son frère — maintenant impotent. *A défaut* d'avoir pu être la souveraine de la « Nouvelle Allemagne », elle décida qu'elle serait la grande prêtresse d'un culte qui s'étendrait au monde entier. Elle y parvint au-delà de toute espérance. Sans doute parce qu'au Nietzsche qui avait écrit : « *Maintenant, je m'en vais seul, mes disciples ! Vous aussi, vous allez partir, et seuls. Je le veux ainsi. Quittez-moi et révoltez-vous contre Zarathoustra ! Et mieux encore, ayez honte de lui : peut-être vous a-t-il trompés* » on préférerait les certitudes et l'ivresse qu'engendraient les termes de « surhomme », « race supérieure », « devenir dur », « volonté de puissance », « n'avoir » aucune pitié », inlassablement répétés par la propagande officielle. « *Je suis effrayé*, écrivait Nietzsche, *à la pensée que nombre d'esprits pervers et non avertis s'autoriseront de mes écrits pour justifier leurs actes.* »

ROLAND JACCARD.

★ NIETZSCHE ET SA SŒUR ELISABETH, de H. F. Peters. Trad. de l'anglais par M. Poublan, Mercure de France, 335 p., 64 F.

L'illusion moraliste

(Suite de la page 21.)

A l'opposé du roman anglo-saxon de comportement, cet art ultra personnalisé a inspiré tant de réussites prodigieuses dans notre langue que nous avons tendance à le croire applicable à tous les sujets et à l'humanité entière. Or il n'y a pratiquement pas d'exemple qu'il se soit exporté sans dommage. Le ridicule où sombre sa prétention à l'universalité n'est pas sans rappeler celle du colonialisme triomphant. L'exubérance d'un Marquez ou le baroque d'un Cortazar prétendent-ils à cerner le monde français du béret basque et du nœud de vipère familial ? A chaque sensibilité, à chaque histoire, à chaque génie local, leur art de voir le monde et de le restituer.

ON mesure les dangers de l' « *illusion moraliste* » au nombre d'interventions personnelles de l'auteur dans son récit et à son abus des maximes. Il n'est pas question de contester ici les points de vue de Bazin, tous généreux, mais leur envahissement aux dépens de la vraisemblance et de l'intérêt même du livre qui glisse à l'essai illustré. L'homme a *raison* de croire au bonheur intime face aux pressions sociales ; l'écrivain, lui, a tort de plaider sa cause.

Cette envie de convaincre et de trancher sans cesse, d'avoir le dernier mot, au lieu de laisser vivre les gens, conduit à une avalanche de vérités premières, confiées aux personnages ou proférées par le narrateur, avec les inévitables chevilles de généralisation, « souvent », « on », « parfois ».

par Bertrand Poirot-Delpech

« Faites riches, vous paraîtrez innocents. » « Les petits travers, ça rend simple et vivant. » « Un refuge, on s'y sent frustré de la vie. » « La promiscuité devient l'insistante occasion de désir. » « On ne se taille pas un paradis dans l'enfer. » « L'homme est une drôle de bête. » « Rien de meilleur que la farce, parfois, pour éviter le drame. » « Ceux qui combattent pour le bonheur des autres oublient souvent le leur. » « Il y a des moments où l'iniquité en arrive à tourmenter les bourreaux. » « L'oreille ne vaut pas l'œil. » « Quand la loi redevient celle de la jungle, c'est un honneur d'être déclaré hors la loi. » « Sur le chapitre des filles, un homme même insigne peut être insignifiant. » « Où la mort rôde, l'amour peut-il attendre ? » « La méchanceté du hasard est bien aidée par celle des hommes. » « Il n'y a pas d'amour qui ne soit un drame. »

JE n'ai allongé la liste que pour écarter le vieux reproche de ne citer que des exemples isolés. Le livre, il faut bien le dire, est truffé de ce genre de truismes, qui éclipsent la vie sous la rhétorique. Il arrive même que cet écrivain, roué et d'excellente tenue, se laisse aller à des naïvetés ou des maladresses de débutant. « *La peau triomphante où frémit la jeunesse du plaisir.* » « *Un visage troué par la bouche comme le ventre par le nombril.* » « *Une baignoire où plonger de la demoiselle.* »

Si on ne dit pas ce qu'on croit ses vérités au président des Goncourt, suivi avec raison par un vaste public, et qui reste, quand il adapte ses ambitions à son registre naturel, un des maîtres du roman familial français, à qui les dira-t-on !

★ UN FEU DEVORE UN AUTRE FEU, d'Hervé Bazin, Le Seuil, 222 p., 42 F.

romans

Cochon, mon frère...

● *O Porc, salut !*

LE cochon a mauvaise réputation. Ainsi, dit-on « sale comme un cochon », « mener une vie de cochon », « jouer un tour de cochon », « cochonner », « une histoire cochonne », etc. La méchante Circé métamorphose les compagnons d'Ulysse en cochons. L'animal qui a engraissé des générations d'humains de ses cochonnailles succulentes, nous le chargeons de tous nos défauts. Cet aimable et bredouillant pachyderme mérite-t-il pareille injustice ? Ou bien paierait-il la faute impardonnable de trop nous ressembler ? La chair de l'homme, ont affirmé de subtils dégustateurs, a un goût voisin de celle du cochon. Ses mœurs sont proches des nôtres. Il a le sens inné de la famille, qui glisse parfois jusqu'à l'inceste, et vit dans des locaux souvent préfabriqués. Cet omnivore aime ripaille et jouissance. Comme l'homme, le cochon est un animal social.

Celui de Raymond Cousse se comporte en cochon modeste, moyen, dira-t-on. Il se contente de son local de deux mètres sur deux. Il nous le détaille : murs, plafond, porte à claire-voie, auge automatique, seau d'eau. Tout pour rendre heureuse une vie de cochon. Certes, il y a le porcher et sa manie de disposer le seau d'eau fraîche loin de l'auge, mais il ne s'agit que d'une vétille. Notre ami sait apprécier les situations à leur juste valeur. Il s'est fait une raison : il a intériorisé son destin de cochon promis à l'abattage.

L'épreuve de la castration

Car l'abattage est le passage obligatoire du porc qui veut assumer le but suprême de son existence : alimenter le consommateur en cochonnailles, saucisses, andouilles, boudins, jambons. Dès lors, le porcher, le castreur, l'équarisseur et le charcutier sont au service de l'animal et l'aident à accomplir son rôle social. Ainsi pense notre cochon aliéné. La contestation jette le trouble, la mutinerie conduit, avant l'achèvement de l'engraissage, à la tuerie. Au contraire, la revendication sans éclat, mais constante, a donné quelque résultat : en témoigne la mort, plus douce qu'autrefois.

Notre cochon n'est pas un sot. Il a son propre jugement et n'est pas dupe de l'attitude de ces pourceaux qui collaborent avec la classe porcine dirigeante, ou qui pactisent plus qu'il n'en faut avec le porcher. Le tournis provoqué par la lutte ascensionnelle de ses semblables ne le fait point frémir de la couenne : cochons ils sont, destin de cochons ils auront.

Sa clairvoyance le conduit à dénoncer le porc étranger, dans l'intérêt général, car la chair de sa race se révèle, de loin, la meilleure et la plus abondante, qu'on se le dise.

L'épreuve de la castration a lieu à un âge si jeune que notre cochon ne sait plus très bien de quel sexe il dépend. Il n'envie guère le sort des verrats, dont les performances, supérieures à celles de l'homme *toutefois*, flatte, sa vanité ; pas plus la vie trépidante des truies. Leurs qualités de reproducteurs ne les fait pas échapper à la précision de l'équarisseur. Autant assumer son destin dans la force de l'âge, vers le deux cent quarantième jour : « *Je suis un cochon légaliste,* conclut-il, *aussi longtemps que j'aurai la charge de ma marchandise, pas un atome ne sera distrait du cours officiel. Ce n'est qu'après avoir participé à l'élaboration des rillettes et du pâté communs que je pourrai m'estimer paré. Ensuite, bien sûr, c'est une autre histoire. Mais qu'importe alors ? J'aurai vécu.* »

Raymond Cousse, l'auteur de cette fable, à trente-six ans, a aussi plusieurs pièces de théâtre à son actif. L'influence de Beckett par la façon dont il a disposé scène et acteur apparaît nettement dans son roman. Il écrit dans une langue rigoureuse et ne manque ni d'humour ni de talent.

Un auteur à suivre : cochon qui s'en dédit...

BERNARD ALLIOT.

★ STRATEGIE POUR DEUX JAMBONS, de Raymond Cousse, Flammarion, 169 p., 28 F.

La revanche de Cosette

« MAIS qu'est-ce donc que cette enfance qui nous colle à la peau jusqu'à nos derniers jours... En vertu de quoi devons-nous traîner, tout au long de notre vie adulte, le souvenir marqué au fer rouge de nos premiers balbutiements ? » Trente-cinq ans, mariée, mère de deux enfants, ayant, comme on dit, tout pour être heureuse, une jeune femme se bat contre le passé. Une petite fille la poursuit, mal-aimée dont le temps n'a pas séché les larmes, dont rien ne comblera plus la faim de tendresse. Car c'était hier qu'il fallait trouver les gestes et les mots qu'elle attendait, courbant l'échine sous les coups, priant en silence : « *Fais-moi folle, petit Jésus !* ». Abandonnée par ses parents, livrée à une grand-mère que la misère transforme en ogresse, elle s'en veut d'être là, elle ne se pardonne pas d'être née pour tant souffrir. A qui la faute ? A personne. A une « *loi imbécile qui laissait devenir mères les gamines de seize ans* ». A cet âge, on se lasse de jouer à la poupée. L'héroïne qui n'a jamais joué le comprend sans peine. Pelotonnée sur elle-même pour donner moins de prise au malheur, elle lèche ses plaies qui ne guériront pas.

Les cris qu'elle retenait jadis, elle les pousse aujourd'hui dans l'espoir d'exorciser sa mémoire. Dira-t-on qu'elle en « remet » ? Méfiez-vous ! Ce reproche, son instituteur le lui adressa jadis, l'accusant même d'avoir plagié *les Misérables*, pour se peindre, sous les traits de Cosette, dans une dissertation sur la vie à la campagne. Ainsi les braves gens se défendent-ils du scandale de l'enfance malheureuse. Mais à lire ces pages exaspérées, écrites à l'aveuglette, charriant pêle-mêle la rage et l'amour, nul ne doutera qu'elles jaillissent, tout droit, d'anciennes blessures. Petite sœur de *la Bâtarde*, de Violette Leduc, il ne manque à *l'Enfant-dos* qu'un peu plus d'exigence pour accéder au rang de chef-d'œuvre.

GABRIELLE ROLIN.

★ L'ENFANT-DOS, de Jocelyne d'Agostino, Editions libres Hallier, 288 p., 35 F.

histoire

Le Roy Ladurie face au «Journal» d'Amiel

● ***La délectation de l'auteur de « Montaillou » devant un célibataire bourgeois du 19e siècle.***

Le second volume de l'édition complète du *Journal* d'Amiel est sorti des presses voici quelques mois à Lausanne. Pour les fanatiques, dont je suis, du grand écrivain *genevois*, c'est une aubaine. On a dit quelquefois que cette publication intégrale n'apportait guère plus, par rapport aux volumes d'extraits depuis longtemps édités, qui déjà disaient l'essentiel. Je n'en crois rien. Amiel total, c'est d'abord l'exceptionnelle qualité d'un rythme lent. Au fil de ces 2 000 pages imprimées (il y en aura plus de 12 000 en tout), je me suis senti vivre de l'existence mesurée et relaxée d'un célibataire bourgeois du dix-neuvième siècle.

D'autres, plus compétents que moi, ont dit l'apport ou le non-apport philosophique de cette grande œuvre. Je la juge personnellement en historien. Grâce à elle, j'apprends avec passion ce qu'est la vie courante d'un petit *notable intellectuel dans* une ville mi-provinciale, mi-capitale. Je sais l'heure de son lever, de son coucher, ses rêves parfois, *ses revenus, ses tournées, ses* fréquentations. Où, sinon dans Amiel, l'histoire quantitative et la sociologie de la connaissance pourraient-elles puiser les statistiques les plus vastes, relatives aux conversations d'un universitaire de 1850 qui s'intéresse à tout, depuis l'état politique de l'Asie jusqu'à la santé de ses petits-neveux, en passant par la philosophie de Hegel ? Amiel mène une existence en partie double. Il est professeur, et il est rentier, assez confortablement pourvu d'argent. Est-ce pour cela qu'il ne prépare guère ses cours, *sinon dans l'instant* qui les précède ? Ça ne l'empêche pas de les prononcer devant un auditoire d'étudiants qui n'est qu'à *moitié convaincu* par la performance du maître. Ça chahute de temps à autre... Il arrive même à notre héros de décommander son heure d'enseignement quand il sent qu'il n'a rien à dire.

Il lit énormément, les livres, les magazines, il se plaint sans cesse d'écrire peu, jérémiade qui paraît aujourd'hui ridicule quand on pense au monument qui va nous être livré graduellement. Les promenades matinales et les *visites de digestion* consomment une grande partie de l'emploi du temps de cette personne oisive, mais très occupée. Le *Journal* nous donne, avec un luxe de détails nominatifs, les cercles de sociabilité, familiaux (tantes et neveux), amicaux (collègues et pasteurs), et mondains, d'un monsieur helvète, contemporain de notre seconde République ; nous voyons aussi la manière dont ces cercles s'imbriquent et s'interpénètrent.

Onanisme et puritanisme

La solitude d'Amiel n'est donc que relative : l'onanisme qui le tourmente sollicitera longuement les commentaires de ses dévots. Je me garderai d'y revenir, sinon pour souligner l'extraordinaire distinction des lectures d'écrivains libertins, ou tenus pour tels, qui servent d'incitations érotiques à cette activité infantilisante de l'adulte Amiel : depuis Juvénal et Ovide, jusqu'aux contes de La Fontaine, et jusqu'aux auteurs polissons du dix-huitième siècle. Rien à voir avec *la médiocrité de notre pornographie* contemporaine.

Cet onasisme est douloureuse*ment vécu par* un pratiquant puritain (1) et cultivé ; il a trop lu les absurdes médecins du dix-huitième siècle, Tissot (2) et autres ; il ressent son habitude masturbatoire comme une perte d'être, et comme une dissémination à tous les vents, contraire à *l'indispensable concentration* qui devrait marquer la vie d'un homme digne de ce nom. Ainsi Amiel, jusque dans le déchire*ment de sa conscience*, se donne-t-il le modèle par lequel il se comprend lui-même : ce Suisse se sent transpercé comme une passoire, en *état de déperdition* globale dans un grand Tout qui l'entoure. Or il aurait voulu absolument, mais sans y parvenir, fonctionner comme un centre actif et resserré de vie sociale et de production intellectuelle.

Des « frustrations » d'Amiel, qui vieillira demi-vierge, n'allons pas conclure à l'absence d'une vie sentimentale. L'existence de notre homme est traversée, bouleversée quelquefois, par l'apparition d'innombrables jeunes filles. Il les connaît moralement et même physiquement, grâce aux contacts exquis de leur main dans la sienne, longuement décrits à l'occasion des soirées dansantes auxquelles il participe. Contact infiniment complexe. Auprès de lui, la possession physique n'est qu'une expérience dérisoire, pratiquée une seule fois par l'auteur. Elle lui fait dire, en substance : *« C'est très surfait. »*

Simultanément seul et multiple, Amiel est riche aussi d'une vision sociale de la ville de *Genève, aux lumières de la salle* de bal : elles réfractent les différents milieux auxquels appartiennent les danseurs. L'aristocratie bourgeoise d'abord est détestée par notre homme ; il se veut aristocrate de l'esprit, et il se voit pourtant claquer la porte *au nez par les gens du « gratin »* ; ensuite viennent la banque, le commerce, l'intelligentsia des professeurs et des pasteurs ; enfin, la « classe ouvrière » (en fait, les artisans). Lecteur passionné de Proudhon, Amiel se situe politiquement « au plafond », en un juste milieu, à égale distance de la nullité suffisante de l'aristocratie et de la vulgarité des radicaux. Il redoute leurs excès et leur collusion avec les catholiques.

En religion, Amiel n'a pas d'antipathie, pas de sympathie non plus, pour le judaïsme. Son aversion va davantage au catholicisme ; mise à part la Madone, dont il apprécie, en connaisseur, l'attrayante féminité. Il est profondément, coupablement, calviniste. Cela ne l'empêche pas, par foucade rarissime, de prôner une sorte de *panthéisme* : la mystique n'y serait plus que le point d'honneur des individus qui s'enfleraient jusqu'à devenir l'huma*nité tout entière ; celle-ci s'éga*lerait au Christ, mais sans espoir dans ce cas de survie de l'âme individuelle. La musique demeure pour notre Genevois un mode de développement prodigieux des sensibilités, à côté duquel les quelques mots du langage parlé qui expriment celles-ci font l'effet d'instruments plutôt grossiers.

Avant Freud

Géographiquement, Amiel penche vers l'Est et vers le Nord : il émet de fortes réserves quant à la culture française (la sienne...) ; il la considère comme superficielle. Sur le mode velléitaire qui le caractérise, il se voudrait l'appariteur et l'ambassadeur « helvéto-francophone » de la pensée germanique ; elle devient la chair de sa chair. Il n'est pas indigne de son cadet, Sigmund Freud. Analyste précis de sa propre enfance, il se tient pour broyé dès l'origine par un père autoritaire et pour privé définitivement des capacités d'affection tendre. Il attribue cette privation de cœur à l'arrachement précoce que présenta, pour l'enfant qu'il fut, la mort de sa mère. Dès qu'il retourne à ces problèmes, le professeur de Genève nage avec délectation morose, et de son propre aveu, en plein « inconscient ».

Précieuse aussi est l'évocation ressassée d'une intimité familiale : Amiel vit sous le toit de son beau-frère Frankl, excellent pasteur et brave homme stupide (à l'en croire). Plus qu'à sa sœur Fanny, accorte et ménagère, épouse de Frankl, l'attention de l'écrivain va vers l'autre sœur, Laure, séduisante et fantasque. Avec elle, Amiel noue un long roman d'amour-haine, interminablement décrit dans la minu*tie la plus féroce*.

Décidément, le *Journal*, en cet été 1978, ne m'est jamais tombé des *mains. Avec les dix volumes* qui vont suivre, je me prépare, sauf imprévu, pour la décennie 80, bien du plaisir.

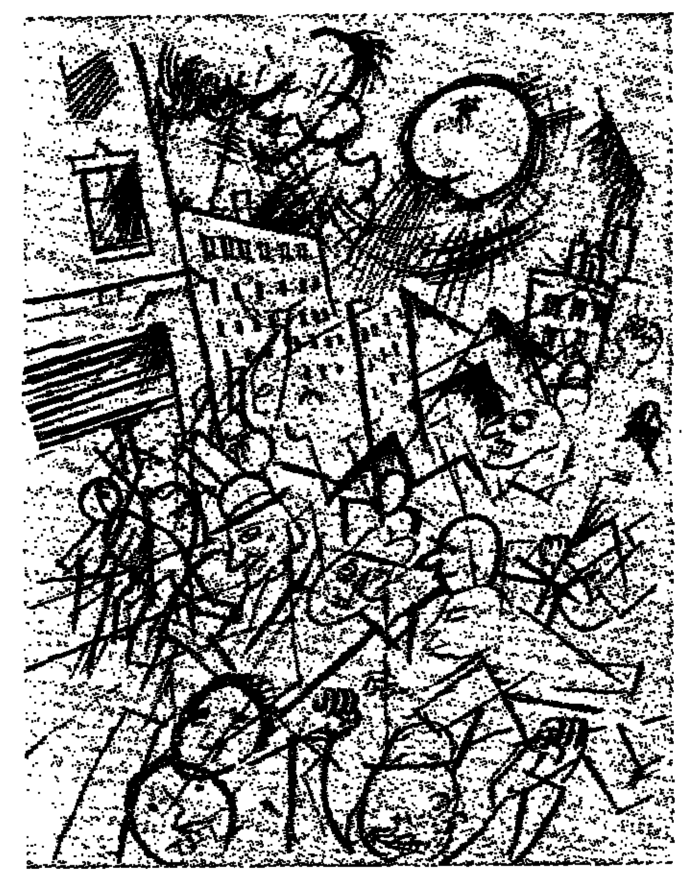
EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ JOURNAL D'AMIEL, t. II, Ed. intégrale l'Age d'homme, diffusion SODIS, 24-26, rue Labrouste, 75015 Paris, 190 F.

(1) La moindre privauté affectueuse d'un jeune couple (main sur une épaule nue, petite caresse sur le nez) quand elle est aperçue par un tiers, suffit à révulser Amiel.

(2) Tissot est l'auteur d'un traité fameux, dans lequel sont dénoncés les « dangers » des habitudes solitaires.

L'Allemagne de Weimar



George Grosz : « Tumulte ».

(Suite de la page 21.)

Le pessimisme existentiel des intellectuels, de droite comme de gauche, les opposait par définition à l'optimisme totalitaire et rédempteur des partis nazi et communiste. Les penseurs de droite et d'extrême droite furent en majorité rejetés, isolés, parfois liquidés, par le mouvement *hitlérien après son arrivée* au pouvoir. Quant au communisme, il reste aujourd'hui encore en Europe de l'Est la principale *force de résistance* à la peinture abstraite et à d'autres formes d'art typiques de la culture de Weimar. Après une période de flottement, le parti communiste allemand s'était désintéressé de l'avant-garde artistique pour se ranger sous la bannière du réalisme socialiste.

Des ghettos juxtaposés

Cette histoire culturelle est profondément antistructuraliste. Laqueur insiste à plusieurs reprises sur l'incohérence et l'éclatement de la culture de Weimar, sur l'existence, dans cette masse fractionnée et décentralisée qu'était l'Allemagne des années 20, de tendances, de sectes et d'activités intellectuelles ou artistiques indépendantes, sans rapport aucun les unes avec les autres : une juxtaposi*tion de ghettos*.

On le voit se moquer à un moment du jeune Adorno, qui *écrivait, en 1932*, que l'art de Stravinski reflétait plus fidèlement l'idéologie de la grande bourgeoisie que celui de Richard Strauss, et que les éléments petits-bourgeois étaient seuls coupables du rejet de l'ésotérique Schoenberg et du mélodieux Hindemith.

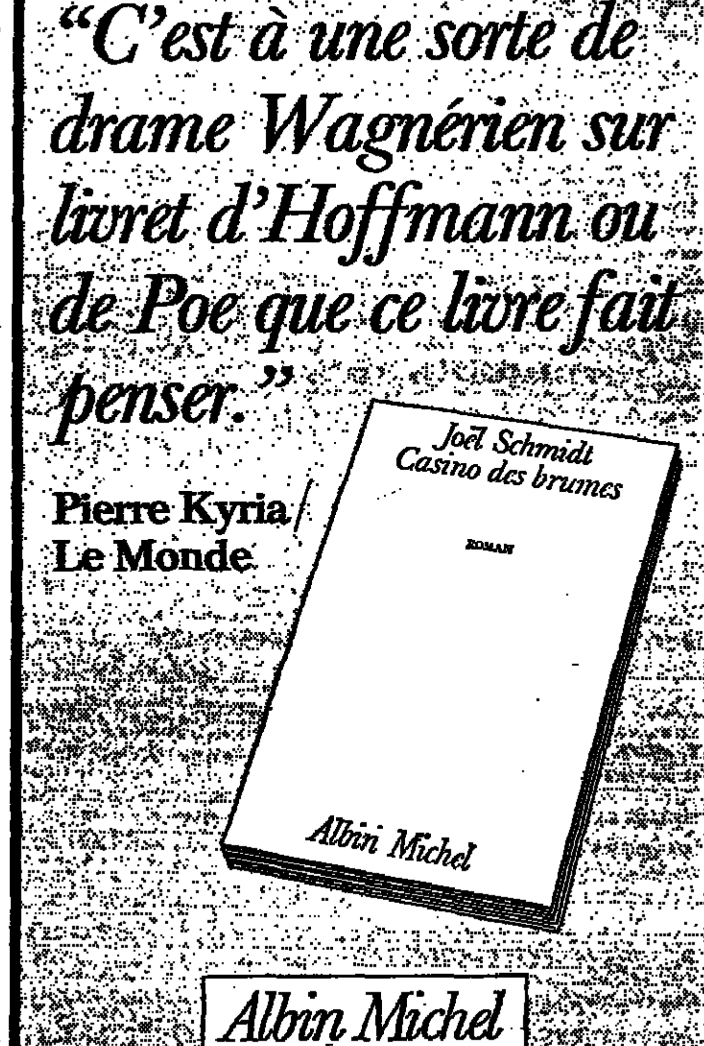
Laqueur refuse d'établir des analogies entre divers domaines d'activité intellectuelle, comme par exemple la physique et la peinture. Il ne croit pas à l'existence d'un *Zeitgeist* unique, « esprit du temps » planant majestueusement sur *tous* les champs créatifs. *Ici*, il va peut-être trop loin dans la démythification. On pourrait discerner dans l'évolution picturale et dans la *transformation* des sciences physiques une même tendance à l'abstraction, un même rejet des représentations métaphoriques de la réalité. D'ailleurs, Laqueur lui-même admet que Paul Klee, passionné par la structure de l'atome et la théorie de la relativité, s'interrogeait sur les correspondances entre science et peinture.

Mais il reste vrai que l'on ne *peut faire de la culture de Weimar* un tout cohérent, une sorte de train infernal et inventif qui se précipite vers le nazisme. Comment rapprocher le classicisme de Thomas Mann des expériences de Brecht ? Quels rapports établir entre la peinture abstraite de Kandinsky et le freudo-marxisme de Wilhelm Reich ? Les développements artistiques et politiques du pays *ne sont pas toujours* liés. Le Bauhaus marque une évolution vers le fonctionnel et le rationnel qui s'épanouira dans le *monde occidental d'après-guerre*. Le nazisme assurera le triomphe d'un irrationalisme dévastateur.

EMMANUEL TODD.

★ WEIMAR, UNE HISTOIRE CULTURELLE DES ANNES 20, Walter Laqueur, Robert Laffont, 323 p., 59 F. Traduit de l'anglais par Georges Liébert.





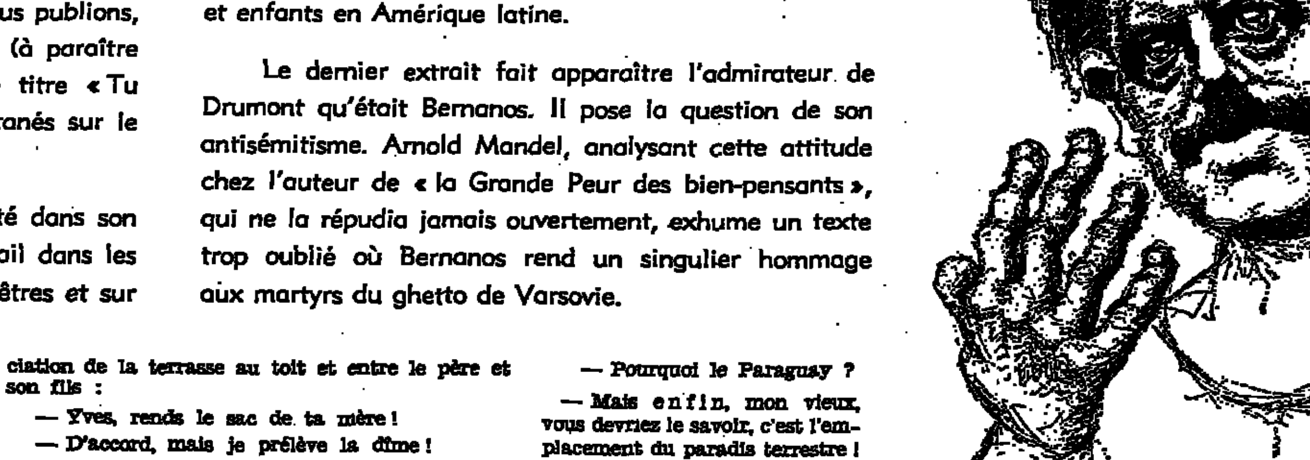
Bernanos parmi nous

par R.-L. BRUCKBERGER

En marge de l'exposition Bernanos qui se tient actuellement à la Bibliothèque nationale, nous publions, tirés des « Mémoires » du R.P. Bruckberger (à paraître chez Flammarion le 17 novembre sous le titre « Tu finiras sur l'échafaud »), une suite d'instantanés sur le grand écrivain.

Il est saisi avec une pittoresque vivacité dans son allure, son être, sa vie de famille, son travail dans les cafés, ses sentiments extrêmes envers les prêtres et sur le pont du bateau qui, en 1938, le transporta avec femme et enfants en Amérique latine.

Le dernier extrait fait apparaître l'admirateur de Drumont qu'était Bernanos. Il pose la question de son antisémitisme. Arnold Mandel, analysant cette attitude chez l'auteur de « la Grande Peur des bien-pensants », qui ne la répudia jamais ouvertement, exhume un texte trop oublié où Bernanos rend un singulier hommage aux martyrs du ghetto de Varsovie.



Un fauve

A ne considérer que le premier abord, Bernanos avait du félin : c'était un fauve, tour à tour tendresse et rugissement. Il avait du grand fauve la crinière et le port de tête. C'était un féodal, prêt à l'allégeance et au défi. Bernanos, c'était des yeux changeants comme la mer, un regard variant instantanément de la colère à la moquerie, de la méfiance à la complicité, jamais vide, jamais fuyant, jamais creux, parfois rêveur, quand (la joue appuyée sur la main, qu'il avait fine, bien formée et petite) ce regard échappait vers une vision marginale qu'il essayait de capter comme on apprivoise un oiseau. Et ce regard n'était jamais plus vivant que lorsqu'il traquait son homme, lui fermait toutes les issues, l'acculait à la capitulation, le réduisait en captivité, puis le libérait tout à coup dans une foudre joyeuse et un immense rire d'airain.

Bernanos, c'était aussi une voix, les grands orgues d'une cathédrale. Malheureusement, cette voix n'a pas été correctement enregistrée : quand il parlait à une large audience sa voix était contrainte, quelquefois perchée, caricature de ce qu'elle était dans l'ordinaire de la vie. Il en jouait avec un élan irrésistible, du ton de la confidence à celui du persiflage. Plus communément, c'était le grand jeu, toutes trompettes dehors, une fanfare allègre avec, dans le lointain, un roulement amorti de tambours mêlé à celui du tonnerre.

A lui tout seul, Bernanos, c'était un théâtre : comédie, tragédie, satire, mais aussi les grandes tirades les morceaux de bravoure emportés par la passion de convaincre et de compatir, un don prodigieux de l'imitation et du mime. On riait vraiment beaucoup autour de Bernanos, et cela peut surprendre ses lecteurs comme les lecteurs de Dostoïevski, en lisant les confidences de sa seconde femme, seront surpris de savoir qu'elle riait aussi beaucoup avec lui, malgré sa maladie et ses terribles défauts.

Les journaux, la presse, fascinaient Bernanos : toute sa vie il a attendu et désiré qu'un mécène lui donnât les moyens de faire un hebdomadaire à lui tout seul, qu'il eût écrit au fil des événements et des faits divers. Il aimait réagir sur-le-champ et littéralement réfléchir l'actualité. L'édification d'un quotidien, cette pyramide complète qui se bâtit et se détruit du matin au soir, et qui chaque jour fait table rase pour construire la pyramide du lendemain tout aussi fugace, cela lui paraissait la plus noble des entreprises. Quand un journal lui tombait dans la main, il parcourait tout, de l'édito aux petites annonces ; il déchiffrait les photos : « Bruck ! Regardez les gueules des évêques espagnols ! Pauvre peuple, comment pourrait-il échapper ? Ils tiendront toutes les promesses de leurs intolérables visages ! »

Bernanos était un animal de chasse. Dans la broussaille des faits et des événements quotidiens, il allait, l'œil aux aguets, tout en gardant la démarche souple et souveraine d'une intelligence royale. Tout à coup, par un instinct sûr, il fondait sur sa proie, la déchiquetait, l'exterminait, la dévorait et la digérait proprement. C'était une bête de grande jungle, trouvant son gibier n'importe où : un journal acheté au kiosque selon l'humeur, un livre de la « Série noire », *Détective*, ou n'importe quel livre policier apporté à la maison par les enfants. Il lisait et assimilait tout, tout ce qu'il avalait devenait instantanément lui, c'est-à-dire du lion.

La maison

UN jour que nous arrivions, Maritain et moi, pour déjeuner, nous trouvâmes Bernanos seul dans une maison vide. Peu importait d'ailleurs : Bernanos parlait, s'apercevant de temps en temps que Maritain était là. Le charme agissait sur nous, au point qu'on oubliait tout à fait qu'on était venu aussi pour manger.

Après 15 heures, il y eut quelque bruit du côté de la cuisine. C'était Claude, la seconde fille qui avait alors seize ou dix-sept ans, qui revenait du marché et mettait le repas en train. Une heure après, les abords retentirent d'un tumulte croissant : c'étaient les enfants qui rentraient dont on ne savait quelle expédition, bientôt suivis par Mme Bernanos, toujours élégante et aussi indifférente que si elle eût été de passage dans une hôtellerie de rencontre. Enfin on se mit à table. Il était passé 17 heures : Maritain avait d'ores et déjà raté son train de retour.

Pendant le repas, Bernanos parlait. Echanges de clins d'œil et bâillements des enfants qui affectaient d'en avoir ras le bol de la guerre d'Espagne et qui d'ailleurs, après le dessert, s'éclipsèrent comme des Sioux. En sursaut, Mme Bernanos sortit de sa rêverie de princesse lointaine et s'écria : « Mon sac ? » Le sac posé à terre à côté de la chaise avait disparu, et avec lui l'argent du ménage. « C'est encore un coup d'Yves ! », dit Bernanos, sur le ton désabusé d'un généralissime français qui admet qu'il vient de perdre une nouvelle bataille. C'est alors que des cris retentirent sous les fenêtres : « A bas le thomisme ! » Il était bien question de la guerre d'Espagne et de la chrétienté qui partait en brioche. Nous sortîmes et les cris redoublèrent, de derrière les buissons et jusque sur le toit. Nous levâmes les yeux : Yves était au bord du toit, balançant le sac de sa mère au-dessus du vide. Suivit une négociation de la terrasse au toit et entre le père et son fils :

— Yves, rends le sac de ta mère !

— D'accord, mais je prélève la dîme !

— Comme si tu savais ce que c'est, la dîme ?

— Parfaitement, je le sais : c'est le dixième ! Bruck y a droit !

— C'est bon, je la prends quand même. J'entrerai dans les ordres.

— Yves, prends la dîme et ne blasphème pas ! Je t'interdis d'entrer dans les ordres. Qu'y ferais-tu ?

— Mon salut !

— Prends la dîme, rends le sac, et fous le camp !

Assis au bord du toit, Yves compta lentement et scrupuleusement l'argent, enfouit sa part dans la poche, balança le sac qui vint tomber aux pieds de Mme Bernanos, remonta le toit comme un chat et disparut.

Le café

POUR travailler, il descendait au Café de la rade, à Toulon, s'installait à une table dans le fond ténébreux ; quand il levait les yeux, il pouvait voir étinceler la mer. Il regardait, au premier plan, les allées et venues sur la terrasse du café. Dans la préface aux *Grands Cimetières*, il écrit à ce sujet quelques-unes des phrases les plus musicales de la langue française : « *J'écris dans les cafés au risque de passer pour un ivrogne, et peut-être le serais-je si les puissantes républiques ne frappaient de droits, impitoyablement, les alcools consolateurs. A leur défaut, j'avale à longueur d'année des cafés-crèmes douceâtres, avec une mouche dedans... J'écris dans les salles de café, ainsi que j'écrivais jadis dans les wagons de chemin de fer, pour ne pas être dupe de créatures imaginaires, pour retrouver, d'un regard jeté sur l'inconnu qui passe, la juste mesure de la joie et de la douleur.* »

Le café, l'ambiance du café, étaient un ingrédient nécessaire dans l'alchimie de la littérature bernanosienne. J'ai cru longtemps que c'était pour fuir sa famille, et lui-même le laissait croire volontiers : « *Me voyez-vous poursuivant mes héros insaisissables, Mouchette ou le curé de Torchy, au milieu d'une querelle de mes gosses impossibles, ou en écoutant les lamentations de Jeanne sur la perte d'un flacon de « Chanel 5 », qu'on retrouvera sous le lit de Chantal ou de Claude ?* » Mais ce n'étaient que prétextes. Il avait besoin de sentir le monde bouger autour de lui. Qui dira le rôle éminent du garçon de café dans l'élaboration de l'œuvre bernanosienne ? « *Ce que j'écris ne passe-t-il pas au-dessus de sa tête ? Si lui peut comprendre, alors tout le monde sera touché !* » Il me semble que Courteline attachait à la fréquentation des cafés le même rôle catalyseur.

L'Église

UN jour que nous sortions du Café de la Rade, dans une rue voisine deux jeunes seminaristes parurent, portant soutane comme ils la portaient tous en ce temps-là. Ils allaient furtifs, pressant le pas, les yeux fixés sur la pointe de leurs souliers, sans un regard pour ce qui était l'un des plus beaux paysages au monde. Impossible pour eux de passer inaperçus ; ils faisaient cependant tous leurs efforts pour n'être pas vus. Ce spectacle ressemblait à une fuite, une désertion, une déroute. Bernanos, calé sur ses cannes, le buste droit, les observait avec une sorte d'affolement. « Voyez-les ! me disait-il, regardez-les bien. Ils rasent les murs... Et pourtant ils portent la lumière du monde ! »

Nul plus que Bernanos n'honora le prêtre, il le tenait pour le ministre de la Gloire invisible. Et nul ne fut plus anticlérical que Bernanos. « Le prêtre médiocre est laid », a-t-il écrit. Dans ces rencontres, le sentiment qui dominait chez lui était la déception. (...)

« Qu'est-ce qu'ils foutent dans les séminaires, disait-il encore ? On fabrique aux aspirants au sacerdoce des âmes de moralistes, c'est-à-dire des mentalités de gêneurs, d'empêcheurs de danser en rond, et il leur faudrait des âmes de sauveurs ! Au fond, mon vieux Bruck, ils n'y croient plus. Au mieux, ils dorment pendant que Jésus est en agonie. Des somnambules, ils sont. Ils vont sans rien apercevoir, ni de la détresse du monde ni du salut de Dieu dont ils sont pourtant les dépositaires et les agents. Ah ! ils se débrouillent très bien pour n'entrer pas. Le malheur est qu'ils empêchent les autres d'entrer. Les autres, c'est nous tous ! Avec de pareils zigotos, on n'est pas sorti de l'auberge. Mais on en sortira quand même, Père Bruck, les pieds devant ! *Viva la muerte !* comme disent les Espagnols ! »

Le grand départ

Tout à coup, il n'eut qu'une hâte, en effet : partir, partir le plus loin possible.

— Où ?

— Au Paraguay !

— Pourquoi le Paraguay ?

— Mais enfin, mon vieux, vous devriez le savoir, c'est l'emplacement du paradis terrestre !

— ... ?

— Je vous l'assure, c'est vrai. J'ai lu ça à l'âge de quinze ans, dans un vieux dictionnaire biblique qui était dans la bibliothèque de mon père.

Il eût été vain de démentir des informations puisées à si bonne source. Toute la famille leva le camp et se mit en route pour le paradis terrestre. (...)

L'embarquement à Marseille fut épique et burlesque, à l'image de cette famille. Le climat était à l'exaltation : on partait en croisade pour la reconquête des Amériques et la prise d'assaut du paradis terrestre. L'autre face des choses était l'aspect de l'entreprise, style *Pieds Nickelés* et *Famille Fenouillard*. Jeanne, toujours aussi distante, avait une montagne de valises et de cartons à chapeaux, un amoncellement de parfums et de crèmes de beauté : elle comptait bien éblouir les Américains par son élégance parisienne. En contraste, les enfants avaient recueilli à la hâte quelques hardes dans des baluchons improvisés et mal ficelés : ils se foutaient éperdument d'éblouir. (...)

Enfin Bernasos, Jeanne, Jean-Loup et moi partons en taxi pour Marseille. Quand nous arrivons, les enfants courent déjà sur tous les points. Sauf Yves, qui n'est pas là. Nouvelle remise en question du départ : « Non ! non ! et non, mon vieux, je ne partirai pas sans Yves ! » Vingt minutes avant le départ, Yves arrive : une fille blonde et superbe est à son bras, et qui pleure tout ce qu'elle peut ; elle sait, elle, qu'elle perd son paradis terrestre. Cette fois, c'est le départ.

Quand nous étions arrivés au bateau, les commissaires de bord faisaient la haie pour empêcher tout le monde d'avancer. La passerelle devait rester libre un moment pour les cameramen des actualités cinématographiques : Cécile Sorel, une grande gerbe de glaïeuls dans les bras, monte et redescend neuf fois la passerelle pour réussir enfin la séquence de son embarquement. Elle aussi fait partie du voyage. Avec les enfants Bernanos, si peu doués pour le respect des gloires consacrées, bonne chance à elle ! (...)

Quelques jours après, je reçois de lui une lettre écrite dans un café de Dakar. « Cécile Sorel m'embête ! Je n'ose pas m'aventurer sur le pont des premières, de peur de voir tomber dans mes bras ce jardin funèbre ! » Revanche du génie ! Quand Bernanos arrivera à Rio, l'accueil qu'il recevra des amis de la France et de la jeunesse éclipsera la pauvre Cécile Sorel.

★ Copyright Tim.



Drumont

CEPENDANT Bernanos avait depuis longtemps un projet auquel il tenait vraiment beaucoup et dont il me parla encore sur le pont du *Florida*. Il était indigné de l'obscurité où on tenait Drumont, il en ressentait vivement l'injustice et voulait remettre les grands textes de Drumont en circulation. A moi qu'il sentait réticent, et qui n'avais jamais lu une ligne de Drumont, il disait : « *Je vous assure, Drumont ne se limite pas à l'antisémitisme. C'est d'abord un grand prosateur, dans la lignée de Saint-Simon et des* Provinciales. *Mais c'est surtout l'écrivain qui a fait le plus solide réquisitoire contre la société française contemporaine.* » Il n'eut de cesse que je n'aie lu toute l'œuvre de Drumont ; il me demanda d'en faire les morceaux choisis, ce que je fis : ce texte existe encore. Il voulait que le livre parût sous nos deux noms. Il en écrirait la préface.

Au Brésil, il écrivit en effet cette préface, qui atteignit des proportions démesurées. Mais l'histoire avait pris le galop des Cavaliers de l'Apocalypse. La France et l'Angleterre avaient été à Munich, la Tchécoslovaquie avait été abandonnée, sans défense et démantelée, à la voracité de Hitler. La République espagnole agonisait, pour la plus grande exultation de la droite française, qui avait décidé de ne pas comprendre que Hitler faisait à la France le coup de l'encerclement de Charles-Quint. Maurras posait sa candidature à l'Académie française.

Or, dans sa préface, Bernanos non seulement introduisait les textes de Drumont, mais réglait ses comptes avec l'épiscopat espagnol et avec Maurras. Grasset avait un contrat pour ce livre, mais Bernard Grasset ambitionnait pour lui-même un fauteuil à l'Académie et ne voulait faire aucune peine à Maurras. Il se récusa. Le temps pressait. Maritain et Gaston Gallimard trouvaient qu'au moment où s'exaspérait l'hystérie antisémite de Hitler il était mal venu de ressusciter en France Drumont, fût-ce en morceaux choisis où l'accent était mis sur tout autre chose que l'antisémitisme. Ce fut aussi mon avis. On n'avait plus le temps de consulter Bernanos. Réservant ce qui concernait Drumont pour une publication ultérieure des morceaux choisis, je pris sur moi de publier tout de suite et chez Gallimard ce qui concernait la guerre d'Espagne et Maurras. Bergamin trouva le titre : ce fut *Scandale de la Vérité*, qui explosa dans Paris comme une bombe. Bernanos, d'abord furieux que j'aie pour le moment abandonné Drumont, se consola quand il eut l'ouvrage en main et qu'il en put saisir les effets.

Un texte trop oublié

DE l'antisémitisme congénital de Bernanos, incidente en quelque sorte naturelle de sa proposition principale idéologique, on peut dire qu'il se maintient dans l'ordinaire de ce thème, sans rien inventer, ni innover.

Disciple de Maurras, avant de se faire son contempteur, hagiographe effréné du Drumont de *la France juive*, l'auteur de *la Grande Peur des bien-pensants* prend à son compte, sans réexamen, ni approche bien personnelle, sans rien y ajouter ni en retrancher, les postulats et les poncifs d'une *Weltanschauung* où Israël représente un pouvoir maléfique de conspiration. Ces idées reçues semblent avoir quelque peu survécu à sa métamorphose politique à partir de 1937. « *Prendre la défense des juifs et n'avoir pas un mot pour les milliers de gosses asphyxiés.* » C'est ce qu'il reproche au pape au moment de la guerre d'Ethiopie.

Il n'y eut jamais de la part de Bernanos, même par la suite, quand il se situait à la pointe du combat contre le régime de Pétain, de global ni fondamental rejet de l'antisémitisme, mais, plutôt, en 1948, l'année de sa mort, une sorte de répudiation, esquissée, inachevée, avec une motivation superficielle : « *Ce mot* (« antisémite ») *Hitler l'a déshonoré à jamais* ». Or, Hitler n'a pas « déshonoré » l'antisémitisme, mais, tout au contraire, l'a exhaustivement, monstrueusement « honoré », au sens que prend ce terme dans le langage du négoce.

De l'âme chrétienne du récitant inspiré des *Dialogues des carmélites*, de ses affinités électives avec un Dostoïevski, on était peut-être en droit d'attendre une « confession de Stavroguine » *sui generis*. Ce repentir, s'il fut ressenti, n'a pas été formulé de vive voix, ni noir sur blanc en écriture.

Reste qu'à un terme échu, l'ancien disciple fervent de Drumont débouche tout de même sur un point de vue qui n'est plus celui de la dépréciation : « *Ces traits* [les traits sociaux et mentaux juifs], *je ne les condamne ni ne les méprises. Il en est qui s'accordent mal avec ma propre sensibilité. Mais je n'en sais pas moins qu'ils appartiennent au patrimoine commun de l'humanité, qu'ils maintiennent dans le monde la tradition et l'esprit de la plus ancienne civilisation spirituelle de l'histoire.* »

En définitif épilogue à cette évolution s'enregistre encore un hommage rendu aux révoltés du ghetto de Varsovie, à ma connaissance le seul et unique hommage à cette adresse émanant de la plume d'un grand écrivain français. Ce texte fut trouvé dans les inédits de Bernanos après sa mort. Il était destiné à préfacer un recueil historique sur le soulèvement du ghetto, qui, pour une raison que l'on ignore, ne parut pas. Il a été publié avec une présentation d'Albert Béguin, en 1949, dans le périodique *Evidences* (numéro 2), édité en français et à Paris par l'American Jewish Committee et qui a cessé de paraître depuis. Il est intitulé : « *L'honneur est ce qui nous rassemble.* »

Il est resté curieusement inaperçu dans la bio-bibliographie. Le livre de Guillemin *Regards sur Bernanos* ne le mentionne pas. Il ne figure pas davantage parmi les inédits exposés à la Bibliothèque nationale.

Dans ces lignes, le polémiste et pamphlétaire de *la Grande Peur des bien-pensants* évoque son passé antisémite, et pense qu'il ajoute du poids à son témoignage. L'antisémitisme impliquant la reconnaissance de la réalité du fait juif en sa singularité est perçu comme une sorte de propédeutique pour l'approche lucide de la « question juive ». Tel est le sens de son raisonnement :

« *Je ne crois pas, personne n'est capable de croire, que les héros du ghetto de Varsovie se soient sacrifiés dans le seul but de rendre l'orgueil de leur nom et de leur race à ceux qui ne l'ont d'ailleurs jamais perdu. Il est permis de penser, au contraire, que leur silencieux message s'adresse précisément à ceux du dehors, à ceux qui, jugeant Israël non pas tant sur ses qualités ou ses défauts que sur son extraordinaire, son unique aventure à travers l'Histoire, refusent de nier lâchement un problème dont l'importance se mesure aux effroyables sacrifices humains qu'il a coûtés ; bref, il s'adresse à ceux qui — pour tout résumer en peu de mots — se sentent incapables de soutenir, contre l'evidence, aux applaudissements des imbéciles confirmés ainsi dans leur sécurité d'imbéciles, que le peuple juif est un peuple absolument pareil aux autres, un peuple moyen formé d'hommes moyens, tenant dans le passé une place moyenne.* »

Et, glorifiant la flamboyante insurrection des ghettoïques, Bernanos, en conclusion, situe la continuité et la renaissance juives dans le pays d'Israël qui vient de conquérir son indépendance : « *La preuve est faite désormais qu'aucune persécution n'est capable d'en finir avec un peuple dont le génie est précisément de lasser la patience et d'épuiser l'imagination des bourreaux.* »

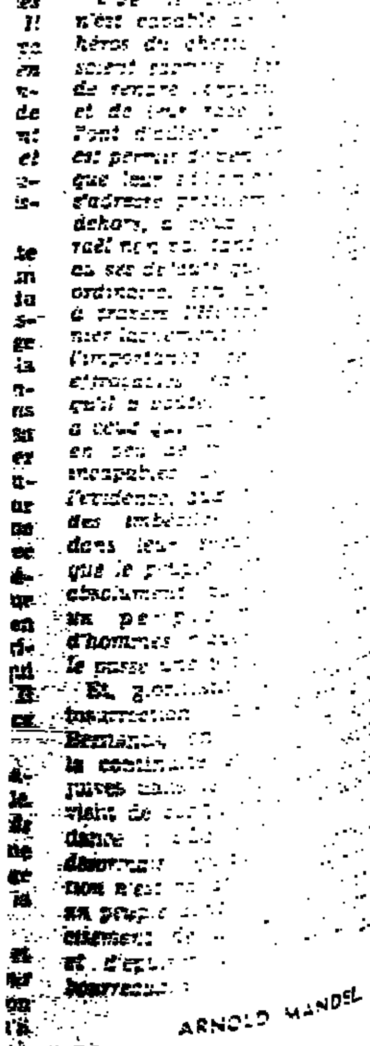
ARNOLD MANDEL.





nont

oublié



lettres étrangères

Quatuor américain

APPAREMMENT c'est un éditeur californien qui a eu l'idée : demander à quatre écrivains américains, deux hommes, deux femmes, tous célèbres là-bas, d'écrire « leur » Amérique. Quatre visions juxtaposées : un drôle de quatuor.

Kay Boyle, la moins connue ici, attaque. Militante acharnée pour les droits de l'homme et dix-sept fois grand-mère, cette respectable dame (publiée avant guerre chez Calmann-Lévy) a été emprisonnée un certain nombre de fois. Ce qu'elle raconte avec une vigueur et une modernité déroutantes — j'ignorais son âge à la première lecture de son texte et j'ai imaginé qu'il s'agissait d'une *woman's lib* de vingt-cinq ans, — c'est un emprisonnement, justement, en 1968, après la marche d'Oakland contre la guerre au Vietnam. Un emprisonnement qui les contient tous.

Nous voici de plain-pied, au hasard des cellules, en compagnie tour à tour de putes droguées qui rêvent d'une nouvelle ruée vers l'or, d'une femme enceinte diaphane qui n'y comprend rien, de détenues de droit commun résolument patriotes... Le tout entrecoupé de poèmes, d'extraits de Mémoires de prisonniers célèbres — comme l'anarchiste Alexandre Berkman, — qui amplifient, fortifient cette vision quotidienne du système pénitentiaire américain, l'un des plus vétustes qui soient.

Une « nation d'intoxiqués »

Un autre militant, Thomas Sanchez, lui succède. On n'a pas oublié le choc de *Rabbitt Boss* (1).

Un jeune, très brillant, très fin écrivain et ethnologue nous proposait *la première épopée amérindienne* : l'histoire entrecroisée de quatre générations d'Indiens Washo. Cette fois-ci, il fait le reportage des événements de Wounded-Knee (février-mai 1973), lieu tristement historique. En pleine réserve indienne du South-Dakota, là où eut lieu le grand massacre de 1890, les Oglala se révoltent et occupent Wounded-Knee. Le siège est vécu de l'intérieur, parmi les journalistes, les marshals du F.B.I., les sympathisants de l'A.I.M (American Indian Movement). Dans le plus pur style de la correspondance de guerre, Sanchez trouve les accents justes pour évoquer ce qu'il *considère* comme l'ultime conflit civil américain. Lui aussi, semble-t-il, a enterré son cœur à Wounded-Knee...

Henry Miller, pour sa part, ne nous a jamais habitués à faire le détail. Son texte, court, a la virulence et l'excès du pamphlet. Tout y passe : l'histoire, la politique, l'art, la jeunesse. A l'entendre, si l'Amérique vit aujourd'hui son « *effondrement* », c'est parce que cette « *démocratie n'en est pas une, n'en a jamais été une* ». Ramassis de « *gangsters* », d' « *assassins* », de « *politiciens corrompus* », le pays n'est plus qu'une « *nation d'intoxiqués* ». « *Il n'y a pas que les vice-présidents qui soient des imbéciles finis, des rien-du-tout, c'est le cas de la plupart des gens dans ce pays. Combien de grands écrivains, de grands peintres, de grands musiciens avons-nous produits au cours des siècles ? Plus facile de nommer de célèbres escrocs !* »

N'exagérons rien ! Et Twain ? Et Faulkner ? Et Hemingway ? Et James ? Et Kerouac ? Et Bukowski ? Et la peinture du vingtième siècle ? Sans parler d'arts « mineurs » comme le cinéma ou la photographie qui ont connu, en Amérique, leur *maturité, pour ne pas dire leur* apogée ? Le vieux ténor enfle sa voix tant qu'il peut, mais il s'essouffle et finit par admettre que « *nulle part ailleurs* (il) *aurait pu dire ces choses sur* (son) *pays* », dont « *la grande vertu est la liberté d'expression* » et que si l'histoire américaine lui paraît un « *fiasco complet* », il pourrait en dire autant de la plupart des pays civilisés...



★ Dessin de CAGNAT.

Les artichauts de Malibu

A ce numéro de hargne nihiliste, de dégoût cinglant — qui nous replonge dans le meilleur du *Cauchemar climatisé*, — il y aurait beaucoup à répondre. L'ex-protégée du vieux maître, Erica Jong, nous réconcilie, elle, avec une approche plus *humaine, plus chaleureuse*, plus drôle, surtout, de la vie américaine.

Erica choisit de dire sa découverte, à l'âge de trente-deux ans, de la Californie. Après une crise sentimentale désastreuse, après le *succès* foudroyant de son premier ouvrage de fiction, cette New-Yorkaise bon teint n'en peut plus de sa ville natale. La paranoïa culturelle de l'intelligentsia l'insupporte. A New-York, capitale du papier imprimé et de la guérilla littéraire, elle oppose l'océan, la nature, « *les artichauts gros comme des chandeliers* », la douceur de vivre, de respirer, de penser, de créer, sur la côte Ouest.

Avec sa pétulance habituelle, Erica — dont le traducteur, à la différence des autres, n'a pas su très bien rendre le ton — évoque son « *East-West Blues* » personnel, ses navettes entre les deux extrêmes du continent. « *Dans l'Est, les hommes rapetissent la nature, dans l'Ouest la nature rapetisse les hommes.* » L'alternance favorise la lucidité. Erica revient à ses *premières amours*, la poésie, une poésie qui, sous le soleil de Malibu, elle le reconnaît, a perdu sa sophistication citadine et par quoi elle termine sa réflexion.

Si les trois autres textes, tous d'excellentes *surprises* littéraires nous renseignent et nous provoquent, celui-ci a le mérite de poser la question, la fondamentale question américaine, celle d'Erica, celle de ses compatriotes depuis plus de deux siècles : où trouver un toit définitif, ce lieu mythique, idéal, où l'on peut enfin être soi ?

> « *A la recherche d'un toit, [Amérique*
> *nous t'avons pourfendue et [traversée*
> *de tes côtes pourpres*
> *aux salles de bain*
> *anonymes, antidérapantes [de tes motels...* »

La question qui, comme toujours, contient la réponse :

> « *...On est prêt à emménager, Amérique*
> *Mais nous ne savons pas où.* »

FRANÇOISE WAGENER.

★ QUATRE VISIONS DE L'AMÉRIQUE. Henry Miller, Thomas Sanchez, Erica Jong, Kay Boyle. Traduit de l'anglais par Fabrice Hélion. Buchet-Chastel, 186 pages, 45 F.

(1) Le Seuil, 1978. (Voir « Le monde des livres » du 24 février 1978.)

La vie quotidienne en Albanie

● *Saisie en une vaste fresque par son écrivain national : Ismaïl Kadaré*

LORSQUE parut, en 1970, *le Général de l'armée morte*, nous eûmes la révélation du seul écrivain que l'Albanie moderne eût donné au monde ; traduite bientôt en vingt pays, cette *satire irrésistible faisait d'Ismaïl* Kadaré un écrivain d'une ampleur peu commune, et un esprit capable d'une ironie qui n'épargnait *ni ses contemporains ni* les valeurs sacro-saintes de sa patrie. Depuis, nous avons pu savourer d'autres aspects de son talent : *poète de la conscience* sociale et de la nostalgie, un peu à la manière de Rafael Alberti, il a su donner à des romans historiques comme *les Tambours de la pluie* et *Chronique de la ville de pierre* une dimension lyrique intense, comme si derrière chaque événement invoqué se jouait une mélopée venue du Moyen Age.

La vaste fresque que constitue *le Grand Hiver* (1), écrite entre 1971 et 1976, est de nature différente. Elle nous donne de la vie quotidienne en Albanie, sous tous ses aspects, un tableau saisissant. Bien que l'action se passe en 1961, nous devinons que peu de chose a changé, à l'exception des relations extérieures de ce pays isolé. Ce document est irremplaçable, et, ne serait-ce qu'à ce titre, il est précieux pour la connaissance de la nation la moins ouverte de l'Europe.

Il nous faut, dès les premières pages, *accepter certains principes*, que le romancier respectera d'un bout à l'autre de son récit. Certains sont l'effet de la volonté et d'une sorte de pacte moral : la foi en l'idéal du communisme selon les préceptes de Marx, d'Engels et de Lénine, la primauté de la classe ouvrière dans tous les domaines, le respect sinon la vénération voués à Enver Hodja. L'humour particulier d'Ismaïl Kadaré peut, de temps en temps, s'accommoder d'une impatience à peine dissimulée devant tel abus, tel obscurantisme, telle obéissance automatique : il ne va jamais jusqu'à les dénoncer nettement. Ce qui est plus étonnant, *c'est un autre principe*, qui donne au livre son prix et son élan : la sensation d'une totale solidarité, du balayeur de rue jusqu'au *dirigeant le plus incontesté* ; en Albanie, on vit le communisme de la façon la plus ardente et la plus contagieuse.

L'histoire de deux ruptures

Ce livre décrit par le menu le *mécanisme* de cette société en vase clos : le travail comme les loisirs se passent en commun, et seuls les petits métiers hérités *de la longue domination* turque gardent leur caractère archaïque, avec, ici et là, des superstitions que les vieilles gens n'ont pu *faire taire devant la modernisation* effrénée de la nation. Dans la vie publique comme dans la vie privée, si l'on tolère les particularités de chacun, on exige aussi des comptes : la norme morale des individus est l'affaire de tous. Personne ne semble en souffrir, la religion nouvelle étant, précisément, de vivre une expérience exemplaire. Cet accord de tous les instants, auquel Ismaïl Kadaré réussit à donner une verve qui ne se dément jamais, dépend toujours d'un élément extérieur : l'Albanie ne peut être elle-même qu'avec l'aide technique de ses alliés.

C'est là le thème central du roman, histoire de deux ruptures : celle de l'Albanie avec l'Union soviétique et celle, parallèle, du personnage principal, Besnik Strouga, avec sa fiancée Zana. Le jeune homme est journaliste et interprète ; il jouit *aussi de la confiance personnelle* d'Enver Hodja. Depuis plusieurs mois déjà, il a promis le mariage à Zana, qui, malgré l'ordre nouveau, a des attitudes anciennes : les convenances n'ont pas disparu dans les esprits, si *elles ne sont plus de mise dans les mœurs officielles*. Membre du parti, Besnik est un être tourmenté, qui sait combien est *fragile toute situation politique* : il *n'oublie pas que depuis l'Antiquité* son pays a connu une longue série d'humiliations et de revirements. Pour lui, la *compréhension du monde passe* avant le bonheur individuel.

Le chant de la solitude

A la suite de quelques remarques désobligeantes de Khrouchtchev, une délégation albanaise avec, à sa tête, Enver Hodja, se rend à Moscou, dans le cadre *d'une réunion de tous les partis* communistes. Malgré les bonnes manières de Mikoyan, l'entente ne peut se faire : la Russie de Khrouchtchev *suit* une voie trop souple pour Enver Hodja, qui se réclame de la pureté révolutionnaire. La délégation albanaise repart, sans qu'on lui épargne les pires vexations. Profondément affecté, Besnik n'a pu éviter des erreurs dans ses traductions simultanées, de sorte qu'il peut se sentir un moment responsable des altercations. Il revient à Tirana, bouleversé au point de n'avoir pas songé à rapporter de cadeau à Zana : c'est là un manquement grave aux yeux de celle-ci. Or, Besnik ne peut s'expliquer : la nouvelle de la rupture avec les Russes est d'abord tenue secrète, puis révélée aux instances du parti, ensuite assortie d'une campagne de propagande officielle, afin de permettre aux ouvriers et aux *syndicats d'exprimer leur solidarité* avec les dirigeants. L'homme de la rue aura toute liberté de parole, plus tard.

Zana ne se perd pas en subtilités, et les affres de Besnik lui importent peu. La crise s'amplifie : après la rupture des relations diplomatiques, c'est le départ des techniciens russes : entre autres, ils abandonnent la construction d'un barrage, qui cède. Que deviendra la base navale de Pacha-Liman, la seule du camp socialiste sur la Méditerranée ? Le commandant soviétique rêve d'une guerre rapide qui lui vaudrait la gloire. On finit, malgré le blocus, à s'arranger tant bien que mal : la flotte sera partagée entre les deux pays. Privée de son allié le plus puissant, l'Albanie connaît des journées sombres, et ne mangera peut-être pas à sa faim. Un personnage épisodique, comme il y en a des dizaines dans le roman, dit en guise de boutade que c'est le tour des Chinois de devenir leurs protecteurs. Besnik, resté seul, songe à l'histoire en marche, et au grand hiver plutôt qu'à l'éternel printemps.

Cet hymne à l'orthodoxie communiste à visage humain fait parfois songer aux meilleures pages d'Ilya Ehrenbourg : il y a *ici tant de chaleur et de générosité* que, *pour* un esprit occidental même réticent, l'Albanie d'aujourd'hui devient sympathique, *dans son extrême vivacité*. Ismaïl Kadaré ne saurait se contenter cependant de cet hommage : il a l'ambiguïté dans le sang, de sorte que ce beau livre est aussi le chant de la solitude albanaise. Un petit pays s'était donné au communisme, donc aux idées des autres. Les autres l'en ont puni. Aujourd'hui, le drame se répète : les Chinois aussi sont partis. L'Albanie est toute seule. Se rapprochera-t-elle, faute de mieux, d'Athènes et, par-delà, de Londres et de Washington ? Pourquoi ne serait-ce pas de Paris, puisque aussi bien, dans chaque chapitre du roman, il y a un passant qui prononce une parole ou deux dans notre langue ? Que le livre d'Ismaïl Kadaré suscite des réflexions de ce genre prouve combien il est révélateur, attachant et opportun.

ALAIN BOSQUET.

★ LE GRAND HIVER, d'Ismaïl Kadaré. Payard, 516 p., 69 F.

(1) *Le Grand Hiver*, d'Ismaïl Kadaré, Payard, 515 p., 69 F. Comme d'habitude, le roman porte cette pudique mention : « Traduit de l'albanais. » Cette traduction est remarquablement fluide et d'une rare élégance. Nous savons que le traducteur est un lettré de là-bas, qui porte un nom souillé par la collaboration avec les fascistes. Lui-même innocent, pourquoi faut-il qu'il paie la faute des autres ? Il serait démocratique de nous le révéler : il a droit à notre reconnaissance.

documents

L'« impératrice » et les « jeunes éduqués »

● ***L'affaire Chiang Ching et les états d'âme des transfuges de Pékin.***

L'UNE des affiches contre la « bande des quatre » apposées à Canton en novembre 1976 représentait « *Chiang Ching offrant les secrets du parti et de l'Etat à une étrangère en échange de la couronne impériale* ». L'étrangère était une universitaire américaine, Roxane Witke, dont le livre, *Camarade Chiang Ching*, relate les conversations, à Canton en août 1972, avec l'épouse de Mao Tse-toung alors au faîte de sa puissance.

Où sont les « *secrets d'Etat* » évoqués par le dazibao ? Les grandes interrogations sur la Chine — par exemple au sujet de la brouille avec Moscou ou de la mort de Lin Piao — demeurent après la lecture du livre. Seules certaines confidences éclairent d'un jour nouveau la période qui a précédé la victoire des communistes : « *L'un des mythes flatteurs pour Mao veut que l'argent n'ait jamais entaché les relations entre camarades et que l'adhésion au parti ne se soit jamais achetée. En réalité, comme le révéla Chiang Ching, l'inscription au parti se payait souvent argent comptant ou, pour les femmes, par des concessions sexuelles.* » Est-ce à cause de ces indiscrétions ou parce que l'ancienne actrice devenue la quatrième épouse de Mao avait cessé d'être en cour à Pékin ? Roxane Witke, dont le travail avait été facilité à l'origine par Chou En-lai, indique qu'après ses entretiens avec Chiang Ching elle n'obtint pas de réponse à des demandes de renseignements complémentaires quand elle se mit à rédiger.

Roxane Witke est une jeune femme cultivée, dont la curiosité à l'égard d'autrui est *a priori* sympathique. Mais dès le chapitre sur la « *première rencontre* », on mesure à quel degré d'aberration l'idolâtrie maoïste poussait une certaine intelligentsia : « *La porte s'ouvrit et Chiang Ching fit une entrée majestueuse, les bras tendus, un large sourire aux lèvres. Et, en me serrant la main, elle me scruta au fond des yeux. Nos mains se séparèrent, mais nos regards demeurèrent rivés pendant un long moment qui me parut une éternité, deux minutes peut-être...* »

Un « style impérial »

« *Allions-nous être transportés dans un royaume mythique sur lequel régneraient des femmes ?* », se demande Roxane Witke quand une interprète vient lui annoncer qu'elle va la conduire secrètement à Canton, « *où la camarade Chiang Ching médite sur sa vie et sur la Révolution* ». Il est effectivement féerique pour l'Américaine d'être admise dans l'intimité de la « *propagatrice de la pensée de Mao Tse-toung* ». En fait, l'auteur nous introduit dans l'univers totalitaire où chacun se méfie de la « clique » adverse. Chiang Ching, l'ayant « *emmenée hors de portée des micros* », la promène sur une allée d'où l'on voit « *les baïonnettes des jeunes gardes cachés dans le bosquet de bambous* ».

Mais, surtout, elle fait des descriptions qui donnent du poids aux attaques ultérieures des Chinois qui dénoncèrent le « *style impérial* » de la veuve de Mao, s'extasie devant ces « *fleurs d'orchidées naines placées dans des soucoupes de porcelaine* » que Chiang Ching distribue « *aux femmes de sa suite* », évoque les « *fruits exquis* » des repas, les « *fleurs de lotus teintées de rose flottant à la surface des pièces d'eau* ».

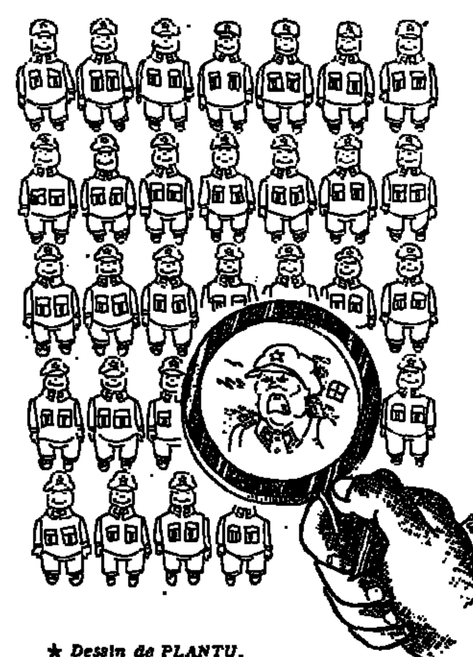
Parfois, l'auteur est prise d'un doute. « *La volupté des draps de soie contrastait délicieusement avec le rigorisme de la doctrine prolétarienne prônée pendant les heures de veille* », écrit-elle. Brève rémission dans cette paralysie du bon sens.

Les passages les plus révélateurs ont trait aux prétentions artistiques de Chiang Ching et à ses ennuis de santé. Confidences allant jusqu'aux ennuis de menstruation en prison. On se demande ce qui a poussé Chiang Ching à une telle intimité dans une biographie destinée à un monde occidental qu'elle méprisait et qui lui était si étranger. Venue à Pékin pour faire une enquête sur les Chinoises dans la révolution, Roxane Witke laisse entendre qu'une espèce de sympathie entre femmes s'était créée par-delà l'hétérogénéité des univers d'origine. N'est-ce pas surtout qu'il y a plus fort que l'idéologie : la vanité humaine ?

L'année où Roxane Witke recueillait le discours officiel, des milliers de jeunes Chinois passaient clandestinement à Hongkong. C'est leur voix que nous fait entendre le livre *Avoir vingt ans en Chine*, écrit par un Français résidant dans la colonie britannique en collaboration avec la revue *Huang He* (Fleuve Jaune), organe de ces réfugiés.

Il s'agit du témoignage des « jeunes éduqués », diplômés de l'enseignement secondaire envoyés parfaire leur enthousiasme révolutionnaire à la campagne, le rythme de développement de l'industrie et des services ne permettant pas de les absorber sur le marché du travail dans les villes. « *Petits généraux de la Révolution* », à l'origine, ils sont devenus des « *intellectuels puants* » depuis qu'ils ont fait souffler le vent de la contestation. Ils racontent leur évasion, fait trop ignoré et toujours d'actualité. Ils décrivent les états d'âme d'une jeunesse à l'écoute clandestine de la radio de Hongkong, qui, « *malgré la propagande contre les tares des pays capitalistes, les attire par la variété qui existe dans ces pays* ». Surtout, ils nous font pénétrer dans un monde, celui des campagnes, dont on avait bien peu parlé de façon concrète jusqu'à présent.

Monde de l'odieux. En Chine, où il est « *interdit de se suicider* », parce que renoncer à la vie c'est montrer « *que, au fond, vous étiez mécontent du système socialiste* », « *le drame s'abattra sur la famille tout entière, qui deviendra une famille contre-révolutionnaire* », explique un jeune éduqué, racontant une affaire dans laquelle les parents d'un camarade mort furent sommés de produire le journal intime de leur fils pour que les responsables du parti puissent se faire une opinion sur son cas.


★ *Dessin de PLANTU.*

Monde aussi du cocasse et de l'inattendu. L'ouvrage relate comment de « jeunes éduqués », envoyés en Mongolie, prirent d'assaut un train pour rentrer chez eux, sous couvert de zèle révolutionnaire. Il explique comment on fabrique de faux papiers d'identité ou de faux ordres de mission, révèle certaines combines de passeurs pour Hongkong, raconte comment, malgré la répression sexuelle, les jeunes ont des relations « *illégitimes* », et même comment certaines filles vivent de leurs charmes. Quand on apprend que des jeunes en colère rossent des cadres trop obtus, que des miliciens font en sorte de « *ne pas voir* » les fuyards vers Hongkong, on se demande si la société chinoise est aussi monolithique qu'il y paraît.

« *Il n'y avait aucune trace d'un changement possible en Chine. Il ne nous restait donc plus qu'à nous enfuir dans un autre monde. Pire ou meilleur, il serait toujours différent* », dit un « jeune éduqué ». Récit d'expatriés, ce livre devait être désespérant. Par ce qu'il révèle de brèches dans le système, d'« *indiscipline* » et d'esprit de rébellion, il apporte, au contraire, un étonnant message d'espoir.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ **CAMARADE CHIANG CHING, de Roxane Witke, traduit de l'américain par Madeleine Charvet, Anne Villelaur et Jeanne Storé, Robert Laffont, 536 p., 78 F.**

★ **AVOIR VINGT ANS EN CHINE, de Jean-Jacques Michel, Editions du Seuil, collection « L'Histoire immédiate », 185 p, 39 F.**

Le tragique destin de Steve Biko

● ***Un accablant réquisitoire contre les méthodes de l'apartheid.***

LE 12 septembre 1977, Steve Biko, trente ans, cofondateur du mouvement de la Conscience noire, rendait l'âme au fond d'une prison de Pretoria, victime des brutalités infligées quelques jours plus tôt, à Port-Elizabeth, par une équipe de policiers « musclés » particulièrement zélés. Plus que les vingt et une disparitions anonymes — mais éminemment suspectes, elles aussi — survenues, au cours des douze mois précédents dans le secret des geôles sud-africaines, cette mort fit grand scandale, jetant une lumière crue sur les méthodes expéditives dont usent les fonctionnaires de la sûreté pour briser l'opposition noire.

Un an après, Steve Biko, cet homme jeune et précoce, que ses frères de race tenaient pour le fils spirituel des vétérans du combat nationaliste noir, en digne héritier d'Albert Luthuli et Nelson Mandela, reçoit un remarquable hommage posthume, d'autant plus passionné et précieux qu'il émane d'un ami intime, blanc de surcroît. A ce double titre, Donald Woods, ancien rédacteur en chef du *Daily Dispatch* d'East-London avant d'être contraint à l'exil (*le Monde* daté 16-17 avril), nous offre avec *Vie et Mort de Steve Biko* un témoignage impitoyable — et de première main — sur les circonstances qui entourèrent le meurtre de son ami.

Considéré par les gouvernants afrikaners comme un « dangereux révolutionnaire », Steve Biko n'avait rien d'un enragé. Ce qui transparaît, au contraire, tout au long du récit de Woods, c'est l'assurance tranquille, la sagesse sereine que semble irradier la personnalité de cet intellectuel brillant, au jugement lucide et à l'éloquence sobre, rehaussée d'un sens de l'humour redoutable.

A la vérité, Steve Biko était un authentique « modéré », répugnant à la violence et hostile à toute forme de racisme à rebours. Il empruntait plus au pragmatisme constructif d'un Martin Luther King qu'à la stratégie désespérée des Black Panthers. L'autorité naturelle de Biko, la fermeté de ses convictions politiques, qui avaient fait de lui, en peu de temps, un dirigeant incontesté, la confiance inébranlable qui l'animait, ne l'empêchaient pas, toutefois, de croire aux chances d'un règlement pacifique de la question sud-africaine.

Un « briseur de chaînes »

Certes, pour Biko, porte-drapeau puis martyr de la « *génération de Soweto* », il importe d'abord, tout en tirant parti au maximum du cadre légal régissant l'apartheid — ce qu'il appelait « *défier le système* » — de dénoncer et combattre sans relâche ces mêmes « *lois obscènes* ». Mais, au-delà de cette lutte quotidienne et combien harassante, les militants de la Conscience noire poursuivent un objectif fondamental : permettre à l'Africain de recouvrer sa dignité perdue. Pendant plusieurs siècles, l'homme noir d'Afrique du Sud a vécu, dès l'enfance, dans un état d'aliénation culturelle frisant l'« autonégation », qu'ont aggravé sans cesse un statut social inférieur et l'inexistence de ses droits politiques. Aussi Biko exhorte-t-il ses frères de race à revendiquer fièrement leur négritude, à surmonter ce sentiment de défaite séculaire qu'il tient pour l'obstacle psychologique essentiel à la résurrection politique et culturelle du peuple noir.

Biko était un « *briseur de chaînes* ». En ce sens — mais en ce sens seulement, — il faisait œuvre de subversion. D'autant qu'il donnait l'exemple. Cultivé, bon vivant, aimant les femmes, il était, sans effort, un Noir décomplexé, « *bien dans sa peau* ». Par son comportement personnel, il infligeait un démenti cinglant au « *pouvoir pâle* », emmuré dans sa peur et prisonnier de ses préjugés « racistes ».

En outre, Biko personnifiait parfaitement la génération des dirigeants noirs qui — demain ou après-demain — gouverneront à Pretoria, lorsque la minorité blanche — et notamment sa composante la plus « dure », la Tribu afrikaner — devra se résigner à la défaite, politique ou militaire. Est-ce parce qu'il symbolisait, aux yeux des Blancs, cette Afrique du Sud nouvelle — noire et émancipée — que des policiers de Port-Elizabeth ont jugé bon d'humilier Biko — nu et enchaîné — avant de le laisser agoniser en profitant de la complaisance de plusieurs médecins, singulièrement oublieux du serment d'Hippocrate ?

Là réside sans doute l'erreur « historique » du gouvernement sud-africain qui s'obstine à réduire au silence — ou à supprimer physiquement — tous les dirigeants noirs représentatifs et encore enclins au dialogue, tous les « négociateurs en puissance » qui manqueront à l'appel le jour où le pouvoir blanc devra pour survivre — et s'il en est encore temps — se résigner à l'inéluctable compromis. Ce jour-là, combien de Noirs préféreront le dialogue à la violence ? Telle est l'amère conclusion du « libéral » Donald Woods, conduit, au terme d'une lente « radicalisation », à fuir son pays et à prôner des sanctions internationales exemplaires contre le gouvernement de Pretoria. Qu'« *en ces temps anormaux et dans cette société anormale* », cet intellectuel chrétien, pur produit de la communauté sud-africaine anglo-saxonne, ait noué — des années durant — avec Steve Biko une solide amitié, représente la seule lueur d'espoir dans son tragique témoignage.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

★ **VIE ET MORT DE STEVE BIKO. Editions Stock, collection « Apartheid », 481 p., 55 F.**

documents

Dans les coulisses d'Israël

● ***Une enquête menée par Jacques Derogy et Hesi Carmel.***

VOICI un ouvrage qui passionnera, heurtera, troublera, intéressera. Bref, il sera lu. Jacques Derogy et Hesi Carmel nous proposent à travers leur *Histoire secrète d'Israël* un nouveau livre sur le peuple du Livre, contant l'histoire souterraine d'une communauté dont les ancêtres, dès la nuit des temps, avaient appris les mécanismes de la clandestinité afin de pouvoir survivre. Les auteurs auraient pu commencer avec Moïse qui, bloqué à l'entrée de la Terre promise, envoya quelques espions conduits par Josué pour explorer le pays de Canaan : « *Vous verrez le pays, ce qu'il est*, leur dit-il, *et le peuple qui l'habite ; s'il est en petit ou en grand nombre.* »

Derogy et Carmel parlent de cette terre-là, devenue entre temps Eretz Israël pour les uns, Palestine pour les autres, et dans lequel des groupes d'idéalistes et de fugitifs venus à la reconquête du sol et de leur mémoire s'étaient organisés pour durer. Il ne s'agit pas d'une chronique de plus, mais de la relation des événements inconnus ou secrets qui forment la trame de l'histoire de ce pays et dont les récits officiels sont racontés par d'autres auteurs dans d'autres livres.

La vie de trente mille soldats

Tout commence avec le premier réseau clandestin juif en Palestine, le réseau Nili qui, en 1917, aux côtés des alliés, fait la guerre à l'empire ottoman. « *Nous leur devons la vie de trente mille soldats* », confiera plus tard le général Clayton, le patron de Lawrence d'Arabie. Le chef du réseau, Aaron Aaronsohn, l'un des principaux dirigeants de la gauche sioniste et fervent défenseur de la coexistence entre Juifs et Arabes en Palestine, meurt trop opportunément dans l'explosion d'un avion anglais qui l'emportait le 15 mai 1919 à la conférence de la paix à Paris. Avec la minutie et la passion d'un Albert Londres, Derogy et Carmel se mettent en quête des causes de cette mort mystérieuse qui, tout comme celle d'un autre dirigeant sioniste, Haïm Arlozoroff, également dépeint dans ce livre, avait profondément marqué l'histoire de la communauté juive en Palestine.

Une révélation surprenante

Le docteur Arlozoroff, ministre des affaires étrangères de l'agence juive — le gouvernement avant l'Etat, — était considéré comme le rival de Ben Gourion et le successeur de Weizmann, à la tête du gouvernement sioniste mondial. Mais voici qu'en juin 1933, rentré depuis trois jours à peine d'un voyage en Allemagne, il est inexplicablement abattu d'un coup de revolver, un soir, sur une plage de Tel-Aviv. Sa mort est l'occasion pour les dirigeants travaillistes de monter la première machination politique de leur histoire moderne en Palestine. Des documents sont trafiqués, des témoins manipulés de manière à faire porter la responsabilité de la mort d'Arlozoroff par la droite sioniste de Jabotinsky, l'inspirateur de l'actuel premier ministre israélien, M. Begin. Cette affaire aboutit à l'éviction de la droite révisionniste du mouvement sioniste, comme l'affaire précédente avait servi à l'élimination de son aile gauche. Des années plus tard, lorsque travaillistes et révisionnistes s'engagent ensemble dans la lutte contre l'occupant anglais, ils décident de taire leur différend au sujet de la mort d'Arlozoroff dont ils font porter la responsabilité à deux rôdeurs arabes.

L'enquête menée par Derogy et Carmel aboutit, elle, à une révélation surprenante : Haïm Arlozoroff ne fut rien d'autre que la première victime de l'Holocauste. En effet, Arlozoroff préoccupé par la montée du nazisme et des dangers qu'il représentait pour les Juifs d'Allemagne, s'était employé à en faire émigrer le plus grand nombre possible. Dans ce souci, il écrivit à l'une de ses camarades d'école, une certaine Magdalena Friedlander, devenue entre-temps l'épouse de Joseph Goebbels. Il ne se doutait pas que ce dernier venait à peine de régler, avec un « ouf ! » de soulagement, la liquidation de tous les témoins du passé de sa femme, fille adoptive du marchand juif Max Friedlander. La lettre d'Arlozoroff signait sa propre condamnation. Il fut en effet exécuté par deux jeunes arabes qui travaillaient pour les services secrets allemands.

Certains se demanderont si le moment est bien choisi pour faire surgir d'un passé glorieux les épisodes plus ou moins sordides de son cheminement. Car toute tare d'Israël aussitôt détectée est immédiatement retournée contre son existence. Le danger n'a pas échappé aux auteurs qui citent cette phrase de Churchill prononcée après l'attentat perpétré par deux membres d'une organisation terroriste juive contre le ministre résident de la puissance coloniale au Caire : « *Si nos rêves en faveur du sionisme doivent finir dans la fumée des armes des assassins et si nos efforts n'aboutissent qu'à produire un nouveau monde de gangsters digne de l'Allemagne nazie, alors nous serons nombreux à réviser nos positions.* » Combien de fois depuis lors, n'avons-nous pas entendu ce langage !

Il a donc fallu beaucoup de courage à Derogy et Carmel : ils ne cachent pas leur admiration pour Israël, mais vont au bout de leur enquête et jusqu'au but qu'ils se sont assigné : montrer la grandeur, mais parfois aussi la misère d'un peuple en quête de sa normalité.

Comme ils ont raison ! A la lecture de leur livre, on s'aperçoit qu'en dégageant Israël de sa mythologie pour le plonger dans ses réalités communes, ils nous le rendent plus proche et plus humain. Et on pense avec effroi combien peu de pays, surtout parmi ceux qui se veulent des modèles de vertu, supporteraient aujourd'hui pareil traitement.

La responsabilité soviétique

Dans l'Histoire secrète d'Israël, Derogy et Carmel, preuves à l'appui, développent une thèse, qui sera certainement controversée, selon laquelle l'Union soviétique est responsable de toutes les guerres successives entre Israéliens et Arabes, et entre les Arabes eux-mêmes. Ils rapportent de source sûre que Leonid Brejnev, à l'époque où il n'était que le secrétaire général du parti, a utilisé les services secrets de l'armée dépendant de son secrétariat pour provoquer des tensions en Proche-Orient et contrer ainsi l'esprit de Tachkent défendu par Kossyguine et Podgorny, avec lesquels il partageait alors le pouvoir. Ils démontrent le mécanisme de la manipulation dont furent victimes le président égyptien Gamal Abdel Nasser, le premier ministre syrien Jedid et son ministre de la défense, l'actuel chef du gouvernement, le général Hafez El Assad. Ils relatent l'épisode peu connu d'une bataille aérienne qui a opposé Israéliens et Soviétiques, et rapportent l'exclamation, captée par la radio israélienne, d'un pilote russe sautant en parachute d'un MIG en flamme : « *Ah, les sales juifs !* »

Au fil des pages on découvre des événements que l'on croyait connaître, mais auxquels Jacques Derogy et Hesi Carmel donnent une dimension inédite, un relief inattendu : l'odyssée de l'Exodus, la création de l'Etat d'Israël et de ses services secrets, la capture d'un MIG soviétique, le jeu de Kissinger et les hésitations de Dayan à la veille de la guerre de Kippour, les rencontres israélo-arabes qui ont précédé le voyage de Sadate à Jérusalem et la manière dont les Israéliens ont déjoué les complots qui se tramaient contre le raïs chez ses voisins et en Egypte même... Autant de sujets d'étonnement pour le lecteur, qui se retrouve ainsi conduit dans les coulisses inexplorées de l'histoire.

MAREK HALTER.

★ HISTOIRE SECRETE D'ISRAEL, de Jacques Derogy et Hesi Carmel, Ed. Olivier Orban, 394 p., 49 F.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi



Ingersoll-Rand

recherche pour sa Division T.P.

ingénieur commercial

COMPACTEURS VIBRANTS

pour lui confier la promotion et le suivi technique de nos matériels de compactage.

Ce poste conviendrait à un candidat bien introduit dans les Travaux Publics et ayant déjà une expérience de 3 ans de vente de matériel similaire. Anglais indispensable.

Adresser CV et prétentions, sous référence 108, au Service du Personnel, BP 113 78190 TRAPPES.



emplois internationaux



Entreprise Industrie

recherche pour la réalisation d'une importante affaire de sa division ensembles industriels

DIRECTEUR DE CONSTRUCTION EN AFRIQUE NOIRE

Cet ingénieur diplômé (ou équivalent) très confirmé, sera le représentant de C.M.P. ENTREPRISE INDUSTRIE sur le chantier et devra assurer l'organisation et la conduite de travaux de montage d'unités et de stockages.

Cette responsabilité importante nécessitant une présence sur le site d'environ deux ans intéresse un candidat ayant la pratique des gros chantiers à l'étranger et des qualités d'organisation et de commandement.

Anglais nécessaire.

Ecrire sous référence VF 174 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris discrétion absolue **etap**

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche pour GESTION ADMINISTRATIVE FINANCIERE ET COMPTABLE D'UNE SOCIETE EN AFRIQUE NOIRE

RESPONSABLE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

D.E.C.S. ou équivalent, avec expérience. Anglais indispensable.

Avantages habituels d'expatriement.

Adr. C.V. et prétent. no 81.912, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

ENGINEERS AND UNIVERSITY GRADUATES

If you are looking for a non routine job, challenging and offering important responsabilities :

One of the largest service companies in the oil business operating world-wide offers you opportunities as a Field Engineer-after 12 months of intensive training in the Middle East and the U.S - in one of the Middle East operations. You will be involved in Well Cementing, Formation Testing Completion and Stimulation.

Salaries will range from U.S. $ 13,000 to $ 20 000 p.a. nett depending upon experience.

Bachelor status initially but possibilities of married status after training.

Housing and food provided. Leave cycle with air fares paid. Applicants should be fluent in both French & English. Interviews will be held in Paris in November 78.

Please write quoting réf. 7 984 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

CHASSEURS... DE TERRAINS

Nous sommes une SOCIETE INTERNATIONALE qui construit des maisons individuelles groupées dans la REGION PARISIENNE.

Votre mission consistera à découvrir puis à négocier des terrains. Et à obtenir les autorisations de construire.

VOTRE PROFIL ? Du flair, du jarret, de la diplomatie et... une expérience suffisante des problèmes fonciers pour être capable de suivre une opération à tous les niveaux.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + références et souhait de rémunération à Mr SPITZER 12, rue Lincoln 75008 Paris, que nous avons chargé de ce recrutement confidentiel.

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION recherche

1 TECHNICIEN MENUISERIE

Ce poste conviendrait à un candidat ayant si possible une expérience dans la commercialisation des menuiseries industrielles.

Désireux de rentrer dans une P.M.E. en expansion dans la région parisienne.

Lieu de travail : Région MELUN

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. à André VOITURIEZ, B.P. 26 - 60301 SENLIS.

FILIALE IMPORTANTE GROUPE INTERNATIONAL TRAITEMENT DES METAUX NON FERREUX recherche pour PARIS

CHEF DU PERSONNEL Assistant du Directeur des Relations Sociales

Ce collaborateur aura à assumer une fonction complète et moderne Chef du Personnel incluant notamment les responsabiltiés suivantes :

- gestion du personnel, recrutement, évaluation des postes, plan de formation, communication, sécurité, contentieux.

De niveau école supérieure de commerce, possédant une expérience nécessairement acquise pour une part en usine, le candidat recherché doit être un homme de dialogues autant que de dossiers

Trés bon climat de travail.

Adresser CV + prétentions + photo sous réf.757M

SODECI 140, rue de la Croix Nivert 75015 Paris

CAISSE DE RETRAITE recherche

COMPTABLES

Titulaires BAC G2 ou équivalent - 5 X 8, emplois stables. Avantages sociaux - Ecrire avec C.V. et prétent. à C.P.P.O.S.S., Recrutement comptables, 31, avenue Franklin-Roosevelt, 75383 PARIS CEDEX 08. Ne pourront être prises en considération que les 40 premières candidatures reçues.

B.E.T. cherche

INGÉNIEUR T.P.

Expérience 3 ans minimum en PROJETS ASSAINISSEMENT Envoyer C.V. et prétent. à no 23.149 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

INFIRMIÈRES D.E. (PANSEUSES)

Ecrire ou téléphoner à CLINIQUE D'AULNAY, 11, avenue de la République, 93600 Aulnay-sous-Bois. TEL : 869-33-33.

Cabinet de conseils juridiques et fiscaux, spéc. droit des Stés, fiscalité, rech. collaborateur (ou trice), avec D.E.S.S., et un à deux ans de pratique dans cabinet identiq. ou ét. de notaire. Envoyer : C.V. I.D.E.A., 30, rue de Miromesnil, 75008 PARIS.

ECL recherche un **INFORMATICIEN**

3/4 ans d'expérience, ayant déjà dirigé des projets en mini-informatique de gestion.

Connaissance d'un ou plusieurs des matériels suivants : IBM 34 HB mini 6, B. 80.

Envoyer C.V. détaillé : 55, rue Hermel, 75018 PARIS. TEL : 259-10-40.

Société en plein expansion recherche

CONSEILLERS (ÈRES) COMMERCIAUX

— Gains importants
— Promotion rapide possible
Tél. ce jour au 261-62-26

Société service informatique de gestion recherche

JEUNE INGÉNIEUR ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour participation projet mini-informatique de gestion en temps réel.

— Expérience similaire souhait.
— Connais. I.B.M. 34 appréciée.
Env. C.V et photo à : C.G.E.I. 33, rue des Renaudes, Paris-17e.

Madame, Mademoiselle,

Vous avez le sens de la vente.
Le téléphone ne vous fait pas peur, et vous ne répugnez pas à vous exprimer par son intermédiaire.
O.K.
Nous pouvons sans doute faire un bout de chemin ensemble.
Nous vendons de l'espace publicitaire : notre Société fait partie d'un des plus grands groupes français spécialisés.

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous en dire plus : Téléphonez au 233-00-23.

Etablissement financier Champs-Elysées recherche pour son service contentieux

UN AGENT DE RECOUVREMENT-ENQUÊTEUR

5 X 8 X 13. Avantages sociaux, restaurant d'entreprise. Env. C.V. et lettre manuscrite à Chef du Personnel, B.P. 720-08, 75361 PARIS CEDEX 08.

RECHERCHONS

2 ENSEIGNANTS DE PROGRAMMATION

1 ENSEIGNANT PUPITRE

Libres de suite - Plein temps Salaires 60.000 F/an

B.A.P. 22, rue de Douai (9e). Tél. : 285-23-78.

ECL recrute pour participer à des projets de

GESTION grand système ou mini-informatique

ANALYSTES ET ANALYSTES - PROGRAMM.

2 à 4 d'expérience, maîtrisant parfaitement un ou plusieurs des langages suivants : Cobol, PL 1, Assembleur, la pratique d'IMS et/ou CICS serait appréciée. (Référence G.)

SCIENTIFIQUE ET SPATIAL

INFORMATICIEN diplômé de l'enseignement supérieur, capable d'autonomie dans son travail, ayant une bonne connaissance de l'anayse numérique et statistique, avec, si possible, une expérience dans l'utilisation des matériels : PDP 11/45 ICL 4/72 (ou IBM 360). Anglais technique souhaité. Mission à l'étranger. (Référence STS.)

MINI-INFORMATIQUE TEMPS RÉEL

INGENIEURS DIPLOMES 1 à 4 ans d'expérience dans la réalisation de projets « système » à base de mini-calculateurs (MITRA 15, SOLAR, T 1600, PDP). (Référence MI.)

Envoyer C.V. détaillé en précisant la référence 55, rue Hermel. — 75018 Paris. Téléphone : 259-10-40.

URGENT

J. F. ou J. H. pour enfants, les jours scolaires, de 16 h. à 18 h.; le mercredi, de 14 h. à 18 h. 337 - 40 - 63.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS recherche un

DOCTEUR ÈS SCIENCES ou INGÉNIEUR

Grande école (X - ENST - E.S.E.)

Pour études théoriques de haut niveau en traitement du signal appliqué aux transmissions de données. Quelques années d'expérience souhaitées

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé au CNET RTS/TDP 38-40, rue du Général-Leclerc, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Offre bourse docteur, ingénieur. Durée 2 ans, région Paris pour rech. ds métallurgie corrosion. Ecr. no T 08 566 M R.-PRESSE 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e.

LA VILLE DE GARCHES recrute

UN (E) DISCOTHECAIRE

Poste à pourvoir immédiatement

Adresser candidature à M. le Maire de Garches, 2, av. du Maréchal-Leclerc, 92380 Garches

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs. Demand. une documentation gratuite sur la revue FRANCE - ANIMATION (B3). B.P. 402-09, PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE (Paris - La Défense) recherche pour son informatique de gestion des ANALYSTES-PROGRAMMEURS D.U.T. ou équivalent. Ecrire M. RENAUT, Boîte postale 97, 92405 COURBEVOIE CEDEX.

Le Centre d'informations financières recherche COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.)

— Très bonne présentation ;
— Goût contacts haut niveau ;
— Formation assurée ;
— Situation d'avenir.
Rémunération importante.
Tél. pour rendez-vs 574-33-33 +.





Question Banco

Comment conjuguer chômage des jeunes et refus de nos propositions.

- **Nous** finançons largement 6 à 8 mois de formation.
- **Nous** appliquons au plus près toutes les orientations d'un nouveau management "libérateur et tonifiant".
- **Nous** vendons les produits financiers mobiliers et immobiliers parmi les plus performants du marché.
- **Nous** appuyons nos offres de rémunérations importantes et carrière rapide sur des moyens et l'image de marque que nous n'avons plus à présenter.

- **Parce** qu'il faut savoir ou apprendre à vendre ?
- **Parce** qu'il ne faut pas une mentalité d'assisté ? **Parce** qu'on est aussi payé à la commission ?
- **Parce** qu'une structure mentale de fonctionnaire est incompatible avec notre activité ?
- **Parce** que les diplômes ne sont qu'un aspect secondaire des facteurs qui dictent notre sélection ?
- **Parce** que caractère, volonté, puissance de travail, absence de préjugés, optimisme, opiniatreté, contact humain sont partagés par si peu de personnes ?

Si vous justifiez 23 ans minimum, envoyez 1re lettre manuscrite à PUBLI-BANS, réf. BE 1236 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra *(Merci de bien vouloir rappeler la référence)*

Société de Construction mécanique spécialisée recherche pour exportation

JEUNE AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

BILINGUE ou TRILINGUE ayant si possible formation Ingénieur.

Ecrire sous no 11 517 M à GEM PUBLICITE 142, rue Montmartre, 75002 PARIS, qui transm.

secrétaires

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE appelez G.K. CONSEILS 225-63-84.

SOCIETE D'EDITIONS Centre PARIS recherche pour son Président

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

excellente sténodactylo. Sérieuses références. Horaires se terminant à 21 h. Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

cours et leçons

Etudiants 3e cycle et agrégation donnent leçons mathématiques, tous niveaux. Tél. : 651-35-82.

traductions

Demande

Pour vos traduction français-anglais et anglais-français, tarifs spéciaux. - Téléphone : 504-06-84.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtement muraux 1er et 2e choix, 50.000 mètres carrés sur stock. Téléphone : 589-86-75.

capitaux ou proposit. com.

Pour tout problème financier : consulter EFIC, Tél. : 580-41-98, 15, rue Le Sueur. - Paris-16e.

Possibilité de gagner 25.000 FRANCS ET PLUS PAR MOIS grâce au SYSTEME KEMA COMPUTER-PORTRAIT. Portrait d'une personne vivante ou à partir d'une photo imprimé sur tee-shirt ou autre article en textile en moins de 2 minutes. Votre propre affaire au merciaux, vente par correspondance, kermesses, foires, parcs de loisirs, etc. Px du système : dance, kermess, foires, parcs de loisirs, etc. Prix du système : 75.000 francs. — Possibilité de financement et leasing. KEMA, handels gmbh, Beethovenstr. 9, D-6000 Frankfurt/Main. TELEX : 412713.

Cadres, commerçants : réglez définitivement vos problèmes d'emploi, devenez concessionnaire exclusif d'une organisation nationale avec fabrication chez soi et distribution articles large diffusion, investissement machine + stock 30.000 F, rapport important. Envoyer C.V. : HAVAS, MARSEILLE, no 47.090.

Pour rentab 700 m2, Sté rech. dépôt-vente en bonneterie, lingerie, linge maison, tissus. Ecr. à 8.166, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.



demandes d'emploi

TECHNICIEN SUPÉRIEUR en MACHINES et METHODES

Expérience, non limitative, des industries chimiques et assimilées.

45 ans. Autodidacte, vocation de chercheur, polyvalent techniquement, polyvalent manuellement.

Mes services seront appréciés en cas de démarrage difficile d'une nouvelle fabrication, de nécessité de développement ou de reconversion, surtout si les difficultés rencontrées ne peuvent être résolues par les moyens traditionnels.

Téléphonez-moi : 932-29-80.

J. F. 25 ans, ingénieur chimie organiq. début., ch. emploi fabrication, recherche, développement, analyse, Paris et banlieue. Ecr. no 6.922, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour remplacement week-end CHAUFFEUR DE MAITRE M. Sordoillet 355-39-08 E.S.C.P.

ALGERIEN Cadre administratif, finances, comptabilité, longue expérience cabinet, références haut niveau, cherche collaboration avec société ou cabinet expert pays arabophones, Afriq. ou Moyen-Orient. Etudierait toutes propositions. Ecr. no 122, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 30 ans, maîtrise Sciences Eco., option gestion FI, 5 ans expér., étud. toute proposition banques ou Etabliss. financiers. Ecr. à 6.923, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR société, expérience du travail à l'étranger, dix ans en Afrique du Nord, sérieus. référ., ch. situation en rapport France ou Etranger. Ecrire à HAVAS CANNES 19315/06.

Agent commercial, allemand, prospecterait clientèle R.F.A. contre fixe et %. Ecrire à no 5.655 HAVAS 37018 TOURS CEDEX.

Jne femme, 30 ans, niv. BAC., parl. cour. anglais, ch. empl. HOTESSE, EMPL. BUREAU, prox. Aulnay-ss-Bois, Le Blanc-Mesnil ou quart. gare du Nord. Ecr. Mme Rossi, rue J.-Duclos, Cité nouvelle, tour 10, appt 753. 93600 AULNAY-SOUS-BOIS, ou tél. : 869-38-3?.

J.F. 8 ans OPERATRICE L 8000 Burroughs 4 ans d'expérience, esprit vif et dynamique. - Libre de suite. Ecr. no 6.917 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Ingénieur 6 a. expér. courtage d'assurances, ch. poste respons. Ecr. no 128 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.H. 26 a., niv. SUP., lib. O.M., 5 a. expér. adjoint chef impl serv. presse ds grde administ., ETUDIERAI TTE PROPOSIT. Ecr. no T 08545 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 35 a., niv. doct. marketg, ICE ICI, disp. et mobile. Et. ttes pr. Ecr. no 131, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCUMENTALISTE

dipl., bilingue anglais/espagnol lu, licence histoire-géographie, 3 ans expérience traitement des documents, gestion bibliothèque. Cherche emploi mi-temps. Ecr. no T 008 487 M, R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AIDE-COMPTABLE

J.H. 19 à 1/2 C.A.P. niv. B.P. 1re année, LIBRE DE SUITE. Cherche EMPLOI STABLE. TEL. : 387-35-29 poste 148.

JEUNE INGEN. mécan.-physic.-automaticien, bilingue espagnol, ch. trav. Espagne, Sud France. Ecr. no 84.718 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 25 a., ingén. chim. organ., début., ch. empl. fabrication, recherche, développement, analyse, Paris et banlieue. Ecrire no 6.922, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

emplois régionaux

chef des services comptables PICARDIE 90.000/110.000 F

Une filiale importante d'un groupe aux activités multiples engage UN CADRE EXPERIMENTE de formation commerciale et comptable pour coordonner les fonctions comptabilité, informatique et assurer le contrôle de gestion sous l'égide de la Direction Générale.

Possibilité de promotion pour un homme dynamique ayant le sens des responsabilités.

Adresser candidature manuscrite et photo en précisant date de disponibilité sous No 81.335, CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LYON 8e

recherche pour son service INFORMATIQUE

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

2 ans expérience. Niveau DUT, connaissances :
— IBM 370 DOS/VS - COBOL-ANS - CICS VS release 3 ;
— PAC 700.
Homme de contact, il devra s'intégrer dans un service en plein développement (mise en place TP). Env. C.V. détaillé man. et photo à PROMARKET, 114, bd 11-Novembre-1918, 69626 Villeurbanne, q. tr.

ETUDIANT (ES) TITULAIRES D'UN DEUG licence, maîtrise (sciences, droit, économie, sciences humaines, lettres).

PREPAREZ EN UN AN UN D.U.T., quelques places sont encore disponibles à l'I.U.T. de TOURS (Techniques de commercialisation documentation).

Ecrire d'urgence : I.U.T. Service Scolarité, 29, rue du Pont-Volant, 37002 TOURS CEDEX.

SOCIÉTÉ D'AGENCEMENT ET DE DÉCORATION RÉGION OUEST recherche

UN RESPONSABLE COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ

(relations architectes, décorateurs, etc...) ayant de solides connaissances techniques.

Ecrire avec C.V. et photo à no 82.043, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Important Cabinet Juridique et Fiscal Paris, rech. pour sa Succursale du Sud-Ouest

COLLABORATEUR

ayant plusieurs années d'expérience, dynamique, capable de développer la clientèle existante.

Ecrire sous no 13 694 à : JRP 39, rue de l'Arcade, Paris-8e qui transm.

FABRICANT D'APPAREILS A ULTRA-SONS CONTRE LES RATS (références internationales) recherche

REVENDEURS FRANCE ET ETRANGERS

SIRE S.A., 134, cours Lieutaud 13006 MARSEILLE.

Cherche ORTHOPHONISTE pour exercice libéral à Cannes Téléph. (93) 68-21-68.

INFORMATIS

pour projets internationaux Iris 50 - Mitra - Solar - Intel 80

INGÉNIEURS LOGICIELS 3 à 4 ans expérience

INGENIEURS DEBUTANTS (X-ECP-ESE-SUP. AERO) Formation assurée

26, rue Daubenton (5e) - 337-99-22

SOCIETE JAZ Département JAZ Industrie électromécanique zone LA DEFENSE recherche A. T. 2 ELECTRONIQUE 3 à 5 ans expérience pr mesure mise au point labo. Anglais lu. Adresser lettre manuscrite et C.V. à M. RENAUD, 4, rue de Courrières, 92000 NANTERRE.

Importante Société de télécommunications PARIS (13e) recherche

INGÉNIEURS SPECIALISES

en commutations électronique et électromécanique. Déplacem. fréquents province. Nombreux avantages sociaux.

Présenter candidature Cabinet SELCO (M. Chauchard), téléph. 770-06-20, 15, rue Faubg-Montmartre (9e).

formation profession.

PROGRAMMEUR ANALYSTE SUR IBM 3

Niveau : Bac ou 1re. Durée : 130 heures.

PUPITREUR D.O.S. INFORMATIQUE

Niveau : B.E.P.C. Durée : 140 heures.

FAX Ecole privée

6, rue d'Amsterdam : 874-95-69
94, rue Saint-Lazare : 874-56-60.

animaux

Arrivage cockers américains, caniches toy, toutes couleurs. 184, av. Italie (13e), 588-76-99.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PALAIS-ROYAL
SUR LES JARDINS PLEIN SUD
VUE EXCEPTIONNELLE
3-4 pièces, dépendances, balcon, gd confort, chbre service dble. 2.200.000 F. Denis-Chevalier et Cie - 265-77-59.

ST-EUSTACHE - 5 p., 100 m2, séjour extra, verrières, 2 ch. au soleil, 2e ét. 560.000 F, px except. **BARBIER** 10, rue Saint-Roch 260-68-87

3e arrdt.

MARAIS 30 M2 CARACT. PIERRES POUTRES, W.-C., 3e Sur rue, à rénover. - 544-51-93.

4e arrdt.

VRAI MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES
Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES en duplex.
Du mardi au samedi 16 à 19 h. ou Tél. : 359-30-85 heures de bur.

DUPLEX neuf, caractère, SPLENDIDE 3 P. + 2 bains, urgent, cause départ. 233-51-36 (588-80-47, soir)

95 M2 dans bel HOTEL PART. sur cour pavée fleurie. Calme. Soleil. 650.000 F. 293-47-05.

13, place des Vosges, du studio à l'appt. de prestige. 325-32-77 et 271-72-80.

5e arrdt.

ST-JULIEN-LE-PAUVRE
5, RUE FREDERIC-SAUTON
2 PCES ET 4-5 PCES
Visite les jeudis et vendredis 14 h. à 18 h. 30, ou 755-98-57.

JARDIN des PLANTES 5e étage, asc., 75 m2 à aménager. 375.000 F. Visite possib. samedi s/rend.-vs Serge KAYSER - 329-60-60

PORT-ROYAL. Imm. P. de T. 1900. tt cft. 4 P. 90 m2, serv. Balcon, soleil. 535-86-37.

P. à P. Studio av. mezzanine, caractère, poutre, cheminée, soleil, tél. Sur place vendredi de 11 à 15 h., 4, r. de Blainville-5e

5e RUE de BIEVRE, rez-chaus. av. gdes baies vitr, 55 m2. Poss. annexer ss-sol. 266-67-06.

6e arrdt.

Charme Saint-Germain-des-Prés
3, RUE JACOB
dans bel imm. XVIIe classé. Spacieux et ravissant living avec poutres et cheminée, escalier bois, grande mezzanine + 1 chbre, cuis., s. de bains. Prix 640 000 F vendredi, samedi 13 à 18 h. ou Vernel : 526-01-50.

RUE DANTON
300 M2 Possibilité professionnel
Immeuble grand standing 567-22-88

7e arrdt.

26, RUE UNIVERSITÉ
Imm. XVIIe s., 5 p., 145 m2, plein sud prix : 1 300 000 F. Sur place vendred. 15 à 18 h.

RUE DE LILLE
ravissant studio, parfait état, 40 m2. Téléphone : 605-10-08.

PLACE DES INVALIDES
EXCELLENT PR PLACEMENT
3 p., 330 000 F Sur place : 148, RUE DE GRENELLE vendredi et lundi 16-18 h. 30 ou téléphoner au 293-64-78.

8e arrdt.

50, RUE DE MIROMESNIL
Première vente directe d'un programme de rénovation totale de 5 appts de caractère, derniers étages, prestations exception., différentes surf. de 60 à 200 m2. Tél. : 579-63-67.

ST-AUGUSTIN 3 et 5 PIECES Belles récept. 325-32-77 et 271-72-80

9e arrdt.

DANS HOTEL CLASSE
17, RUE BLANCHE
Prêts à être habités
1o STUDIO NEUF 22 m2, bon standing, kitchenette, salle de bains SPACIEUSE ;
2o En cours de rénovation, très beau 2 PIECES, 53 m2.
Visite sur pl. vendr., 14 à 18 h.

12e arrdt.

Dans bel imm. 3 P., cuis., w.-c. 150.000 F. Pptaire. Vendredi 14-18 h. Samedi 10 à 12 h. 4, passage MONTGALLET.

Près AV. ST-MANDE, studio entrée, cuis., tt cft., asc., park. 165.000 F. 346-63-85.

DAUMESNIL, 6e étage, ascens. 3 P. cuis., tt cft., parfait état. 368.000 F. 344-71-97.

13e arrdt.

PATAY - TOLBIAC
bel imm. briques, ravalé, 2 P., entrée, cuis., wc, salle d'eau, placards, chauf. central. Prix : 150.000 F avec 50.000 comptant. Téléphone : 585-54-00.

14e arrdt.

RASPAIL-MONTPARNASSE SUR JARDIN, PL. CIEL. Asc. Sél. + ch. luxe. ODE. 95-10.

RUE D'ALÉSIA
A RENOVER, bel imm. pierre de taille, 2 Pces, cuis., wc, bns, 110.000 F av. 22.000 F. Voir le propriétaire, vendredi, samedi, 14 h. 30-19 h., 68, r. ALESIA.

14e. Imm. 1930 tt cft., 2 P., 45 m2. Verd., calme. 270.000 F. Excellent placement. 705-31-13.

15e arrdt.

2 P. Entrée, cuisine, W.-C. BALCON. **36 m2** A rénover. 139.000 F. 544-48-44.

SUR VILLAGE SUISSE
Splendid 4 P., tt conft, 100 m2, 4e étage. Prix : 950.000 francs. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

Mo DUPLEIX
2 Pièces, grande cuisine, calme. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

VAUGIRARD
DUPLEX, caractère, 3-4 Pièces, confort, état impeccable. Prix : 700.000 F. Téléphone : 371-45-35.

16e arrdt.

FOCH (PRÈS)
BEL IMM. PIERRE TAILLE 3e, ASC. - TAPIS ESCALIER
GRAND 5 P. Salon, salle à manger + 3 chbres, 2 salles de bains. ENTIÈREMENT RENOVE
PRIX 920.000 F
Jeudi, vendredi, 14 h.-18 h., **1 RUE** PERGOLESE, ou 723-91-28.

AV. FOCH (Près)
Bel imm. pierre de taille. Asc. **3 P.** Parfait état. Tout conft. Calme - 764-12-35

16e - PLACE MEXICO
LUMINEUX 5 PIECES, 198 m2, 5e ascens., vaste balcon, soleil, excellent plan, parfait état, gde classe. FONCIAL, 266-32-35.

DES APPARTS SUPERBES : UN STUDIO, UN 5 P., UN 6 P. VENEZ VOIR :
3, RUE MARBEAU
A partir de 7.800 F le m2. Visite sur place, le lundi.

CEVIM - 359-95-01

TROCADERO 5 pièces 113 m2, 1er étage sur rue et cour. Immeuble pierre de taille. 610.000 F. – 924-92-45.

PROPRIETAIRE VEND
ATELIER ARTISTE
110 m2, étage élevé, ascenseur, plein soleil
6 m S/PLAFONDS
734-98-06, heures bureau.

AV. MOZART
Dans HOTEL PARTICULIER DECORATION RAFFINEE DOUBLE LIVING **75 M2** 1 chbre, 2e étage soleil. Tél. 256-20-23.

17e arrdt.

INVESTISSEUR
Restent à vendre 3 APPTS dans petite résidence pierre de taille, couverture ardoise :
2 P. 40 et 44 m2, à moins de 6.400 F le M2
Sur place samedi 14-18 h 30 : 106, RUE DES MOINES (17e)

PORTE DES TERNES
Sél. dble + 3 chbres, cuis., bains, toilette, 7e étage, ascens. 140 m2, 2 chbres service. 567-22-88.

20e arrdt.

MAIRIE 20e Appart. 3 pces 60 m2. Tt cft. Prix 225.000 F - Crédit 80 % Tél. : 370-91-78

20e 100, r. Pelleport. Imm. réc. 7e ét. 139 m2 + terr. ensol., tr. calme, 7 P., 4 ch., 2 s. bns., 2 w.-c., cuis. équip., asc., cave, box fermé, métro 50 m. Me voir s/pl. lundi-mard.-jeud. 16 à 19 h.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Face au bois
Promoteur Constructeur vend un nouveau programme 70, bd Maurice-Barrès
Vue exceptionnelle sur bois de Boulogne. APPTS 126 et 156 m2. Tél. OGT 522-86-86

BOULEV. DE LA SAUSSAYE
NEUILLY-SUR-SEINE
Dans imm. grand standing, très calme, sur verdure. Reste quelques APPARTEMENTS 110 m2 et 115 m2, vendus directement par promoteur constructeur. O.G.T., 522-86-86.

NEUILLY
SAINT-JAMES
4 PIECES, BALCON, 114 M2
Liv. exceptionnel, 2 chambres avec salle de bains, cuisine avec office.
De 14 h. à 19 h. 30, sur place, 18-20, rue de la Ferme, ou rendez-vous 747-93-03.

CLICHY
Immeuble standing, 1972, séjour, 3 chambres, balcon, 78 m2, tout confort, soleil, calme, 2e étage, 395.000 F. Sur place les 5 et 6 octobre, de 14 hres à 18 hres, 3, rue des Morillons, escalier A, ou téléphoner 257-03-03.

SAINT-CLOUD
dans parc de 2 HA immeuble pierre de taille.
LUXUEUX 4 PIECES
110 m2 + balcon 16 m2 jamais habité.
Salon - salle à manger - 2 ch., salle de bains, salle de douches, 2 w.-c., entrée de service.
Sur place tous les jours, 132, bd de la République, de 11 à 13 h. et de 14 à 19 h.

93 Seine-St-Denis

Mo Pte-de-MONTREUIL. Part. vd b. duplex 115 m2, 2 s. d'eau, jdin susp. 75 m2, vue pan. Paris T. 287-77-91 dom., 858-16-20 H.B.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ (94)
Résidence JEANNE DU LAC, 20-22, rue Jeanne-d'Arc, à 200 m. du bois de Vincennes.
Luxueux immeuble en PIERRE DE TAILLE
STUDIOS ET 5 PIECES
vastes loggias, terrasses, jardins privatifs.
PRIX FERME ET DEFINITIF à la réservation.
LIVRAISON EN COURS.
Sur place tous les jours, de 11 h. à 19 h., sauf mardi, ou SOGECOM, 544-38-78.

95 - Val-d'Oise

PRES LYCEE ENGHIEN
Résidence nve, 106 m2 + 14 m2 terrasse Sud-Est. Park. dble. 550.000 F. Tél. 989-31-74.

Province

MÉRIBEL-LES-ALLUES
SAVOIE
2 p. + cuisine, bains, tt cft, loggia 15 m2, vue imprenable, état impeccable, entièrement meublé, pr 7 person., habitable de suite. SIMON CHOFFEE, 17, r. Neuve, 69007 LYON. Tél. (78) 28-94-38.

Courchevel 1.650, studio 40 m2 env. + loggia, 4e ét., pisc. intér. remontée. 440.000 F, 1/3 compt. + long crédit. Agce S. Choffée, 17, rue Neuve. Tél. (78) 28-94-38 LYON.

TOULOUSE. — Exceptionnel : luxueux appartement de 165 m2, 4 chambres, salon, cuisine, séjour, S. de B., terrasse de 120 m2, dernier niveau sur place piétonnière, plein centre ville, parking, sous-sol, immeuble neuf de très grande classe. Ecrire : PBC J'ANNONCE, no 1.565, 22, route d'Espagne, 31081 TOULOUSE - CEDEX.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble récent bon standing STUDIO 38 m2, loyer 967 F. Charges 225 F.
2 PIECES 58 m2, loyer 1.296 F. Charges 368 F. Parking 153 F.
4 PCES 80 m2 + 36 m2 terrasse, 1.989 F. Charg. 507. Park. 153 F.
6 PCES 120 m2. Loyer 2.463 F. Charges 760 F. Parking 153 F.
S'adres. 220, rue du Faubourg-Saint-Antoine, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Tél. 345-17-22.

Mo PLACE-DES-FÊTES
Face sortie COMPANS
Immeuble neuf, jamais habité.
— Gds studios + loggia 1.590
— 3 pièces, 71 m2 .... 1.880
— 4 pièces, 91 m2 .... 2.360
— 5 pièces, 108 m2 .... 2.750
Parking sous-sol et provisions sur charges compris. — Visites lundi, mercredi, 13 h. à 19 h. ; samedi, de 10 hres à 18 hres.
PLACE DES FETES, à côté magasin RADAR.
H. LE CLAIR.

16e Bois Part. à Part. T. B. 3-4 P., 2 sanit. 4.000 F + ch. De 17 à 21 h. Tél. : 722-22-93.

Région parisienne

FONTENAY-sous-BOIS. Urgent. Part. à part. loue Superbe appt. 4-5 p. 130 m2, balc., s. d'e. 2 wc, cuisine équipée, tél., imm. grand stdg, box, cave. prox. école, com., RER. 4.000 F. 875-27-44.

bureaux bureaux

1 à 20 BURX. TS QUARTIERS. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

Domiciliation commerciales. Sièges sociaux S.A.R.L. Bureaux tous quartiers. Téléphone : 238-11-40.

BASTILLE. 230 m2 burx et locx, r.-de-ch. et 1er, bel imm., lib. ste tte ppté. 980.000. 522-44-81.

fonds de commerce

TOULOUSE
Ouverture Centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux sans pas-de-porte, magasin tous commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré. Ecr. Sté Windsor, 4, place Occitane, TOULOUSE. Téléphone : (16-61) 21-18-20.

SUD-OUEST. Vends murs de pharmacie, 300.000 F, bon rapp. Ecr. BABOK, Sauveterre, 30150 Roquemaure, ou (66) 89-24-12.

Cède, cause décès, belle affaire d'ameublement à Toulouse, très connue et bien gérée (fabrique +négoce). 50 ans de renommée, chiffre d'affaires à développer. Atelier + salle d'exposition + logement. Ecr. à 8.167, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AUBERGE - RESTAURANT
Charmant village, 50 km Paris, vds murs et fds. T. 476-30-52.

immeubles

16e Près EXELMANS. Import. imm. p. de t. rez-ch. 6 ét. 2 corps bâtim. 1 comm. 10 baux 13 locat. verbales. - 266-67-06.

ACHETE IMMEDIATEMENT COMPT. imm. de rapport toutes importances, toutes catégories. Paris ou limitrophe - Mess. KREMPFF & MORELLO 11, rue Amiral-d'Estaing (16e) Tél. : 720-16-61, poste 32

VERNEUIL
Très bel immeuble, ascenseur. Jardin. 3 P. occupées loi 1948. 320.000 F. — 522-95-20.

Carcassonne, rue piétonne. Immeuble un étage 271 m2 sol. Libre sauf magasin. Surélévation prévue origine. Vte par lois chbre des Notaires. Vendredi 13 octobre, 14 heures. Maîtres Benedetti-Vignon. (16-68) 25-02-77 et 25-11-64.

constructions neuves

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard.
3 pièces avec terrasse, à partir de 417.000 F.
Renseignements sur place tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.
CIME, 538-52-52.

Mo NATION - SQUARE SARAH-BERNHARDT
DUPLEX 5 pièces avec grand jardin privé, et 4e étage, 3 CHBRES + GRAND LIVING, 2 sal. de bains. S/place 32, RUE DE LAGNY (20e) Samedi, lundi, 14 h 30 - 18 h. Renseignements : 607-64-15.

LES TERRASSES DE NEUILLY
petit imm. de GD STANDING du STUDIO au 7 PIECES SUR JARDINS.
Visite de notre appt décoré tous les jours 10-12 h. et 14-18 h. 30 117, BD BINEAU, ou renseignements au 624-39-49.

DUPLEX
2 pièces avec jardin.
Renseignements sur place 52, RUE MADEMOISELLE.
Ts les jours de 11 h. à 16 h. 30. CIME 538-52-52.

A NICE
Entre la zone piétonne et la promenade des Anglais, la « Résidence THAIS » à vdre appartements, studios, bureaux, commerces, parkings. Emplacement exceptionnel au cœur de la ville. Qualité des prestations. Investissement de 1er ordre. Bureau de vente du constructeur sur place : Résidence THAIS, 6, rue MASSENET, NICE. Tél. : 87-11-03.

Immobilier (information)

appartem. achat

ACHETE DE SUITE 2/3 P. standing PARIS - Tél. : 747-10-87

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

Reste quelques 3 P. cuis., w.-c. Px sacrifié. Pptaire vendredi 14 à 18 h., samedi 10-12 h. 4, passage MONTGALLET.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Beaux appts de standing 4 P. et plus. 283-11-08.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas, pavil. ttes banl. Loyers garantis. 4.000 F max. 283-57-02.

locaux indust.

Par suite développement activité agro-alimentaire, cherche à céder 1re activité produits chimiques d'entretien. Travail à façon assuré pour clientèle leaders du marché. Extens. poss. puisque construct. de 2.500 m2 sur terr. de 2 ha. Mais. 10 Pces av. parc, burx : 4 Pces, embr. S.N.C.F., 30 km. de Saint-Malo. Ecr no 8.091, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

100 KM. SUD-EST PARIS : usine 1.800 m2, 90 m2 bureaux, 3 lignes téléphone, pouvant servir de dépôt. Libre de suite. Téléphone : 254-35-17, et après 19 heures : 727-36-52.

automobiles

vente

+ de 16 C.V.

PORSCHE 911 SC Targa 78 état neuf. Tél. : 30-03-76 (16-93) Monaco.

divers

SONAUTO IMPORTATEUR
PORSCHE
DÉPARTEMENT OCCASION
GD CHOIX TOUS MODELES
911, 924, DIRECTION 76 77
GARANTIE DE L'IMPORTATEUR
53, rue Marjolin, LEVALLOIS
739-97-40

ÉTOILE AUTO
CONCESSIONNAIRE
MERCEDES BENZ
VEND
450 SE gris métal 78
280 SE bleu 77
280 ivoire 77
280 vert 76
280 SE ivoire 68
230 SL ivoire 65
280 SE marron métal 77
Ses reprises sélectionnées
PORSCHE 924 gris métal .. 78
ROLLS-ROYCE cpé Corniche 76
CHEVROLET Malibu bleu métal
CITROEN CX gris métal.. 76
B.M.W. grise 3,3 l. 76
B.M.W. 520 bleu métal 76
RENAULT 5 beige 77
53, rue Marjolin LEVALLOIS
739-97-40

locaux commerciaux

SAINT-DENIS (93)
PRES AUTOROUTE DU NORD
Partic. loue hangar et bureaux de 650 m2 s/terrain de 3 500 m2, possibilités 4 500 m2. ACCES GROS PORTEUR. Ecr. no 6 105, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Boutiques

BOUTIQ. + petit logem. Prix : 120.000 F. Propriét., vendredi, 14 à 18 h., samedi, 10 à 12 h. 4, PASSAGE MONTGALLET.

pavillons

77-LESIGNY, vds pav. mitoyen, 4 p., 88 m2, proche ts comm., école, lycée, liais. fréq. RER Boissy. 235.000 à déb. 585-54-75.

CAMPAGNE S/OISE
35 km Paris. Confortable pav. pierre. Hall, gd salon, séjour, 4 belles chbres, bur., lingerie, cuis., bns, w.-c., ss-sol total., gar., chff. centr. Magnif. terr. clos murs. Gare, écoles à 600 m. Prix : 398.000F. - Avec 20 %. **ACB** 25, rue Nationale, BEAUMONT. - T. 470-20-94/29-10.

PARIS-19e Prox. métro TELEGRAPHE
Part. vd résid. princip. 187 m2. VOIE PRIVEE. 8 P. Tt cft. Gar. cour. 800.000 justifiés. 205-80-19.

villas

Part. vend VILLA NEUVE, 120 m2, tt cft, 4 p. au 1er avec terrasse, r.-de-ch. amén., gar. 2 voit., terrain 4.615 m2. Heures repas : (94) 65-33-64.

3,5 KM GARE VERSAILLES-CHANTIERS, splendide constr. neuve, jamais habitée, dans petit domaine, comprenant : séj. dble, cuis. équipée, cab. toil., 4 chbres, 2 s. de bains, w.-c., nbreux placards, cellier, garage 2 voitures. PRIX DEMANDE : 735.000 F. I.N., 045-29-09.

10 KM VERSAILLES. Maison 6-7 pièces, style britannique, 2 bs, garage, jardin. 953-77-77.

PROVENCE, dominant le Rhône, vds villa, tt cft, s/1 ha, terrain. Prix élevé justif. Ecr. BABOK, Sauveterre, 30150 Roquemaure, ou téléphone : (66) 89-24-1.

TAVERNY 3 mn gare. 5.700 m2 de jardin décoré
Belle villa ILE-DE-FRANCE
Sél., 4 chbres, 2 s. bns, ss-sol. Prix 630.000 F. Tél. : 417-03-10.

LE VESINET ULTRA CALME 10' R.E.R.
Sur 2.200 m2 boisé, VILLA famil., gd séj., 7 CHBRES, ss-sol., gar. Ag. Mairie, 976-52-52.

BORD SEINE
35 KM PARIS OUEST
VILLA 6 pièces, confort, garage.
JARD. 1.300 m2. Prix 685.000 F.
A. DUSSAUSSOY
NADEL 073-97-27 073-36-93

LE VESINET RESIDENTIEL calme, 800 m RER
Charm. VILLA parf. état, séj., 3 ch., bains + gd grenier aménagé, cuis. éq., tt cft, gar., jard. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

BORD LAC
ENGHIEN. Exceptionn. villa 7 pces, 160 m2 habit., 3 bains, gar. 3 voitures, jardin décoré 750 m2, 1.100.000 F. 989-31-74.

maisons de campagne

110 KM PARIS
Sortie village, maisonnette plain-pied, cuis., séj., salon, cheminée, 1 chbre, s. de bs, w.-c., ch. c., gar., jard. BIEN CHEZ SOI. 128.700 F crédit. UNE AFFAIRE

75 KM PARIS
Magnifique grange à aménag. DU SOLIDE, 230 m2 au sol, exposit. sud s/terr. 5.400 m2, eau, électr. Px dem. 180.000 F.

128 KM PARIS
Belle grange 80 m2 à terminer d'aménager, compr. cuis., gar., gros œuvre, parfait état, cour et terrain planté d'arbres, sur 1.000 m2. Px 145.800 F, crédit, possib. acquérir 860 m2 en + terrain planté arbres fruitiers. Prix total : 170.800 F
CABINET IMMOBILIER (28) à Trancrainville par Janville. TEL. : 16 (37) 90-04-10 (90 km Paris par N. 20, sortie à Allaines par autoroute A-10). s/r.-vous, même le dimanche.

YONNE
Dans verte campagne, plusieurs granges à aménag., belles constructions parf. état, terr. atten. A partir 55.000 F. Crédit poss. 90 % Cab. Bouvret, 27, av. Gambetta, JOIGNY. T. (86) 62-19-44.

Maison région Beauvais, 4 p., cuis., chauff. cent., s. de bs, w.-c.+maison indépend., 2 p., cuisine + garage avec fosse, 1.000 m2 terrain. Px 350.000 F. Mme Gonnet, Brombos par Grandvilliers 60210.

fermettes

PUY-DE-DÔME
S/5.000 m2 Fermette 90 m2
habitable après aménagement, cave voûtée, gar. Tous comm. à proximité. Eau, électricité.
PRIX 69.000 F
Avec 14.000 F comptant, solde payable sur 7, 10 ou 15 ans. PROGECO 3, B.P. 159, 90, avenue du Général-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON CEDEX. Téléph. 16 (70) 28-30-30. FERME LE LUNDI.

80 km Ouest. Anet, proximité rivière, forêt. Secteur protégé.
FERMETTE
anc., cuis., s. à manger, salon, s. de bs, ch., + gren. et grange aménageables. Prix : 270 000 F. IMMOBILIAE Tél. : (37) 64-08-39 et 64-07-36.

domaines

Particulier achèterait sablière de 12 à 20 hectares, dans un rayon de 100 kilomètres autour de Paris. Téléphone : 766-50-78.

propriétés

A vendre, à Herblay, vue splendide sur la Seine, grande maison de 10 Pièces, dans parc planté. Écrire Service Immo. 7, rue de Bernus, 56000 Vannes. T. 63-28-63.

FORET FONTAINEBLEAU
6 KM. MILLY-LA-FORET
« LE VAUDOUE »
50, rue des Templiers, Particuliers vend maison et dépendances sur jardins clos murs. Tout confort, excellent été, calme, verdure, soleil. Prix : 520.000 F. Visite sur place sans prévenir.

Domaine rural, 45 km. de Lyon, bâtiments et 10 hectares environ, libre : 185.000 F. Tél. 575-23-75.

VAL EPTE Charmante maison NORMANDE gd séj., cheminée, poutres, cuis., 3 chbr., bains, ch. maz. Jdin 950 m2. 370.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20

CHATEAUNEUF-DE-GRASSE
15 kilomètres de Cannes : demeure provençale 18e siècle, intérieur restauré, 400 m2 habitation, 13.000 m2 terrain. Prix : 2.800.000 F. Tél. (93) 65-01-42.

120 km PARIS OUEST
FERME AMENAGEE
Séjour - 5 chambres
2 bains - JARDIN 5.500 m2
Px 680.000 F - Crédit possible
A. DUSSAUSSOY
NADEL 073-97-27 073-36-93

60 km autoroute OUEST
Site ravissant - Calme
JOLIE DEMEURE CAMPAGNE
Récept. 60 m2, 6 chbres, 1 ha merveilleux parc av. sous-bois.
CHANTACO 478-32-83 478-33-24

AIN, 20 km. Mâcon, vend belle maison bressane, de caractère, 9 Pièces aménagées, grandes dépendances pour atelier, tout neuf, cheminée, chauffage, sur 4.000 m2 de terrain avec jardin. Prix 350.000 F. T. (74) 37-11-68.

PROVENCE. Belle maison pierres, 5 Pièces, communs, dépendances, tout confort, parc clos 1.800 m2, 450.000 francs. (1.541) Agence Provençale, 84-Carpentras. Téléphone : (90) 63-19-85.

Proximité MILLY-LA-FORET dans parc 3 hectares : maison, 200 m2, confort. Tél. : 522-05-96.

Du sérieux !
MAISON DE FERMIER, cossue, confort, terrain, 220.000 francs.

DOMAINE DE 40 HECTARES bâtiments récents 1.100.000 francs.

ENCLOS DE 1 HECTARE 50 terre riche, 300.000 francs. Vayssié - 82 - Lafrançaise.

PONT-AUDEMER
Gentilhommière du 18e siècle, vastes dépendances, maison de gardiens, 4 ha parc bordé par la Risle, étang poissonneux privé, en parfait état. Téléphone : 567-22-88.

CORSE PORTO-VECCHIO Villa 400 m2, parc 4.000 m2, PISCINE. Vue imprenable. - 522-05-96.

710 PROPRIÉTÉS
De la Fermette au Château Autour de Paris : 0 à 120 km
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ : MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 BIS, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS - 227-43-58

SUD SEINE-ET-MARNE
Magnif. fermette entièrement restaurée, gd séj. av. poutres, cheminée, 4 chbres, 2 bs, cuis. équipée, grange 150 m2, chauff. centr., jard. clos de murs avec beaux arbres, tr. belle affaire, 530.000 F.
AG. DE VOULX. T. 431.91-20.

viagers

Vendez rapidement : conseil, expertise, indexation, gratuit, discrétion. — Etude LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. : 355-61-58.

Région VERSAILLES. VIAGER OCCUPE sur 2 TETES, 63 et 70 a. Pav. 4 p. T. : 045-49-71.

manoirs

VAR - DRAGUIGNAN
MAGNIF. PROPRIETE 360 m2 habitables, au-dessus de Cannes et de Saint-Tropez, 20' mer, très beau panorama. Parc uniq. de 15.000 m2, except. jdin hiver de 200 m2. Eau de source abond. maison de gardien+dépendanc. Tél. : 320-80-88.

châteaux

EN BLÉSOIS
CHATEAU 20 P.
Sous-sol + 2 autres MAISONS et dépend., au milieu PARC boisé, terres, étang. 45 hectares URGENT - BAS PRIX
CABINET LA SOLOGNE, 41200 ROMORANTIN. TELEPH. (54) 76-02-92.

terrains

BOIS-D'ARCY, choix import. à partir de 240.000 F
LE PERRAY-EN-YVELINES, 2 lots de 905 m2 et 1.250 m2. I.N., 045-29-09.

VERRIERES-LE-BUISSON
530 m2, façade 16,50 mètres. YDRAL, 18, avenue Dutartre, 78150 LE CHESNAY. Tél. : 955-33-10.

UNIQUE. Vallée de Chevreuse, clairière boisée 7.500 m2, 3 km RER, eau, électr., tél., permis const. 160 m2. 033-61-40, 359-89-15.

A vendre terrain à bâtir Gif-s-Yvette 1.000 m2, 270.000 F Créteil, 500 m2, 220.000 F. - Tél. : 584-00-23/00-24.

MESNIL-LE-ROI
près forêt, site classé, beau TERRAIN BOISE 2.500 m2 grande façade, toute viabilité. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET, 976-85-90.

Part. vd TERRAIN à BATIR, Vexin, 50 km Paris (5 km de Meulan), 4.200 m2 environ, tiers boisé. 467-10-90 ou 475-42-63.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur d'Arabie Saoudite et Mme El Hejailan ont offert mercredi une réception au pavillon d'Armenonville à l'occasion de la fête nationale.

Naissances

— Marie-Christine et Gérard BARBIN-LAMBILLIOTTE, sont heureux d'annoncer la naissance de

Jean-François,

le 13 septembre 1978.
« L'Enclos »,
47110 Sainte-Livrade-sur-Lot.

— M. François THIEULLENT et Mme, née Frédérique Varin Bernier, laissent à Cedrick et Geoffroy la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Marie.

9, rue Victor-Caffin,
33200 Bordeaux.

Mariages

Nicole PREDSEIL
et
Philippe HUGONNARD - ROCHE

ont la joie d'annoncer leur mariage, qui aura lieu, le 7 octobre, à 11 heures, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.
17, rue Borgnis-Desbordes,
78000 Versailles.
60, avenue Jules-César,
1150 Bruxelles.

— Mme Paul MORITZ,
M. Lionel MATON,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

M. Yves MORITZ
et Mlle Patricia MATON.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 14 octobre 1978, à 15 h. 30, en l'église de Neufmarché (Oise).

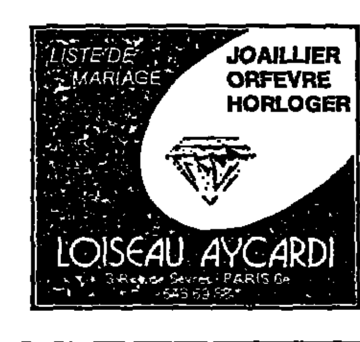
Décès

— M. et Mme Hubert Piette,
Mme Elisabeth Barreau,
ses enfants,
M. et Mme Frédéric Piette,
Richard Piette,
Georges Piette,
Guillaume Barreau,
ses petits-enfants,
M. et Mme Roger Barreau,
ses frère et belle-sœur,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. André BARREAU,

survenu à Saint-Germain-en-Laye, à l'âge de *soixante-dix-huit* ans.
Les obsèques auront lieu le samedi 7 octobre 1978, à 16 heures, en l'église de Coulanges-lès-Nevers, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.

Rua Renato Paes de Barros,
112/42 - 04530 Sao-Paulo (Brésil).
22, avenue du Cap,
78300 Poissy.
52 bis, avenue Colbert,
58000 Nevers.



— Le président,
Et le comité de la Société des gens de lettres,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Jeannine BOUISSOUNOUSE
et de
MM. Jean GUÉHENNO,
de l'Académie française,
Jean FAYARD
et
Paul-Jacques BONZON.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean CASANOVA,
née Ella Armengaud,

survenu le 3 octobre.
Une bénédiction sera donnée en la chapelle de l'hôpital de Garches, le vendredi 6 octobre, à 14 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.
André Casanova,
4, résidence des Grands-Prés,
78430 Louveciennes.

— Pierre Cholodenko,
Ses enfants Marc et Nathalie,
Mme Jeanne Deniau,
Mme Liouba Cholodenko,
ont l'infinie douleur d'annoncer la mort de

Sylvie CHOLODENKO,
née Deniau,

leur épouse, mère et belle-fille, survenue le samedi 30 septembre.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Cormery (Indre-et-Loire).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Gilbert Huguenin,
Caroline, Frédéric, et Myriam Huguenin,
M. et Mme Robert Cattin et leurs enfants,
M. et Mme Charles Drezet,
Mme Henri Cambessédès,
Mme Mauric Ranc et ses enfants,
M. et Mme Edouard Bourgeois et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Cambessédès et leurs enfants,
M. et Mme David Colburn et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Cambessédès et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Cambessédès et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
Ses nombreux amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Gilbert HUGUENIN,

Medal of Freedom,
croix polonaise des Vaillants,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
médaille de la Résistance,

survenu à Paris le 4 octobre 1978, dans sa cinquante-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 6 octobre, à 10 h. 45, en l'église Réformée de l'Oratoire-du-Louvre, 4, rue de l'Oratoire, 75001 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. François Joxe,
Mlle Madeleine Joxe,
M. et Mme Louis Joxe, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Robichon, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Derrey, ses enfants et petits-enfants,
Parents, alliés et amis,
font part du décès de

M. Roger JOXE,

ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur agrégé de l'Université,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur père, frère, cousin, beau-frère, oncle et grand-oncle,
survenu à Paris le 4 octobre 1978, dans sa soixante-seizième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 octobre, à 8 h. 45, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.
L'inhumation aura lieu le mardi 10 octobre 1978, à 11 h. 30, au cimetière de Pau.

121, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

— M. Jacques Kryn,
M. et Mme Maurice Renard, sœur et beau-frère,
Le professeur Michel Schmitt et Mme, ainsi que Nathalie et Laurent, ses neveux et nièces,
M. Pierre Renard, son neveu,
Mme Gaston Kryn, sa belle-mère,
M. et Mme Jean-Pierre Kryn et leurs enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Jacques KRYN,
née Françoise, Juliette Huillet,

survenu le 1er octobre 1978.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église paroissiale de Cadenet, et l'inhumation dans la plus stricte intimité dans le caveau familial de Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône).
84160 Cadenet.
69630 Chaponost.
19, rue de La Trémoille,
75008 Paris.
45130 Saint-Ay.

— Mme André Leroy,
M. et Mme Claude Blanquet et leur fille,
M. et Mme Gérard Charbonneau et leurs filles,
Et toute la *famille*,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LEROY,
officier de la Légion d'honneur,
directeur général honoraire
de l'Institut de soudure,

survenu le 3 octobre 1978, à Paris-15e, 37, rue Mathurin-Régnier.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 6 octobre 1978, à 16 heures, en l'église de Monceaux-le-Comte (Nièvre).

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de l'Institut de soudure,
ont le regret de faire part du décès de leur directeur général honoraire

M. André LEROY,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 3 octobre 1978, à Paris.
Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 6 octobre 1978, à 16 heures, en l'église de Monceaux-le-Comte (Nièvre).

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, boulevard de la Chapelle,
75018 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Guy des MAZERY,

De la part de :
Mme Guy des Mazery, sa femme,
Guillaume, Pascale, Antoine, Constance, ses enfants,
M. et Mme Hubert des Mazery, ses parents,
M. et Mme Richard Bertrand-Lasailly, ses beaux-parents,
Toute la famille.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 6 octobre, à 15 h. 30, en l'église de Ferrières-en-Gâtinais (Loiret).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 19 septembre 1978, de

Mme Antoinette PICHAT.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
De la part de ses frères :
M. le chanoine Jacques Pichat et M. *Louis* Pichat, conseiller d'Etat honoraire.
Et de Me Louis Pichat, sa belle-sœur.

— Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute la famille de

Mme Marie-Louise PININGRE,

ont la tristesse de faire part de son décès survenu après une longue maladie, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, le 30 *septembre* 1978.
Ses obsèques ont eu lieu en la chapelle du cimetière de Brasse, le 4 octobre 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.

32, avenue Jean-Jaurès,
90000 Belfort.
71, rue Paul-Cézanne,
83300 Draguignan.

Remerciements

— Les familles Bouvier, Boisseau, Stefani et Haquin,
très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Joseph BOUVIER,

expriment leurs remerciements et toute leur reconnaissance.

— Mme Daffas et les siens,
profondément touchés par les témoignages de sympathie reçus lors du décès accidentel de

M. René DAFFAS,

prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Ses amis, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mlle Thérèse
DUPEYRON - FLATEAU,

expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Il y a trois ans mourait brutalement le

professeur Lucien NEUGNOT.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée, à Paris, le mercredi 11 octobre 1978, à 18 h. 45, en l'église Saint-Sulpice, à l'intention de

Etienne PERILHOU,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
ancien président-directeur général
des Etablissements Kuhlmann,
membre honoraire
du conseil d'escompte
de la Banque de France,
décédé le 17 août 1978.

— *Le* général d'armée Jean Simon, président de l'Association des Français libres et les membres du comité directeur feront célébrer le jeudi 12 octobre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe à la mémoire de

l'amiral Charles-Edward
LA HAYE,
président
de l'Association des Français libres
de 1969 à 1978,

décédé le 6 août et inhumé le 9 août dernier à Garlan (Nord-Finistère).

Communications diverses

— Vernissage-cocktail de l'exposition MICHEL MORENO (Marines), à 18 heures, *jeudi 5 octobre*, 17, rue des Deux-Ponts, Paris-4e (île Saint-Louis). Restaurant Les Saltimbanques ouvert tous les jours à 18 heures.

— Les Petits Chanteurs du Marais, de retour de leur tournée de concerts en Allemagne et au Danemark, recrutent d'urgence des garçons âgés de sept à treize ans pour les pupitres de Soprani et d'Alti.
Aucune connaissance musicale n'est exigée au départ. L'enseignement du solfège et du chant est assuré gratuitement. L'étude d'œuvres de maîtres anciens et contemporains débouche sur des concerts qui ont lieu à Paris, ainsi qu'en province et à l'étranger, en périodes de vacances scolaires.
Renseignements complémentaires : à l'église Saint-Eustache, r. du Jour, Paris-1er (métro *Les Halles-Châtelet*) : le mercredi entre 18 h. et 19 h. ; le samedi entre 15 h. et 17 h. 30. Par téléphone 205-70-91. Par écrit, auprès de J.-P. Poupart, 82, rue La Condamine, 75017 Paris.

Visites et conférences

VENDREDI 6 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Puchal : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., métro Pont-Marie, Mme Collin : « L'île Saint-Louis ».

15 h., métro Rambuteau, Mme Meyniel : « Le Centre Georges-Pompidou ».

15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Oswald : « Le siège du parti communiste ».

16 h., 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Mme Saint-Girons : « Le Procope » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Etienne-Marcel : « L'abbaye Saint-Martin-des-Champs » (A travers Paris).

15 h., métro Saint-Paul : « Les hôtels du Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 15, place Saint-André-des-Arts : « Promenade dans le quartier » (Mme Ferrand).

15 h., 2, place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée » (Mme Hager).

15 h., devant l'Opéra : « L'Opéra » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 15, 21, rue Cassette : « L'époque de Giotto » (Arcus).

20 h. 45, 26, rue Bergère, M. R. Masson : « La calvitie : pourquoi la perte des cheveux ? » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La mémoire des vies passées » (Loge unie des théosophes).



A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTE

S. 2. - Monnaies antiques françaises et étrangères.
S. 8-9. - Succession *H.* de Montfort. Tableaux anc. et mod. Estampes. Armes. Souv. historiques. Objets d'art et de bel ameubl. Tapis. Tapisseries.





Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

PRESSE

L'AFFAIRE « PILOTE »

Le S.J.F.-C.F.D.T. réclame une réforme de la composition de la commission paritaire

Le Syndicat des journalistes français C.F.D.T. a tenu, mardi 3 octobre, une conférence de presse sur la discrimination dont sont victimes les publications de bandes dessinées, notamment *Pilote* (*le Monde* du 30 septembre et du 4 octobre).

Après avoir pris acte du sursis accordé à *Pilote* pour son numéro d'inscription à la commission paritaire, le S.J.F.-C.F.D.T. constate que « *seuls y siègent les représentants des pouvoirs publics et des patrons de presse, à l'exclusion des journalistes, pourtant concernés eux aussi en priorité. Le S.J.F. réclame une réforme de la composition de la commission* ».

Sur le fond, le S.J.F. « *considère, pour sa part, que la bande dessinée et le dessin de presse sont des moyens d'expression qui peuvent transmettre l'information et le commentaire au même titre que le texte et la photographie* ».

Le syndicat n'est pas opposé à ce que la commission « *fasse un certain ménage* » pour l'attribution des numéros d'inscription, d'autant plus que l'aide apportée à la presse par les pouvoirs publics — et qui empêche celle-ci d'être entièrement tributaire de l'économie de marché — ne doit pas profiter, selon l'expression de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, à des publications « *uniquement inspirées par un mercantilisme vulgaire* ». A ce propos, M. Noël Monnier, secrétaire général du S.J.F.-C.F.D.T. a rappelé la position du syndicat : « *Cette aide ne devrait pas être proportionnelle au volume de la pagination, mais inversement proportionnelle à l'importance de la publicité dans les ressources de la publication.* » — C. D.

LE 5 000e NUMÉRO DU « PÈLERIN »

L'hebdomadaire *le Pèlerin*, déjà centenaire, a fait paraître le 2 octobre son cinq millième numéro. Il offre à cette occasion une interview du président de la République sur le thème de la famille.

Fondé en 1873 par les assomptionistes comme « organe des pèlerinages », *le Pèlerin* se transforme rapidement en hebdomadaire d'actualité. Aujourd'hui diffusé à plus de cinq cent mille exemplaires, il « *se veut toujours un journal catholique. La fidélité à l'Eglise fait partie de l'héritage, de la tradition de notre maison : nous n'y faillirons pas* », assurait récemment l'éditorialiste du *Pèlerin*, le Père Henri Caro.

M. JOSÉ DE BROUCKER PROCHAIN DIRECTEUR DE LA RÉDACTION DE « LA VIE »

La direction du groupe la Vie a l'intention de proposer à la rédaction, réunie le 19 octobre, la candidature de M. José de Broucker au poste de directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *La Vie*. Cette responsabilité est assumée, jusqu'au 1er novembre, par M. Jacques Duquesne — qui portait le titre de directeur général — appelé à devenir directeur adjoint de la rédaction du *Point*.

M. José de Broucker, qui était depuis 1969, et jusqu'à l'été dernier, directeur du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, rue du Louvre à Paris, avait été auparavant (1959-1969) rédacteur en chef du mensuel *Informations catholiques internationales*.

ANCIENS COMBATTANTS

L'UFAC souligne le « désaccord total » de l'administration au sujet du rapport constant

Les travaux de la commission tripartite chargée de la bonne application du rapport constant, qui s'est réunie le mercredi 4 octobre au secrétariat d'Etat aux anciens combattants, ont été au centre des sujets débattus aux assises nationales de l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre (UFAC) qui ont eu lieu les 29 et 30 septembre à Paris.

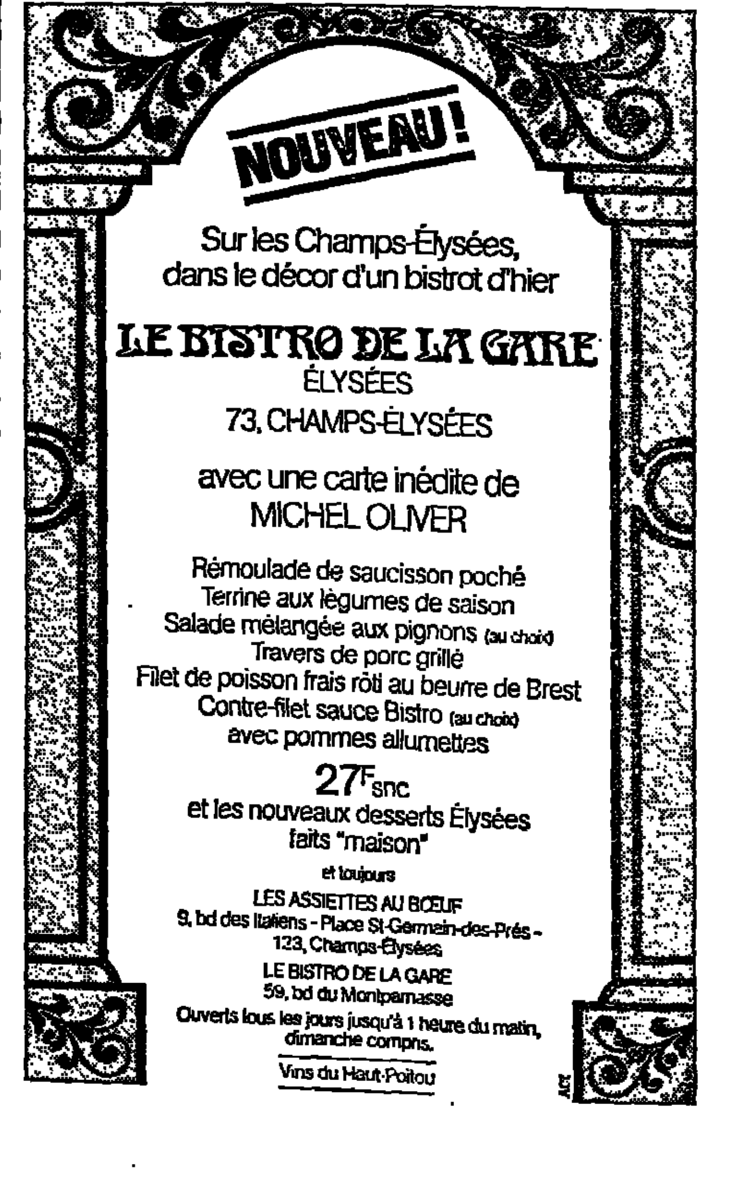
En raison du « *désaccord total* » opposé par les représentants de l'administration qui siègent à cette commission tripartite à ceux des anciens combattants qui font valoir l'érosion du rapport constant et la dégradation du montant des pensions, l'UFAC a décidé de saisir le Parlement de ce différend.

En ce qui concerne le projet de budget des anciens combattants pour 1979, l'UFAC « *se félicite des deux mesures inscrites, mais elle les juge insuffisantes* » ; elle demande en outre que « *dans les crédits prévisionnels 1979 soient prévues les sommes nécessaires pour que dès l'an prochain soit assurée une revalorisation substantielle des pensions d'invalides, de veuves, d'orphelins et d'ascendants* ».

L'UFAC, par ailleurs, a confirmé qu'elle s'opposait à ce que le 11 novembre devienne la journée officielle unique nationale du souvenir des anciens combattants. Elle a demandé à nouveau que le 8 mai de chaque année soit proclamé Journée nationale chômée et fériée et a invité toutes les associations nationales, toutes les unions départementales, à préparer les cérémonies du 8 mai en 1979.

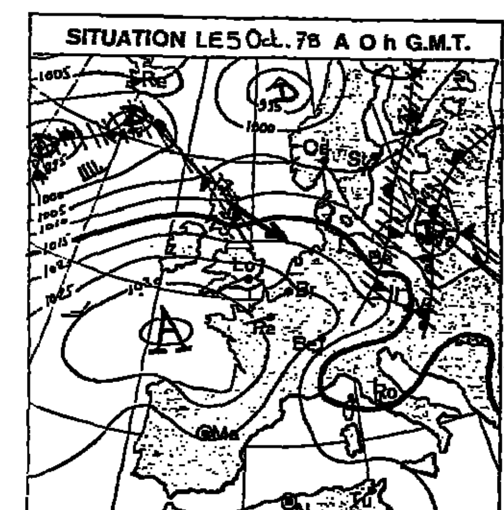
S'agissant des affaires internationales, l'UFAC a insisté sur la nécessité du désarmement et rappelé que le comité d'organisation, constitué au lendemain du symposium européen des anciens combattants sur le désarmement tenu à Paris en 1975, prépare une nouvelle réunion internationale.

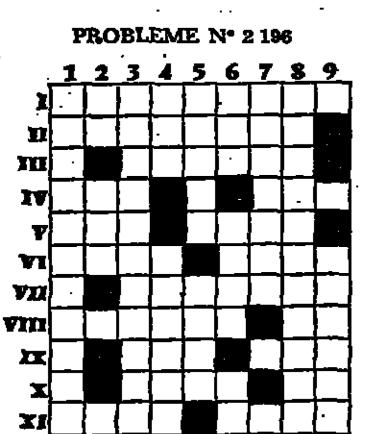
Enfin, l'UFAC a protesté contre la publicité indécente faite à d'anciens criminels nazis.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 5 octobre à 0 heure et le vendredi 6 octobre à 24 heures.

Une zone de hautes pressions persistera du large du golfe de Gascogne au massif alpin et maintiendra le courant perturbé atlantique à des latitudes plus septentrionales.

Vendredi, on observera des nuages assez abondants le matin des côtes de la Manche orientale au nord-est du Bassin parisien et aux Vosges, et quelques faibles bruines pourront se manifester localement. L'après-midi, sur ces régions, on notera le développement de quelques éclaircies. Les vents d'ouest à nord-ouest seront faibles à modérés et les températures varieront peu.

Sur le reste de la France, après la dissipation des brumes ou des brouillards du matin, surtout localisés du Bassin aquitain au nord des Alpes, le temps sera bien ensoleillé. Il fera assez frais le matin dans les régions de l'intérieur, mais les températures maximales de la journée marqueront une hausse par rapport à celles de la veille.

Jeudi 5 octobre à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 028,8 millibars, soit 771,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 15 et 9 degrés ; Biarritz, 16 et 8 ; Bordeaux, 17 et 5 ; Brest, 14 et 6 ; Caen, 15 et 10 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 11 et 4 ; Dijon, 12 et 4 ; Grenoble, 14 et 5 ; Lille, 15 et 6 ; Lyon, 13 et 6 ; Marseille, 16 et 12 ; Nancy, 13 et 2 ; Nantes, 18 et 5 ; Nice, 19 et 13 ; Paris-Le Bourget, 16 et 4 ; Pau, 17 et 6 ; Perpignan, 19 et 14 ; Rennes, 17 et 8 ; Strasbourg, 12 et 5 ; Tours, 17 et 4 ; Toulouse, 15 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 10 degrés ; Amsterdam, 15 et 9 ; Athènes, 25 et 17 ; Berlin, 9 et 6 ; Bonn, 12 et 9 ; Bruxelles, 14 et 8 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 12 et 5 ; Genève, 13 et 3 ; Lisbonne, 26 (maximum) ; Londres, 16 et 6 ; Madrid, 22 et 5 ; Moscou, 4 et 3 ; New-York, 17 et 13 ; Palma-de-Majorque, 22 et 8 ; Rome, 20 et 14 ; Stockholm, 12 et 2.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 196

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III		■							■
IV				■		■			
V				■					■
VI					■				
VII		■							
VIII							■		
IX		■				■			
X		■					■		
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Difficiles à transporter. — II. Parfois admirées dans les cabinets. — III. Peut être évoqué quand on parle des bleus. — IV. A redouter quand on tient le manche ; Sait se servir de ses doigts. — V. Où l'on ne voit que du bleu, par exemple ; Peut faire réfléchir. — VI. Comme la table *quand on repart* ; On peut dire qu'ils sont toujours plats. — VII. Fait des mariages. — VIII. Peuvent former un bouquet ; D'un auxiliaire. — IX. Fit preuve d'attachement ; Passe à Mulhouse. — X. Dieu ; Article. — XI. Placée ; N'ont pas de bagages.

VERTICALEMENT

1. Tableaux de prix. — 2. Il en faut quatre pour faire un cent ; *Fait souvent sourire.* — 3. Dont on pourra faire quelque chose. — 4. Utile quand on veut passer ; Bien attachée. — 5. Très bien mis ; Neuve quand on se range. — *6. Dans un bassin* ; Gros tas ; Abréviation pour un prince. — 7. Rendre adorable. — 8. Qui ne supporterait pas d'être négligée. — 9. Sans suite.

Solution du problème n° 2 195

Horizontalement

I. Piétaille. — II. Annonceur. — III. Patte ; Go. — IV. Ile ; Emus. — V. Lirait. — VI. Lérida ; Ru. — VII. Onéreuses. — VIII. Nasse. — IX. N.B. ; Fêlé. — X. Electoral. — XI. Rêveuses.

Verticalement

1. Papillonner. — 2. Inaliénable. — 3. Enterrés ; E.V. — 4. Tôt ; Airs ; Ce. — 5. Ane ; Idée ; Tu. — 6. IC ; Etau ; Fos. — 7. Le ; Stère. — 8. Lugubre ; Las. — 9. Eros ; Usuel.

GUY BROUTY.

Education

● *Des Journées sur l'observation de l'enfant* sont organisées *les 14 et 15 octobre, à Paris, sur* l'initiative du Collectif pour le boycottage du dossier scolaire.

★ Renseignements et inscriptions : Mme Tanja Thévenin, 10, rue Buzenval, Paris 20e.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER F
1	51	tous groupes	100
	2 681	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	8 541	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	15 731	tous groupes	5 000
2	2	tous groupes	50
	0 372	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	3 742	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	6 652	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	8 832	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	15 732	tous groupes	5 050
	5 092	groupe 5	10 050
		autres groupes	1 050
	41 752	groupe 2	100 050
		autres groupes	10 050
3	183	tous groupes	200
	463	tous groupes	500
	9 383	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	15 733	groupe 4	1 500 000
		autres groupes	15 000
4	404	tous groupes	200
	2 434	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	4 674	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	7 644	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	15 734	tous groupes	5 000
	15 604	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000
5	85	tous groupes	100
	15 735	tous groupes	5 000
	63 305	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
6	6	tous groupes	60
	96	tous groupes	150
	376	tous groupes	250
	5 566	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	6 526	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	8 396	groupe 1	5 150
		autres groupes	650
6	15 736	tous groupes	5 050
7	07	tous groupes	100
	577	tous groupes	200
	947	tous groupes	200
	717	tous groupes	500
	3 927	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	6 737	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	7 297	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	7 907	groupe 1	5 100
		autres groupes	600
	9 817	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	15 737	tous groupes	5 000
	2 327	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
8	88	tous groupes	100
	3 688	groupe 5	5 100
		autres groupes	600
	15 738	tous groupes	5 000
9	319	tous groupes	200
	0 619	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	5 539	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	8 029	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	8 239	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	15 739	tous groupes	5 000
	70 199	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000
0	500	tous groupes	200
	8 600	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	9 920	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	15 730	tous groupes	5 000
	30 090	groupe 4	100 000
		autres groupes	10 000

TRANCHE DE LA MUSIQUE
TIRAGE DU 4 OCTOBRE 1978
PROCHAIN TIRAGE LE 11 OCTOBRE 1978 à DIGNE (Alpes de Haute Provence)
78 — 45e

LOTO TIRAGE No 40

8 9 12 20 21 26 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 27

PROCHAIN TIRAGE LE 11 OCTOBRE 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 10 OCTOBRE APRES-MIDI

SPORTS

CYCLISME

Le peloton démobilisé

Le Tour de Lombardie avec Hinault et Moser à l'affiche, se déroulera samedi prochain 7 octobre, dans la région des lacs italiens, et mettra partiquement le point final à la saison routière. Il est grand *temps du reste* qu'elle se termine. La compétition cycliste nous offre aujourd'hui l'image d'un *peloton qui n'a plus envie de* se battre. On l'a constaté à l'occasion du récent Grand Prix d'automne (Blois-Montlhéry) au cours duquel les trois quarts des coureurs ont abandonné.

Certains observateurs ont critiqué en l'occurrence l'attitude négative de Bernard Hinault qui s'est *exclusivement* préoccupé *de* défendre sa place de leader au classement Super-Prestige en neutralisant Francesco Moser. Il eût été plus logique de parler d'une démobilisation générale, car la tactique du champion de France, bonne ou mauvaise, se justifiait davantage qu'un renoncement collectif.

La fatigue et la saturation d'efforts consécutives à un calendrier *très chargé n'excluent pas* tout : le manque d'enthousiasme et l'absence de motivations entrent pour une large part dans l'attitude des routiers professionnels. Les classiques d'automne coïncidant avec la période des transferts, bien des vedettes du cyclisme portent le maillot d'une firme à laquelle ils n'appartiennent déjà plus.

Ce peloton où règne l'ambiguïté subira d'importantes retouches d'ici à l'an prochain. On n'est pas certain de retrouver Jean-Pierre Danguillaume qui envisage de renoncer à la compétition, ni Thévenet dont l'éclipse se prolonge de façon inquiétante. Une nouvelle équipe née de l'association de Motobécane et de La Redoute viendra compenser la *dissolution de Jobo-Superia.* Cependant, l'effectif professionnel français restera très inférieur à ce qu'il fut autrefois, en nombre et en qualité.

J. A.

HALTEROPHILIE. — *Les championnats du monde d'haltérophilie ont commencé, mercredi 4 octobre, à Gettysburg (Pennsylvanie). Trente titres sont en jeu, soit trois pour chacune des dix catégories de poids.*

Chez les poids mouche (52 kilos), le Soviétique Kanybek Osmonaliev s'est imposé à l'arraché (105 kilos) et à l'épaulé-jeté (135 kilos), totalisant 240 kilos devant le Polonais Tadeusz Golik, 237,5 kilos (105 et 132,5) et le Cubain Francisco Casamayor, 230 kilos (102,5 et 127,5).

Dans la catégorie coq (56 kilos), le titre est revenu au jeune Cubain Daniel Numez, avec un total de 260 kilos (117,5 et 142,5). Le Japonais Kenkichi Ando a epaulé-jeté la plus lourde charge du concours (145 kilos), mais son total (252 kilos) l'a mis à la troisième place derrière le Polonais Marek Severyn (115 et 137,5 kilos).

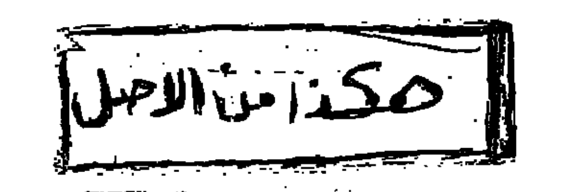
TIR

LES ETATS-UNIS ONT DOMINÉ LES CHAMPIONNATS DU MONDE

Les quarante-deuxièmes championnats du monde de tir, qui se sont terminés à Séoul (Corée du Sud) le 4 octobre, ont été dominés, *en l'absence des pays de* l'Est, et notamment de l'U.R.S.S., par les Etats-Unis. L'équipe américaine, *qui a obtenu dix-huit médailles* d'or, neuf d'argent et six de bronze, s'est imposée dans les épreuves au fusil, tandis que, en 1974, l'Union soviétique avait triomphé grâce aux épreuves au pistolet.

Parmi les pays européens, l'Italie (13 médailles, 6 d'or), la Finlande (19 et 6), la Suisse (15 et 5) et la Grande-Bretagne se sont distinguées, tandis que la France (5 médailles) n'est pas parvenue à remporter un titre. Au cours des deux derniers jours de compétition, les Françaises, E. Le Sou, *D. Esnault et Y. Courault*, ont pris la troisième place par équipes à la carabine de petit calibre (50 mètres) dans les trois positions, et Yves Prouzet prenait la deuxième place du tir au fusil de gros calibre (300 m.), tandis que, à la fosse, Michel Carrega terminait quatrième.

Au total, sept records du monde ont été battus au cours de ces championnats, le Suisse Mortz Minder (pistolet libre à 50 m.), le Suédois Raguar Skanaker (pistolet standard à 25 m.), la Canadienne Susan Natrass (fosse) et *l'Italien Giovanni Mezziani* (sanglier courant à 50 m.) se distinguant particulièrement.



Le Monde

équipement

URBANISME

SUR LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE

Une architecture aérée pour la rénovation des anciens locaux de « Polytechnique »

Le président de la République a donné son accord au projet de rénovation des locaux de l'ancienne Ecole polytechnique (dans le cinquième arrondissement de Paris), désormais occupés par l'institut Auguste-Comte. Les travaux doivent débuter l'année prochaine et s'étaler sur plusieurs années.

Le chef de l'Etat, dans une lettre datée du 3 octobre, a fait savoir à M. Roger Martin, directeur de l'institut Auguste-Comte, qu'il a retenu le projet de l'architecte Denis Sloan, qui prévoit notamment l'implantation de jardins entre les bâtiments appelés à être modernisés. A ce propos, il suggère que certains de ces jardins soient accessibles au public.

M. Giscard d'Estaing, ancien polytechnicien lui-même, estime dans sa lettre que la rénovation des bâtiments, « *situés dans un quartier de Paris particulièrement chargé d'histoire et de culture, doit revêtir un caractère exemplaire* ». Il souligne encore que l'opération de rénovation doit permettre de restituer à certains bâtiments leur harmonie originelle et contribuer à la mise en valeur du quartier qui les entoure.

L'Ecole polytechnique, fondée en 1794, s'était installée en 1804 dans ses anciens locaux de la montagne Saint-Geneviève, occupés avant la Révolution par le collège de Navarre. Elle est désormais transférée à Palaiseau, dans l'Essonne.

La construction des bâtiments les plus anciens remonte à 1315. L'institut Auguste-Comte, qui occupe désormais les lieux, a pour tâche de compléter la formation des cadres supérieurs. La première promotion d'élèves est attendue à l'institut en janvier 1979.

● *La restauration du Marais.* — La mairie de Paris précise, dans un communiqué, qu'« *il n'y a aucune raison d'inquiétude* » à avoir pour ce qui concerne l'ensemble immobilier Parc Royal dans le quartier du Marais. Le promoteur de cette opération est la SOREMA (Société d'économie mixte et de restauration du Marais), qui doit être dissoute le 31 décembre prochain (*le Monde* du 2 octobre).

La mairie affirme que « *la SOREMA mènera le chantier à bonne fin et fera face, dans le cadre de la convention qui la lie à la Ville de Paris, à l'ensemble de ses obligations de promoteur* ».

TRANSPORTS

LES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DE LA GRÈVE DES CONTROLEURS AÉRIENS

Aéroport magazine, le bulletin d'information mensuel de l'Aéroport de Paris fait, dans son dernier numéro, le point sur les conséquences financières de la grève des contrôleurs aériens de l'été dernier.

M. Robert Vergnaud, président de la compagnie Air Inter, déclare que sa compagnie a enregistré une perte d'environ 10 millions de francs, due à la multiplication des heures supplémentaires à payer au personnel, au coût du transport des voyageurs et des employés à acheminer d'un aéroport à un autre.

M. Jacques Duntze, chef du centre de la région parisienne d'Air France, estime que les pertes subies par la compagnie nationale approcheront sans doute les 30 millions de francs.

De même, l'Aéroport de Paris a, du 23 juillet au 3 septembre, perdu 300 000 passagers, 5 millions et demi de francs et enregistré 1 800 annulations de mouvements (décollages et atterrissages).

Pour ce qui concerne les aéroports de Lyon-Satolas et Nice-Côte d'Azur, M. Gérard Guillet, chef de la division d'exploitation à l'aéroport de Lyon, estime les pertes dues à la grève des aiguilleurs du ciel à 600 000 francs et M. Albert-Yves Viborel, secrétaire de la chambre de commerce de Nice, évalue à 300 000 francs le manque à gagner et les charges supplémentaires supportées par l'aéroport de Nice, en raison des grèves.

● *La Swissair sur Djeddah.* — La compagnie aérienne Swissair ouvrira le 1er novembre une nouvelle ligne à destination de Djeddah, à raison de deux vols par semaine, après Dahran, c'est la deuxième ville en Arabie Saoudite desservie par Swissair. — *(A.F.P.)*

LES PROJETS DE LA R.A.T.P.

• Lutter contre l'augmentation des agressions dans le métro • Supprimer la 1re classe en 1982

Le trafic des autobus s'est stabilisé depuis le début de 1978, celui du métro a augmenté durant la même période de 3 %. Quant au nombre de voyageurs de la R.A.T.P., tous réseaux confondus, il a progressé de plus de 2 % au cours des six premiers mois de l'année.

Ces indications ont été données le 4 octobre par les responsables de la Régie.

Après donc une augmentation continue (40 % sur le réseau parisien) depuis 1974 du trafic des autobus due à la mise en service des « lignes pilotes » (sur lesquelles les deux tiers du trajet a lieu sur des couloirs réservés) et de la carte orange, les bus parisiens semblent avoir fait le plein. En revanche, sur le réseau du métro, les récentes mises en service sont à l'origine d'une augmentation sensible du trafic. C'est ainsi que sur le réseau RER, on a observé, après la mise en service du tronçon central en décembre 1977, une progression du trafic qui atteint 50 %.

Cette tendance, estime-t-on à la Régie, devrait se confirmer au cours des années à venir avec la mise en service des prolongements de la ligne 7 (Porte de la Villette - Mairie d'Ivry) jusqu'à Fort-d'Aubervilliers en 1979 ; de la ligne 13 bis (La Fourche - Porte de Clichy) vers Clichy, en 1980 ; de la ligne 10 (Gare d'Orléans-Austerlitz - Auteuil) vers Boulogne, en 1980 ; et du RER à Torcy dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, en 1980.

D'autre part, en 1979, un trottoir roulant accéléré (TRAX) sera expérimenté gare de Lyon. Long de 80 mètres, il transportera les usagers à la vitesse de 12 kilomètres à l'heure.

Quant à la sécurité sur les réseaux de la R.A.T.P., après une nette amélioration, conséquence, selon les responsables de la Régie, de l'intervention en 1976 de la compagnie centrale de sécurité du métro, elle est à nouveau remise en cause depuis le début de l'année. Au cours du premier semestre 1978, soixante agressions ont été perpétrées contre les voyageurs chaque mois au lieu de quarante-quatre l'année précédente. On a constaté le même nombre d'agressions contre le personnel (vingt et un en 1978, vingt-deux en 1977). Les effectifs de police sont passés de cent vingt-quatre à deux cent vingt agents au 1er octobre, ce qui permet d'organiser une surveillance les dimanches et jours fériés.

10 millions de francs de déprédations

D'autre part, les déprédations continuent à se multiplier dans le métro, les réparer coûte 10 millions de francs par an.

La Régie envisage toujours de supprimer les premières classes lorsque la modernisation du métro sera achevée, c'est-à-dire en 1982.

Sur le réseau d'autobus, le principal souci de la R.A.T.P. demeure la lenteur et l'irrégularité des véhicules. Les contacts pris actuellement à la mairie de Paris devrait permettre de mieux faire respecter les couloirs d'autobus et d'améliorer la vitesse commerciale.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le maire de Villeurbanne va demander aux habitants de définir eux-mêmes leurs besoins

De notre correspondant régional

Lyon. — A l'image de la municipalité de Saint-Etienne, dirigée par M. Joseph Sanguedolce (P.C.), celle de Villeurbanne, animée par M. Charles Hernu (socialiste), veut tenter une expérience de démocratie locale. Il ne s'agit pas en l'occurrence de reprendre mot pour mot le texte du questionnaire qui avait été adressé aux cent vingt et un mille électeurs stéphanois pour définir les grandes lignes du budget 1979, mais de s'inspirer de cette procédure pour interroger les Villeurbannais sur les équipements qu'ils souhaitent voir réaliser d'ici 1982.

Ce sera le terme du premier mandat de l'actuelle équipe municipale. Cette promesse de consultation populaire a été faite par M. Hernu lors de la dernière réunion du conseil consultatif des associations, qui rassemble plus de deux cents groupes ou sociétés. Cette enquête pourrait être organisée dès la fin du mois d'octobre.

Il s'agit de procéder à une « *actualisation du manifeste municipal* » sur la base duquel l'équipe de M. Hernu a été élue en mars 1977. Des quatre objectifs qui orientent l'action de la municipalité et sur lesquels elle a été élue — accroissement du nombre des logements sociaux, maintien ou développement de l'emploi, amélioration du cadre de vie et construction des équipements collectifs, — le quatrième est en passe d'être réalité d'ici la fin de cette année, bien que trois difficultés graves subsistent : le programme de rénovation du quartier du Tonkin, celui de la rue Olivier-de-Serres, et l'installation de l'école nationale des déficients visuels sur le terrain de l'ancienne usine J.-B. Martin.

Pour que les choix relatifs aux nouveaux équipements puissent être effectués en toute connaissance de cause, les coûts de fonctionnement seront donnés en référence : « *Il faut que les habitants sachent exactement quelle part de leurs impôts sert à combler le déficit du restaurant scolaire, quel est le coût de fonctionnement d'une piscine de vingt-cinq mètres, d'une crèche, d'un centre social ou d'un centre pour personnes âgées* », ont expliqué MM. Hernu et son adjoint aux finances, M. Jean-Jacques Queyranne.

BERNARD ÉLIE.

— A PROPOS DE... —

LA CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE CLERMONT-FERRAND - SAINT-ÉTIENNE

Autoroutes à l'arraché

L'étude d'impact instituée par la nouvelle loi sur la protection de la nature ne serait-elle que de la poudre aux yeux ? On serait tenté de le croire à considérer la façon dont on a agi pour la construction de l'autoroute B-71 (Clermont-Ferrand - Saint-Etienne) dans la section Chabreloche-Andrézieux-Bouthéon.

Certes, le ministre des transports n'était pas tenu — la déclaration d'utilité publique étant antérieure à la nouvelle loi — de procéder à cette enquête. Mais il l'a fait et en a transmis le résultat le 21 novembre 1977 au ministère de l'environnement et du cadre de vie.

Après examen, ce dernier a répondu qu'il se demandait, « compte tenu de l'importance des impacts provoqués par une autoroute dans les régions traversées (monts du Forez, plaine du Forez), et donc des conséquences dommageables, notamment du point de vue écologique risquant de créer des nuisances de façon irréversible (...), si la construction d'une autoroute est bien la solution la meilleure en économie globale ». *En conclusion, les services du ministère, tout en proposant l'étude de solutions différentes — allant du simple aménagement des routes nationales à un tracé autoroutier évitant les zones écologiques concernées — émettait un « avis défavorable ».*

Il semble que cette prise de position n'ait pas ému outre mesure le ministère des transports et qu'une fois encore — après l'expérience de l'autoroute de Sologne, ou le Conseil d'Etat avait émis un avis défavorable — l'arbitrage ait été rendu en faveur de la solution proposée par la direction des routes.

On pourrait accepter ce choix — encore qu'il soit discutable — si au moins il avait été précédé d'un débat public. Cela n'a pas été le cas. La lettre du ministère de l'environnement et du cadre de vie a été soigneusement « étouffée » à tel point que dans la Loire, département concerné au premier chef, on en ignorait l'existence il y a peu encore.

Parvenue anonymement dans la boîte aux lettres d'un militant écologistes connu, le professeur Philippe Lebreton, elle est publiée dans le premier numéro de Loire-Ecologie (1). *Le débat est ouvert par la bande, et trop tard.*

BERNARD ÉLIE.

(1) Loire-écologie, numéro de septembre - octobre, B.P. 15 L'Horme, 42400 Saint-Chamond.

Faits et projets

P.T.T.

● *Près de 70 000 abonnés au télex.* — On comptait, au 1er septembre, 69 293 abonnés au télex au lieu de 64 387 à la même date l'an dernier, ce qui représente une progression de 8,1 %.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Quatre groupes de travail pour la conférence nationale.* — Quatre groupes de travail vont être constitués pour préparer la conférence nationale d'aménagement du territoire, organisée les 6 et 7 décembre à Vichy. Ils étudieront les thèmes suivants : « Les nouvelles données de l'aménagement du territoire » (président : M. Georges Vedel, président du Centre d'études des revenus et des coûts) ; « Gérer l'espace, politique des milieux » (M. Marcel Lucotte, président du conseil regional de Bourgogne) ; « Gérer l'économie, politique régionale et locale » (M. Roger Martin, président de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson) ; « L'étranger et l'aménagement du territoire » (Mme Gilberte Beaux, administrateur directeur général de la Générale Occidentale et de la Banque occidentale pour l'industrie et le commerce).

TRANSPORTS

● *Trois nouveaux T.E.E. sur Paris-Lille.* — Une nouvelle liaison Paris-Lille aller-retour avec des rames T.E.E. (Trans-Europ-Express) vient d'être inaugurée.

Trois trains, le Faidherbe, le Gayant et le Watteau circuleront désormais du lundi au vendredi, assurant une liaison directe en deux heures dans chaque sens, le matin, à midi et le soir.

● *M. François Watine, président du conseil supérieur de la marine marchande.* — M. François Watine, conseiller d'Etat, vient d'être nommé président du conseil supérieur de la marine marchande en remplacement de M. Philippe Renaudin. Né en 1915, M. Watine a occupé plusieurs postes dans des cabinets ministériels sous la IVe République, puis sous la Ve République auprès de MM. Debré et Pompidou à l'hôtel Matignon. Il est président de l'Institut de recherche des transports depuis 1971.

● *Trois nouveaux navires sur les lignes de la Manche.* — Trois nouveaux navires transbordeurs vont être mis en service entre la France et la Grande-Bretagne d'ici à la fin de 1980, annonce la compagnie Townsend Thoresen, qui exploite ses bateaux sous pavillon britannique. La commande vient d'être passée à des chantiers navals allemands. Ces navires auront une capacité de mille trois cents passagers et de trois cent cinquante voitures de tourisme. Ils desserviront la ligne Calais-Douvres.

ENVIRONNEMENT

● *Cabourg : ZAC contestée.* — Les habitants de la station balnéaire de Cabourg dans le Calvados se sont prononcés le 1er octobre à une forte majorité (794 contre, 91 pour) contre un projet de construction d'une ZAC de 2 000 logements (*le Monde* du 26 juillet).

Le projet incriminé, soutenu par le maire de Cabourg, M. Bruno Coquatrix, prévoit la construction de 2 000 logements par le groupe Merlin qui s'est engagé à édifier une piscine communale.

CORRESPONDANCES

Les pouvoirs publics et l'aménagement du temps

Après l'article publié dans le Monde *du 14 septembre sur l'étalement des vacances et intitulé « Haro sur les profs », M. J.-F. Saglio, délégué à la qualité de la vie, conteste notre appréciation sur « la passivité des pouvoirs publics » et « le cimetière des rapports sur l'aménagement du temps... » et fait le bilan de son action.*

Le conseil des ministres, pour la première fois, a pris, le 10 mars 1976, un ensemble de mesures concernant l'aménagement du temps, et la mise en place des dispositions de ce conseil s'est poursuivie depuis lors progressivement.

Un groupe interministériel pour l'aménagement du temps (GIAT) a été mis en place en mai 1976, ses fonctions ont été confirmées et étendues par le conseil des ministres du 19 juillet 1978.

Depuis le printemps 1976 des actions ont été menées dans trois domaines : 1) L'étalement des vacances : à partir d'une action qui, jusqu'à maintenant, a été menée par les constructeurs automobiles, depuis mai 1976, des relations de travail se sont établies à ce sujet entre les pouvoirs publics et l'Aéroport de Paris, la S.N.C.F., Air France, Air Inter, les agents immobiliers... Les résultats de ces efforts pour 1978 seront prochainement rendus publics ; 2) Des actions locales d'aménagement du temps : quatorze villes en 1976-1977, puis douze villes en 1978-1979, reçoivent l'appui technique et financier du ministère : 3) L'aménagement des rythmes scolaires et spécialement du calendrier des congés : vous connaissez les décisions prises par le conseil des ministres du 19 juillet 1978. Les établissements publics régionaux vont être saisis dans les jours qui viennent ; de son côté, le Conseil économique et social va avoir à se prononcer sur la question d'ici à la fin de l'année.

Une mission R.C.B. (rationalisation des choix budgétaires) a été créée pour examiner les conséquences du non-étalement des vacances. Elle présentera son rapport avant la fin de l'année.

Enfin, la délégation à la qualité de la vie, créée par décret 78-244 du 6 mars 1978, a reçu pour mission l'aménagement des rythmes de vie. A ce titre, c'est elle qui est chargée de conduire et de développer les actions qui viennent d'être rappelées, concourant ainsi à réaliser les objectifs pour l'aménagement du temps et le temps des loisirs inscrits dans la charte de la qualité de la vie présentée par le président de la République au début de l'année.

[Nous n'avons jamais contesté l'importance du « travail administratif » sur l'aménagement du temps. Bien au contraire, nous avons souligné que face à une masse de rapports, d'études et d'enquêtes accumulés depuis dix ans, force était bien de constater la faiblesse des résultats obtenus pour un meilleur étalement des congés.]

Le 65e Salon de l'automobile et du motocycle

LE 65e Salon de l'automobile, du cycle et du motocycle s'ouvre ce jeudi 5 octobre à Paris. En 1977, les voitures particulières n'avaient pas été présentées dans la capitale, et depuis 1974 les véhicules industriels n'avaient pas eu non plus leur place dans cette exposition qui compte parmi les plus importantes en Europe. Mille exposants, soixante-trois marques de voitures (dix françaises et cinquante-trois étrangères), seront présents à la porte de Versailles. Parmi les modèles exposés, il y aura plusieurs « premières », ce qui constitue un intérêt supplémentaire pour une telle manifestation.

Les visiteurs ne manqueront pas non plus de remarquer comment la nouvelle réglementation de la puissance fiscale peut entrainer des classifications différentes de celles que l'on connaissait.

On trouvera ci-dessous un « panorama » des voitures qui méritent attention. Cette sélection ne prétend pas faire le tour complet de l'exposition mais constitue un choix parmi les *modèles apparus cette année sur le marché* français.

Panorama d'une exposition

● RENAULT 4 GTL

La Renault 4 GTL a été la première voiture à profiter du nouveau mode de calcul de la puissance fiscale. Son « gros » moteur lui permet désormais des allures plus soutenues sans effort et sans bruit excessif. La consommation, sur route, a notablement diminué. Et ses protections contre les chocs urbains en font un véhicule « sans histoire » pratique et économique.

20 600 F. 3,67 × 1,51 m. 5 portes, 4 places. 4 CV (1 108 cm3, 34 ch DIN, 7.6 mKg à 2 500 tr/mn). Traction, roues indépendantes, tambours avant et arrière, 122 km/h.

● CITROEN VISA CLUB

Moderne par sa technique — dont l'allumage électronique intégral — originale par son tableau de bord, la 4 CV de Citroën est surtout remarquable par sa facilité de maintenance et par sa tenue de route. Ces qualités jointes à son confort peuvent lui permettre de remplacer la 2 CV dans le cœur des nouvelles générations. Mais elle est encore bien chère pour une voiture populaire...

23 300 F. 3,69 × 1,51 m. 5 portes, 4 places. 4 CV (bicylindre 652 cm3 refroidi par air, 36 ch DIN, 5,3 mKg à 3 500 tr/mn). Traction, roues indépendantes, disques à l'avant, 125 km/h.

● FIAT 127 SPORT

Une réussite, incontestablement. Nerveuse, rapide mais économe (8 litres de super aux 100 km, à pleine charge, à 120 km/h de moyenne), cette version de la Fiat Brava enthousiasme par son rapport agrément/prix, d'autant plus que son équipement est complet et que sa présentation est séduisante. Un peu moins « performante » que l'Autobianchi Abarth, elle s'en distingue essentiellement par sa plus grande habitabilité et sa polyvalence. Et une utilisation à pleine charge ne nuit pas à ses qualités routières.

24 950 F. 3,64 × 1,53 m. 3 portes, 4 places. 6 CV (1 050 cm3, 70 ch DIN, 8,5 mKg à 4 500 tr/mn). Traction, roues indépendantes, disques à l'avant, 158 km/h.

● TOYOTA STARLET 4 CV

L'autre façon de profiter du nouveau calcul de la puissance fiscale : on supprime un CV en ajoutant une vitesse ! Comme sur la plupart des petites cylindrées le cinquième rapport est pratiquement inutilisable. Pour le reste, la Starlet consomme peu, tient bien la route, et ses performances sont honorables. Elle est pratique grâce à sa banquette arrière rabattable en deux parties. Mais son confort déçoit.

24 980 F. 3,68 × 1,53 m. 5 portes, 4 places. 4 CV (993 cm3, 47 ch DIN, 6,7 mKg à 3 800 tr/mn). Propulsion arrière, essieu arrière rigide, disques à l'avant, 5 vitesses, 140 km/h.

● PEUGEOT 104 S

Le moteur du coupé ZS, son volant et sa planche de bord dans une berline SL. Ainsi Peugeot joue sur deux tableaux : le confort sur la SL qui reçoit des lève-vitres électriques en option, et le « sport » avec la S dont les suspensions ont été adaptées aux performances.

27 900 F. 3,62 × 1,52 m. 5 portes, 4 places. 6 CV (1 124 cm3, 66 ch DIN, 8.5 mKg à 4 000 tr/mn). Traction, roues indépendantes, disques à l'avant, 150 km/h.

● FIAT RITMO 65 CL

La première Fiat d'une nouvelle génération : confortable, pratique, tenant bien la route et consommant peu grâce à sa cinquième vitesse, la Ritmo porte les espoirs de Turin. Son prix s'alignant sur la concurrence, il lui faudra vaincre quelques réticences d'ordre esthétique pour s'imposer dans un marché de qualité.

29 500 F. 3,94 × 1,65 m. 5 portes, 4 places. 6 CV (1 290 cm3, 65 ch DIN, 10 mKg à 3 500 tr/mn). Traction, roues indépendantes, disques à l'avant, 5 vitesses, 150 km/h.

● DAIHATSU CHARADE XTE

Nouveau Japonais à la conquête des Français, Daihatsu (contrôlé en partie par Toyota) se signale par des solutions techniques originales. Ainsi la Charade est animée par un trois cylindres quatre temps économique et particulièrement souple. Un arbre d'équilibrage dynamique annule les vibrations. Le volume du coffre a été sacrifié au profit de l'habitabilité. Trois versions sont proposées dont la XTE est la plus luxueuse. Exposée au Salon, la Charade ne sera commercialisée qu'au début de l'an prochain, après que la société importatrice aura reçu ses autorisations.

29 900 F. 3,48 × 1,51 m. 5 portes, 4 places. 4 CV (tricylindre 993 cm3, 50 ch DIN, 7,4 mKg à 3 000 tr/mn). Traction, essieu arrière rigide, disques à l'avant, 5 vitesses, 150 km/h.

● RENAULT 14 TS

Son équipement luxueux (verrouillage central des portes et lève-vitres électriques à l'avant) et ses nouvelles performances peuvent relancer un modèle boudé par le public. Il avait pourtant, déjà, des qualités : une grande douceur de conduite, un confort général très satisfaisant et une belle sobriété. Reste le style de la carrosserie...

31 600 F. 4,02 m × 1,62 m. 5 portes, 4 places. 7 CV (1 218 cm3, 69 ch DIN, 9,8 mKg à 3 000 tr/mn). Traction, roues indépendantes, disques à l'avant, 155 km/h.

● ALFA-ROMEO ALFASUD TI 1350

Un changement de cylindrée imposé par la nouvelle réglementation italienne qui module la vitesse maximale des véhicules en fonction de la taille de leur moteur. Ainsi vivifiée, l'Alfasud TI développe avec brio ses aptitudes de routière alerte et accrocheuse. La boite cinq vitesses est excellente et le freinage remarquable. Une autre version, la 1500, donne un plaisir supplémentaire : la souplesse.

31 500 F. 3,93 m × 1,59 m. 2 portes, 4 places. 7 CV (1 350 cm3, 79 ch DIN, 11,3 mKg à 3 500 tr/mn). Traction, essieu arrière rigide, disques avant et arrière, 5 vitesses, 165 km/h.

● LADA NIVA 4×4

Imbattable par son prix, la Niva soviétique est une véritable tout-terrain que rien (ou presque) n'arrête, à condition qu'elle ne soit pas trop chargée. Une ligne réussie qui ne doit rien à des origines militaires, une polyvalence et une facilité de conduite indéniables en font un remarquable véhicule de loisirs. Mais attention aux « coups durs » : certaines pièces peuvent manquer, et l'usine de Togliatti est bien loin...

33 000 F. 3,72 m × 1,68 m. 3 portes, 4 places. 9 CV (1 568 cm3, 78 ch DIN, 12,0 mKg à 3 000 tr/mn). 4 roues indépendantes et motrices en permanence, disques à l'avant, 8 vitesses, 133. km/h.

● CHRYSLER HORIZON SX

Le modèle le plus réussi de la gamme Chrysler. Il innove par son ordinateur de bord et son programmateur de vitesse. Et la boite automatique apporte à l'Horizon un surcroit de confort (moins de bruit notamment) et de tranquillité de conduite. Les performances restent bonnes au prix d'une consommation modérée pour un modèle automatique (9 litres en moyenne).

33 800 F. 3,96 m × 1,68 m. 5 portes, 5 places. 7 CV (1 442 cm3, 83 ch DIN, 12,3 mKg à 3 000 tr/mn). Traction, roues indépendantes, disques à l'avant, boîte automatique, 160 km/h.

● VOLKSWAGEN GOLF GTI

Une vraie sportive totalement banalisée dans laquelle un débutant se sentira à l'aise. Il est vrai que sa sécurité active est exceptionnelle et que ses performances valent celles de voitures beaucoup plus chères. Première pour l'agrément (mais la suspension est vraiment dure) comme pour la consommation, la GTI méritera longtemps encore d'être signalée. Elle a pourtant trois ans, déjà.

38 490 F. 3,82 m × 1,61. 3 portes, 4 places. 9 CV (1 588 cm3 à injection, 110 ch DIN, 14 mKg à 5 000 tr/mn). Traction, roues indépendantes, disques à l'avant, 182 km/h.

● AUDI 80 GLS

En dehors du moteur et de la suspension légèrement modifiée, tout le reste est nouveau. Plus large, plus longue, plus logeable, l'Audi 80 1979 accède à la dimension des grandes routières.

39 250 F. 4,38 m × 1,68 m. 4 portes, 5 places. 7 CV (1 588 cm3, 85 ch DIN, 12,75 mKg à 3 200 tr/mn). Traction, essieu arrière rigide, disques à l'avant, 165 km/h.

● ROVER 2600

Tout le luxe et la quiétude de la Rover 3500 (sauf le verrouillage central des portes) au prix d'une diminution sensible des performances. Mais la 2600 vaut aussi 17 000 F de moins et sa transmission très longue lui permet d'être classée parmi les 12 CV. Ceci compense largement cela. Il lui faudra pourtant une réputation de fiabilité pour s'imposer.

52 500 F. 4,70 m × 1,77 m. 5 portes, 5 places. 12 CV (six cylindres 2 597 cm3, 135 ch DIN, 21,3 mKg à 4 000 tr/mn). Propulsion arrière, rigide, disques à l'avant, 5 vitesses, 187 km/h.

● RENAULT 30 TX.

Après la Volvo 264 et la Peugeot 604 TI, la Renault 30 TX est la dernière automobile à moteur PRV qui adopte l'injection Bosch K Jetronic. Elle est équipée par ailleurs d'une boite cinq vitesses (la boite automatique vaut 2 300 F de plus), d'un allumage transistorisé, et sa présentation est luxueuse (jantes nouvelles, nouveau garnissage des sièges, volant en vrai cuir et, surtout, condamnation électromagnétique de TOUTES les ouvertures).

55 000 F. 4,52 × 1,73 m. 5 portes, 5 places. 15 CV (six cylindres, 2 664 m3 à injection électronique, 142 ch. DIN, 22,3 mKg à 3 000 t./mn). Traction, roues indépendantes, disques avant et arrière, 5 vitesses, 185 km/h.

● SAAB 900 TURBO

Douce et silencieuse, cette suédoise étonne par son aptitude à la conduite rapide. Le turbocompresseur qui équipe son moteur 2 litres entre en action dès 1 500 tr/mn C'est assez bas pour assurer toutes les reprises et les dépassements, mais trop bas pour que la consommation soit vraiment modérée. Intérieur à transformations multiples et finition très luxueuse.

80 000 F environ. 4,74 m × 1,69 m. 3 portes, 5 places. 10 CV (1 985 cm3 à injection, tubocompressé, 145 ch DIN, 24 mKg à 3 000 tr/mn). Traction, essieu arrière rigide, disques avant et arrière, 195 km/h.

M. B.

(Lire la suite page 36.)

Ont collaboré à ce supplément Michel Bernard, J.-M. Durand-Souffland, Claude Lamotte, Véronique Maurus, Philippe Pons.

Berlines diesel à gogo

Dans la liste ci-dessous, un ● signale les nouveautés. Lorsqu'ils existent, les breaks dérivés des berlines sont indiqués.

5 CV :

Peugeot 304 GLD, 30 600 F, 45 ch, 128 km/h. BREAK.

6 CV :

Volkswagen Golf LD, 33 710 F, 50 ch, 138 km/h.

(Un rapport prix/agrément d'utilisation exceptionnel.)

● Volkswagen Passat LD, 36 990 F, 50 ch, 140 km/h.

(Toutes les qualités de la Golf D plus une, l'espace.)

7 CV :

● Opel Ascona 2000 D LS, environ 36 000 F, 58 ch, 137 km/h.

(Un deux litres éprouvé, boîte automatique en option.)

● Audi 100 L 5D, 49 490 F, 70 ch, 150 km/h. BREAK (avant).

(Nouveau moteur deux litres cinq cylindres très « performant ». L'offensive du groupe VW dans le diesel ne s'arrêtera pas là puisqu'un six cylindres commence sa carrière sur... une Volvo.)

8 CV :

● Peugeot 504 D, 37 700 F, 59 ch, 135 km/h. BREAK.

(Essieu arrière rigide, mais prix intéressant. Le moteur 2112 cm3 remplace l'ancien 1 948 cm3 de 55 ch.)

● Fiat 132 2500 D, 42 950 F, 72 ch, 150 km/h.

(Cinq vitesses, du « punch », un moteur qui pourrait bientôt apparaitre sur une Renault... et les défauts de la 132.)

Ford Granada 2100 D, 44 820 F, 63 ch, 135 km/h. BREAK.

(Le moteur est un Peugeot-Indénor.)

Mercedes 200 D, 64 820 F, 55 ch, 130 km/h.

9 CV :

Peugeot 504 GLD, 42 200 F, 70 ch, 141 km/h. BREAK.

● Opel Rekord 2,3 DL, 43 220 F, 65 ch, 140 km/h. BREAK.

(Le moteur 2 260 cm3 remplace le 2 068 cm3 de 60 ch, les performances sont en progrès.)

Mercedes 220 D, 69 500 F, 60 ch, 135 km/h.

10 CV :

● Citroën CX 2500 D Super, 48 700 F, 75 ch, 148 km/h. BREAK.

(Superbe. La berline diesel la meilleure du marché. Et la cinquième vitesse en option (980 F) lui permet d'améliorer ses performances (156 km/h) et sa consommation.)

Mercedes 240 D, 74 800 F, 65 ch, 138 km/h. BREAK.

(Le break est nouveau, mais bien cher : 90 380 F.)

12 CV :

Mercedes 300 D, 85 100 F, 80 ch, 150 km/h. BREAK.

(Moteur cinq cylindres dépourvu du turbocompresseur réservé, pour le moment, au marché américain. La puissance est alors de 115 ch et la vitesse s'élève à 165 km/h. Le break 300 TD ne coûte que 100 880 F...)

23 CV :

Oldsmobile Delta 88 D, 80 000 F, 122 ch, 160 km/h.

(Première grosse américaine équipée d'un diesel de 5,7 litres, V 8, adopté désormais sur d'autres modèles General Motors dont la Cadillac Seville. Un nouveau moteur diesel, 4,3 litres, V 8, fait son apparition sur l'Oldsmobile Cutlass Salon Brougham.)

Cette liste ne comprend pas les japonaises, trop marginales, et la Fiat 131 2500 D qui ne sera commercialisée que l'année prochaine.

Objectif 85

« *LA prospérité s'accompagne d'ordinaire d'un peu de satisfaction et de sécurité. Ce n'est certainement pas le cas actuellement* », note un journaliste américain (1) de retour de Detroit, capitale mondiale de l'automobile. La remarque vaut partout. A la veille de la grande fête qui, tous les deux ans maintenant, réunit à Paris le Gotha de l'automobile, la situation a rarement été aussi florissante, et l'atmosphère aussi inquiète.

Le grand chambardement prévu en 1973 lors de la crise de l'énergie n'a pas eu lieu. La *demande* d'automobiles, après deux ans de flottement, est repartie de plus belle. Sur la plupart des marchés, les ventes ont *désormais retrouvé, sinon dépassé*, les niveaux record de 1973. Les perspectives pour l'an prochain tablent presque partout sur une *nouvelle progression* du marché. Sauf quelques rares exceptions (British Leyland, American Motors), les usines tournent à plein rendement et tous les constructeurs affichent de confortables bénéfices. L'automobile n'est pas morte, elle reste même l'un des secteurs où la rentabilité financière est la plus forte. Preuve en est que les firmes qui s'étaient tournées vers la diversification (Fiat, Renault, Chrysler U.S.A., etc.) reviennent à leurs premières amours. En Europe, et *notamment en France*, les constructeurs, bénéficiant d'une relative avance technique, consolident leur position et multiplient les preuves de succès: c'est Volkswagen vendant des moteurs à Chrysler et lui achetant une usine aux Etats-Unis ; C'est Renault « sauvant » American Motors du désastre. C'est, enfin, Peugeot - Citroën rachetant les filiales européennes de Chrysler...

Le triomphe ? On y est presque. Pourtant le cœur n'y est pas. Evanouie l'euphorie qui baignait les états-majors européens au début des années 1970. Les négociations et les accords en tout genre se multiplient ; la fébrilité des laboratoires de recherche augmente ; une bagarre sans merci se livre pour « emporter » les marchés des pays en développement et de l'Est (Venezuela, Algérie, R.D.A., Tchécoslovaquie, etc.), surtout la course à la productivité s'accélère dans les ateliers et les bureaux. L'œil fixé sur le baromètre des ventes, la main crispée sur la barre des coûts de production, l'industrie automobile navigue au plus près. Horizon 1985. Et bientôt la zone des tempêtes...

Pourquoi tout ce remue-ménage ? « *La crise de 1973-1974 apparaît maintenant comme une date critique dans l'évolution à long terme des marchés automobiles. Plus que les effets propres de la crise (...), c'est la révélation brutale d'un certain nombre de mutations profondes qui est en cause* », notait récemment un expert (2).

On sait, désormais, que le marché mondial approche du seuil de saturation, qui devrait être atteint au cours des sept ans à venir. La production d'automobiles dans le monde est très concentrée : six pays (Etats-Unis, Japon, France, Allemagne fédérale, Italie et Royaume-Uni) assurent à eux seuls près de 80 % de la production. La demande ne l'est pas moins, puisque ces six pays absorbent près des trois quarts de cette demande. Or le marché américain est d'ores et déjà saturé : avec une voiture pour 1,5 habitant, la demande est essentiellement destinée au renouvellement du parc existant. *Le Japon, également* proche de la saturation, est, de toutes façons, un bastion apparemment imprenable pour les firmes étrangères. *Reste l'Europe.*

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 36.)

(1) M. Guzzardi, « Ford : the road ahead », *Fortune*, 11 septembre 1978.

(2) M. G. de Junnemann : *Méthodes de prévision dans l'industrie automobile ; perspectives et évolutions depuis la crise.*

Renseignements pratiques

Le 65e Salon de l'automobile et du motocycle est ouvert du jeudi 5 octobre, à 13 heures, au dimanche 15 octobre, à 20 heures, au Parc des Expositions, porte de Versailles, à Paris.

Ce Salon comprendra :

— *Les voitures particulières et carrosseries (bâtiment 1 Victor* grande nef et ouest).

— Les équipements et pièces pour automobiles (bâtiment 1 Victor est et Renan niveau 2).

— *Les motos [à l'exclusion des cycles et cyclomoteurs]* (bâtiment 1 Victor ouest).

— Les véhicules industriels avec leurs équipements et leurs carrosseries spécifiques (bâtiment 2 Renan, niveau 1, bâtiment 3 *Grenelle et 4 Vaugirard) avec extension sur la terrasse D (derrière* le bâtiment 4).

L'exposition nationale des automobiles d'occasion aura lieu en même temps que le Salon de l'automobile (bâtiment 3 Grenelle).

● *JOURS ET HEURES D'OUVERTURE. — Le jeudi 5 octobre,* à 13 heures. Les autres jours à 10 heures, sauf les samedis et dimanches à 9 heures. Fermeture à 20 heures, sauf les mercredis, vendredis et samedis, à 22 heures.

● *PRIX D'ENTREE. — Tous les jours, sauf les vendredis : 7 F.* Les vendredis : 14 F.

Ces prix donnent droit également à l'exposition nationale des automobiles d'occasion.

Pour les visiteurs étrangers, sur justification de leur nationalité, le vendredi 13 octobre, entrée gratuite.

Objectif 85

(Suite de la page 35.)

Avec une voiture pour 3,5 habitants, elle n'a pas encore atteint le seuil fatidique, mais en approche à grands pas. Globalement, on peut considérer que, à partir de 12 millions de véhicules vendus par an, l'essentiel de la demande sera consacré au renouvellement. Actuellement, le niveau des ventes atteint 9,8 millions environ, le taux de croissance du marché ne devrait guère dépasser 2 % à 3 % par an d'ici à 1985.

Quant aux autres marchés (pays en développement, Moyen-Orient, pays de l'Est) qui représentent au total environ 25 % de la demande mondiale, leur développement ne devrait pas permettre de compenser le ralentissement général. La voiture n'est réservée, dans ces pays, qu'à des couches privilégiées de la population. En outre, l'essentiel de la demande est couverte par une production locale (en U.R.S.S., au Brésil, en Afrique, etc.) implantée grâce au concours des firmes européennes.

Les conséquences de cette situation sont nombreuses et encore mal connues. La plus claire est un renforcement de la concurrence entre les grands groupes mondiaux. Elle est déjà perceptible en Europe, seul marché où les ventes peuvent encore progresser notablement d'ici à 1985. Ce n'est pas un hasard si les grands fabricants d'équipements américains (Bendix, I.T.T., etc.) commencent à se « placer » sur le vieux continent... Sur les marchés tiers, la bagarre est déjà bien amorcée, au bénéfice, la plupart du temps des firmes japonaises et américaines

Autre conséquence inévitable : l'instabilité des marchés. Lorsque plus des trois quarts de la demande sont destinés au renouvellement du parc, les ventes sont beaucoup plus fragiles et sensibles aux moindres variations du revenu des ménages ou du prix relatif des véhicules (3). Les crises conjoncturelles se multiplient. Les constructeurs devront plus que par le passé proposer de nouveaux modèles, des innovations, élargir leurs gammes afin d'encourager le goût du changement des consommateurs. Ils devront aussi adapter leurs chaînes et leurs méthodes de production, afin de les rendre plus souples, moins vulnérables aux crises. Les deux impératifs exigeront des investissements importants, et réduiront la compétitivité des entreprises, au moment même où les marges risquent d'être rognées par une concurrence accrue.

Dans ce contexte difficile, le gigantesque « pari » engagé par les constructeurs américains est une menace supplémentaire pour les firmes européennes.

L'un des évènements les plus graves qui aient jamais touché l'industrie automobile mondiale depuis vingt ans est passé presque inaperçu : en 1975, le Parlement américain a voté une série de lois obligeant notamment les constructeurs à réduire d'ici à 1985 la consommation moyenne de leurs véhicules à 8,5 litres pour 100 kilomètres. Aucune entreprise européenne ne pourrait actuellement respecter de telles directives. C'est dire si l'effort imposé aux Américains, spécialisés dans les « monstres » dévoreurs d'essence, est colossal. Par rapport à la moyenne actuelle qui leur est imposée, la réduction de consommation atteint 38 % !

Les firmes américaines doivent revoir complètement leurs gammes et leurs modèles, adapter leurs chaînes, transformer les goûts d'une clientèle habituée depuis toujours à un confort inconciliable avec les économies de carburant. Les trois principaux constructeurs automobiles prévoient d'investir plus de 40 milliards de dollars d'ici à 1985, auxquels s'ajouteront 20 milliards, pour les fabricants d'équipements. Au total : 60 milliards de dollars (4), soit plus de la moitié du budget de l'Etat français en 1979 !

Les effets de ce gigantesque « *coup de collier* » sont encore largement imprévisibles. Il est évident cependant que, contraints de conquérir le marché américain des petites voitures, les trois « grands » (General Motors, Ford et Chrysler) vont, dans un premier temps, s'efforcer d'en chasser leurs principaux concurrents : les Japonais. Ce qui ne manquera pas de renforcer l'agressivité de ceux-ci en Europe et sur les marchés de grande exportation.

Productivité et recherche technique

En outre, l'effort entrepris par les Américains dans le domaine de la recherche risque de faire brûler des étapes dans le domaine technologique. Dans l'automobile, les progrès techniques ont été jusqu'ici relativement lents. Les principes de la propulsion, de la transmission et de la suspension n'ont guère varié depuis quarante ans. L'essentiel des progrès se sont accomplis par petites améliorations continues. Les firmes américaines poussent leur recherche dans quatre directions : l'aérodynamisme, les matériaux nouveaux — on a découvert, par exemple, un alliage qu'il suffit, en cas de choc, de chauffer pour qu'il reprenne sa forme initiale ! — l'électronique et les moteurs Diesel. Les « *nouveaux modèles* » américains risquent donc de provoquer, pour la première fois depuis longtemps, une véritable « révolution technique ». Les firmes européennes poursuivent elles aussi, bien sûr, des recherches poussées, mais elles ont accusé un certain retard, notamment dans le domaine électronique, surtout les fournisseurs ne sont pas aussi avancés techniquement et aussi compétitifs que ceux de luers concurrents.

Enfin les constructeurs américains devront rentabiliser les énormes investissements entrepris. Pour ce faire, ils vont augmenter leurs cadences et leur volume de production. Ainsi Ford prévoit-il de vendre la nouvelle voiture qui remplacera dès 1981 sa Pinto à 550 000 exemplaires la première année et 525 000 exemplaires l'année suivante. C'est énorme. En Europe, la R 5, voiture vedette, est vendue au rythme de 280 000 unités par an. Pour le lancement de la Fiesta, Ford s'était fixé un objectif de 300 000 unités vendues la première année, ce qui a été déjà considéré comme un record !

Le marché américain pourra-t-il absorber toute cette masse de nouveaux véhicules ? Il faut l'espérer, sinon le trop-plein se déversera inévitablement sur le marché européen. Face aux petites américaines, moins chères car produites à très grande échelle, et dotées de tous les perfectionnements techniques, les firmes européennes ne pourront guère soutenir la comparaison. Qu'arrivera-t-il si pendant un ou deux ans, les consommateurs d'outre-Atlantique boudent les nouveaux petits modèles ? Aucune firme, même General Motors n'y résistera...

Pour l'heure, ces visions apocalyptiques ne sont que des hypothèses. Elles sont cependant suffisamment alarmantes pour que tous les constructeurs se préparent à les affronter. Le monde automobile est un peu dans la situation de l'Europe avant la première guerre mondiale. Chacun fourbit ses armes, prépare ses munitions, choisit ses positions stratégiques en prévision d'une bataille dont nul ne sait exactement quand elle se déclenchera. Les armes ? Elles sont simples : productivité et recherche technique. Pour réduire les coûts, les firmes européennes doivent considérablement augmenter les cadences de production des différents éléments constitutifs d'une voiture. Pour satisfaire une demande de plus en plus capricieuse, elles doivent les combiner de façon à produire un nombre important de modèles — apparemment — différents. D'où les nombreux accords de fournitures croisés ou de production en commun d'éléments. D'où surtout la course au volume.

Le rachat des filiales européennes de Chrysler par Peugeot-Citroën est une illustration parfaite de cette tactique. En élargissant considérablement son potentiel de production, en se rapprochant du constructeur le plus avancé en la matière de recherche électronique, le groupe privé français prend tous les moyens d'appréhender le combat. L'échéance est cependant très proche. La firme de Sochaux n'a que deux ou trois ans pour harmoniser et rationaliser les produits, les gammes, les usines d'un ensemble, pour l'heure, hétéroclite. Le pari est de taille. L'enjeu aussi.

Cette opération n'est sans doute qu'un premier pas. Les autres grands européens ne peuvent pas — c'est une question de survie — rester sur leurs positions. « *Au cours de la prochaine décennie, à moins de deux millions de voitures par an, une firme isolée n'en sortira pas* », affirme un observateur. On croyait l'époque des rapprochements close. Elle ne fait que commencer. Aux Etats-Unis, trois entreprises produisent dix millions de véhicules par an, au Japon quatre firmes en produisent huit millions, en Europe, ils sont douze pour dix millions. Combien resteront-ils dans dix ans ? Quatre, cinq, six, sûrement pas plus...

VÉRONIQUE MAURUS.

(3) Un abaissement de la durée de vie gonfle considérablement la demande de remplacement. Il peut être provoqué par la modification des conditions d'utilisation, un renouvellement plus rapide des gammes de modèles proposés, un abaissement du crédit ou un relèvement des revenus des consommateurs. A l'inverse, un allongement de la durée de vie des véhicules qui peut résulter d'un changement des normes de sécurité, d'une hausse très rapide du prix de l'automobile, d'une baisse des revenus des ménages, etc., a une influence négative sur les ventes de renouvellement.

(4) Environ 260 milliards de F.

MALGRÉ UN

Les Japonais

Tokyo. — Les ventes de voitures japonaises sur le marché français ont enregistré au cours des sept premiers mois de l'année 1978 un recul de 28 % et cela, on s'en doute, inquiète les constructeurs nippons. Au cours de cette période ils ont vendu 21 990 véhicules contre 49 861, chiffre portant sur l'ensemble de l'année dernière. La part du marché français détenue par les Japonais est en conséquence tombée à 1,8 % alors qu'elle était de 2,6 % en 1977. Seul Honda a enregistré une augmentation de 14 % de ses ventes, mais Toyota et Nissan (qui exporte sous la marque Datsun), les deux premiers constructeurs japonais, ont vu les leurs chuter respectivement de 9,5 % et de 41 %.

Panorama

(Suite de la page 35.)

● OPEL SENATOR 3000 E

L'apparition des roues indépendantes à l'arrière chez Opel doit être saluée d'autant plus que la solution technique retenue est évoluée et que les résultats sont satisfaisants pour le confort et la tenue de route. Avec son moteur 3 litres à injection, la Senator — et le coupé Monza qui reprend sa structure — se hisse au même niveau que les Mercedes et BMW. Mais elle est bien moins chère. Et, malheureusement pour elle, elle porte la même marque que les Kadett...

Opel présente par ailleurs une nouvelle Commodore ainsi qu'une Manta « liftback » à la ligne très réussie.

83 490 F. 4,83 m × 1,73 m. 4 portes, 5 places. 16 CV (2 969 cm3 à injection, 180 ch DIN, 24,8 mKg à 4 200 tr/mn). Propulsion arrière, roues indépendantes, disques avant et arrière, 210 km/h.

● STEYR-DAIMLER - PUCH PINZGAUER 710 K 4x4.

Cher, mais exceptionnel, cet engin tout-terrain ne renie pas ses origines militaires. Il franchit des côtes de 70 %, des gués de 70 cm, sa garde au sol est de 33,5 cm et il s'accroche au terrain jusqu'à une inclinaison latérale de 45 %. Son blocage de différentiel (avant et arrière) est enclenchable pendant la marche. Importé pour la première fois en France, il s'adresse essentiellement aux professionnels qui apprécieront sa capacité (neuf personnes ou une tonne de charge utile). Quant aux « frimeurs », ils regretteront vite sa consommation qui ne descend jamais à moins de 20 litres. De super, s'il vous plaît.

100 000 F environ. 4,17 × 1,76 m. 4 portes, 9 places, 16 CV (2 499 cm3 refroidi par air, 87 ch DIN, 19 mKg à 2 000 t./mn.). Traction ou propulsion arrière, ou quatre roues motrices en même temps. Roues indépendantes, tambours avant et arrière, 10 vitesses, 100 km/h.

● BMW 635 CSI

La plus rapide des BMW, le coupé 635 CSI, est au Salon. Il constitue désormais — hors les véhicules de compétition — le modèle de pointe de la gamme du constructeur munichois. Dans la caisse des 630 et 633 a été mis le moteur 3,5 litres alimenté par injection électronique. La boîte est à cinq vitesses, le pont est autobloquant et des spoilers avant et arrière retouche la silhouette d'un coupé déjà connu. Un véhicule de prestige, surpuissant, qui ne pourra faire le bonheur que de quelques élus. Pour les amoureux de l'impossible.

180 000 F. 4,75 m × 1,72 m. 2 portes, 4 places. 20 CV (3 453 cm3 à injection. 218 ch DIN. 31 mKg à 4 000 tr/mn). Propulsion arrière, roues indépendantes, disques avant et arrière, 225 km/h.

EFFRITEMENT DE LEURS VENTES

restent sereins et vigilants

De notre correspondant

Le phénomène n'est pas particulier à la France. Selon les statistiques publiées par l'Association des constructeurs nippons, les exportations de Toyota et de Nissan *ont diminué* respectivement de 5 % et de 13 % en août par rapport au même mois l'an dernier. Au cours des huit premiers mois de 1978, les ventes sur le marché américain ont diminué de 9 %.

L'accord Peugeot - Chrysler

Les constructeurs japonais attribuent cette diminution de leurs exportations à la valorisation du yen par rapport au dollar (36 % depuis la fin de 1976), dont *les effets ont longtemps pu être* plus ou moins amortis par un écrasement des marges bénéficiaires, mais qui désormais, disent-ils, « nous mettent souvent hors du marché ». Depuis le début de l'année, les prix à l'exportation de Nissan ont augmenté de 7 % et ceux de Toyota de 11 %.

Déjà préoccupés par leurs difficultés sur le marché européen, les Japonais ont suivi avec un intérêt *particulier* la récente *opération* Peugeot-Citroën-Chrysler. Celle-ci les a surpris, mais ils estiment en général qu'elle devrait surtout *avoir des conséquences sur* la concurrence entre constructeurs européens. *« Nous avons en Europe une part de marché trop faible pour être directement affectés »*, disent-ils. Seul Mitsubishi Motors, dont le réseau de vente repose en grande partie sur Chrysler International, aura quelques désavantages et sera sans doute amené à constituer son propre réseau de distribution.

S'ils ne se sentent pas menacés sur le marché européen, les constructeurs nippons pensent en revanche que l'opération des constructeurs français va renforcer la concurrence sur les marchés tiers, en particulier en Afrique.

En ce qui concerne le marché européen, les Japonais comptent poursuivre la politique d'exportation qui a été la leur ces dernières années : vente de modèles de petite cylindrée (Nissan sort, en particulier, en France, sa Cherry 1200 « spécialement conçue pour le marché européen ») et renforcement du système de distribution et des services après-vente. Apparemment, ils n'envi*sagent pas d'attaquer pour l'ins*tant le marché de la voiture de luxe ou des modèles sport (Nissan commercialise néanmoins son modèle Fairlady Z depuis quelques années). Un autre problème pour les Japonais, c'est que leurs véhicules, malgré leur réputation méritée de robustesse, se vendent assez mal sur le marché de l'occasion.

Cela dit, malgré les difficultés rencontrées en France et en Allemagne, les Japonais paraissent assez satisfaits du marché européen, où ils comptent augmenter leurs ventes de 9 % sur l'ensemble de l'année (leurs principaux marchés sont les pays européens qui ne fabriquent pas de voitures : Suisse, Pays-Bas...).

En ce qui concerne le marché intérieur japonais, les constructeurs ne se sentent évidemment *toujours* pas *menacés* par les importations. Ils affirment néanmoins que la valorisation du yen et la suppression en avril dernier des taxes (6 %) à l'importation des voitures étrangères vont faciliter l'entrée de celles-ci au Japon.

La pénétration étrangère sur le marché local

Les Américains, qui enregistrent un déficit de 500 millions de dollars par mois dans le commerce des automobiles avec le Japon, sont les premiers à chercher *à profiter* de cet entrebâillement du marché nippon. Avec l'aide de constructeurs japonais comme distributeurs, les trois *« géants » américains sont* en train de commercialiser sur le marché japonais leurs petits modèles. C'est ainsi que Chrysler a passé récemment un accord avec Mitsubishi Motors pour la vente au Japon de son modèle Horizon 24, alors que Honda a déjà commencé à vendre la Ford Fiesta (fabriquée en Allemagne). Pour sa part, General Motors négocie actuellement avec Isuzu l'importation de son modèle Chevette. C'est la première fois, en particulier en ce qui concerne la Fiesta, *qu'une voiture* étrangère sera vendue au Japon moins de 1,5 million de yens (un peu plus de 30 000 F).

Le sort des marques françaises

Pour ce qui concerne les marques françaises, la situation s'est légèrement améliorée, mais les résultats dans l'ensemble demeurent modestes. Pour deux raisons : d'une part, les Français sont arrivés tard sur le marché nippon, d'autre part, ils ont apparemment choisi comme partenaires des importateurs qui n'avaient pas des surfaces commerciales et financières suffisantes. Cela dit, Citroën, qui a sur place un ingénieur et que distribue le groupe Seibu, est visiblement en train de regagner du terrain : de 650 véhicules, l'année dernière, ses ventes devraient passer à 1 100 en 1978. La montée du yen, mais aussi les prétentions bénéficiaires plus modestes de l'importateur ont permis de diminuer les prix de ses *modèles* dans des proportions de 10 % à 20 %. La G.S. vaut, par exemple, 1,9 million de yens (soit un peu plus de 40 000 francs) et la GX Pallas *4,1 millions de yens (soit* 86 000 francs). En revanche, Peugeot perce encore mal avec la 604 qui vaut 4,6 millions de yens (environ 92 000 francs).

L'échec le plus patent est celui de Renault, qui, d'une part, a choisi un modeste importateur, mais surtout a attaqué le marché japonais avec la R5 qui ne peut concurrencer les petites voitures japonaises infiniment moins chères. Ainsi même si Capital Enterprise Ltd vient d'annoncer une diminution de 8 % du prix de la R5, la petite voiture française coûte *ici* encore 1,8 *million* de yens, soit près de 40 000 francs.

Compte tenu de la clientèle à laquelle s'adressent les voitures étrangères au Japon, *il* semble que les constructeurs français auraient davantage de chances avec des modèles du « haut de la gamme » qu'avec les petites cylindrées.

PHILIPPE PONS.

LE MARCHÉ DE L'OCCASION

Une situation relativement saine

La vingt-cinquième exposition nationale des véhicules automobiles d'occasion se *tiendra du 5 au 15 octobre*, au Parc des expositions de la porte de Versailles, en même temps que le Salon de l'automobile.

Selon M. Claude Strahlheim, président de la branche du commerce des véhicules d'occasion : *« Les stocks sont normaux contrairement aux années passées... Le rétablissement de l'équilibre entre les ventes de voitures neuves et celles de voitures d'occasion permet d'aborder la saison d'hiver avec une situation relativement saine. »*

De janvier à juillet 1978, 2 402 843 véhicules d'occasion ont été immatriculés, soit 3,7 % de plus qu'en 1977. Dans le même temps, les immatriculations de véhicules neufs n'ont progressé que de 0,8 %. Les marchés du neuf et de l'occasion sont en effet étroitement liés. Il se vend environ deux véhicules d'occasion pour un véhicule neuf et le marché du neuf n'est prospère que si le marché de l'occasion l'est aussi — 90 % des particuliers vendent leur voiture pour en acheter une autre. Des cours élevés sur le marché de l'occasion favorisent donc une revente rapide.

La valeur moyenne d'une voiture d'occasion, en augmentation sensible, se situe actuellement autour de 12 000 F. Les transactions sur le marché de l'occasion se pratiquent sur des véhicules dont l'âge moyen est de quatre *ans et demi. Quarante-sept pour* cent des 18 705 648 véhicules composant le parc automobile français ont d'ailleurs moins de cinq ans. Mais la durée moyenne d'utilisation reste de plus de sept ans, le record étant détenu par les véhicules Volvo (seize ans).

Les accords entre la C.S.N.C.R.A. (Chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile) et l'Institut national de la consommation ont marqué *« un tournant capital dans la commercialisation »*, a déclaré M. C. Strahlheim. Ce protocole signé en septembre 1976 a abouti à l'élaboration d'un contrat type permettant une meilleure information de l'acheteur, en ce qui concerne notamment le kilométrage, le nombre de propriétaires...

Ces dispositions qui n'ont qu'un caractère incitatif, et ne s'appliquent pas aux transactions entre particuliers (qui représentent 60 % de l'ensemble), devraient cependant être encore améliorées, notamment par la création d'un carnet d'entretien qui mentionnerait toutes les interventions effectuées sur le véhicule.

Autre objectif : l'instauration du compteur à six chiffres pour éviter la remise à zéro automatique lorsqu'on atteint les cent mille kilomètres, la définition d'un critère des accidents qui diminuent la valeur d'une voiture devraient être également pris en compte.

UN SALON DU MOTOCYCLE SANS GRANDES SURPRISES

Le « module » B.M.W. tiendra la vedette

« Un Salon sans surprises », nous ont prédit les éternels assoiffés de nouveautés. Voire... Si leurs pas les ont menés, fin septembre, sur les stands du Salon de Cologne où ils ont trouvé de quoi apaiser leur fringale, face à quelques modèles encore jamais vus de ce côté-ci du Rhin, leur propos s'explique. Mais bien des motards verront quand même, à la porte de Versailles, « en chair et en os » et pour la toute première fois ces machines dont les revues spécialisées ont déjà publié, certes, la fiche signalétique, *photo d'identité à l'appui*. Trente-huit constructeurs de motocycles (ils étaient quarante-neuf l'an dernier à pareille époque) exposeront (1).

L'une des « bêtes » les plus regardées sera sans nul doute la Z 1300 Kawasaki six cylindres, bien que la moto avec qui elle entend rivaliser, la 1 000 CBX Honda six cylindres, nous ait familiarisés depuis le début de l'été avec ces nouveaux « monstres » dont les échappements évoquent — pour l'œil et l'oreille — de grandes orgues envoûtantes. Chez Kawasaki encore, la 650 D, extrapolation « à l'américaine » (grand guidon, selle à deux étages) des 650 B et C, et la Z 250 bicyclindre, sans oublier, bien sûr, la 1 000 à cardan. Transmission sans chaîne chez Suzuki, avec la GS 850, et chez Guzzi, qui attend beaucoup de sa 500 tout-terrain dont le moteur est celui de la V 50.

Honda flanquera sa 1000 CBX de trois vraies nouveautés, les CB 650 et 750 et la 900 F. Chez B.M.W., les « gourmands » se régaleront moins de la R 100 RT, version améliorée de la R 100 RS avec un carénage entièrement nouveau et un guidon plus large et plus relevé, que du « Module », machine expérimentale qui veut préfigurer la moto de « demain ». Hans A. Muth, ingénieur styliste de la firme, a conçu là une machine dont on reparlera beaucoup.

A partir du même moteur, porté par un cadre central monocoque, un twin vertical de 500 cm3 doté d'une « centrale » électronique commandant *allumage, injection* et réglage continu des soupapes (3 par cylindre), on obtiendra à volonté trois machines très différentes : une « *sportive* », une « touriste » ou une « tout-terrain ». Ce « Module » — qui reste, et probablement pour longtemps encore, un *prototype* de laboratoire — devrait, en toute logique, tenir la vedette dans un Salon où il y aura quand même, n'en déplaise à ceux qui font la fine bouche, bien des choses à voir...

J.-M. D.-S.

(1) Italie : 13 ; Allemagne féd. : 5 ; France : 4 ; Japon : 4 ; Espagne : 3 ; Autriche : 2 ; Etats-Unis : 2 ; Grande-Bretagne : 2 ; Canada : 1 ; Suède : 1 ; U.R.S.S. : 1.

économie

SOCIAL

La grève préventive du personnel de l'Agence nationale pour l'emploi

C'est assurément une grève préventive qu'ont décidée le syndicat général C.G.T. des personnels des affaires sociales et le syndicat C.F.D.T. de l'Agence nationale pour l'emploi, en appelant les quelque huit mille salariés de l'A.N.P.E. à cesser le travail, ce jeudi 5 octobre, puis les 11 et 12 octobre.

En effet, M. Farge, inspecteur des finances, et ses quatre collaborateurs, n'ont pas encore rédigé le rapport sur la réforme de l'agence, que leur avait commandé M. Robert Boulin en avril-mai dernier, et qui provoque tant l'ire anticipée des deux syndicats. Ce texte, dont toutes les conclusions ne seront d'ailleurs pas nécessairement suivies par le ministre du travail et de la participation, doit être remis rue de Grenelle aux alentours du 15 octobre.

S'il est vrai qu'il existe depuis plusieurs mois un réel malaise au sein du personnel de l'Agence — malaise provoqué par des déclarations d'hommes politiques en faveur d'une décentralisation, voire d'une privatisation de l'institution, — c'est une « fuite » qui a mis le feu aux poudres syndicales : un plan de travail assez détaillé, canevas du futur rapport, dit-on, a été photocopié à l'insu de M. Farge et de ses collaborateurs. Par qui ? Mystère. Détail très important, ce document était annoté à la main et ces notes modifiaient, complétaient ou annulaient certaines propositions. Or, sur les photocopies de ce plan de travail, qui circulent maintenant un peu partout, toutes ces annotations ont disparu, et un feuillet a même été retapé à la machine.

C'est donc sur une esquisse falsifiée de rapport que les deux syndicats C.G.T. et C.F.D.T. s'appuient pour appeler à cette grève. Ignoraient-ils ces faits ? Leur tract commun explique ainsi « les raisons de la colère » : « M. Boulin avait décidé la destruction de l'A.N.P.E. et des services d'aide publique. Il a chargé ses hommes de main, Farge pour l'A.N.P.E. et Jouvin pour les allocations de chômage, de justifier et de programmer cette destruction. Le rapport Farge est connu. Au nom du « libéralisme » et de l'« opportunité politique ». Il organise le retour des services de l'emploi à avant 1913. Jugez-en ! ».

Il s'ensuit une longue, partiale et parfois tendancieuse analyse du prétendu « rapport Farge ». Un seul exemple : le tract syndical assure que le texte de l'inspecteur des finances dit : « Les fichiers des demandeurs d'emploi recèlent une majorité d'incapables de paresseux sinon d'agitateurs. » *Or la phrase exacte est très précisément celle-ci : ...*« Aux yeux des employeurs, qui font porter à l'A.N.P.E. les péchés du système d'indemnisation, très souvent l'ignorent et éventuellement s'en méfient comme recélant dans ses fichiers une majorité d'incapables et de paresseux, sinon d'agitateurs... » *La* « nuance » est de taille...

La divulgation de ce document et son interprétation syndicale — contre laquelle M. Guy Métais directeur général de l'A.N.P.E. a aussitôt mis en garde en adressant une lettre circulaire à toutes les agences locales — viennent à point nommé pour jeter l'émoi parmi un personnel particulièrement vulnérable, à l'heure actuelle, car fatigué, désabusé et inquiet pour son avenir. Pourtant, les premières conclusions de M. Farge correspondent à ce que tout le monde sauf, apparemment, les sections C.G.T. et C.F.D.T. de l'Agence, souhaite : décharger totalement l'A.NPE de toutes les tâches administratives (inscription, contrôle, pointage des chômeurs) qui l'engorgent et qui altèrent son image de marque, pour lui permettre de se consacrer entièrement à sa vocation initiale, le placement des demandeurs d'emploi, et d'être même dans ce domaine concurrentielle des filiales de recrutement privées.

« Un nouveau départ »

Parmi les sujets d'inquiétude des employés de l'Agence (remise en cause des finalités de l'institution et du statut du personnel). Le problème de leur emploi est évidemment le plus mobilisateur. Mais on peut très bien imaginer que les agents affectés aux tâches administratives de l'A.N.P.E. pourraient continuer de l'être dans un autre organisme. En tout cas, les rapporteurs affirment, contrairement à ce que disent les deux syndicats, qu'il n'est pas question de supprimer l'Agence ; à l'inverse, ils font état de « l'impatience et de l'espérance » *qu'ils ont rencontrées partout* « d'un nouveau départ ou d'une nouvelle donne pour l'Agence ».

Les sections C.G.T. et C.F.D.T., elles aussi, demandent un « nouveau départ », mais cela signifie que l'A.N.P.E. conserve toutes ses missions actuelles et que ses moyens soient étendus. Et les deux syndicats réclament une augmentation de ses effectifs et de ses locaux de 150 %. Une revendication qui pousse le bouchon bien loin, si l'Agence reste organisée telle quelle, quand on sait qu'elle est déjà presque ingouvernable avec la bureaucratisation qu'on lui impose.

MICHEL CASTAING.

A Cergy-Pontoise

LES POSTIERS OCCUPENT LE CENTRE DE TRI

Les quatre-vingts postiers de la brigade du soir du centre de tri postal de Cergy-Pontoise dans le Val-d'Oise ont décidé d'occuper leurs locaux après huit jours de grève.

Cette occupation a été décidée à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., par 42 voix contre 21 et 4 abstentions. F.O. y était opposé.

Les postiers demandent l'affectation de cent trente-quatre postiers supplémentaires au centre de tri après la mise en service en mai dernier d'un tri automatique.



GRÈVE DES ÉBOUEURS PARISIENS JUSQU'AU 7 OCTOBRE

Les quatre mille cinq cents éboueurs parisiens ont décidé de cesser le travail jusqu'au samedi 7 octobre, pour obtenir l'ouverture de négociations avec la Ville de Paris sur les revendications « laissées en suspens » depuis la grève d'avril 1977. Le mouvement est lancé à l'appel de la C.G.T. Si d'ici à samedi la Ville de Paris accepte de négocier et si elle ouvre des « perspectives concrètes », les éboueurs, selon la C.G.T. pourront décider d'interrompre leur mouvement.

Dans le cadre de ce mouvement, Paris a été découpé en quatre secteurs, chacun étant touché successivement pour quarante-huit heures. De jeudi à vendredi, les ordures ne seront pas évacuées dans le septième, le dix-septième, le quatorzième, le vingtième et le quatrième arrondissement. Enfin, de vendredi à samedi, la grève concernera le seizième, le dix-huitième, le douzième et le dixième arrondissement.



La grève des agents d'exploitation de la S.N.C.F.

Trafic perturbé dès jeudi soir à Paris-Lyon et Paris-Austerlitz

La grève du personnel d'exploitation de la S.N.C.F. (préposés aux guichets et agents des postes d'aiguillage) — décidée par la C.G.T. et la C.F.D.T. — devait être effective de jeudi 5 octobre, à 20 heures, jusqu'à samedi matin. Selon la direction, le trafic de banlieue ainsi que celui des grandes lignes seront normalement assurés, jeudi soir, dans toutes les gares, sauf à Paris-Austerlitz et à Paris-Lyon, où 60 % des trains de grandes lignes sont maintenus, c'est-à-dire :

Au départ de Paris-Austerlitz : 21 h. 6, Port-Bou, 21 h. 9, Clermont-Ferrand ; 21 h. 40, Béziers, via Avignon ; 22 h. 49, Irun ; 22 h. 52, Clermont-Ferrand ; 23 h. 52, Toulouse ; 0 h. 9, Irun.

Au départ de Paris-Lyon : 20 h 12, Montargis ; 20 h. 42, Vintimille ; 21 h. 46, Vintimille ; 22 h., Venise ; 22 h. 24, Marseille ; 22 h. 57 (de Paris-Nord), Marseille ; 23 h. 5, Genève ; 23 h. 40, Grenoble et Saint-Etienne ; 23 h. 46, Saint-Gervais et Modane ; 23 h. 53, Pontarlier, Berne et Venise.

Vendredi, le trafic (banlieue et grandes lignes) sera normal à Paris-Est et Paris-Saint-Lazare, mais des perturbations sont prévisibles ailleurs, et la S.N.C.F. devait publier, jeudi en fin de matinée, la liste des trains qui seront assurés sur les grandes lignes.

Quant à la grève du personnel roulant de la région de Rouen, elle n'entraînait, jeudi, selon la direction, que des perturbations très limitées.

M. LE THEULE : L'ATTITUDE DES CHEMINOTS EST INCOMPRÉHENSIBLE

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a été entendu le 4 octobre par la Commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale. Parlant de la dernière grève des cheminots, il a remarqué que « *les décisions prises ont eu pour conséquence immédiate d'accroître les pertes financières de la S.N.C.F. et d'augmenter en conséquence la charge qui pèsera sur le contribuable. Ces perturbations dans l'écoulement du trafic ont également pour effet d'orienter vers la route le trafic marchandises* ».

Quant à la grève prévue pour la semaine prochaine, le ministre estime qu'elle est « *incompréhensible* ». « *A la demande de l'administration des postes,* a-t-il ajouté, *il a été décidé de mettre en circulation entre Paris et Caen des rames automotrices postales qui doivent permettre d'acheminer le courrier entre centres de tri. Les autorails ont été acquis par les P.T.T., mais leur conduite est assurée par un cheminot de la S.N.C.F.* »

Exiger, comme le font les syndicats, qu'il y ait dans ces autorails deux agents de la S.N.C.F. paraît excessif, alors que le postier, nécessairement présent pour surveiller le courrier, peut assurer sans problème le rôle d'agent d'accompagnement. L'accord qui a les P.T.T. pour la circulation de ces rames postales est une des conditions du développement du trafic postal ferroviaire.

Menace de quatre cents licenciements dans la région lyonnaise

De notre correspondant régional

Lyon. — « *La venue de Ford dans le groupe Richier s'avère être, après cinq ans, un véritable échec technique et humain.* » Telle est l'une des conclusions du « dossier d'informations » que les sections syndicales C.F.D.T., C.G.T., C.G.C. du groupe Ford-Richier (matériels de travaux publics) ont présenté le 3 octobre à Villeurbanne.

Au moment de la prise de participation majoritaire de Ford chez Richier en février 1972, les différents établissements Richier — situés dans le nord, à Charleville et Sedan, dans la région parisienne à Paris et Courbevoie, et dans la région Rhône-Alpes à Pont-de-Claix (Isère) à L'Horme (Loire) à Lyon et Villeurbanne (Rhône) — occupaient au total 4 200 personnes. Le blocage de l'embauche et surtout les licenciements successifs ont ramené cet effectif en 1978 à 2 700. Or, selon les syndicats, de nouvelles suppressions d'emploi — entre 400 et 450 — pourraient intervenir à court terme dont 50 à 70 à l'établissement Ford-Richier de Grenoble-Pont-de-Claix. Les licenciements les plus importants (350 à 375) concerneraient en fait l'usine de fabrication de grues, située à Lyon-Gerland, qui, en juillet 1977, a été reprise par un holding Boilot-Pingon-Richier (B.P.R.), reprise qui, à l'époque avait fait naître quelque espoir chez le personnel de Ford-Richier, environ 460 salariés employés dans cette usine.

Le holding B.P.R. promu ainsi au rang de second constructeur français (200 millions de chiffre d'affaires hors taxes) derrière Potain (son principal actionnaire) avait bénéficié pour cette restructuration d'un prêt public à long terme de 60 millions de francs. Les espoirs ont été vite déçus. L'optimisme dont témoignaient à l'automne 1977 les dirigeants du holding s'estompait peu à peu, le marché se rétrécissant chaque mois un peu plus. Selon les syndicats de B.P.R., le premier exercice — de juillet 1977 à février 1978 — se serait soldé par un déficit de 23 millions de francs. — B. E.

● *Grève des marins à partir du 13 octobre.* — Pour protester contre le projet de la Nouvelle Compagnie de paquebots d'utiliser des marins originaires des pays du tiers-monde à bord de ses navires, les syndicats de marins C.G.T. et C.F.D.T. appellent à une grève de quarante-huit heures à partir du 13 octobre.

● *Le Comité de Guéret* a lancé lundi un appel à toutes les organisations agricoles de France pour une journée nationale d'action qui devrait se tenir dans les délais les plus rapprochés. M. Roland Viel, président du Comité, qui regroupe dix-sept départements du centre de la France, a déclaré : « *Nous assistons à une volonté délibérée de faire disparaître les exploitations les moins rentables, les plus petites et les plus mal situées.* »

AFFAIRES

Une quasi-stagnation de la demande d'acier est prévue pour 1979

La consommation mondiale d'acier sera en quasi-stagnation d'ici à 1980, a déclaré M. Baker, secrétaire général de l'Institut international de l'acier, lors du douzième congrès de cet organisme à Colorado-Springs. En 1979, la demande de métal ne s'accroîtra que de 20 millions de tonnes (passant à 735 millions de tonnes), dont 9 millions de tonnes seulement (+ 1,9 %) pour le monde occidental, la part des pays traditionnellement sidérurgistes continuant à décroître.

Pour 1978, cette demande, en augmentation de 3,5 % (à 465 millions de tonnes), sera inférieure de 6 millions de tonnes aux prévisions formulées il y a un an au congrès de Rome. Les experts de l'Institut, tout en se cantonnant volontairement au court terme, estiment que la consommation d'acier recommencera à augmenter à partir de 1980. Les sidérurgistes, néanmoins, réduisent assez sensiblement leurs dépenses d'investissement.

Sur le plan commercial, M. Saito, président de Nippon Steel, premier producteur japonais, a précisé que les sidérurgistes de son pays tiendraient compte des grandes difficultés de la sidérurgie européenne, et « *sans pour autant signer un nouvel accord, suivraient la même politique commerciale vis-à-vis de la C.E.E.* » (en fait, une limitation à 1,3 million de tonnes des exportations). Intervenant après les attaques véhémentes des producteurs d'acier américain contre le dumping des exportateurs européens vers les Etats-Unis, le sous-secrétaire au Trésor, M. Solomon, s'est montré très prudent, estimant que le système américain du « *prix gâchette* », mis en place depuis le printemps dernier, « *avait bien fonctionné* ».

Notons que par suite d'une erreur de transmission, M. Jacques Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française n'a pas qualifié ce système de « *déloyal* » et « *peu adapté* ». Il a prévu un ralentissement des exportations européennes vers les Etats-Unis. M. Solomon, comme MM. Saita et Ferry, s'est déclaré favorable à la création d'un « comité de l'acier » à l'O.C.D.E., en vue d'assainir le marché international du métal.

EN COLLABORATION AVEC LES AMÉRICAINS

Matra est prêt à fabriquer des circuits intégrés

La société Matra est prête à se lancer dans la fabrication de circuits intégrés. Non pas seule, mais en s'appuyant sur la technologie américaine et les fonds des pouvoirs publics. Sollicitée par ces derniers dans le cadre du plan circuits intégrés, Matra a ouvert des négociations avec la société américaine Harris, spécialisée dans un type particulier de circuits (les C-MOS). Elles ont abouti à un projet dont la réalisation dépend maintenant du gouvernement.

Une filiale commune — Matra, 51 % ; Harris, 49 % — serait créée pour « *assurer progressivement le développement et la conception des circuits* ». Une usine de production serait installée en France, sur le modèle de celle de Harris, en Floride. Son coût est évalué entre 200 et 250 millions de francs. Matra est prêt à investir de 10 à 12 millions de dollars (environ 50 millions de francs) en cinq ans dans cette filiale. L'achat de la technologie, présente et à venir, serait financé directement par l'Etat (il reste 200 millions de francs à « *distribuer* » dans le cadre du plan circuits intégrés). La société américaine pourrait réinvestir dans la filiale commune une partie de la somme reçue pour le transfert de technologie.

M. Lagardère, P.-D. G. de Matra, n'a pas caché mercredi 4 octobre devant la presse que ce « *pas supplémentaire* » dans le secteur des circuits intégrés est « *très délicat et très dangereux* ». « *Si l'aventure réussit, cela placera la société à un niveau encore plus élevé et lui assurera un développement exponentiel* ».

***

On estime chez Matra que l'opération avec Harris est jouable, les études ayant montré que la filiale commune pourrait être bénéficiaire au bout de quelques années. Encore faut-il que plusieurs conditions soient réunies : que le marché français des télécommunications soit, peu ou prou, réservé aux circuits produits par l'usine Matra-Harris ; que le transfert de technologies ne soit pas un marché de dupes ; qu'un concurrent d'Harris, américain ou japonais, ne bouleverse pas tout l'échafaudage en sortant de nouveaux produits révolutionnaires...

J.-M. Q.

Selon le président de Renault

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE NE SERA PLUS UN ÉNORME CRÉATEUR D'EMPLOIS

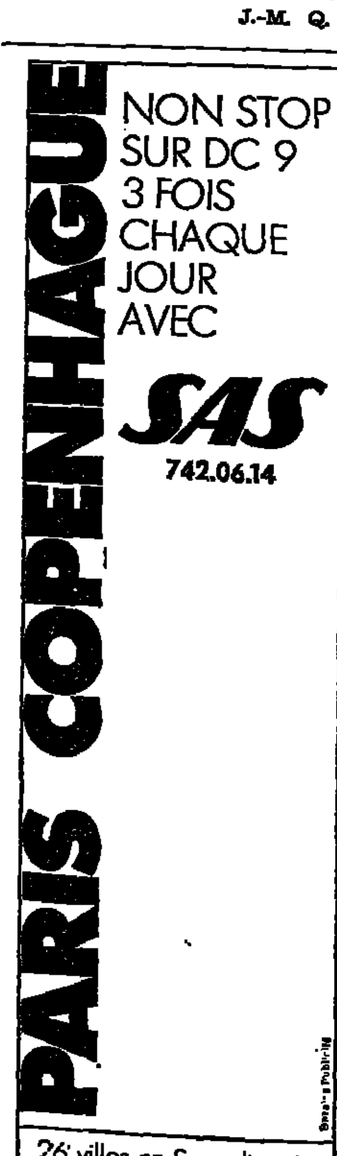
« *Globalement, l'industrie automobile ne sera plus dans l'avenir l'énorme créatrice d'emplois qu'elle a été. Il y aura certes des créations ponctuelles, mais c'est tout* », a déclaré M. Bernard Vernier-Palliez, président de la régie Renault, le 4 octobre. Dans l'entreprise nationalisée même, a-t-il précisé, les effectifs, qui sont passés de quatre-vingt dix-huit mille en 1973 à cent dix mille actuellement, semblent avoir trouvé un rythme de croisière et n'augmenteront plus notablement dans les années à venir.

M. Vernier-Palliez a également rappelé que l'écart de rémunérations entre la Régie et le groupe privé Peugeot-Citroën atteignait environ 17 %, ce qui, globalement, entraînait une « *charge supplémentaire de 1,2 milliard de francs en année pleine* » pour la Régie. Le coût moyen d'un salarié, a-t-il précisé, est de 71 000 F par an chez Renault et chez Simca-Chrysler, contre 60 000 F chez Peugeot et 58 000 F chez Citroën.

Le président de la Régie a enfin estimé que la perte du leadership national au profit du nouveau groupe Peugeot-Citroën-Chrysler « *rajeunissait* » Renault. « *De 1958 à 1965, nous étions seconds sur le marché français, derrière Citroën. C'est très bon d'être un challenger, cela donne du muscle et du nerf* », a-t-il déclaré.

C.D.F.-CHIMIE INTÉRESSÉ PAR LES PEINTURES DUCO FILIALE DE NOBEL-BOZEL

C.D.F.-Chimie, filiale industrielle des Charbonnages de France, est intéressé par l'acquisition des peintures Duco, filiale du groupe Nobel-Bozel. Ce dernier, on le sait, est en proie à de graves difficultés du fait d'une autre filiale, Isorel, actuellement en suspension provisoire de poursuites après plus de 120 millions de pertes cumulées. Premier producteur de peintures français, avec un chiffre d'affaires dépassant 700 millions de francs réalisé avec Duco (produits pour l'industrie, notamment l'automobile) et Valentine (grand public), Nobel-Bozel cherche à dégager des disponibilités, et a mis en vente certains de ses actifs encore vendables. Duco, avec un chiffre d'affaires dépassant 300 millions de francs en 1977 (et 3 millions de francs de pertes) a été proposé à des Américains (dit-on) et à C.D.F.-Chimie, numéro un des peintures en France, grâce à ses acquisitions des dernières années, Ripolin-Freitag, Helic-Van Cauwenberghe et 30 % d'Avi, au total 430 millions de francs de chiffre d'affaires. Pour l'instant, on négocie.



...de la demande d'acier pour 1979

...AVEC LES AMÉRIC...

...rêt à fabriquer ...its intégrés

CONJONCTURE

L'encadrement du crédit

(Suite de la première page.)

Il faut savoir aussi que les crédits, quelle que soit leur destination, échappent à l'encadrement, lorsque les banques prêtent sur leurs fonds propres ou sur d'autres ressources censées provenir de l'épargne (recettes d'émissions obligataires, par exemple). Ne peuvent être encadrés que les crédits qui font l'objet d'un financement sur le marché monétaire. Tout se passe donc comme si ces derniers étaient en quelque sorte *a priori* suspects d'inflation.

Cette suspicion est hélas fondée, mais pas pour les raisons qui sont le plus souvent alléguées : si bien qu'on peut se demander si l'encadrement est la riposte adéquate à un vice de fonctionnement sur lequel il a peu ou pas du tout de prise.

Un effet automatique : l'inflation

Ce vice fondamental tient à une hiérarchie des taux d'intérêt, qui a pour effet automatique d'entretenir *l'inflation, et souvent* de l'accélérer. Le taux du marché monétaire, qui est en réalité celui des interventions de la Banque centrale, se situe cons*tamment, et par* ? ? ? ? (c'est là que réside le vice), *au*-dessous du taux auquel les banques consentent leurs propres prêts aux entreprises. On est tellement habitué à cet écart, toujours dans le même sens, qu'on n'est pas loin de le considérer comme un fait de nature. On le constate, en effet, sur tous les marchés monétaires modernes ; mais l'inflation règne aussi partout. Sur un marché monétaire digne de ce nom, les banques ou les entreprises devraient se procurer des fonds liquides en les empruntant auprès d'autres banques, auprès d'autres entreprises (aux Etats-Unis, les grandes sociétés émettent des « certificats de dépôts », ou encore auprès du public. Ce n'est qu'exceptionnellement que l'Institut d'émission pourvoirait en ressources liquides le marché.

Mais ce qui devrait être l'exception est devenu la règle. Dans ces conditions, le contingentement du crédit peut avoir, dans le meilleur des cas, l'effet de limiter les dégâts, mais pas de neutraliser un mécanisme qui, par nature, est inflationniste.

Notons toutefois que, dans ces conséquences extrêmes, l'encadrement peut aboutir effectivement *à renverser la désormais traditionnelle* hiérarchie des taux, si favorable à la profession bancaire (la Banque de France est en quelque sorte à sa disposition *pour lui fournir dans des conditions* avantageuses les fonds dont elle peut avoir besoin). Quand une banque a dépassé son plafond autorisé, elle est pénalisée. L'obligation de réserves supplémentaires (non rémunérées), à laquelle ele est astreinte, a pour effet de renchérir considérablement, à partir d'un certain seuil vite atteint, le coût des ressources correspondant aux crédits qu'elle octroie en excédent de sa norme. Ce coût risque alors de dépasser le taux d'intérêt que la banque exige normalement de son client. L'effet de dissuasion recherché est *alors obtenu*, mais par le détour d'un système de sanction, auquel il est du reste possible d'échapper au moins en partie grâce à l'existence d'un « marché du désenca*drement » (où les banques qui* sont en dessous de leurs limites — celles qui ont « de la place » comme on dit dans le métier — cèdent leurs crédits en trop à *celles* qui ont dépassé leurs limites).

Une révision des procédures du marché monétaire ?

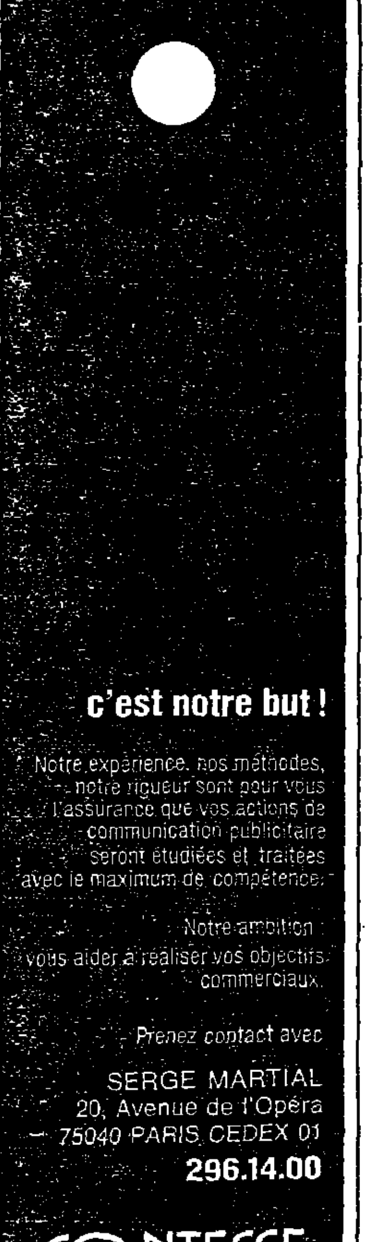
MM. Raymond Barre et René Monory qui, chacun selon son registre, ne manquent pas une occasion d'affirmer leur volonté d'insuffler un sang nouveau à l'économie française, ont promis une prochaine réforme des circuits bancaires. Auront-ils l'imagination et le courage de l'assortir d'une révision des procédures du marché monétaire ? Le moment serait bien venu de nommer à cet effet une nouvelle commission en lui donnant le mandat de compléter et sur certains points de contredire l'œuvre accomplie en 1970 par la fameuse commission Wormser-Marjolin-Sadrin.

Pour d'autres raisons encore, l'objectif assigné par le gouvernement en matière de masse monétaire n'est ni aussi clair ni aussi opérant qu'il aime le laisser entendre. De quelle masse s'agit-il d'abord ? Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne, les autorités se croiraient obligées de préciser de quoi elles parlent car on y publie régulièrement des chiffres relatifs à l'évolution des différentes grandeurs classées à tort ou à raison sous le vocable commun de masse monétaire : M1 (monnaie en circulation plus dépôts bancaires à vue) ; M2 (M1 plus *grosso modo* les dépôts bancaires à terme) ; M3 (M2 plus, en gros, les dépôts en caisse d'épargne).

La définition française correspond à M 2. Ce n'est pas que ces distinctions savantes permettent toujours d'appréhender mieux le phénomène : les commentateurs, officiels ou non, ont souvent du mal, aux Etats-Unis notamment, à expliquer l'évolution, parfois divergente, de M 1, M 2, etc. Mais ces incertitudes valent mieux qu'une illusoire simplicité, propre à accréditer l'idée que le pilote peut s'en remettre sans plus aux indications de son tableau de bord.

Les difficultés d'interprétation statistique (par exemple : l'inflation favorise-t-elle ou non la formation des dépôts à terme ?), ne sont qu'un aspect du problème. *A en croire le communiqué* du conseil des ministres, on pourrait penser que la croissance de la masse monétaire est fonction uniquement de la progression des *crédits* bancaires. Elle dépend aussi des entrées (ou éventuellement des sorties) de devises, et facteur de nouveau très important en France, de l'importance *plus ou moins grande* des besoins de financement du Trésor.

PAUL FABRA.



ÉNERGIE

Un rapport du club de Rome

Le compte à rebours

En l'absence de décisions et de *mesures draconiennes, immédiates* et donc courageuses, le monde connaîtra une deuxième et fort grave crise de l'énergie avant la fin du siècle. S'y préparer, c'est *tenter de l'atténuer, sinon* de l'éviter. Il faut faire vite, vu les délais considérables entre une décision et ses effets significatifs. Pour les décideurs, l'an 2000, c'est *demain : le compte à rebours* a commencé.

Le rapport de M. Thierry de Montbrial au « Club de Rome » (1), qui développe ces thèmes, s'inscrit dans la lignée des documents précédents de cet organisme (« Les limites de la croissance », « Une stratégie pour demain ») : à la fois exploration *de l'avenir et cri* d'alarme. Son objet n'est pas tant de proposer un plan énergétique que de favoriser une prise de conscience rendant possibles les choix nécessaires. Le pétrole *permettait* des ajustements souples : il va manquer. S'il n'y a pas vraiment de limites physiques à la disponibilité d'énergie, l'utilisation massive du gaz, du charbon, du *nucléaire*... exige de coûteux investissements et pose un grand nombre de problèmes sociaux, politiques, culturels... Le pétrole restera de toute façon *longtemps la principale* source d'énergie disponible.

L'enjeu est donc considérable : le problème de l'énergie est sans doute le plus important de ceux qui se posent au monde. Tous les autres, y compris celui de l'alimentation, lui sont, d'une manière ou d'une autre, subordonnés.

Ces conclusions découlent d'une étude faite en 1977 sous la direction de Caroll Wilson (2) : le rapport W.A.E.S. (Report of the workshop on alternative energy *stratégies*). Sont-elles valables ?

Elles reposent sur l'estimation des réserves de pétrole formulée à partir d'une constatation et d'une hypothèse. La constatation : l'accroissement brut des réserves dans le monde non communiste est inférieur à la production annuelle depuis 1970, et le déficit ne cesse de se creuser. L'hypothèse : la découverte d'un nouveau Moyen-Orient est extrêmement improbable, et l'accroissement brut des réserves d'ici à l'an 2000 ne devrait pas être supérieur à 70 milliards de tonnes.

Or cette constatation et l'hypothèse qui la complète sont contestables. La méthode d'imputation *qui consiste à affecter l'accroissement* des réserves d'un gisement déjà connu à l'année où celui-ci a été découvert exagère le déficit des années 70. Le rapport WAES *ne tient aucun compte des découvertes* récentes. Or les réserves potentielles du Mexique sont évaluées à 30 milliards de tonnes, celles du bassin de l'Orénoque, au *Venezuela, à 100 milliards* de tonnes, pour un coût d'extraction très élevé, certes. Il est clair au demeurant que le niveau des réserves exploitables dépend large*ment du prix du pétrole*. Le rapport n'envisage pas non plus les réserves des pays communistes, l'U.R.S.S. et la Chine notamment.

Si les risques de pénurie paraissent ainsi très exagérés, un point est certain : la hausse des coûts du pétrole va continuer. La crise de 1974 a souligné les effets macro-économiques des décisions *énergétiques — la fragilité du* système monétaire, la tendance au protectionnisme — et l'interdépendance croissante des économies en résultant. Une coopéra*tion internationale est indispensable* pour assurer la transition vers de nouvelles formes d'énergie. Plus large elle sera, moins élevé sera le coût pour chaque pays. *Elle suppose une politique très* claire de répartition mondiale des revenus.

C'est bien là le principal intérêt du nouveau rapport : souligner l'exigence de politiques volontaristes et coordonnées pour faire face aux défis énergétiques.

G. D.

(1) *Energie, le compte à rebours.* Editions J.-C. Lattès, 49 F.

(2) Cet auteur britannique, membre du « Club de Rome », signe avec Robert Lattès les « Recommandations au club » qui préfacent le livre de M. de Montbrial.

● *L'Iran est devenu le premier fournisseur de pétrole de la R.F.A.*, devant la Libye, au cours du premier semestre de cette année. Les livraisons iraniennes *de « brut » en R.F.A. se sont* élevées à 8, 5 millions de tonnes en six mois. La Libye, qui était traditionnellement le premier fournisseur de la R.F.A., n'a livré que 7,6 millions de tonnes de pétrole à l'Allemagne fédérale et l'Arabie Saoudite 6,7 millions de tonnes. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

LA R.F.A. ANNULE LES DETTES DES TRENTE PAYS LES PLUS PAUVRES

Bonn *(A.F.P.)*. — Les trente pays les plus pauvres du monde n'auront pas à rembourser leurs dettes vis-à-vis de l'Allemagne fédérale à compter du 31 décembre prochain. Le conseil des ministres a approuvé le 4 octobre la proposition dans ce sens du ministère fédéral de la coopération économique (*le Monde* du 27 septembre).

Le gouvernement ouest-allemand renonce donc aux 4,3 milliards de deutschemarks d'intérêts qui auraient dû lui être remboursés au plus tard en 2028. A la place des crédits, la R.F.A. accordera désormais des subventions non remboursables aux trente pays les plus pauvres du monde. La date du 31 décembre a été choisie afin que les dettes — dont l'acquittement arrivait à échéance depuis la moitié de 1978 — ne soient pas comprises dans cette annulation.

[La Suède, les Pays-Bas, la Suisse et le Canada ont déjà pris des initiatives visant à annuler la dette des pays du tiers-monde les plus démunis. Cependant, à Genève, en mars dernier, lors d'une assemblée de la CNUCED, les nations développées avaient refusé de s'engager de façon nette sur ce point.]

L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE L'EUROPE DEMANDE UNE MEILLEURE RÉPARTITION DE L'AIDE AU TIERS-MONDE

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté, le mercredi 4 octobre, une résolution sur l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial, à la suite d'un rapport de M. Uwe Holtz (socialiste allemand). Dans cette résolution, l'Assemblée demande notamment que l'aide publique sur développement tienne davantage compte des facteurs sociaux et culturels, c'est-à-dire qu'elle soit attribuée à des projets relatifs à la formation, la recherche, la gestion et à des programmes en faveur des couches les plus défavorisées de leur population.

« Tous ces efforts doivent être partagés par les pays du camp socialiste », a lancé le rapporteur aux délégués communistes qui se sont abstenus lors du vote de la résolution. La présentation du rapport — très documenté — constitue un succès personnel pour le jeune député allemand Uwe Holtz. Mais elle a surtout été l'occasion pour toute l'Assemblée de lui témoigner, comme devait le déclarer son président, M. Hans de Koster (libéral néerlandais), toute son estime et sa sympathie après *« sa complète réhabilitation des accusations injustifiées d'espionnage »*, dont M. Holtz avait été l'objet il y a quelques mois dans son pays.

M. CARTER PROPOSE UN SOMMET DES PAYS INDUSTRIALISÉS A TOKYO EN MAI

Tokyo *(A.F.P.)*. — Le président des Etats-Unis a proposé que le prochain sommet des pays industrialisés se tienne à Tokyo en mai 1979, dans une lettre adressée au premier ministre japonais, M. Takeo Fukuda. Dans cette lettre, M. Carter fait l'éloge du rôle joué par M. Fukuda contre la récession mondiale et exprime l'espoir que les problèmes actuels seront résolus avant le prochain sommet.

Des membres du gouvernement japonais ont indiqué que ce sommet se tiendrait plutôt en juin, étant donné que les travaux de la Diète se dérouleraient en mai.

LA COMMISSION EUROPÉNNE PROPOSE LA NÉGOCIATION D'ACCORDS PLURIANNUELS AVEC LES PAYS MÉDITERRANÉENS FOURNISSEURS DE PRODUITS TEXTILES

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *La Commission européenne vient de proposer aux Neuf de négocier de nouveaux accords avec les pays méditerranéens fournisseurs de produits textiles de la Communauté. Il s'agit principalement de la Grèce, du Portugal, de l'Espagne, de la Turquie, du Maroc et de la Tunisie. L'idée de la Commission est de parvenir à fixer contractuellement pour les différents produits sensibles les quantités que chacun des pays méditerranéen concernés serait autorisé à exporter vers les Neuf au cours des trois ou quatre prochaines années.*

Comment concilier la volonté des Neuf de stabiliser ces importations textiles avec les accords préférentiels conclus entre la C.E.E. et la plupart des pays de la zone méditerranéenne ? L'exercice n'est pas commode, puisque la règle de ces accords — au moins pour les produits industriels — est le libre accès, sans restriction aucune, aux marchés des Neuf. Le problème s'est posé, voici un an, à l'occasion du renouvellement de l'accord multifibres (A.M.F.) lorsque la Communauté, dont l'industrie était menacée de faillite, a décidé de sérieusement discriminer ses importations. Il n'était pas possible — sauf à faire échouer l'ensemble de l'opération — de ne pas exiger des pays méditerranéens « préférentiels » des disciplines analogues — c'est-à-dire quantitatives — à celles négociées, au titre de l'A.M.F., avec les pays fournisseurs d'Asie et d'Amérique latine.

Aussi, la Commission leur a-t-elle imposé, bon gré, mal gré, des accords informels d'autolimitation, négociations ayant lieu parfois avec les pays industriels, lorsque les gouvernements ne voulaient pas se mêler directement à un exercice aussi impur. Cependant les Neuf — le Royaume-Uni avec une vigilance toute particulière — entendaient bien que les plafonds fixés ne soient pas dépassés. Le dispositif de régulation des échanges mis en place était trop empirique pour qu'il n'y ait pas de bavures.

En juillet dernier, les Grecs nièrent, purement et simplement, avoir pris des engagements quantitatifs. Il fallut la menace de fermeture immédiate des frontières pour qu'ils acceptent de composer. Durent l'été, les Anglais firent savoir à Bruxelles que, pour deux produits, les Turcs avaient dépassé les plafonds fixés : la Commission a été contrainte d'appliquer des mesures de sauvegarde sur les tissus de coton turcs. Très probalement à la suite également d'une plainte anglaise, elle sera amenée, dans les jours à venir, à prendre des mesures de sauvegarde contre les importations en provenance de Malte.

C'est pour en finir avec cette situation de tension politiquement malsaine que la Commission propose, pour clarifier les choses, la négociation d'accords pluriannuels. Il en résulterait, fait-elle valoir, une meilleure sécurité pour les deux parties. Mais l'opération, séduisante lorsqu'on en énonce les principes, pourrait être difficile à mettre en œuvre : les pays « préférentiels », même si leur marge de manœuvre est limitée, ne s'y plieront que si la Communauté accepte d'augmenter les quantités qu'ils sont autorisés à exporter et que si elle consent à une gestion souple du système. Certains Etats membres ne trouveront-ils pas qu'il s'agit là d'une brèche trop grande dans le dispositif de protection mis en place voici un an ? On ne peut assurément pas l'exclure.

PHILIPPE LEMAITRE.

GRANDE-BRETAGNE

● *Hausse des prix en Grande-Bretagne.* — Les prix ont augmenté de 0,7 % au mois d'août en Grande-Bretagne, contre 0,5 % le mois précédent. Sur les six derniers mois, la hausse atteint 4,6 % et le taux annuel est désormais de 8 %. L'augmentation des intérêts hypothécaires, de certains produits alimentaires, de l'habillement et des cigarettes expliquent cette hausse, qui dément les prévisions optimistes de la commission des prix. — *(Reuter.)*

MONNAIES

LE DOLLAR TOUJOURS FAIBLE

En dépit des interventions massives des banques centrales, et notamment de la Banque nationale suisse, le dollar est resté faible jeudi 5 octobre sur les marchés des changes. A Zurich, il n'a pu dépasser durablement 1,59 FS, après une pointe fugitive au dessus de 1,60 FS ; à Francfort, il se maintient à ses plus bas niveaux historiques, soit 1,8950 DM (et même 1,89 DM pendant quelque temps).

A Paris, le dollar a sensiblement varié, baissant de 4,2750 F à 4,2675 F pour revenir aux environs de 4,28 F. Le franc français s'est raffermi par rapport au franc suisse ramené à 2,70 F contre 2,74 F mercredi.

Sur le marché de l'or, un cours de 223,40 dollars l'once a été affiché jeudi matin à Londres, contre 223,50 dollars mercredi, ce qui consolide la hausse de ces jours derniers.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2690	4,2810	— 105	— 75	— 165	— 125	— 420	— 360
$ can. ...	3,6040	3,6130	— 80	— 50	— 140	— 100	— 320	— 260
Yen (100)	2,2800	2,2890	+ 80	+ 110	+ 165	+ 200	+ 500	+ 570
DM	2,2530	2,2600	+ 60	+ 80	+ 140	+ 170	+ 470	+ 510
Florin ...	2,5770	2,0840	— 170	— 140	— 200	— 160	— 190	— 120
F B. (100)	14,2380	14,2860	— 330	— 290	— 530	— 430	—1380	—1230
F. S.	2,6740	2,6850	+ 150	+ 180	+ 320	+ 350	+ 990	+1050
L. (1 000).	5,1564	5,1722	— 440	— 300	— 740	— 585	—1730	—1440
£	8,4685	8,4940	— 420	— 355	— 790	— 700	—2235	—2100

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 3/16	3 9/16	3 1/4	3 5/8	3 5/16	3 11/16	3 1/2	3 7/8
$ E.-U. .	2 3/8	2 3/4	9 7/16	9 13/16	9 3/16	3 9/16	9 11/16	10 11/16
Florin ...	24 7/8	28 1/8	15 1/2	16 5/8	12 5/8	13 3/8	9 3/8	9 7/8
F. B. (100)	20 3/4	25 1/4	7 1/4	7 7/8	7 1/4	7 1/8	8 7/8	8 1/2
F. S.	—2	—20	— 7/16	+ 1/16	0	1/2	1/4	5/8
L. (1 000).	7 3/4	11 1/4	12 3/4	15 1/4	12 3/4	15 1/4	13	15
£	8 1/4	9	12 1/8	13	12 1/4	13 1/8	12 7/8	13 7/8
Fr. franc..	7	7 1/4	8 1/2	9	8 3/4	9 1/4	9 5/8	10 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE ÉLECTRO - FINANCIÈRE

Le conseil d'administration s'est réuni pour procéder à l'examen des comptes de l'exercice 1977-1978.

Le résultat des opérations courantes d'exploitation s'élève avant impôt à 17 901 000 F contre 13 869 000 F pour l'exercice précédent. L'essentiel en est constitué par les revenus du portefeuille qui ont atteint 17 340 000 F contre 14 724 000 F en 1976-1977.

Compte tenu du solde de la balance des plus et moins-values en capitaux qui s'établit à — 524 000 F, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 16 543 000 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale, qui sera convoquée pour le 21 novembre prochain, de répartir aux actions une somme globale de 16 245 000 F contre 14 535 000 F au titre de l'exercice 1976-1977.

Le dividende correspondant serait de 19 F par action contre 17 F pour l'exercice précédent. Pour les actionnaires en bénéficiant, il s'y ajouterait un avoir fiscal de 9,50 F qui porterait le revenu global par action à 28,50 F contre 25,50 F.

Enfin, il sera demandé à l'assemblée de renouveler le mandat d'administrateur de M. Jérôme Richer.

Le conseil a, en outre, décidé de convoquer, pour la même date, une assemblée générale extraordinaire à laquelle il sera proposé :

— D'une part, de renouveler en l'actualisant à hauteur de 300 millions de francs l'autorisation antérieurement donnée au conseil et non utilisée d'augmenter le capital social sur ses simples délibérations, soit par incorporation de réserve, soit par émission d'actions à souscrire en numéraire ;

— D'autre part, d'apporter aux statuts diverses modifications notamment liées à l'évolution de la législation sur les sociétés commerciales.

ARMAND THIERY ET SIGRAND

Au cours de ces dernières semaines, il a été procédé à un reclassement d'actions de la société Armand Thiery et Sigrand détenues par la société les Filés de Fourmies. Ce reclassement a été effectué tant auprès d'investisseurs institutionnels que de particuliers, et représente à ce jour environ 13 % du capital de la société. Cette mise en place se poursuit actuellement et n'apportera, dans l'immédiat, aucune modification à la composition du conseil de surveillance.

Au cours du premier semestre 1978, le groupe Armand Thiery et Sigrand a réalisé un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 211 494 654 F contre 186 353 678 F en 1977, soit une augmentation de 13,49 %. Cette progression doit se confirmer au cours du second semestre 1978 du fait, notamment, de l'augmentation importante de la production dans les usines.

SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 29 septembre 1978

Lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle, tenue à Monte-Carlo le 29 septembre 1978, le prince Louis de Polignac, président du conseil d'administration, a soumis à l'approbation des actionnaires les comptes de l'exercice clôturé le 31 mars 1978.

Le niveau atteint par les recettes de l'ensemble des secteurs de la société, 394 000 000 de francs contre 297 000 000 pour l'exercice antérieur, a conduit à un cash flow d'exploitation, hors réalisations d'actif, de 47 180 000 F contre 25 121 000 F l'année précédente.

Compte tenu d'amortissements normaux et exceptionnels de 19 243 000 F et de provisions hors exploitation de 17 913 000 F, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 10 024 000 F contre 6 538 000 F au 31 mars 1977.

L'assemblée générale a approuvé la distribution de l'intérêt statutaire de 0,25 F et d'un dividende de 2,50 F par action de valeur nominale de 5 F.

Le paiement de l'intérêt statutaire et du dividende sera effectué à partir du lundi 6 novembre 1978 par le service des titres de la société.

L'ensemble des résolutions ont été adoptées par l'assemblée à l'unanimité.

L'assemblée 1978 de la Société des bains de mer permet de mesurer le chemin parcouru et de constater que les engagements antérieurs ont été tenus. En effet, l'exercice au 31 mars fait clairement apparaître que la politique d'assainissement et de redressement poursuivie depuis trois ans porte ses fruits. Deux chiffres, entre autres, en attestent : progression de 35 % de la valeur de l'action, augmentation de 22 % du dividende.

MERLIN GERIN

La société communique ses résultats pour le premier semestre 1978.

Il est précisé qu'ils sont arrêtés selon les mêmes règles que celles utilisées pour le bilan de clôture de l'exercice 1977.

La situation provisoire au 30 juin 1978 fait apparaître un résultat net de 18 077 000 F.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
4 OCTOBRE

La consolidation se poursuit Records battus sur l'or

Amorcée lundi, la consolidation des fortes hausses de la semaine dernière s'est poursuivie à un rythme satisfaisant mercredi à la Bourse de Paris. Une grande sélectivité semble toujours présider aux décisions des investisseurs, mais, par solde, les valeurs françaises demeurent fermes. L'indicateur instantané, en progrès de 0,18 % dès l'ouverture a d'ailleurs terminé la séance en hausse de 0,4 % environ.

Des reculs, le plus souvent limités, ont pu être observés dans la quasi-totalité des compartiments, sauf à la métallurgie (du moins ce qu'il en reste), particulièrement bien disposée. Les meilleures performances de la séance ont néanmoins été enregistrées par C.E.M., C.F.R. et Pricel (+ 6 à 7 %) tandis que Crédit national et B.C.T. subissaient les plus nets replis (— 3 %).

Le marché de Paris reste vigoureusement orienté à la hausse. Beaucoup, autour de la corbeille, s'attendent à un prochain redémarrage du mouvement. Mais les professionnels sont aussi, dans leur majorité, semble-t-il de plus en plus inquiets de cette situation. Les liquidités sont abondantes, et il faut bien les investir, à contre-cœur parfois. « L'environnement économique, politique et monétaire, tant national qu'international est de plus en plus préoccupant. Il n'est pas sain que la Bourse n'en tienne pas compte. » Tel est le jugement le plus couramment recueilli ces jours-ci sous les lambris du palais Brongniart...

De fait, la nouvelle chute du dollar et, en partie, l'inquiétante situation du Liban, ont provoqué une forte hausse internationale de l'or. A Paris, le lingot a battu tous ses records historiques pour s'établir, en hausse de 430 F, à 30 530 F (après 30 505 F). Le napoléon a valu 261,80 F contre 261 F la veille. Le volume des transactions s'est élevée à 12,87 millions de francs contre 17,28 millions.

LONDRES

Bien orienté

La remontée du cours se poursuit lentement. Irrégularité des mines d'or malgré la hausse du cours du métal.

Or (ouverture) (dollars) 223 45 contre 223 50

VALEURS	CLOTURE 4/10	COURS 5/10
Beecham	720 1/2	718 ...
British Petroleum	918 ...	914 ...
Courtaulds	124 ...	123 ...
De Beers	418	423 ...
Imperial Chemical	400 1/2	399 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	252 1/2	252 ...
Shell	580 1/2	578 ...
Vickers	182 1/2	198 ...
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 5/8
*West Driefontein	33 3/4	34 ..
*Western Holding	22 3/4	29 18/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ENGINS MATRA. — Pour la période 1978-1980, l'expansion de la société se poursuivra avec une croissance moyenne annuelle de 22 % à 25 % pour le chiffre d'affaires hors taxes (soit 2,15 milliards de francs en 1978, puis 2,6 milliards de francs et 3,3 milliards de francs). Le bénéfice net passera de 120 millions de francs en 1978 à 147 millions de francs en 1979 et 185 millions de francs (estimés) en 1980, soit respectivement 486 F, 582 F et 702 F par action. Le carnet de commandes atteint 10 milliards de francs au niveau du groupe, soit plus de trois ans de chiffre d'affaires, avec de nouvelles entrées dans les prochains mois si les négociations avec l'Egypte débouchent sur un contrat. Le secteur militaire représente la moitié environ du chiffre d'affaires global. Les investissements prévus pour 1979 devraient s'élever à 180 millions de francs contre 200 millions de francs en 1978, dont 140 millions de francs pour les prises de participation dans *Manurhin et Europe n° 1. Une émission* d'obligations de type classique sera lancée en juin 1979 pour un montant de 200 millions de francs en quinze ans. La société n'envisage pas de prendre une participation dans Crouzet, mais dix-huit projets sont à l'étude, portant sur des sociétés non cotées en Bourse.

NEW-YORK

Reprise

Une reprise qualifiée de « technique » a permis à l'indice Dow Jones de regagner 6 points à *873,96*, avec 25 millions de titres échangés. Les violentes fluctuations du dollar sur les marchés des changes ont donné le ton : repli de Wall Street en liaison avec la baisse du dollar, reprise due au redressement de la monnaie américaine. La tension des taux d'intérêt a moins retenu l'attention, du moins pour l'instant.

VALEURS	COURS 3/10	COURS 4/10
Alcoa	46 ...	47 3/4
A.T.T.	62 1/4	62 3/4
Boeing	63 5/8	64 ...
Chase Manhattan Bank	35 ...	35 1/2
Du Pont de Nemours	129 1/2	131 1/2
Eastman Kodak	60 3/4	63 1/2
Exxon	52 1/4	52 1/8
Ford	44 3/8	44 7/8
General Electric	53 1/4	53 ..
General Foods	33 5/8	33 3/8
General Motors	62 7/8	63 3/8
Goodyear	17 1/2	17 1/2
I.B.M.	276 5/8	281 ...
I.T.T.	31 5/8	31 5/8
Kennecott	27 3/4	28 3/4
Mobil Oil	71 5/8	71 3/4
Pfizer	35 1/2	36 3/8
Schlumberger	90 3/8	90 3/8
Texaco	24 5/8	24 7/8
U.A.L. Inc.	39 1/2	41 7/8
Union Carbide	38 5/8	40
U.S. Steel	28 5/8	27 1/8
Westinghouse	21 3/4	21 7/8
Xerox	55 1/4	56 1/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	3 oct.	4 oct.
Valeurs françaises	169,1	169,2
Valeurs étrangères	108,2	108

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	92,6	93

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/10	4/10
1 dollars (en yens)	188 27	187 07

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 4 OCTOBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
720	4,5 % 1973.	726 40	729 50	729 80	728 50
2565	C.N.E. 3 %	2613	2613	2623	2625
370	Afrique Occ.	438	440	440	440
345	Air Liquide	383	381 50	380	379
81	Als. Part. ind	86	85	85 10	85
225	Als. Superm.	296	294	294	294
69	Alsthom-Atl.	72	72	72	72 05
325	E.J. Lefebvre	416	415	414	407
85	Esso S.A.F.	86 90	87	86 80	87
340	Euratrance	345	343	343	343
765	Europe n° 1	900	900	895	893
465	Ferodo	533	533	529	535
495	— obl. conv	539	535	535	535
72	Fin. Dév. Ent	73 50	73 40	73 40	74 80
130	Nouvel. Gal.	131 90	130 50	132	132 10
200	Olida-Caby	215 50	215 50	215 20	215 20
113	Opfi-Paribas	124 50	128	128	126 50
133	Paris-France	133 90	133 50	133	131
90	Pechelbronn	97 50	100	102 50	102
99	P.U.K.	107 80	108 80	108 80	106 80
129	— (obl.)	139	138	139	138
460	Tél. Ericsson	483	450	450	458
255	Thomson-Br.	299 90	300	300	300
305	— (obl.)	360	360	361	361
325	U.I.S.	333 90	336	335	335
280	U.C.B.	237 20	237	237	237
310	Un. F. Banq.	319 90	320	320	320
178	U.T.A.	179	179 50	179 50	176
270	Gen. Motors	276 50	271 50	271	269 10
18	Goldfields	15 20	15 50	15 80	15 30
24	Harmony	23 40	23 50	24	23 70
5 20	Hitachi	5 20	5 20	5 20	5 15
305	Hoechst Akt	318 50	320	320	316 50
35	Imp. Chem.	34 20	34 80	34 80	34 40
71	Inco Limited	74 50	75 40	75 40	73 50

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/10	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 328	4 273	4 32
Allemagne (100 DM)	224 770	225 430	222
Belgique (100 F)	14 285	14 294	13 375
Pays-Bas (100 fl.)	207 400	207 940	203 50
Danemark (100 krd)	81 140	81 190	80
Suède (100 krs)	98 570	98 400	98 25
Norvège (100 k)	84 780	84 910	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 521	8 480	8 50
Italie (1 000 lires)	5 289	5 230	5 26
Suisse (100 fr.)	272 730	274 150	270 50
Autriche (100 sch.)	31 828	31 835	30 45
Espagne (100 pes.)	6 095	6 013	5 80
Portugal (100 esc.)	9 550	9 580	8 25
Canada ($ can 1)	3 635	3 589	3 615
Japon (100 yens)	2 297	2 291	2 23

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/10
Or fin (kilo en barre)	30050	30500
Or fin (en lingot)	30100	30530
Pièce française (20 fr.)	261 .	261 80
Pièce française (10 fr.)	222 .	224
Pièce suisse (20 fr.)	259 50	262 60
Union latine (20 fr.)	235	236 50
Souverain	261 20	262 90
Pièce de 20 dollars	1236	1240 .
Pièce de 10 dollars	682 .	681 20
Pièce de 5 dollars	450 ..	.
Pièce de 50 pesos	1165 .	1179 50
Pièce de 10 florins	239 40	239 30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Une révélation de la CNUCED

Les États-Unis, la Grèce et le Japon sont les principaux bénéficiaires des « pavillons de complaisance »

De notre correspondante

Genève. — Une étude de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) publiée le jeudi 5 octobre donne, pour la première fois, le nom des pays bénéficiaires de pavillons de complaisance, soit près d'un tiers de la marine marchande mondiale. Il y est indiqué que les trois principaux pays bénéficiaires sont les Etats-Unis (32 % du tonnage), la Grèce (21 %) et le Japon (19 %), ainsi que le territoire Hongkong (17 %). Ensuite, 16 % du tonnage sous pavillon de complaisance profitent aux pays suivants : R.F.A., Italie, Suisse, Singapour, Canada, Israël et Royaume-Uni.

Jusqu'à présent, les informations quant aux armateurs réels des flottes naviguant sous pavillon de complaisance, c'est-à-dire de ceux qui en récoltent les bénéfices, étaient fragmentaires. Un rapport de la CNUCED avait noté que « *près de la moitié du tonnage à pavillon de complaisance est aux mains d'intérêts de pays développés à économie de marché* ». Mais le tableau complet qui vient d'être publié est totalement inédit.

Le problème des pavillons de complaisance et de leurs propriétaires réels a été porté au premier plan de l'actualité à la suite de graves accidents comme celui de l'*Amoco-Cadiz*, au début de cette année. Les six pays qui se prêtent à l'enregistrement des pavillons de complaisance sont par ordre décroissant de leur tonnage (en 1977) : le Liberia (156 000 tonnes), Panama (32 000 tonnes), Singapour (11 000), Chypre (4 000), Bermudes (3 000) et Bahamas (1 500).

En commentant l'étude qui vient d'être publiée, M. Adib Al-Jadir, directeur de la division maritime de la CNUCED, a déclaré :

« *Il est particulièrement significatif de constater que deux des bénéficiaires de ce système sont aussi parmi les plus grands importateurs des exportations en vrac des pays en développement (pétrole, mineral de fer, charbon, céréales, phosphates et bauxite). Voilà qui renforce l'argumentation des pays en développement qui souhaitent avoir une plus large part des profits que l'on tire du transport de leurs produits exportés. C'est un sujet qui sera certainement discuté lors de la cinquième CUNCED, qui doit se tenir à Manille l'an prochain.* »

ISABELLE VICHNIAC.

LA BULGARIE SOUHAITE PARTICIPER A L'ENQUÊTE SUR LA MORT DE DEUX ÉMIGRÉS A LONDRES.

Sofia (*A.F.P.*). — La Bulgarie est disposée à coopérer avec la Grande-Bretagne pour établir la vérité dans la mort mystérieuse de deux exilés bulgares à Londres, a annoncé mercredi 4 octobre l'agence de presse bulgare B.T.A. « *Les organismes bulgares compétents*, écrit-elle, *sont prêts à donner assistance complète aux autorités britanniques pour des enquêtes, des analyses et des évaluations communes* » à propos de la mort de Georgi Markov et de Vladimir Simeonov. L'agence précise qu'elle « *a été autorisée à dénoncer catégoriquement la campagne menée à propos d'une supposée participation d'organismes bulgares dans la mort* » des deux exilés.

[Scotland Yard n'a encore fourni aucun résultat de l'enquête en cours sur le décès, qu'elle juge suspect, de M. Simeonov, trouvé mort dans son appartement. En revanche, l'origine de la blessure est tout à fait évidente en ce qui concerne G. Markov depuis l'extraction (en présence de représentants de Scotland Yard et de la police française) du dos de M. Vladimir Kostov (qui a survécu la tentative d'assassinat perpétrée contre lui cet été à Paris) d'un projectile identique à celui qui a tué G. Markov. La réaction des autorités bulgares est donc ou prématurée ou trop tardive. Et, de surcroît, qui pouvait avoir intérêt à réduire au silence des émigrés bulgares qui s'étaient donné pour tâche d'informer l'opinion publique de leur pays d'origine ? — A.-M. B.]

Pour protester contre des redoublements

GRÈVE DES ÉLÈVES A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE PARIS

Les élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Paris de première, de deuxième et de troisième année sont en grève depuis lundi 2 octobre pour protester contre neuf redoublements en première et deuxième année prononcés par le jury de passage. Ce jury comprend quinze membres représentant les professeurs, les élèves, l'administration et la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Les élèves qui ont voté pour la grève, à une majorité de 87 % d'après le communiqué de leur association, demandent que le jury réexamine les cas litigieux. Il n'y avait eu en 1977 et en 1976 que deux redoublements par année.

Cette fermeté irait, selon les élèves en grève, dans le sens de la réforme envisagée par l'école qui prévoit une sélection plus sévère. L'aggravation de la sélection est, d'autre part, dénoncée par l'Union des grandes écoles (U.G.E.), qui, dans un communiqué, estime que l'ensemble des écoles sous la tutelle de la chambre de commerce et d'industrie de Paris seraient concernées. De son côté, la chambre de commerce conteste cette affirmation. Pour l'adjoint au directeur des écoles, il ne s'agit nullement d'aggraver la sélection, mais il n'est pas question non plus d'« *accepter que les élèves qui réussissent au concours pensent qu'il suffit de rentrer dans une grande école pour en sortir lauréat* ». Le président du jury, M. Olry Collet, délégué général du centre de management, nous a indiqué que sur quatre cent quarante élèves des deux premières années, neuf devaient redoubler. Il nous a précisé que les décisions du jury étaient prises après un double échec : : au contrôle continu et aux épreuves de rattrapage.

Le 3 octobre des élèves ont manifesté au Centre parisien de management, 108, boulevard Malesherbes, à Paris. Ils ont été reçus par le délégué général qui a confirm éla décision du jury. « *Néanmoins*, a dit M. Collet, *les cas de redoublement pourraient être reconsidérés si des éléments nouveaux d'information étaient portés à la connaissance du jury.* »

● *Le quotidien «New York Post»*, l'un des trois journaux new-yorkais paralysés par la grève des rotativistes depuis le 9 août dernier, a reparu, jeudi 5 octobre. L'accord intervenu entre M. Rupert Murdoch, le magnat australien de la presse qui contrôle le *New York Post*, et le syndicat est de nature à débloquer la situation, semble-t-il, dans les deux autres quotidiens en grève, le *New York Times* et le *Daily News*. — (*A.F.P., Reuter.*)

L'AFFAIRE DU DC-3 DISPARU

Un complot visait M. Hissène Habré

Plus de dix semaines après la disparition d'un DC-3 au large de l'Italie, les enquêteurs sont toujours sans nouvelles de MM. Michel Winter d'Arc, quarante-huit ans, Roland Raucoules, quarante-trois ans, et Philippe Toutu, vingt-huit ans, partis à bord de l'appareil à Toulouse le 27 juillet dernier (*le Monde* des 30 et 31 août et des 1er, 2, 3, 4, 14 et 26 septembre). Le témoignage de M. Jean-Paul Lacour, directeur d'Air-Pêche, dont l'avon s'est garé sur l'aérodrome de Palerme à côté du DC-3, le 27 juillet à 18 heures, apporte toutefois quelques précisions.

Il semble bien, en effet, que les trois hommes aient embarqué, lors de cette escale, deux personnes dont on ne connaît pas l'identité. M. Raucoules, pilote professionnel, avait alors justifié de manière évasive sa présence en Sicile avec un DC-3 en déclarant que lui et ses collègues « *faisaient de l'entraînement* ».

Cette explication avait semblé curieuse à M. Lacour qui, le lendemain, alors qu'il était lui-même aux commandes de son avion pour détecter des bancs de thons, a surpris une tentative de contact radio du DC-3 avec Rome-Information. Le DC-3, réservoirs pleins, avait décollé de l'aéroport de Catane (Sicile) le 28 juillet au matin.

De source sûre, l'appareil se dirigeait alors à l'opposé de l'aéroport signalé sur son plan de vol, Brindisi (Italie), vers le Tchad (*le Monde* du 14 septembre). La mission des *hommes du DC-3, financée par la* Libye, visait à « liquider » M. Hissène Habré — nommé depuis lors premier ministre du Tchad (*le Monde* du 31 août), — afin de rendre plus difficile la politique française au Tchad. Un problème technique, un contre-ordre, une « fuite » ou encore un accident, a finalement mis un terme à cette opération.

Dans son numéro daté du 13 octobre, l'hebdomadaire *Paris-Match* explique, pour sa part, que l'opération « *outre qu'elle devait détruire le maximum d'installations militaires* » sur l'aérodrome de N'Djamena « *avait surtout pour but de ridiculiser le régime du président Malloum* ». Une trentaine d'hommes auraient dû participer au « raid ».

NOUVELLES BRÈVES

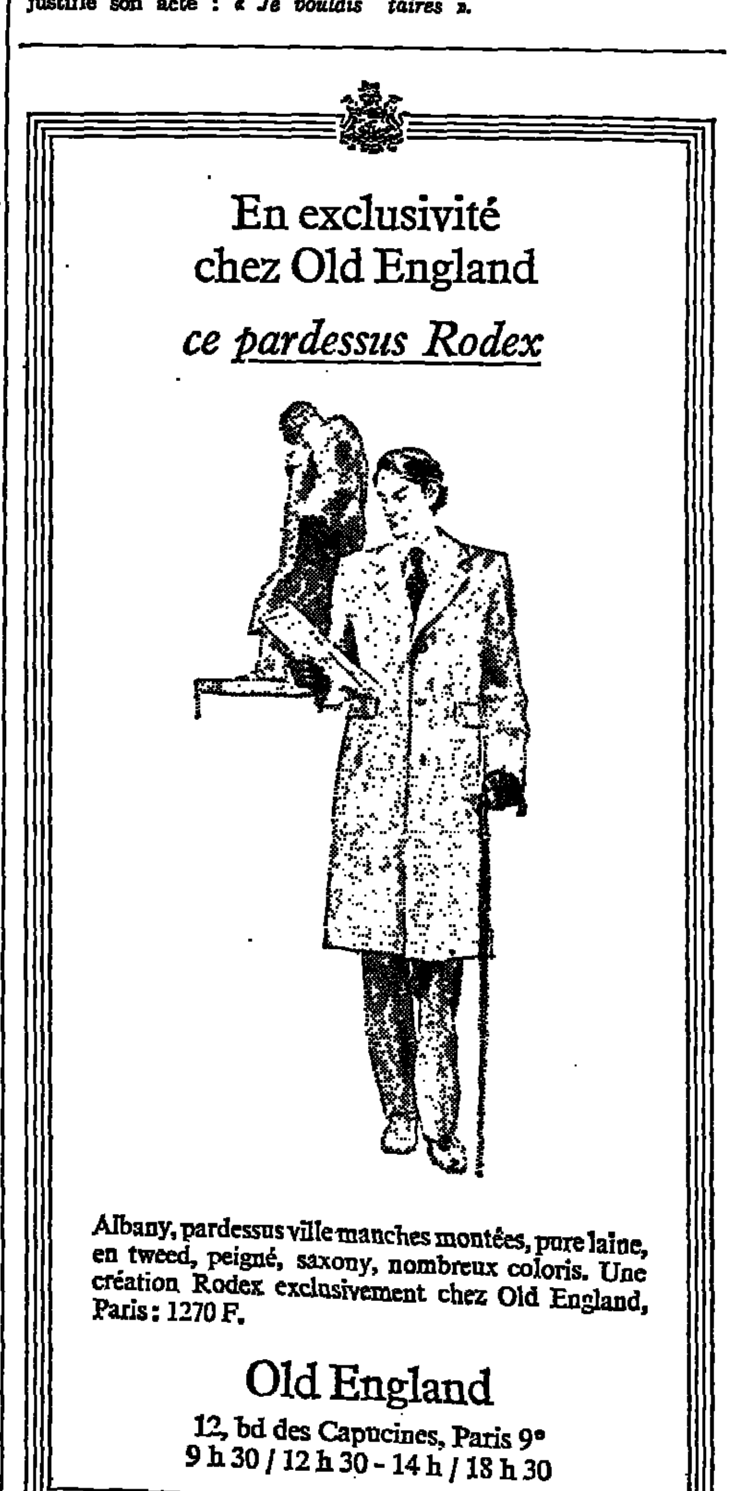
● *Un biréacteur Alpha-Jet d'entraînement*, piloté par M. Jean-Marie Saget, chef-pilote d'essais de la société Dassault-Breguet, et ayant à son bord un officier supérieur égyptien en instruction, a été sérieusement endommagé, à la fin du mois dernier, lors d'un atterrissage forcé sur l'aéroport militaire du Caire. L'accident a eu lieu en approche après la défaillance des deux moteurs. Les deux aviateurs ont subi des fractures et contusions multiples. Aux termes d'un accord conclu récemment (*le Monde* du 20 septembre), la France fournira quelque cent soixante Alpha-Jet à l'Organisation arabe d'industrialisation (O.A.I.) dont font partie l'Egypte, l'Arabie Saoudite, le Qatar et la Fédération des émirats arabes unis.

● *Le tribunal correctionnel d'Amiens* a condamné, mercredi 4 octobre, à quatre ans de prison M. Bruno Adamczak, trente-six ans, qui avait, le 28 décembre 1977, interrompu une audience du tribunal correctionnel de Lille en tirant plusieurs coups de fusil à travers la salle. Un gardien de la paix avait été légèrement blessé au pied. M. Adamczak a ainsi justifié son acte : « *Je voulais simplement faire du bruit pour attirer l'opinion et faire rouvrir le procès de mon frère jumeau injustement condamné, cinq ans plus tôt, après un accident de la route.* »

● *Championnat du monde d'échecs : nouveau report de la 29e partie.* — A Bagnio (Philippines), la 29e partie, qui devait primitivement être jouée mardi 3 octobre et avait été remise au jeudi 5 octobre par suite d'une panne de courant, a de nouveau été reportée, à la demande de Victor Kortchnoï, souffrant.

● *Une délégation de Force ouvrière*, conduite par M. André Bergeron, a été reçue, lundi 2 octobre, par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, et M. Jacques Solier, directeur général de la police nationale. A l'issue de cette rencontre, M. Bergeron a précisé que pour ce qui concerne les « *huit cent soixante-quatorze vacataires et les cinq cent auxiliaires qui devraient être prochainement licenciés, M. Bonnet a indiqué qu'on espère absorber les cinq cents auxiliaires, mais que l'on éviterait vraisemblablement pas les licenciements des vacataires* ».





Le numéro du « Monde » daté 5 octobre 1978 a été tiré à 561 738 exemplaires.